

Les CCC , L'Etat et le terrorisme, Jos Vander Velpen, EPO Dossier



[Mail](#) [Table des matières](#) [Boeken/Livres](#)

Web-version: [paginé](#), [continu](#)

PDF-version: [paginé](#), [continu](#)

Couverture: Gal, Photocomposition et impression EPO asbl, D
2204 1988 12 NUGI 661 & 664 SISO 330 UDC 32 © 1988 Les
Editions EPO asbl Anvers, Belgique Distribution : Les Editions
Vie Ouvrières Bruxelles France: Les Editions Ouvrières Paris
Cedex Suisse : Les Editions D'en Bas Lausanne 17

Table des matières

[Avant-propos](#) 5

I. [Ascension et déclin des CCC](#) 7

1. [Le profil politique du chef 'historique](#) 9

[Les garçons de courses de la RAF](#)

[L'attentat contre le général Haig](#) 13

[Oriach: le nouveau phare](#) 16

[Nous voulons des sacs de sable devant chaque
banque...](#) 19

[Les Ateliers Graphiques et DOCOM](#) 23

[Le projet 'Subversion'](#) 24

[Ligne Rouge](#) 29
[Carette entre dans la clandestinité](#) 33

2. [Quatorze mois de 'propagande armée'](#) 37

[La campagne d'octobre](#) 37
[Le gouvernement riposte](#) 42
[Contre le mouvement pacifiste](#) 46
[Le nœud gordien des missiles est tranché](#) 48
[Bruxelles, une forteresse assiégée](#) 50
[Un élan d'unité nationale après le 1er mai](#) 52
[Lettre ouverte militants de base du P.T.B.](#) 55
[Interlude: le drame du Heysel et 'El Tigre'](#) 58
[L'arrestation de Paternostre](#) 61
[La terreur, un thème électoral](#) 63
[La campagne Pierre Akkerman](#) 65
[Une semaine d'angoisse](#) 66
[La Bande du Brabant Wallon et les CCC se relaient](#) 69
[La récupération politique](#) 70
[Martens aux commandes](#) 73
[Le début de la fin](#) 75
[Une enquête parlementaire et réclamée](#) 78
[Le dernier rendez-vous à Namur](#) 79
[L'épilogue: le régime d'isolement](#) 81

[Notes part I](#) 85

[II. La riposte de l'état](#) 89

1. [Entre le GIA et le FBI](#) 91

[Le collège antiterroriste](#) 91
[Le groupe interforces antiterroriste \(GIA\)](#) 94
[L'Escadron Spécial d'Intervention \(ESI\)](#) 96
[Pourquoi la 'Bande du Brabant Wallon' n'est-elle pas un groupe terroriste?](#) 98
['L'Opération Mammouth', une rafle sans précédent](#) 102
[Le FBI, un exemple à suivre?](#) 107

2. [Le grand vainqueur est la gendarmerie](#) 111

[Augmenter l'effectif de la gendarmerie afin de maintenir l'ordre](#) 116
[Les paras quittent leurs casernes](#) 118
[Les nouvelles technique d'intervention](#) 121
[La hantise d'une police unique](#) 123
[La gendarmerie nouveau style](#) 125

3. [Sécurité et répression de nouvelles lois?](#) 129

[Espionner et mettre sur écoute](#) 132
[Réfugiés: refusés](#) 134
[Manifester en blouson, est-ce de la subversion?](#) 137

[Notes part II](#) 139

III. [La Belgique et l'Europe à la remorque de l'Oncle Sam](#) 145

1. [La guerre Sainte de Reagan contre le terrorisme](#) 147

[Le terrorisme en sa qualité de 'conflit de faible intensité'](#) 147

[La CIA et la 'Covert Action'](#) 150

[Du Watergate au Contragate](#) 152

[Le terrorisme comme alibi](#) 156

[La directive de décision de sécurité nationale nr. 138](#) 158

[L'opération 'El Dorado Canyon'](#) 162

[Le programme d'assistance antiterroriste](#) 167

[La 'DELTA FORCE' et les 'SPECIAL FORCES'](#) 169

[Spécial Forces jouent aux terroristes dans les Ardennes](#) 172

[L'Otan, la DMT et l'ennemi intérieur](#) 175

2. [La coopération européenne contre le terrorisme](#) 185

[Terrorisme, Radicalisme et Violence Internationale \(TREVI\)](#) 185

[Europol](#) 188

[L'accord de Schengen](#) 190

[Mammouth en Espagne](#) 191

[La convention sur le terrorisme et le Conseil de l'Europe](#) 193

[Quand un proche de Reagan préside Interpol...](#) 196

[Les pitreries d'un provocateur équivoque](#) 198

[Notes part III](#) 203

[Index](#) 209

Avant-propos - [Table des matières](#)

Le 16 décembre 1985, Pierre Carette et ses trois compagnons sont arrêtés à Namur. Le premier soulagé est à coup sûr Jean Gol, un ministre de la Justice qui, étrangement, met tout en œuvre pour ôter au Parlement, pourtant fort peu pourvu en droits fondamentaux, la possibilité d'exercer un de ceux-ci: le droit d'enquête parlementaire. Et pour cause: l'arrestation des membres présumés des CCC évite *in extremis* l'ouverture d'une enquête publique sur le mode d'intervention de la police, du pouvoir judiciaire et de la surêté de l'Etat dans le dossier des CCC et celui des tueurs du Brabant wallon. Du même coup, c'est l'occasion d'un débat démocratique et approfondi sur le terrorisme et la lutte antiterroriste qui se trouve écartée. On peut le déplorer d'autant plus que l'atmosphère de secret qui enveloppe cette matière ne prête que trop à la manipulation politique. A cela s'ajoute l'absence d'unanimité sur une définition du terrorisme: les nazis donnaient systématiquement le nom de 'terrorisme' à tout acte de résistance; à l'inverse, le président Reagan qualifie

élogieusement les Contrats de 'combattants de la liberté', quand ils assassinent des paysans, des femmes et des enfants nicaraguayens. De manière peut-être encore plus surprenante, le ministre Gol appelle 'banditisme ordinaire' les actes de terreur des tueurs du Brabant wallon. L'absence d'information et de débat sur le terrorisme et la lutte antiterroriste fait le jeu de la droite. Ce livre veut dès lors, dans les limites de ses moyens, combler cette lacune. Il est divisé en trois parties. Dans un premier temps seront envisagés les débuts et les activités des CCC. L'histoire de cette organisation est étroitement liée à la trajectoire politique de Pierre Carette, qui gravit depuis 1975 les échelons de la 'carrière' terroriste.

Je n'ai pas l'ambition d'écrire l'histoire exhaustive des CCC. Ce serait d'ailleurs une gageure, pour la bonne et simple raison que le matériel est insuffisant ou difficilement accessible.

Je me suis limité à établir le profil politique des CCC et pour ce faire, je me suis basé pour une bonne part sur leurs propres textes. De leurs propres dires, les CCC se situent à gauche. Mais leurs activités et leurs écrits sont-ils vraiment de gauche? C'est sur cette question qu'abordera la première partie. L'appareil antiterroriste belge et les nouvelles mesures de répression prises à la suite du drame du Heysel, des CCC et des Tueurs du Brabant wallon constituent le thème de la seconde partie. A première vue, on pourrait croire que ces mesures sont destinées à lutter plus efficacement qu'auparavant contre le terrorisme et le crime. Mais si on y réfléchit, on se rend compte que cela va bien plus loin. En fait, l'Etat s'arme en vue de faire face aux luttes sociales futures. Dans la dernière partie, l'internationale antiterroriste occidentale est étudiée de plus près. En effet, la lutte antiterroriste est de plus en plus européenne et même internationale. Dans le schéma de Guerre Froide de l'administration Reagan, le terrorisme occupe une place importante. Elle utilise des termes tels que 'guerre' et 'conflit militaire de faible intensité', notamment pour légitimer son ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays et sa 'guerre secrète' contre des régimes de gauche. Les Etats-Unis ne veulent pas seulement exporter leurs missiles de croisière, mais également leur propre modèle de lutte antiterroriste. Etant donné la position politique, économique et militaire de la superpuissance américaine, la politique antiterroriste belge et européenne -quelque peu différente de l'américaine- subit son influence, notamment et surtout parce que sur le Vieux Continent certains conservateurs défendent les méthodes de polices américaines ainsi que la création d'une sorte d'OTAN antiterroiste. L'approfondissement de cet aspect des choses demanderait la publication d'un autre volume. Espérons que d'autres se consacreront à cette étude à plus ou moins brève échéance.

Je remercie tout particulièrement Herwig Lerouge et Walter Simons pour leur aide inestimable et leur collaboration à la recherche et à l'analyse des documents. Je désire également

remercier Agnès, Piet et Marie-Laure pour avoir dactylographié mon manuscrit et- enfin Ilde, Hanne, Ruud et Marina pour leur patience et leur compréhension.

Anvers,
le 21 mars 1987.

I Ascension et déclin des CCC - [Table des matières](#)

1 Le profil politique du chef 'historique' - [Table des matières](#)

Au mois de juin 1976, Pierre Carette fonde le Comité de soutien à la Rote Armee Fraktion (RAF). Il entre dans la clandestinité à la mi-84. Au cours de la période allant de 1976 à 1984, Carette parcourt un long chemin, qui le mènera de la position de sympathisant de la RAF à celle de leader des CCC. La presse a insisté sur le fait que Pierre Carette était en relation avec Action Directe. C'est Frédéric Oriach, qu'il a rencontré à la fin de 1979, qui s'est révélé son véritable 'père spirituel'. Ensemble ils ont fondé 'Subversion', qui a donné naissance, en septembre 1983, à 'Ligne Rouge'.

***Le garçon de courses de la RAF* - [Table des matières](#)**

Pierre Carette est né à Charleroi, le 21 septembre 1952. Ses origines ne laissent absolument pas soupçonner quel destin sera le sien. Son père était employé à l'Office des étrangers, une des branches de l'Administration de la Sûreté publique qui fait elle-même partie du ministère de la Justice. La famille de Carette va s'installer à Bruxelles. Son frère Henri, de quatre ans son aîné, étudie à l'ULB et collabore au journal ultra-conservateur des étudiants libéraux, *Epanorthose*. Au cours de la révolte estudiantine de mai '68, il mène en personne une attaque de jeunes adhérents d'extrême droite de Jeune Europe et d'Occident contre les occupants de la faculté de droit. Par la suite, conformément à la ligne politique qu'il s'est tracée, Henri choisira de faire carrière dans les para-commandos. En décembre 1985, il obtient le grade de capitaine [\(1\)](#).

Pierre par contre, a choisi une autre voie. Il traîne dans les milieux anarchistes et gauchistes à Bruxelles. Après une formation d'imprimeur à l'académie des Beaux-Arts, il s'installe, au milieu des années '70, à Saint-Gilles. Il imprime à des prix défiants toute concurrence pour tout ce qui porte une couleur anarchiste ou alternative, mais également pour des partis traditionnels comme le FDF, le PS et le RW.

Très vite, Carette est fasciné par la Rote Armee Fraktion (FAR). Depuis 1972 déjà, la première génération de FAR, avec Ulrike Meinhof, Andréas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Cari Raspe et Holger Meins se trouvent sous les verrous. Au mois de mai 1975, leur procès s'ouvre à Stammheim. Il durera environ deux ans. Avant la fin de ce procès, c'est-à-dire le 9 mai 1976, Ulrike Meinhof est retrouvée morte dans sa cellule,

dans des circonstances étranges. On parle d'assassinat. De son propre chef, Carette part pour l'Allemagne afin d'y rendre visite à des membres de la FAR emprisonnés. A l'époque, la FAR parvenait de plus en plus difficilement à faire passer ses communiqués politiques aux médias. Pour contourner la censure, elle encourageait la création de comités de soutien en Allemagne Fédérale, en France et en Belgique. Le 14 juin 1976, à Bruxelles, Pierre Carette crée le 'Comité de soutien aux prisonniers politiques de la FAR'. Ils ont pour objectif de diffuser des informations à propos de la lutte, de la théorie et des textes de la FAR, ce qui indique que Carette était, dès l'origine d'accord avec les objectifs défendus par la FAR et son concept d'une 'guérilla urbaine'. Le comité Carette se met immédiatement à l'oeuvre. Le 22 juin 1976, il publie un texte du comité de soutien allemand dans le bulletin du BPA-APL (Bevrijdingspersagentschap-Agence Presse Libération). Il s'agit en l'occurrence d'une interview avec les avocats de la FAR qui dénoncent les conditions de détention de leurs clients.

Fin octobre, à Bruxelles, le comité colle 500 affiches imprimées par Carette et qui portent le texte: 'Grand concours d'extermination de la fraction armée rouge, organisé par la social-démocratie avec la complicité du monde capitaliste...'

En octobre de cette même année, Marc De Laever fonde de son côté un comité FAR à Liège. Il le dissout quelques mois plus tard, et en compagnie de son amie F. V., part pour Bruxelles où il s'associe à Carette. Celui-ci distribue des communiqués de presse sur une très large échelle. Il publie des textes de la FAR dans *InfoRAF*, l'organe de son comité, et par le canal de l'A.P.L. Il ne recule devant rien pour amener cette agence de presse de gauche dans la mouvance de la FAR. Le comité de soutien allemand de la FAR fait de même pour le 'service d'information', l'équivalent allemand de l'APL. Apparemment, le fait qu'il attente régulièrement à l'autonomie de l'APL ne semble nullement gêner Carette. Pour les premiers numéros d'*Info-RAF* il a tout simplement repris le nom et l'adresse de l'éditeur responsable de l'APL. Un lecteur non averti croira donc que l'APL et le comité FAR ne font qu'un.

Le 1er octobre 1977, l'APL publie à l'intention de ses lecteurs l'avis suivant: '*Pour éviter toute confusion, précisons que les bulletins Info-RAF, que certains d'entre vous ont reçus, n'ont pas été publiés par l'APL et que l'utilisation du nom de notre éditeur responsable est le résultat d'un mal entendu*'. A partir de la mi-78, l'APL fait imprimer son journal par Carette- pour des raisons purement commerciales. Carette inonde l'APL de communiqués portant la FAR aux nues. Il lui arrive même d'ajouter des articles de sa main aux textes rédactionnels, sans que cela lui ait été demandé. L'APL finit par en avoir assez. La rédaction met fin au flot de textes FAR et rétablit l'équilibre des informations. Par la suite, l'APL fera appel à un autre imprimeur.

1977 est une année bien agitée. La FAR tue le procureur-général Siegfried Buback, le banquier Jürgen Ponto et le 'patron des patrons' Hans-Martin Schleyer, un ancien nazi. L'affaire Schleyer illustre clairement la bonne entente qui existe entre la FAR et le comité Carette. Le 5 septembre 1977, le commando 'Siegfried Hausner' kidnappe Schleyer et exige la libération des prisonniers de la FAR. La police met aussitôt en branle la plus impressionnante chasse à l'homme de toute l'histoire allemande d'après-guerre. Le 13 octobre, le commando 'Martyr Halimeth' enlève un boeing de la Lufthansa qui atterrit à Mogadiscio. La tension est à son comble. Le gouvernement Schmidt fait pression sur les media -avec succès- afin qu'ils ne publient pas les déclarations des deux commandos. La télévision allemande refuse de montrer des images de l'enlèvement. De son côté, l'AFP ne transmet aucun communiqué de la FAR. Le 13 octobre, le jour même de l'enlèvement, les ravisseurs photographient Schleyer. A peine deux jours plus tard, Carette envoie cette photo ainsi que des communiqués de presse des deux commandos à Belga, au *Soir* et à l'APL (Agence Presse Libération). Le 18 octobre, le boeing détourné est attaqué par le GSG.9, l'unité antiterroriste allemande, et les kidnappeurs sont abattus. Le même jour, Baader, Ensslin et Raspe se 'suicident'.

Après avoir surveillé le comité Carette pendant toute une année, les services de police et de sécurité passent à l'action. Le 9 décembre 1977, le comité veut organiser une manifestation de solidarité avec la FAR à l'ULB. Carette imprime le matériel de propagande. Mais en dernière minute, la manifestation est annulée parce que la salle est pleine de policiers en civil. Cinq jours plus tard, la section d'informations de la BSR bruxelloise surprend un membre du comité au saut du lit. D'après un informateur, le comité FAR transmettrait aux amis allemands des cartes d'identité belges volées. Lors de la perquisition, la BSR s'empare de la correspondance du comité, de la documentation concernant la FAR et d'un carnet d'adresses.

Le niveau politique des sympathisants de la FAR n'est pas particulièrement élevé. Prenez par exemple l'attentat du 7 décembre 1977 qui était l'oeuvre du 'Groupement pour la Libération de Klaus Croissant' et qui toucha le garage Mercedes Cousin à Saint-Gilles. Quelques jeunes gens avaient lancé 3 cocktails molotov dans la vitrine afin de protester contre l'arrestation de l'avocat allemand Croissant. L'incendie put être maîtrisé aussitôt.

C'est le 17 mars 1978 qu'eut lieu l'action la plus spectaculaire du groupe Carette. Ce jour-là, 7 membres du comité -dont De Laever- occupèrent l'ambassade des Pays-Bas à Bruxelles. Ce faisant, ils désiraient exprimer leur solidarité envers les grévistes de la faim de la FAR aux Pays-Bas. Après 20 minutes, les occupants pacifiques furent arrêtés et emmenés, menottes aux poings, par près de 25 membres de la gendarmerie et de l'unité antiterrorisme Diane, tous munis de mitraillettes.

Le lendemain, cette action policière spectaculaire connaît une suite. Dans le courant de la matinée, la BSR de Bruxelles opère des perquisitions aux domiciles des 7 auteurs de la manifestation. Elle s'introduit également dans le local du comité. Les bureaux et les archives sont passés au peigne fin. Fardes de documentation, carnets de notes, photos, affiches et correspondance sont saisis, de quoi remplir une demi-camionnette. Après interrogatoire, les sept membres du comité sont autorisés à rentrer chez eux. Leur nom se trouve dorénavant sur les micro-fiches B de la gendarmerie et de la police judiciaire. [\(2\)](#)

Sur base du matériel emporté, la police peut maintenant 'radiographier' le comité Carette. La Sûreté de l'État remet un rapport de synthèse au ministre de l'Intérieur, Rik Boel. Le 12 avril 1978, à l'occasion d'un déjeuner de presse, ce dernier confie à quelques journalistes: 'En Belgique aussi, il existe un noyau terroriste de la FAR. Nous en connaissons tous les membres. Il s'agit d'une vingtaine de personnes et les services de la Sûreté belge ont l'œil sur eux.' [\(3\)](#) Le lendemain, Rik Boel atténuera quelque peu ses propos. Il parlera de '12 sympathisants de la FAR'. [\(4\)](#)

Le journal *Gazet van Antwerpen* s'informe alors auprès des services secrets et annonce: *'A la suite des perquisitions il est apparu qu'il s'agit de bien plus que d'une simple sympathie envers la FAR. On a découvert que des belges avaient rendu visite à des leaders de la FAR dans leur prison Stannheim de Stuttgart. Il est de jour en jour plus évident que la Belgique est en quelque sorte une terre d'asile où les membres de la FAR en cavale se sentent à l'aise.'* [\(5\)](#)

Quelques actions auront encore lieu ici et là au début de 1979. Le 16 février, des membres du comité pendent un calicot de 45 m² devant la Bourse de Bruxelles: *'4 prisonniers de la FAR en grève de la faim = luttons contre les plans d'assassinat du gouvernement RFA'*. Le texte fait référence à Siegfried Haag, Roland Mayer, Gunther Sonnenberg et Karl Heinz Dellwo. Parmi les manifestants, deux personnes sont interpellées pour être libérées peu après.

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le 18 février, le cardinal Suenens célèbre une messe à [église Saint-Pierre d'Uccle. La cérémonie est transmise en direct par la RTBF. Des membres du comité déroulent un calicot devant la caméra: *'Soutenons la lutte des prisonniers politiques de la FAR détenus dans les prisons ouest-allemandes.'* Dans le communiqué de revendication, Carette se définit pour la première fois comme un 'communiste'. Il recommencera à plusieurs reprises, bien qu'il n'ait jamais tenté de s'adresser à la classe ouvrière ou de se rapprocher des mouvements marxistes.

Le 20 juillet 1979, Carette publie un dernier communiqué de presse au nom du comité FAR. Il y déclare qu'"u«e politique révolutionnaire est possible et réalisable, à travers une offensive qui développe l'unification réelle de ces fronts dans

la résistance contre l'impérialisme'. Il met l'accent sur le fait que 'la lutte armée anti-impérialiste existe ici et maintenant, qui développe son offensive contre les centres économiques, politiques et militaires de décisions, qui appliquent la stratégie impérialiste mondiale'. Il conclut son texte par ces mots : 'Renforçons par nos luttes le front anti-impérialiste dans les métropoles !'

A partir de là, Carette met un terme aux activités du comité FAR. Il s'apprête maintenant à passer lui-même aux actes. Apparemment, le fait que la mort de Meinhof, Baader et Ensslin ait eu pour seul résultat de renforcer de manière importante la police allemande, ne l'incite pas à réfléchir: la réalité n'a pas de prise sur Carette.

L'attentat contre le général Haig - [Table des matières](#)

Le 20 juillet 1979, lorsque Carette écrit que *'la lutte armée anti-impérialiste existe ici et maintenant'*, la Belgique vient de connaître un attentat spectaculaire. Le 25 juin, vers 8 heures 30, le général américain Alexander Haig était en route depuis sa résidence du Château Gendebien à Mons, vers son bureau du Shape à Casteau. Juste en face des fabriques de ciment d'Obourg, une bombe explose à proximité de son véhicule. Celui-ci est à peine touché et le général est indemne. Par contre, la voiture du service de sécurité est fortement endommagée et deux agents sont légèrement blessés.

L'attentat a eu lieu quatre jours avant que le général ne fasse ses adieux en tant que commandant en chef des Forces alliées en Europe. Trois jours après, il est revendiqué par la 'Brigade Julien Lahaut', un groupement jusqu'alors inconnu. Cette allusion au chef assassiné du Parti Communiste de Belgique amène pour la première fois la presse à parler ouvertement de terrorisme d'origine intérieure'. La revendication est imputée à Marc De Laever, qui prend bientôt la fuite vers Paris, où il se terre Boulevard Magenta. Depuis ce moment, le parquet de Mons recherche 'inlassablement' De Laever à propos de l'attentat commis contre Haig.(6) Pendant longtemps, la chambre de Carette sera décorée d'une très grande photo de l'attentat, mais, contrairement à De Laever, il n'est pas inculpé dans le dossier Haig. A sa vive surprise, il n'est même pas interrogé.

Le 5 juillet, c'est au tour du commando FAR 'Andréas Baader' de revendiquer la responsabilité de l'attentat. Le commando fournit un certain nombre de détails concrets afin d'étayer cette affirmation. Il déclare *'avoir creusé un tunnel de 1m80 environ à hauteur d'un pont, sous la route menant de la résidence de Haig au QG du Shape'*. Et ajoute: *'Nous avons placé sous la route une charge de près de 20 kg de TNT40 ainsi qu'un fil de 200m. L'explosion devait avoir lieu dès l'instant où la portière avant de la mercedes de Haig se trouverait au-dessus de la charge. Nous avons calculé que l'auto se déplacerait à une vitesse de 2 mètres par dixième de seconde. Notre erreur a été de penser qu'avec une voiture se*

déplaçant à une telle vitesse, nous parviendrions à actionner le détonateur manuellement. ' Ce communiqué de la FAR, assorti d'une photo de l'attentat, est publié et distribué par Carette. Au mois d'août 1982, il le publiera une nouvelle fois dans le premier numéro du journal *Subversion*.

Certains milieux bien informés ont affirmé qu'ils soupçonnaient De Laever d'avoir, par sa revendication, tenté de forcer la justice et la police à sortir leurs retranchements et à les mettre sur la piste de l'avocat Graindorge. A la suite de la révolte des prisonniers de Louvain en juin 1976, Graindorge avait fondé un Comité de soutien aux détenus. De plus, il était une des chevilles ouvrières du Comité de défense des prisonniers politiques de la République fédérale allemande, fondé en mars 1978. A l'opposé du comité Carette, qui se fait l'apôtre de la ligne politique de la FAR, le comité de Graindorge a une orientation purement démocratique. Il veut défendre l'intégrité psychique et physique des prisonniers politiques d'Allemagne de l'Ouest, ainsi que leur liberté d'expression. Parallèlement, il s'oppose à toute forme de criminalisation des avocats qui défendent les prisonniers de la FAR, et enfin, il met l'opinion publique en garde contre le danger que représentent les lois d'exception introduites en Allemagne de l'Ouest.[\(7\)](#)

Bien que Carette et De Laever ne partagent pas sont point de vue, ils adhèrent au comité Graindorge. Ils s'efforcent -en vain- de le gagner au terrorisme. De Laever plaide même en faveur de la libération armée des prisonniers de droit commun. Le 31 août, Graindorge est arrêté à son retour d'Italie; il est soupçonné de complicité dans la fuite de son client, François Besse, le criminel français considéré comme le complice du célèbre Jacques Mesrinne. Par la suite, Graindorge sera également soupçonné de complicité dans l'évasion de Freddy Vandeputte, l'un des dirigeants les plus en vue de la révolte des prisonniers de Forest en juillet 1976.

A l'occasion d'une conférence de presse, le parquet de Bruxelles dépeint Graindorge sous les traits d'un dangereux malfaiteur. Bientôt, il s'agisse de bien plus que d'une complicité d'évasion. La police laisse filtrer qu'un indicateur anonyme aurait vu dans le bureau de Graindorge le brouillon de la lettre de revendication à propos de l'attentat contre le général Haig. Les journaux de droite grossissent la nouvelle. Le 29 septembre, les journaux du groupe Standaard titrent: 'Graindorge, est-il le cerveau d'une bande de terroristes internationaux?'. Ils affirment que 'selon les milieux proches des autorités judiciaires, on soupçonnerait des sympathisants et probablement aussi des membres du Comité de défense des prisonniers politiques de la République fédérale allemande de porter la responsabilité de l'attentat dirigé contre le général Haig.'

La rumeur s'avère tenace. Le 26 septembre, on procède à l'arrestation de Maurice Appelmans, Françoise Villers, Odette Haas et Jacques Roland, quatre membres du comité en question. Par le biais des mêmes 'fuites' et des journaux de

droite, on apprend que la police judiciaire a procédé, le 9 octobre 1979, pendant deux heures et demie, à une perquisition au domicile, à Alseberg, de Mme Javotte Lequen, professeur de morale et éditrice responsable de certains textes du Comité de soutien aux détenus. C'est le Parquet de Mons qui a ordonné ce devoir d'enquête dans le cadre de l'attentat contre Haig. Les policiers, qui attendent Mme Lequen à la sortie de son école, cherchent la machine à écrire qui a dû servir à taper le texte de revendication de l'attentat.(8)

Bref, au cours des mois de septembre et d'octobre 1979, certains milieux conservateurs font tout pour donner une coloration terroriste à la lutte de Graindorge en vue de l'amélioration du sort des prisonniers et du maintien de leurs droits démocratiques. A n'en pas douter, leur but est de renforcer l'appareil de police et de provoquer de nouvelles mesures répressives.

L'arrestation de Graindorge donne le jour à un mouvement de solidarité impressionnant. Des milliers de personnes se mobilisent pour démontrer leur opposition aux excès en matière de détention préventive, au secret de l'instruction, aux écoutes téléphoniques, au fichage de syndicalistes et aux pratiques équivoques de la BSR et de la Sûreté de l'Etat.

Le 29 février 1980, Graindorge est acquitté en première instance, acquittement confirmé le 26 juin 1980 par la cour d'appel de Bruxelles. De Laever, quant à lui, est condamné par défaut à un an de prison pour avoir délivré un faux passeport à Robert Van Oirbeek, qui s'était évadé de la prison de Namur le 12 février 1979, en compagnie de Freddy Vandeputte et d'Anthemus. De Laever avait également hébergé Van Oirbeek et Vandeputte. Cependant cette condamnation n'atteint pas De Laever, qui se trouve à Paris. Bien que son adresse soit bien connue de ses connaissances en Belgique et qu'à Paris il ait été actif pendant quelque temps encore au sein d'un comité FAR, il est clair que la police française et le parquet belge ne sont pas à ses trousses.

Oriach: le nouveau phare - [Table des matières](#)

A la fin de 1979, une nouvelle période s'ouvre dans la 'carrière' politique de Pierre Carette. A ce moment, en France, trois 'prisonniers politiques' sont sous les verrous: Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard. Ils appartenaient au groupe NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Cette organisation a fait la une des journaux le 24 mars 1977 lors d'un attentat spectaculaire dirigé contre Jean-Antoine Tramo-ni, un agent des services de surveillance de Renault qui avait assassiné de sang-froid le jeune maoïste Pierre Overney au printemps 1972 sur le parking de Billancourt. Overney était un ami intime de Oriach. A l'occasion d'un contrôle de routine, dans la nuit du 11 au 12 mai 1977, la police découvre une réserve d'armes à bord du véhicule

d'Oriach, Lapeyre et Gérard. De plus, un 'colt 9mm' est découvert au domicile de Lapeyre. Il s'agit de l'arme ayant servi à abattre Tramoni. Oriach nie toute culpabilité. Il n'hésite pourtant pas à approuver l'assassinat de Tramoni; il s'agissait selon lui 'd'une question de justice'. Le 23 mars 1978, il est condamné à sept ans de prison, dont un avec sursis, pour détention et transport d'armes.

F A dater de la fin de 1979, une correspondance régulière et de fréquents échanges d'idées se nouent entre Carette et Oriach. A l'époque, ils sont tous deux âgés de 27 ans. Dans leur correspondance, ils traitent de tous les problèmes de la 'lutte armée'. Il apparaît aisément qu'ils se préparent tous deux à mettre leurs idées en pratique. Le 20 janvier 1980, au moment où le mouvement de solidarité en faveur de Graindorge est à son apogée, Carette demande à Oriach: 'Que faire?'. Dans une lettre qui compte 26 feuillets, Oriach lui répond le 19 février depuis la prison d'Evreux: *'la lutte armée apparaît donc d'évidence comme porteuse de capacités réelles de solidarité. De solidarité efficace, concrète et non seulement de solidarité verbale (fût-elle de masse).* (9) Dans son style si typiquement grandiloquent Oriach poursuit: *'les actions de destruction sont envisageables dans le cadre d'une réelle solidarité internationaliste et d'un anti-impérialisme conséquent.'* Il professe une opinion totalement négative en ce qui concerne le mouvement de solidarité en vue de la libération de Graindorge. *'Il est malheureusement à la mode de voir dans chaque mesure répressive un 'précédent', 'précédent' qui entraînera bien entendu l'émoi apeuré des bonnes âmes de gauche dont nous entendrons alors les intelligentes constatations: 'ce nouveau pas dans l'arbitraire et le totalitarisme constitue un inquiétant recul de la démocratie!', d'où de véhémentes protestations.'*

Oriach parvient à ce que Carette brise tous liens avec Graindorge et sa base. *'Depuis 1979, j'ai rompu, justement à partir de la critique politique, toute relation et tout projet dans ce milieu qui s'est définitivement effondré et liquéfié dans les procès de '79-80, Graindorge et compagnie.'* (10) Carette n'est pas prodigue de louanges en ce qui concerne Graindorge: *'Graindorge n'est pas pire que n'importe quel autre démocrate bourgeois, simplement ses retournements politiques de ces dernières années sont assez indigestes. C'est la question traditionnelle des gauchistes divers qui sont incapables de considérer les avocats pour ce qu'ils sont: des auxiliaires de la justice bourgeoise, et qui s'imaginent toujours que les défenseurs sont des camarades déguisés, c'est ridicule.'* (11)

Le 30 avril 1980, Oriach retrouve la liberté mais pas pour longtemps. Le 5 mai, 5 sympathisantes de la FAR sont arrêtées dans un appartement de la rue Flatters dans le Quartier latin. Peu après, Ingrid Barabass, Sieglinde Hoffman, Karin Kamp, Karolo Magg et Regina Nicolai sont extradées. En signe de protestation, le trio des inséparables, Oriach, Lapeyre et Gérard opèrent un attentat à la bombe contre le bureau parisien des chemins de fer allemands. Oriach est

légèrement blessé au cours de l'attentat. Dans la confusion du moment, Lapeyre perd sa carte d'identité, et avant même que le trio ait pu fuir à bord d'un véhicule diplomatique volé, il est arrêté par la police. '*On fait ce qu'on peut, on n'est pas l'Armée Rouge, malheureusement*', écrit Oriach à Carette en guise d'excuse.[\(12\)](#)

Oriach est écroué à la Santé.¹¹ fascine de plus en plus Carette. A Bruxelles, celui-ci distribue des tracts exigeant sa libération. Il lui rend régulièrement visite en prison. Le 5 octobre 1980, Carette publie un article d'Oriach et de Lapeyre sous le titre '*Vive la lutte pour le communisme*'. Cette ode à la lutte armée en Europe Occidentale arrive à un moment où les groupes terroristes européens connaissent de mauvais jours. La FAR allemande n'est pratiquement plus en état de commettre des attentats. En France, l'Action Directe est fortement affaiblie par l'arrestation de Jean-Marc Rouillon et de Nathalie Ménigon. Le 13 septembre 1980, une taupe des Renseignements généraux, Chahine, leur avait tendu un piège. Il leur avait promis de les mettre en contact avec Carlos, le mystérieux terroriste de stature internationale, mais c'est la police qu'ils trouvent au rendez-vous. En Italie, les Brigades rouges (BR) sont déchirées par des scissions. Le 19 avril 1981, Curcio, le chef historique, annonce, depuis sa cellule de la prison de Palmi la 'retraite stratégique', puisque les conditions objectives de la lutte armée ne sont plus remplies. Près de la moitié des Brigadistes déposent les armes. Des centaines d'autres sont déjà sous les verrous; ils ont souvent été dénoncés par des anciens terroristes 'repentis'. La loi dite 'loi Cossiga' du 15 décembre 1979 prévoit que les peines pour 'crimes de terrorisme' ou de 'subversion de l'ordre démocratique' seront réduites d'un tiers ou de moitié si l'inculpé aide l'autorité judiciaire à recueillir des preuves décisives pour identifier ou arrêter ses complices. De plus, les 'repentis' échappent aux lourdes peines prévues pour les auteurs d'attentats. Au cours de l'automne 1980, la police procède à l'arrestation de Patrizio Peci, le 'chef de la colonne turinoise des B.R.'. En contrepartie d'une réduction de peine, il dénonce des dizaines de membres et dévoile les structures clandestines du mouvement.

A cette époque, la presse européenne fait beaucoup de propagande autour des 'repentis'. Au mois d'octobre 1980, Jean-Marcel Bouguereau, du quotidien français *Libération*, consacre trois articles à un dissident de Prima Linea. Au mois de novembre, *Libération* publie la biographie de Klein, un membre des cellules révolutionnaires allemandes qui a déserté le mouvement. En Belgique, Babar, l'anarchiste bien connu, le moteur du '22 mars', se rallie lui aussi à cette propagande faite autour des 'repentis'. Dans son *Journal d'intervention*, il reprend les articles de *Libération* et il publie également une affiche de '*Critique contre la stratégie de prise du pouvoir par le terrorisme*'.

A la suite d'Oriach, Carette essaie de remonter le courant. Dans la nuit du 20 octobre 1980, il barbouille la façade de '22 mars' au numéro 2 de la rue de l'Inquisition à Bruxelles, du

slogan suivant : *'Poulets, ceci est une filiale de la Sûreté de l'Etat. Vive la lutte armée pour le communisme.'* Dans un communiqué, Carette accuse le '22 mars' de *'sale intoxication policière'*. Pourtant, il se garde bien de faire sauter tous les ponts qui le relient à la base anarchiste du '22 mars', car c'est dans ces milieux qu'il veut recruter des volontaires pour son projet terroriste. *'L'espoir de notre intervention, c'est que nous pensons que mis à part dénoncer cette saloperie publiquement, l'ensemble des groupes autour de '22 mars' ne sont pas unanimes derrière ces pratiques, et que nous savons qu'il leur est possible de corriger les égarements de quelques leaders illuminés ou autres vedettes de la direction des consciences, qu'il leur est possible d'enrayer cette alliance avec les porcs'* déclare Carette. Pour finir, il menace d'organiser une expédition punitive contre l'imprimerie du '22 mars', *'si cet organisme persiste à offrir ses services au ministère de l'Intérieur.'*

Les discussions politiques que Carette a avec Oriach au cours des courtes visites qu'il lui rend à la Santé se poursuivent par correspondance et sont attentivement suivies par la police et les spécialistes de la lutte antiterroriste. Ceux-ci décortiquent les lettres et suivent de très près les 'progrès' politiques des correspondants. A cette époque Carette est déjà très isolé. Oriach contribue à l'éloigner des réalités sociales en traitant chaque forme d'action légale de 'perte de temps'. Le 16 novembre 1980, il écrit à Carette: *'dans la mesure où j'ai arrêté tout travail politique depuis bien longtemps (...) on voit mal ce que j'irais faire dans des comités, rassemblements, journaux etc..., car le temps n'est vraiment pas trop abondant lorsque l'on travaille à construire autre chose, et puis il n'aurait pas été précisément malin de me mettre à apparaître publiquement alors que notre action se situait ailleurs...'* [\(13\)](#)

Faisant allusion à ses expériences avec les N AP AP, Oriach précise: *'...après s'être engagé physiquement et avoir prôné ouvertement la lutte armée, la participation à des structures légales aurait exigé un tout autre langage, une autre politique, si tu penses (c'est mon cas) qu'il ne peut être question de ne pas être armé tant qu'un flic le sera, ne serait-ce que pour faire la circulation, que la seule contestation tant soit peu réelle à la violence des exploiters ne peut être qu'une violence de même niveau, qu'à la terreur blanche il faut opposer la terreur rouge.'* En conclusion, il écrit: *'on voit mal comment de telles orientations et idées qui les animent et les actes qu'elles impliquent) pourraient trouver à s'exprimer dans un cadre légal.'* [\(14\)](#) Oriach ne recule visiblement pas devant la provocation: *'imagine'* écrit-il, *'que je participe à une réunion de je ne sais quel gadget antifasciste ou antiraciste à propos d'un prolétaire immigré tué par la police, la question est donc de préparer des manifestations, des pétitions, d'autres réunions -bien, je n'y suis pas opposé, simplement si on me demande mon avis sur ce qu'il faut faire, à moins de mentir, je dirais que le strict minimum serait au moins d'abattre un flic...'* [\(15\)](#)

Oriach attire Carette vers le terrorisme, quasi-magnétiquement. Selon des informations non confirmées parues dans *Humo* et *Le Vif*, dès 1981, Carette aurait tenté une première fois de créer un groupe terroriste. Outre certaines figures de gauche inconnues, ce groupe aurait compté dans ses rangs quelques criminels ainsi que des individus d'extrême droite. (16) Selon ces mêmes bruits, le groupe se serait effectivement entraîné au maniement des armes. Finalement, cette tentative avorta parce que le groupe refusait d'être associé à la terreur fasciste aveugle qui s'évissait à l'époque en Europe occidentale: attentats à la gare de Bologne (2 août 1980, 85 morts et 260 blessés), aux fêtes de la bière à Munich (26 septembre 1980, 13 morts et 312 blessés) et contre la synagogue de la rue Copernic à Paris (4 morts et 20 blessés).

'Nous voulons des sacs de sable devant chaque banque...' - [Table des matières](#)

Oriach se dit 'marxiste-léniniste'. En fait, il déforme le marxisme et en travestit la pensée. Le 20 janvier 1981, il écrit à Carette: *'...nous (avons) comme objectif la révolution communiste, il devient évident que nos efforts doivent essentiellement porter là où les conditions objectives sont historiquement les plus mûres pour nous rapprocher du communisme. Dans ce cas, l'effort révolutionnaire doit se développer dans les métropoles industrialisées, en particulier dans les pays dont la situation socio-économique, politique, idéologique est la plus favorable à la déstabilisation, ce qui est le cas de l'Europe du Sud, des pays de la Méditerranée, France y compris, sans doute aussi l'Angleterre...'* (17). Il est significatif qu'Oriach place sur le même plan la révolution et la 'déstabilisation', un terme utilisé couramment par l'extrême droite et les services secrets. Il donne à penser que le désordre est la condition essentielle d'une révolution socialiste. Il est là en parfaite contradiction avec Lénine, qui faisait remarquer que la révolution socialiste n'a de chance de réussir que si *'la majorité des ouvriers (ou, en tout cas, la majorité des ouvriers conscients, réfléchis, politiquement actifs) a compris parfaitement la nécessité de la révolution et est prête à mourir pour elle.'* (18) Et Lénine concluait: *'C'est seulement lorsque 'ceux d'en bas' ne veulent plus et que 'ceux d'en haut' ne peuvent plus continuer de vivre à l'ancienne manière, c'est seulement alors, que la révolution peut triompher.'*

Dans une lettre datée du 15 février 1981, Oriach va encore plus loin. Cette lettre était destinée à gagner un des amis de Carette au terrorisme. Carette n'était pas parvenu à le convaincre en invoquant la théorie et la pratique des Brigades rouges. Une visite commune à Oriach dans sa prison n'avait pas mieux réussi à le faire changer d'avis. La lettre est d'importance car par la suite Carette l'utilisera pour étayer ses communiqués CCC et sa 'Lettre ouverte aux militants de base du PTB' (Parti du Travail de Belgique), mais aussi parce qu'elle renferme pratiquement tous les stéréotypes utilisés

par les partisans du terrorisme pour répondre aux critiques de la gauche.

L'une de ces critiques est que dans le contexte européen actuel, le terrorisme provoque un renforcement drastique de l'appareil policier et l'introduction de lois d'exception. En Italie, le terrorisme 'de gauche' n'a servi qu'à entraîner un plus grand consensus par-dessus les frontières traditionnelles des partis. Il a ainsi ouvert la voie aux écoutes téléphoniques, aux perquisitions dans des maisons ou des quartiers entiers sans mandat, au renforcement des carabinieri, à la détention préventive prolongée, etc. Oriach ne la sait que trop bien. Il écrit: *'La lutte armée signifiera la réduction des 'espaces de liberté, la restriction des libertés formelles, la radicalisation de la répression.'* [\(19\)](#) Et il poursuit: *'...certains nous critiqueront en disant que cette stratégie resserre les rangs des forces politiques traditionnelles autour de l'Etat. C'est exact et c'est loin d'être négatif, c'est justement ce que nous cherchons.. pour cela c'est une excellente chose que les forces contre-révolutionnaires de toutes tendances, qui faisaient fonctionner le jeu institutionnel en se posant comme étant oppositionnelles, montrent leur véritable visage en se regroupant encore plus autour de l'oligarchie impérialiste dans l'Etat, comme c'est le cas en Espagne et en Italie face aux offensives révolutionnaires, deux pays où l'opposition légale est devenue inexistante laissant ainsi le champ politique ouvert à l'irruption d'une opposition réelle: les organisations combattantes de la guérilla révolutionnaire.'* [\(20\)](#) Le danger d'un régime répressif de droite? Parfait, estime Oriach, puisque cela aura l'avantage d'être *'aussi et surtout une identification plus claire de l'ennemi, exacerbation des contradictions jusqu'au point de rupture, apparition du vrai visage de la dictature bourgeoise débarrassée de ses voiles démocratiques.'* [\(21\)](#)

Parlant ainsi, Oriach démontre clairement que les intérêts des ouvriers et des progressistes le laissent de marbre. Il se sent plus d'affinités avec un régime de terreur qu'avec un régime démocratique bourgeois. *'Il faut en arriver à ce qu'il y ait des sacs de sable devant chaque banque; que chaque terrier du patronat, de la police, de l'armée, de la justice, de l'administration, des politiciens, soit obligé de s'entourer de barbelés.'* [\(22\)](#) Son rejet de la démocratie le mène à la longue à soutenir n'importe quelle lutte armée. *'Nous nous féliciterions de toute manifestation politique armée se voulant révolutionnaire, tout ce qui peut accroître l'insécurité de la démocratie nous est actuellement favorable et les revendications nous y importent peu.'* [\(23\)](#)

Lorsque l'on considère les nombreux groupements fascistes qui se qualifient eux-mêmes de 'révolutionnaires', en Italie ou ailleurs, on constate qu'Oriach ne fait pas la fine bouche. Par cette prise de position, il se retrouve dangereusement proche de la 'stratégie de la tension fasciste. Dans un rapport rédigé par des fascistes italiens et qui a été retrouvé chez 'Aginter Press', une organisation qui recouvre en fait la CIA et les services secrets portugais, on pouvait lire à propos de cette

stratégie : *'...A notre avis, la première action que nous devons déclencher c'est la destruction des structures de l'Etat, sous couvert de l'action des communistes et des prochinois, nous avons d'ailleurs des éléments infiltrés dans tous ces groupes. .. A partir de cet état défait nous devons rentrer en action dans le cadre de l'armée, de la magistrature, de l'Eglise, afin d'agir sur l'opinion publique et d'indiquer une solution et de montrer la carence et l'incapacité de l'appareil légal constitué...'* [\(24\)](#)

C'est dans cet esprit qu'à la fin des années soixante Claudio Mutti, un néo-nazi fanatique, fonda 'Lotta di Popolo', une organisation qui, sous le couvert d'une soi-disant solidarité avec la cause palestinienne, signa une série d'attentats antisémites, sévèrement désapprouvés par l'OLP (l'Organisation de Libération de la Palestine).

Quoi qu'il en soit, l'affirmation inattendue d'Oriach selon laquelle *'en Italie, la voie est libre pour la guérilla révolutionnaire'*, appelle de nombreuses questions. Oriach sait pourtant fort bien que le terrorisme des Brigades rouges et groupements similaires est en perte de vitesse, en février 1981. N'est-il pas incompréhensible qu'il ne mentionne pas le terrorisme fasciste, qui a atteint son point culminant à peine un an plus tôt, le 2 août 1980, avec l'attentat de la gare de Bologne? L'attentat a eu lieu au moment où la gare était pleine de vacanciers. L'explosion a anéanti totalement l'aile gauche et fait 85 morts et plus de 200 blessés. Le procès des auteurs de cet attentat ne débutera que le 2 mars 1987. Les juges italiens écrivent à ce propos: *'Nous avons le ferme espoir que cette fois-ci -pour la première fois dans l'histoire de l'Italie- les auteurs de cette sorte d'attentats seront réellement jugés. En effet, nous n'avons pas seulement réussi à mettre la main sur les fascistes qui ont déposé la bombe et qui ont enclenché le mécanisme. Nous avons également pu arrêter les mandataires, ceux qui restent derrière les coulisses, ceux qui ont fourni les explosifs, et ceux qui ont fomenté les plans.'* Il apparaît bientôt qu'il s'agit en l'occurrence des sommets de la loge italienne P-2. Le 'Grand Maître' de la loge, Licio Gelli, son bras droit, Francesco Pazienza et les anciens dirigeants des services secrets, le général Pietro Muso meci et le colonel Giuseppe Belmonte, sont accusés d'être les cerveaux de l'un des attentats terroristes les plus sanglants de l'histoire de l'Italie d'après-guerre.

Pendant la seconde guerre mondiale, Gelli avait été Oberleutnant des SS. Après la guerre il installa une filière de fuite pour les nazis, avec la collaboration du Vatican. Dès 1965, il infiltre petit à petit tout l'appareil d'Etat. Le 17 mars 1981, la police découvre dans sa villa une liste de 962 membres. Sur cette liste des membres de P-2, on retrouve entre autres les noms de 3 ministres, de trente généraux, de huit amiraux, des chefs de deux services de renseignement (Grassini, le chef du SISDE de 1977 à 1981, et Santovito, le patron du SISMI en 1978), et trois anciens ministres (Stannati, Sarti et Longo). Font également partie des amis

choisis de Gelli, les chefs de police de Cagliari, de Salerne, de Palerme et de Trévie, les préfets de Brescia et de Pavie et des banquiers véreux tels que Sindona, dont les liens avec la mafia et la CIA sont connus de tous. La commission Anselmi en arrive à la conclusion que la loge P-2 était une sorte de gouvernement de l'ombre ou d'Etat dans l'Etat. Gelli visait à provoquer un 'coup d'état silencieux' en Italie. Le 'Grand-Maître' parvint à se sauver in extremis, il se cache probablement quelque part en Amérique du Sud.

Les juges d'instruction italiens décrivent ensuite la manière dont le service de renseignements de Musomeci a déposé une charge d'explosifs dans un train, quelques mois après l'attentat de la gare de Bologne, ce qui les a menés sur une fausse piste pendant des mois. *'Comment est-il possible, se demandent les juges, 'que depuis près de quarante ans, des fractions de nos services secrets se retrouvent chaque fois impliquées dans des attentats à la bombe, des tentatives de coups d'Etat et autres activités subversives contre lesquelles elles devraient précisément protéger l'Italie?'* Les juges décrivent comment, dans le courant des années '50, le général Miceli, membre de la P-2 et chef du service de renseignements militaires, avait placé sur écoute le téléphone du Président italien, et ce sur ordre de la CIA. En décembre 1970, Miceli est impliqué dans l'affaire de tentative de coup d'état fasciste mise sur pied par le prince Borghese. Deux ans plus tard Miceli reçoit une enveloppe de 800.000 dollars des mains de l'ambassadeur américain à Rome, Graham A. Martin. Cette somme lui permet de développer ses activités subversives. Le général Miceli ne sera arrêté qu'en octobre 1984, et accusé de complicité dans la tentative de coup d'Etat de décembre 1970. Les juges italiens racontent ensuite comment Francesco Pazienza fut introduit dans les cercles dirigeants des services de renseignement italiens, grâce à des contacts américains dans l'entourage de Alexander Haig et Henry Kissinger. Et les juges de conclure: *'les structures de la CIA et le parti républicain américain influent fortement sur notre contre-espionnage'.*

Les Ateliers Graphiques et DOCOM - [Table des matières](#)

Le 8 février 1981, Carette ouvre une imprimerie à Saint-Gilles, rue d'Albanie numéro 65. Il s'agit des 'Ateliers Graphiques'. Sur le plan juridique, les 'Ateliers' sont érigés en asbl. Les membres fondateurs en sont Didier Chevolet (26 ans), un graphiste diplômé, Pascale Vandegeerde (24 ans), la compagne de Carette à l'époque et P. A.. Une douzaine de jeunes se rassemblent régulièrement au 65 rue d'Albanie. L'un d'entre eux, Bertrand Sassoie (18 ans), co-fondateur du 'Front Lycéen de Libération' à l'athénée de Saint-Gilles, interrompt ses études et vit à la manière d'un vagabond.

L'ombre de l'ancien comité FAR plane encore sur la communauté de la rue d'Albanie. Sur l'un des murs de l'imprimerie on peut lire : 'Atelier Elisabeth Van Dijck', en l'honneur de cette membre de la FAR abattue par la police en

1978. Les murs de la cave sont couverts d'inscriptions du genre: 'L'amour et la solidarité vaincront'.[\(25\)](#)

Carette poursuit son chemin. En début '82, il crée la DOCOM (Documentation Communiste). D'après la déclaration de principe qui paraît le premier mai 1982, la DOCOM veut fournir une 'contre-information' à propos de groupes terroristes étrangers tels que les Brigades Rouges, la FAR et Action Directe. Carette escompte bien que des correspondants locaux transmettront les communiqués et les textes à la DOCOM. Peu à peu, il devient le principal imprimeur et éditeur des publications terroristes françaises. La DOCOM publie les '29 thèses finales' des Brigades rouges et 'Pour un projet communiste' dans lequel Action Directe annonce une action plus internationale. Parallèlement, Carette imprime pour Action Directe une brochure à propos de l'impérialisme américain ainsi que des affiches qui appellent à une 'manifestation armée' contre la participation de Reagan au sommet des pays industrialisés à Versailles.

Le 27 mai 1982, Carette se rend en France, accompagné de Nathalie Ménigon, pour y livrer 15.000 tracts. Ménigon est gravement blessée dans un accident sur l'autoroute du Nord, à la hauteur de Senlis. Transportée à l'hôpital, elle restera inconsciente pendant tout une semaine et son rétablissement prendra des mois. Elle gardera une séquelle de l'accident: une légère claudication. Carette est interpellé par la police française, puis relâché. Rouillan rend Carette responsable de l'accident, ce qui cause temporairement un froid entre eux.

La DOCOM fait surtout parler d'elle lorsqu'elle publie un communiqué dans lequel les FARL revendiquent l'assassinat de Yacov Barsimentov, le 7 avril 1982. Les FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) se sont fait connaître du monde entier en 1986 au moyen d'une série d'attentats-massacres à Paris, qui firent 11 morts et plus de 150 blessés. Ces attentats, commis dans des grands magasins réputés ou des rues commerçantes, furent revendiqués par un 'Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes'. Par le biais de cette vague de terreur, le Comité tentait sans doute d'arracher la libération du chef présumé des FARL, Georges Ibrahim Abdallah. Le DST, le contre-espionnage français, découvrit dans la cachette d'Abdallah, 18 rue Lacroix à Paris, le pistolet qui avait servi à assassiner l'attaché militaire américain Robert Charles Ray (18 janvier 1982) et le deuxième secrétaire à l'ambassade d'Israël à Paris, Yacov Barsimentov (3 avril 1982). Le gouvernement américain se constitua partie civile et fit nettement pression sur le gouvernement français afin qu'il poursuive Abdallah. Le 3 juillet 1986, ce dernier fut condamné à quatre ans de prison pour usage de faux documents d'identité et 'association de malfaiteurs'. Le 2 mars 1987, il fut condamné à perpétuité pour complicité dans les meurtres de Ray et de Barsimentov.

Barsimentov, un agent du MOSS AD (services secrets israéliens), est donc abattu à Boulogne le 3 avril 1982. Quatre jours plus tard, le 7 avril 1982, les services secrets israéliens

expédient un telex à Marcel Cholet, le patron de la DST. Tout y est révélé concernant l'histoire des FARL et de Georges Abdallah. Pourtant, la DST attendra trois ans avant de transmettre ces informations à la police. D'après la DST, le jour de l'attentat, Georges Abdallah confie à Martine Toulotte le texte du communiqué de revendication. Celle-ci le transmet ensuite à Mohand Hamami, un membre d'Action Directe. (26) Par ce biais, le texte parvient finalement à Bruxelles chez Carette. Celui-ci imprime aussitôt les tracts de revendication des FARL en français, en arabe et en turc. Le 8 avril, des sympathisants d'Action Directe distribuent ces tracts dans le quartier immigré de Barbés à Paris. (27) Le lendemain, la police arrête Hamami et Joëlle Aubron dans un garage de la rue du Borrego à Paris. Dans ce garage, la police découvre un véritable arsenal. Elle découvre également le pistolet mitrailleur qui a servi aux FARL quelques jours plus tôt (le 31 mars) pour tirer sur la Mission commerciale israélienne à Paris. (28) Etant donné la collaboration logistique qui existe entre les FARL, Action Directe et la DOCOM, la police perquisitionne dans l'imprimerie de Carette. A ce moment s'y trouvent le jeune Christopher V, 17 ans, un fidèle partisan de Carette, ainsi que trois sympathisants français d'Action Directe. Au cours de cette perquisition, la police découvre des piles de tracts des FARL, mais le cliché a disparu. Carette est relâché après l'interrogatoire. Une fois de plus, il l'a échappé belle.

Le projet 'Subversion'

Le 15 février 1981, Oriach dévoile son concept de '*processus de guerre révolutionnaire prolongée*', dans laquelle il distingue trois étapes : la '*propagande armée*', la '*guerre civile*' et la '*révolution*'. Il plaide en faveur de la préparation immédiate de la '*propagande armée*'. Celle-ci implique la nécessité d'une ligne politique et d'une organisation. Des dispositions logistiques et militaires sont également indispensables. La préparation ne peut prendre au maximum qu'un ou deux ans, car d'après Oriach, une seule forme de prise de conscience politique est véritablement valable. Sans aucun sens de la réalité, il prévoit que '*la propagande armée ralliera l'enthousiasme des ouvriers*' (29). Il ajoute: '*la multiplication des actions verra les larges masses s'habituer à considérer l'action armée comme une forme de lutte politique normale et naturelle*'. (30)

Dans la phase de '*propagande armée*', l'accent est mis surtout sur l'effet de propagande des actions. '*Il s'agit de répandre le plus largement possible les idées communistes en se servant des actions comme support, les actions ont alors un rôle médiatique*' (31). A l'époque, Oriach se trouvait toujours à 'La Santé'. Mais, six mois plus tard, le 14 septembre il est libéré suite aux mesures d'amnistie décrétées par le gouvernement français. Il passe quelques jours chez Carette. A ce moment, ils commencent à élaborer un plan très ambitieux. Le 10 janvier 1982, en collaboration avec une poignée d'amis français, suisses et belges, ils lancent le projet 'Subversion'. Ils tentent ainsi de réaliser les deux premières étapes vers

la '*propagande armée*', c'est-à-dire la définition d'une ligne politique et l'approche des sympathisants. Dans leur déclaration de principe ils parlent en termes abstraits de leur approbation du '*communisme*', de l'*anti-impérialisme*' et de '*la lutte armée*'.

Ils dépeignent le communisme comme '*un projet infini, un rêve à réaliser, une liberté à conquérir*'. Ils restent délibérément dans la vague afin d'attirer le plus possible de sympathisants. Par contre, ils n'hésitent pas à définir très concrètement ce à quoi ils s'opposent. Et ce n'est pas rien: '*le parlementarisme, le nationalisme avoué ou camouflé, l'anti-terrorisme ou sa variante le pacifisme, le syndicalisme, la démocratie, l'électoratisme, les mystifications alternatives...l'anti-fascisme, le réformisme...*'

Afin de recruter des sympathisants, le collectif édite un journal. Le '*numéro zéro*' paraît le premier mai 1982. Il est entièrement consacré à '*La Crise, la guerre et l'internationalisme prolétaire*', un texte des Brigades rouges. Bien vite il apparaît que Carette a magouillé le texte. Il l'a imprimé sans l'autorisation préalable du CIP (Collectif d'information prolétarienne), qui avait traduit l'article de l'italien. Dans une lettre ouverte le CIP blâme les agissements de Carette. '*Nous l'avions en effet confié aux camarades de Subversion après traduction, afin qu'ils l'impriment, ainsi qu'ils l'avaient proposé. Après qu'ils l'aient bloqué pendant plus d'un mois, ils le publient aujourd'hui sous leur propre signature, alors qu'aucun d'entre eux n'a participé au travail préalable. Le document est de plus maltraité: fautes, parties manquantes, parties soulignées sans motif,*

Ce n'est qu'au mois d'août 1982 que paraîtra le premier numéro de *Subversion*. Un numéro fort luxueux au demeurant, et qui met l'accent sur des thèmes qui seront plus tard au centre des campagnes des CCC. '*Transformer la guerre impérialiste en guerre civile et mettre au pilori le pacifiste petit-bourgeois*', telle est la devise. Et plus loin: '*Depuis toujours, les méfaits de nos multinationales sont dénoncés. Il s'agit maintenant de franchir le cap de cette dénonciation vers la propagande armée, seule forme crédible de propagande communiste auprès des prolétaires*'. Ce numéro contient également un communiqué de la RAF à propos de l'attentat du général Haig. Les lecteurs intéressés peuvent réagir directement, en adressant leurs remarques rue Sterck, boîte postale 150 à 1060 Bruxelles. Carette habitait juste derrière le coin. Il avait loué la boîte postale de la rue Sterckx.

A l'époque de la parution du premier numéro, le monde apprend le siège de Beyrouth. Le 3 juin 1982, le groupe de Nidal commet un attentat dirigé contre l'ambassadeur israélien à Londres, Schlomo Argov. Cet attentat offre à Israël l'alibi rêvé pour éliminer définitivement l'OLP au moyen de l'opération '*Paix en Galilée*', qui a été longuement préparée. Le lendemain de l'attentat, des avions israéliens opèrent de lourds bombardements sur les objectifs de l'OLP au Liban.

Deux jours plus tard, l'armée israélienne pénètre avec 120.000 hommes au Sud du Liban, avec l'accord tacite du ministre américain de la Défense, Haig. Israël escompte une victoire fulgurante, une petite 'promenade de santé' qui ne durerait ' que six jours. Il en sera tout autrement. Les combattants palestiniens et leurs alliés de la gauche libanaise résistent pendant près de trois mois, face à la supériorité numérique des Israéliens. Et c'est juste à ce moment que les FARL et Abu Nidal reprennent l'action. Leurs attentats antisémites sanglants détournent l'attention de l'intervention israélienne et ils minent ainsi la position politique de l'OLP. Le 9 août, 3 hommes font un véritable massacre au restaurant juif Goldenberg, rue des Rosiers dans le Marais, le quartier juif de Paris. Il y aura 5 morts et 23 blessés. L'acte terroriste sera imputé au groupe d'Abu Nidal. Quinze jours plus tard, le 21 août, c'est au tour des FARL de frapper. Une bombe explose avenue de la Bourdonnais à Paris. Elle coûtera la vie à deux agents des services de déminage. Le 18 septembre, un tueur à gages d'Abu Nidal tire d'un trottoir sur un groupe de Juifs qui se rendaient à la synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles afin d'y fêter le nouvel-an juif. Quatre personnes sont blessées. L'ambassade israélienne n'hésite pas à attribuer cet attentat à l'OLP.

Pendant le siège de Beyrouth, Oriach et Carette travaillent fébrilement à la création du deuxième numéro de Subversion. Ce numéro est placé tout entier sous le signe du Moyen-Orient et sa tendance est farouchement anti-PLO. Les auteurs n'hésitent pas à chercher la cause de l'invasion israélienne dans la 'faible résistance' du PLO. Ils jugent que le PLO était suffisamment armé que pour porter un coup décisif à Israël. Ils prétendent sans aucune vergogne que la direction du PLO a lâchement fui devant l'armée israélienne et qu'elle a laissé en plan ses alliés libanais. Ils vont jusqu'à appeler tous les 'révolutionnaires' à mettre fin à la 'trahison du PLO' et à 'chasser' les chefs du PLO. En fait, en écrivant ces lignes Subversion devance la lutte, entamée contre le PLO au mois de mai 1983 par le dissident Abu Moussa, qui est soutenu par la Syrie.

Dans ce deuxième numéro de Subversion ,Oriach et Carette ne se retournent pas seulement contre la lutte pour la libération de la Palestine, mais ils développent en même temps une forme remarquable d'anti-sémitisme. A l'origine, ils voulaient publier l'article 'Auschwitz ou le grand alibi'. Cet article avait été publié en 1979 par La Vieille Taupe, une maison d'édition française anarchiste de gauche, qui édite pourtant également des écrits anti-sémites d'auteurs comme Paul Rassinier. Cette publication avait entraîné de véhémentes protestations du côté de la gauche française, étant donné que l'article souscrivait totalement au courant idéologique né au milieu des années '70 et mené par Robert Faurisson, un professeur de l'université de Lyon. Faurisson veut contrer la 'falsification de l'histoire' vis-à-vis du nazisme d'une manière 'scientifique'. Il tente de 'prouver' que les récits à propos des chambres à gaz seraient de pures inventions. Une citation de cet article à propos d'Auschwitz :

'Une récente affiche du MR AP (Mouvement contre le Racisme, l'Anti-sémitisme et pour la paix) attribue au nazisme la responsabilité de la mort de 50 millions d'êtres humains dont 6 millions de Juifs. Cette position, identique au 'fascisme-facteur-de-guerre' des soi-disant communistes, est une position typiquement bourgeoise. L'article raconte ensuite l'histoire de Joël Brand, qui avait mené des pourparlers avec les SS afin de libérer un million de Juifs en contrepartie de 10.000 camions. Il couvre de louanges les SS: 'Non seulement les Juifs, mais les SS aussi s'étaient laissés prendre à la propagande humanitaire des alliés!' Et plus loin: 'Les SS ont été plus lents à comprendre: ils croyaient eux, aux idéaux de l'Occident! Après l'échec de la mission de Joël Brand et au milieu des exterminations, ils essayèrent encore de vendre des Juifs au Joint Jewish Committee (Organisations des Juifs Américains) versant même un acompte de 1.700 Juifs en Suisse. Mais à part eux, personne ne tenait à conclure cette affaire.'

Carette et Oriach tiennent absolument à publier cet article scabreux dans *Subversion*. Mais ils se heurteront pourtant à l'opposition de quelques membres du collectif. Finalement, 'Auschwitz ou le grand alibi' est remplacé par un article d'Oriach, intitulé 'La lutte palestinienne et les tâches des révolutionnaires européens'. L'article n'est pas une critique du sionisme, mais bien démontre une réelle haine des Juifs. 'L'empire romain a apporté à la force du glaive quelques lumières civilisatrices dans cet obscurantisme (de la religion juive)'. Selon Oriach, Auschwitz et l'extermination des juifs ne sont pas l'application systématique et méthodique de la doctrine raciste exposée par Hitler dans *Mein Kampf*. Il écrit: '...d'une part la concentration de la bourgeoisie capitaliste dans le développement du monopole et d'autre part la prolétarianisation tendentielle de la petite-bourgeoisie. Toute une fraction de la moyenne et petite bourgeoisie se trouvait donc coincée entre ces deux tendances et devait donc quitter la scène historique ; la forte proportion Israélite de cette couche de classe désignait les Juifs à faire les frais de cette évolution historique...'

Ce n'est pas pour rien que Carette et Oriach approuvent l'attentat sanglant du restaurant juif Goldenberg. 'Nous ne contestons pas le choix de la cible ni la justesse du niveau politico-militaire dont le caractère trop indifférencié nous semble politiquement critiquable.. le déroulement trop peu sélectif a gravement porté atteinte à quelques personnes non-sionistes et non-policières'. Carette parle dans les mêmes termes de l'attentat de la rue de la Régence à Bruxelles dans le communiqué des CCC après l'attentat de Honeywell.

Début octobre 1982, Oriach met la dernière main au deuxième numéro de *Subversion*. Il a placé quelques articles et documents dans une consigne de la Gare du Nord à Paris. En secret, la police ouvre l'armoire et copie les papiers qui s'y trouvent. Le secrétaire d'état à la sécurité publique, Joseph Franceschi, qui vient d'être nommé, ordonne l'arrestation d'Oriach. Le 12 octobre, Oriach veut apporter à Carette

quelques articles destinés à être publiés dans *Subversion*. Au moment où il tente d'ouvrir la consigne, il est arrêté par la police. Celle-ci met la main sur un 'bilan' de la récente vague terroriste à Paris. Dans ce bilan, Oriach approuve les attentats des FARL. De plus, il apparaît qu'il a établi un dossier renfermant les objectifs israéliens et les attentats anti-juifs.

Le 23 juin 1983, le tribunal correctionnel de Paris condamne Oriach à 6 ans de prison pour 'association de malfaiteurs'. Le tribunal s'est uniquement basé sur ses écrits et ses propos. Ainsi, il avait écrit: 'Si nous faisons des attentats..' A propos de l'attentat commis par les FARL avenue de la Bourdonnais, il écrivait: 'Il est bien dommage que l'attentat ne soit pas réussi. Je ne comprends pas pourquoi un tel acte serait scandaleux'.

L'arrestation d'Oriach a également pour conséquence que le deuxième numéro de *Subversion* ne paraîtra pas à temps. Il ne sortira que le premier mai 1983. Il s'agit en même temps du dernier numéro car les tensions entre les défenseurs et les adversaires du fameux article sur Auschwitz sont devenues tellement exacerbées que le collectif se disperse.

Un premier groupuscule se rassemble autour de Jacques Vergès, le défenseur fort connu du chef de la Gestapo Klaus Barbie, 'le boucher de Lyon', ainsi que de Georges Abdallah. Le groupe publie un nouveau journal, *Correspondances Internationales*, imprimé par Carette.

Une poignée de membres suisses poursuivent la publication de *Subversion*. Dans cette publication, paraîtront quelques articles de Pierre Carette et de Bertrand Sasso, sous leur pseudonyme commun 'Pierre Bertrand'. Sous ce pseudonyme, ils avaient également un numéro de téléphone.(5377802)

Les disciples français d'Oriach publient eux aussi leur propre journal, *Combattre pour le communisme*. Le premier numéro paraît le premier mai 1983 et renferme le controversiel article sur Auschwitz. Carette et ses camarades quant à eux, travaillent à *Ligne Rouge*.

Ligne Rouge - [Table des matières](#)

'Ce n'est pas par la seule lutte armée que l'on construit une organisation', écrit Oriach à Carette. On a besoin également de moyens pacifiques afin de réaliser des tâches telles que: l'agitation, la propagande, la formation théorique et clandestine des partisans et des dirigeants ouvriers, organisés ou non'([32](#))

Ce qu'Oriach pose ici, c'est la théorie classique des 'cercles concentriques'. Il existe un noyau armé clandestin. Autour de ce dernier gravitent des cercles de sympathisants et d'aides, plus ou moins légaux, qui ne commettent pas eux-mêmes d'attentats, mais qui recherchent des objectifs, organisent des caches et font de la propagande politique. Lorsqu'un des

membres du noyau dur est arrêté, quelqu'un de plus extérieur glisse vers le centre, d'une part afin de remplacer celui qui a été arrêté, d'autre part afin de faire place à du sang frais dans le cercle extérieur.

Il est logique que Carette désire lui aussi organiser un groupe de soutien légal. Au mois de septembre 1983, en collaboration avec Christopher V., il fonde le 'collectif Ligne Rouge'. Christopher V. avait 16 ans lorsqu'il rencontra Carette en 1981. Il participait à l'émission radio 'Infrarouge' sur la radio libre bruxelloise 'Air Libre'. Chantal Paternostre, une anarchiste convaincue, collaborait également à cette radio, tandis que son mari, Michel Tolley en était le trésorier. Les animateurs anarchistes 'd'Air Libre' nuirent rapidement fin au programme infrarouge' parce-que les plaidoyers fanatiques de Christopher V. en faveur de la 'guérilla urbaine' allaient trop loin à leurs yeux.

Les complices de la première heure de Carette, Didier Chevolet et Pascale Vandegeerde, se retrouvent eux aussi dans ce collectif. Au mois d'octobre, ils abandonnent la rue d'Albanie à Saint-Gilles. Chevolet vit pendant un certain temps au numéro 1 de l'avenue du Mont-Kemmel et s'installe par la suite chez son amie, Pascale Vandegeerde. L'imprimerie est transférée au 33 de la rue des Foulons à Bruxelles. A partir du mois de septembre 1983, le collectif publie un mensuel. Contrairement à *Subversion*, cette publication ne contient aucun commentaire, ni texte propre - ce qui dénote la faiblesse politique de Carette. Le premier numéro s'empresse de reprendre l'article sur Auschwitz.

Carette veut attirer de nouvelles sympathies. Si l'on considère le choix des articles, on a une idée de quel groupe il vise. Dans ce contexte, le premier numéro est très révélateur. Espérant attirer quelques adeptes de l'extrême gauche traditionnelle, il publie 'la Guerre des partisans', un article écrit par Lénine en 1905. A cette époque, les ouvriers et les paysans s'étaient révoltés en masse contre la dictature tsarienne. Oriach avait commenté ce texte dans une lettre datée du 15 février 1981. Sans aucune explication, Carette escamote la moitié du texte de Lénine. Il s'agit précisément de ces passages où Lénine met l'accent sur l'importance de la lutte des masses.

Le premier numéro contient également un article des Brigades Rouges à propos de l'affaire Peci, un 'repenti' qui avait trahi en compensation d'une réduction de peine et qui avait été abattu pour cela. Fin '80-au grand dam de Carette-Babar avait pris parti pour ces 'repentis'. Cette prise de position avait d'ailleurs entraîné beaucoup de remous dans une certaine partie des milieux anarchistes. La publication en question paraît dès lors destinée à attirer les opposants anarchistes.

Il y a aussi un communiqué du groupe 'militants communistes internationaux'. Ce groupement avait commis un attentat à

Paris le 15 juillet 1983, visant des camions de l'armée de terre et réclamant la libération d'Oriach et le dernier communiqué est celui des FARL et traite de l'attentat dirigé contre Barsimentov.

Ligne Rouge n'attire pas grand monde, excepté quelques autonomes, regroupés en 1984 sous le couvert du FCI (Fraction Communiste Internationaliste). Certains membres de ce nébuleux groupuscule occasionnèrent des échauffourées en 1983 pendant une manifestation du front commun syndical. Leurs slogans étaient les suivants: 'A bas les syndicats, les flics des patrons', et 'A bas le travail'. A la fin de la marche des jeunes de 1984 à la Gare du midi à Bruxelles, ils provoquèrent la gendarmerie qui s'empressa de photographier de nombreux jeunes.

Carette est bien forcé de se rabattre sur un minuscule groupe de partisans: Chevolet, Vandegerde, Christopher V. et Sassoie. Ce dernier avait déserté au mois de mars 1982 pendant son service militaire à la caserne de Vielsalm. Il deviendra le premier disciple clandestin de Carette. Christopher V. est celui qui se donne le plus de mal afin de distribuer *Ligne Rouge*. Il remet des exemplaires à des librairies de gauche à Bruxelles, Liège et Anvers. L'argent ne semble apparemment pas poser un problème, car ces exemplaires sont distribués gratuitement. Christopher V. tente également de vendre le journal dans toutes sortes de fêtes de la gauche. Au cours de discussions politiques, il lui arrive d'user d'arguments bizarres. Il a par exemple défendu l'installation des euromissiles en déclarant que 'les ouvriers n'avaient qu'à s'en emparer afin de les diriger contre les places fortes de la bourgeoisie'. *Ligne Rouge* paraît ponctuellement chaque mois de septembre 1983 à juin 1984, ce qui est loin d'être un hasard puisque c'est précisément ce mois-là que Carette passe dans la clandestinité. Ce n'est qu'après les premiers attentats des CCC, en octobre 1984, que le journal reparaitra. A partir de cette date et jusqu'au mois de janvier 1985, le journal fera paraître les communiqués des CCC tous les mois et ensuite tous les deux mois.

Pascale Vandegerde est l'éditeur responsable. Quant à son ami, Didier Chevolet, il travaille comme TCT (troisième circuit de travail) dans une asbl de promotion de théâtre, et ce, jusqu'au mois de septembre 1985. Dans leur cercle d'amis, ils sont connus comme des personnes gentilles et serviables. En silence, ils abattent énormément de travail pratique pour *Ligne Rouge* et ils tentent de distribuer la publication à l'université libre de Bruxelles. Malgré les liens qu'ils entretiennent depuis des années avec Carette, ils sont à peine formés sur le plan politique. 'Je suis très jeune en tant que militant politique. Disons que j'ai 'baigné' dans différents milieux politiques de 'gauche', mais pas définis en tant que partis, depuis 1977 à peu près, mais sans vraiment y prendre part, sans lire, sans discuter, juste en écoutant et en me faisant une petite idée...' ainsi se définit Chevolet. [\(33\)](#)

Incontestablement, Chevolet et Vandegeerde professent une admiration sans borne pour Oriach, avec lequel ils entretiennent une correspondance fournie. Le 15 juin 1985, Vandegeerde écrit à Oriach: 'si j'ai choisi de t'écrire c'est, bon seulement par solidarité, mais aussi parce que je suis une 'jeune 'militante (mieux vaut tard que jamais !) et que j'aimerais faire un bout de chemin théorique avec toi, car, et je le sens de plus en plus, l'éducation politique est très importante'. Au mois de septembre 1985, Vandegeerde publie dans *Ligne Rouge* un article d'Oriach: 'La lutte armée'.[\(34\)](#)

Vers le dix septembre, Pascale et Didier quittent leur domicile du 6 rue du Conseil à Ixelles. Pascale part en vacances, tandis que Didier 'part pour la France'. Ils plongent dans la clandestinité. Qui a bien pu inciter deux jeunes aussi inexpérimentés à entrer dans la clandestinité?

Dès l'instant où les CCC entament leur campagne de bombes, bien des gens voient tout à coup 'quelque chose' dans *Ligne Rouge*. Une de ces personnes est Carine Tumba, qui succède à Vandegeerde en tant qu'éditeur responsable et porte-parole de *Ligne Rouge*. Bien qu'elle n'ait jamais fait de politique active, elle se rallie à *Ligne Rouge* par admiration envers les CCC. Selon ses propres dires, une perquisition au domicile d'une de ses amies dans le cadre de l'Opération Mammouth l'aurait 'réveillée'. Son étoile politique monte si rapidement qu'en fort peu de temps, elle devient le noyau de l'organisation.

Un autre nouveau membre s'appelle Didier Sampieri. Co-fondateur d'un comité contre l'extradition de deux membres de l'ETA, Ormazá et Artex, il avait également eu la visite de la police pendant l'Opération Mammouth. Son nom l'a précédé. 'Didier Sampieri, surnommé Joe Dalton, est actif dans les milieux d'extrême gauche depuis les années '70. Il est un sympathisant de la 'LRT' (Ligue Révolutionnaire des Travailleurs), à l'époque où cet organisme a déménagé vers la rue de la Buanderie'. c'est ce qu'écrit le journal français anti-fasciste *Article 31*. Et plus loin: 'Il installe le chauffage dans le bâtiment. Mais la LRT le soupçonne d'espionner pour le compte de la police après qu'il ait été mêlé à une affaire de drogue. Là-dessus, la LRT l'exclut de ses rangs. Ensuite, Sampieri réparaît à l'Université libre de Bruxelles, où il donne quelques aperçus de son talent d'agitateur. Il gêne par exemple un discours du ministre français Poniatowski au moyen de Cocktails molotovs. La police le laisse tranquille, ce qui le fait soupçonner d'autant plus. Au début '80, il est mêlé à la destruction de l'Andréas Smit, le bateau qui transportait des déchets nucléaires. Sur ce, il atterrit en prison. On n'entendra plus beaucoup parler de lui pendant quelques années, jusqu'au moment de son come-back dans le collectif *Ligne Rouge*'. Selon des sources bien informées, X travaillait pour le compte de la sûreté de l'Etat au sein du comité de Défense des prisonniers politiques en Allemagne fédérale, association dont l'animateur n'était autre que l'avocat Michel Graindorge. Au début de la vague d'attentats des CCC, en ne témoigne d'aucun intérêt politique particulier.

Il n'entre en action que lorsque Vandergeerde et Chevrolet entrent dans la clandestinité. Il recherche d'anciens marxiste pour s'engager au sein de Ligne Rouge.

Y, un jeune chauffeur restera à la Ligne Rouge jusqu'au printemps de 1985. Il a des contacts avec un journaliste bruxellois, dont les liens avec les services secrets israéliens sont connus de tous depuis toujours.

Ligne Rouge cesse de paraître lorsque Carette et Co sont arrêtés au mois de décembre 1985. Personne ne reprendra le flambeau. Le 31 juillet 1986, Carette ,aigri, écrit depuis sa cellule: '...les Cellules comprennent très bien l'importance d'organiser des structures légales sous la direction politique d'Organisation (c'est le débat qu'il y avait sur la table lors de nos arrestations: l'écart entre la qualité offensive de la guérilla et l'atrophiant qualitative que quantitative- de 'relais aux masses' doit urgemment et impérativement être réduit, il s'impose de réorienter toutes les forces politiques d'Organisation à la construction de structures d'agitations légales), mais que c'est seulement à partir de la rencontre avec Didier et Pascale que nous avons pris conscience de la dégénérescence totale de LR alors que nous imaginions que ce genre de structure se placerait autonomement et spontanément sous notre direction politique. Oh, je ne suis pas un anarchiste et je ne rêve pas, je sais que la formation militante est une question d'éducation, mais il me semblait que nous pouvions attendre, de la part de structures comme LR, ne fût-ce que la reconnaissance d'autorité politique (ce qui était notre attitude en '76-'79 vis-à-vis de la FAR-Fraction Armée Rouge). Et avec LR ce ne fut et ce n'est toujours pas le cas ! A quoi cela est-il dû? Tout simplement 'rien qu'à' l'absence ne fut-ce que d'un seul cadre politique unifié avec nous sur la Ligne marxiste-léniniste au sein de ce collectif'. (35) Sur quoi, il prononce la sentence de mort: 'le collectif LR n'est plus qu'une compilation anarchique et familiale d'individus louches, d'aventuriers, de petit-bourgeois en mal d'exotisme, .mais aussi certainement quelques jeunes militant(e)s qu'il est plus que grand temps de dégager de cette triste saga'.

***Carette entre dan la clandestinité* - [Table des matières](#)**

En 1983 à Paris, Carette discutera à plusieurs reprises avec Jean-Marc Rouillan et d'autres chefs d'Action Directe. Il s'entretient également avec des Brigadiers Rouges en fuite. La stratégie terroriste et la création éventuelle d'une agence de presse internationale sont les points de l'agenda. Le 31 mai 1983, les membres d'AD Régis Schleicher, Mohand I lamami, Nicolas Halfen et le duo italien, Gloria Argano et Franco Fiorina quittent leur adresse clandestine, rue Manuel numéro 4 à Paris. Deux cent mètres plus loin, dans l'avenue Trudaine, 2 agents de police veulent les soumettre à un contrôle d'identité. Ils sont aussitôt abattus. Dans leur cachette, Rouillan et Ménigon utilisent un scanner pour mettre la police à l'écoute. Ils entendent les coups de feu et

s'enfuient. Dans leur cachette, la police retrouve les empreintes digitales de Carette. Pendant des mois, cette tuerie mobilise l'appareil policier français tout entier. Afin d'éviter la battue organisée, des membres d'Action Directe se rendent à plusieurs reprises en Belgique. Le 23 août 1985, la police découvre dans un 'appartement conspiratif de la rue des Cottages à Uccle un arsenal d'armes et les empreintes des quatre chefs d'Action Directe: Rouillan, Ménigon, Aubron et Cipriani. A la mi-janvier 1986, ils sont accusés d'avoir activement participé à la vague d'attentats qui vient de secouer le pays. [\(36\)](#)

Début mars 1984, une Toyota attire l'attention de la police française.

Après enquête, il apparaît que le véhicule en question a été loué auprès d'une firme bruxelloise. Cette firme sera dorénavant surveillée jour et nuit. Dans la matinée du 13 mars, la Toyota arrive avec à son bord Rouillan, Ménigon et Schleicher. La police belge et française est bien près d'un succès sensationnel. Mais c'est alors qu'un jeune inspecteur de la police judiciaire bruxelloise, Jean-Marie Arnoult, fait la boulette de sa vie. Il est maîtrisé par les trois terroristes et les policiers belges et français sont forcés de voir sans pouvoir intervenir comment il est emmené en otage. Il sera libéré un peu plus loin, délesté auparavant de son pistolet automatique 7,65 , de sa carte d'identité et de son carnet d'adresses.

Deux jours plus tard, Schleicher est arrêté à Avignon. Ménigon, Rouillan, Cipriani et Aubron seront seulement arrêtés le 21 février 1987 à Vitry-aux-Loges. Ce n'est pas un hasard si cette arrestation a lieu deux jours avant l'ouverture du procès de Georges Abdallah. Au mois de novembre 1984, Cipriani avait loué la ferme de Vitry-aux-Loges en utilisant un faux passeport belge au nom d'Eric Oerdeil. Les membres d'Action Directe avaient équipé une Peugeot 205 d'une fausse plaque d'immatriculation belge, AGB 248 B.

Dans la ferme, la police retrouve le pistolet de l'inspecteur Arnoult ainsi qu'un pistolet-mitrailleur de marque Vigneron provenant de l'attentat commis dans la nuit du 12 mai 1984 dans la caserne à Vielsalm. [\(37\)](#) Le carnet d'adresses du sergent Ratz du 11ème Chasseur ardennais et le passeport de l'inspecteur Arnoult seront retrouvés à la mi-janvier 1986 dans une 'planque' des CCC située 14, rue de Gravelines à Saint-Josse. [\(38\)](#)

Le 29 mars 1984, le frère de Georges Abdallah, Maurice arrive à Bruxelles. A cette époque, Carette est en pleins préparatifs pour 'l'automne chaud'. Maurice Abdallah s'inscrit à l'Institut supérieur de l'Etat de traducteurs et interprètes et paie sans sourciller les droits d'inscription qui sont pourtant élevés: plus de 60.000 fb. *Le Vif écrit* qu'il n'est pas exclu qu'il ait pu aider Carette d'une manière ou d'une autre. [\(39\)](#) A ce qu'il paraît, un 'libanais' se trouverait d'ailleurs sur la liste de

suspects du GIA. Le 19 novembre 1984, le gouvernement refuse d'accorder un permis de séjour à Maurice Bdallah, qui part aussitôt pour l'Allemagne de l'Ouest.[\(40\)](#)

Dans le courant de l'été 1984, la préparation de la campagne des CCC est entrée dans une phase décisive. Les objectifs ont été étudiés et photographiés à plusieurs reprises. Dans un texte 'Des réponses concrètes à des questions concrètes' Carette déclare qu'il est en train de rassembler des informations à propos des oléoducs de l'OTAN, sous un soleil de plomb. Il s'agit des oléoducs que les CCC feront sauter le 11 décembre 1984.

La préparation logistique est complexe : achat de cocottes-minute et de bonbonnes de gaz, installation des cachettes et des dépôts d'armes, vols de véhicules etc.. Tout cela doit bien entendu avoir lieu dans la clandestinité. Carette y entrera donc en juin. Au cours de cette même période, un vol spectaculaire a eu lieu. Dans la nuit du 2 au 3 juin 1984, 216 kgs d'explosifs ont été volés dans les carrières de pierres de Scoufflény, non loin d'Ecaussinnes. La carrière n'est plus en exploitation, mais il s'y trouve toujours une grande quantité d'explosifs, tant de la dynamite que du nitrate. Au cours de la seconde moitié du mois de mai, des inconnus avaient déjà tenté à deux reprises- mais en vain- de s'introduire sur les lieux. Ce n'est pas une chose aisée. Le bunker est entouré d'un mur de béton de 3 mètres de haut surmonté de fil de fer barbelé. Au milieu du bunker se trouve le dépôt d'explosifs, protégé par des plaques de 8 mm en acier et en béton. Afin d'atteindre le bunker il faut passer par trois portails, deux portes grillagées et une porte blindée de plaques d'acier. Toutes les serrures sont équipées de systèmes de sécurité avec des codes secrets. Comment les voleurs ont-ils bien pu s'y prendre? D'après la police, le vol serait le fait d'un commando de 3 à 5 hommes, qui disposaient d'une jeep ou d'un camion. Les voleurs ont réussi à franchir sans trop de problèmes le premier obstacle, c'est-à-dire la clôture. Ensuite ils ont attaqué les deux premières portes du bunker à moyen de foreuses et de scies électriques. Ils ont enfin fait un trou de 40 cm sur 70 dans la troisième porte. Ils ont alors traîné à l'extérieur 32 caisses de 25 kgs de dynamite chacune. Les voleurs connaissaient apparemment leur affaire, puisqu'ils ont emporté exclusivement de la dynamite et pas de nitrate.

D'après les CCC, le vol serait le fait d'un 'groupe mixte'. 'Grâce à nos discussions avec des groupes étrangers, nous avons réussi à atteindre un minimum de collaboration au plan logistique. Voilà le sujet rêvé pour des auteurs de romans policiers: au mois de juin 1984, des révolutionnaires internationaux ont attaqué le bunker de la carrière de pierres d'Ecaussinnes,' ainsi parlent les CCC. Et ils précisent: 'Tous les explosifs que nous avons utilisés pendant notre première campagne anti-impérialiste provenaient de ce cambriolage'.[\(41\)](#) Deux mois après le vol en question, 23 kgs d'explosifs sont retrouvés dans une voiture piégée devant les bureaux de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) à Paris. Cet

attentat commenté par Action Directe n'avait pas réussi parce que le système de mise à feu a été mal branché. Le 18 décembre 1984, la FAR utilise également 25 kgs d'explosifs provenant d'Ecaussinnes dans un autre attentat manqué dirigé contre l'Ecole militaire de l'OTAN à Oberarmmergau.(42)

Le 24 avril 1985, Muzzafer Kaçar est arrêté dans le train Bruxelles-Paris. Il est en possession de 4 barres de dynamite venant d'Ecaussinnes ainsi que de 9 faux passeports et faux permis de conduire belges. Des documents analogues avaient été retrouvés en possession de deux sympathisants du 'Collectif Frederich Oriach'.(43) Kaçar prétendra avoir acheté les explosifs à un inconnu à la Gare Centrale de Bruxelles. Il refuse d'en dire plus.

Tout d'abord, on n'avait porté que peu d'attention au vol d'Ecaussinnes. Pourtant, *Le Soir du* 15 septembre 1984 écrivait que la justice recherchait les auteurs du vol parmi les sympathisants RAF. D'après le journal, la police les aurait fait suivre et leur arrestation aurait été imminente. On n'en viendra pas là. Dix-sept jours plus tard, la première bombe des CCC explose.

2. Quatorze mois de 'Propagande armée' - [Table des matières](#)

Le 2 octobre 1984, la première bombe des CCC explose. La campagne 'anti-impérialiste' est soi-disant dirigée contre l'OTAN et l'installation des euro-missiles. En fait, les CCC visent surtout le mouvement pacifiste. La 'Campagne anti-impérialiste'se terminera le 15 janvier par un attentat à la bombe contre le Shape. Ce jour-là, lors de la visite du premier ministre Martens à Washington, le rideau tombe sur l'affaire des missiles. Après l'attentat du premier mai où deux pompiers trouvent la mort, c'est le début des campagnes Pierre Akkerman et Karl Marx. Le terrorisme fasciste de la Bande du Brabant wallon provoque des massacres à Braine-l'Alleud, Overijse et Alost. Tout ceci se déroule sur fond d'élections et de formation de gouvernement. Le 16 décembre, après 27 attentats, ('arette, Sassoie, Vandegeerde et Chevolet sont arrêtés à Namur.

I.a campagne d'octobre - [Table des matières](#)

Le 2 octobre 1984 au petit matin, la première bombe des CCC explose à Evere, au numéro 59 de la rue du Bon Pasteur, au siège de la firme Litton. La bombe a été mal placée: c'est vers la rue qu'elle explose, si bien que de nombreuses vitres sont brisées. Pas de chance pour les CCC, qui s'étaient vantés : 'nous avons paralysé les activités de ce trust - nous espérons pour longtemps -.' D'après les CCC, Litton occuperait une fonction-clé en ce qui concerne la production des systèmes de guidage des missiles que l'OTAN désire installer dans notre pays. Les CCC savent avec certitude que Litton a réussi au

mois de juin 1984 à obtenir de la marine américaine deux contrats de 14,3 et 97,6 millions de dollars.

Dans leur premier communiqué, les CCC se définissent comme des 'communistes', ce qui ne préjuge aucunement de la politique qu'ils mènent, même s'ils saupoudrent les textes de leurs communiqués de presse de citations de Marx, Engels et Lénine. Ils motivent leur attentat en dénonçant 'une tendance directe, croissante et manifeste à la guerre impérialiste'. Le communiqué, qui porte pour emblème une étoile rouge à cinq branches, se termine par ces mots: 'Tout le pouvoir aux travailleurs ! ', ce qui -et ce n'est pas un hasard- correspond à la première dénomination d'un parti marxiste-léniniste, Factuel Parti du Travail de Belgique.

Le même jour, les CCC publient un second texte, dans lequel ils donnent quelques conseils pratiques destinés aux personnes qui seraient confrontées à leurs attentats, car 'ce pays a jusqu'ici été trop peu touché par la lutte armée pour le communisme'. Ils conseillent notamment de suivre très précisément leurs instructions, de ne pas collaborer avec la police et de vider les lieux aussi rapidement que possible.

Le 3 octobre: les CCC frappent à nouveau. Cette fois l'objectif est la firme MAN à Dilbeek. Cinq cocottes-minute sont placées en-dessous des camions et le parking est arrosé de quelque 150 litres de carburant. En même temps, les pots d'échappement d'un certain nombre de camions sont bourrés de matériaux inflammables. Pourtant, le brasier attendu par les CCC ne se déclare pas. C'est à peine si 4 camions sont endommagés. D'après le colonel Dumont du service de déminage de l'armée, le mécanisme de mise à feu n'était pourtant pas du travail d'amateur. [\(44\)](#) 'Mais il a été mal utilisé', déclare Dumont. Une fois de plus, il y a un monde entre ce maigre résultat et les déclarations fort combatives des CCC:

'Les révolutionnaires ont le devoir de paralyser les activités de MAN', déclarent les CCC. Et ils poursuivent: 'nous voulons démontrer concrètement que saboter et bloquer les projets bellicistes est possible et nécessaire'. Ils considèrent en outre leurs attentats comme la poursuite de la lutte entamée en juin 1979 lors de l'attentat contre Haig.

Alors que l'enquête de la police piétine, le ministre Gol fait savoir que les CCC sont une ramification d'Action Directe'. *La Dernière Heure* n'hésite pas donner des noms: Pierre Carette est le suspect numéro un. [\(45\)](#) Gol révèle que l'enquête est coordonnée par deux services antiterroristes jusqu'alors inconnus du public: Le Groupe d'Intervention Antiterroriste (GIA) et le Collège antiterroriste.

La firme Honeywell, située avenue H. Matisse à Evere, se sent directement menacée. Elle produit du matériel électronique pour les systèmes de guidage des missiles et se trouve à proximité du quartier-général de l'OTAN. En guise de

précaution, la direction décide d'évacuer sa salle des ordinateurs vers une aile plus sûre. Non sans raison d'ailleurs: le 8 octobre, les CCC font exploser une bombe très puissante. Un gardien voit un des auteurs de l'attentat fuir à grandes enjambées, mais il ne pense même pas à envoyer son chien à sa poursuite car 'sinon il irait de nouveau chasser les lapins'. Les CCC ont aussi la chance que les caméras et le circuit fermé de télévision ne fonctionnent pas encore.

Par la suite, les CCC se vanteront de ce qu'ils étaient parfaitement préparés à cette situation: 'quelques jours avant l'attaque, des camarades sont retournés sur les lieux pour s'assurer que rien n'avait changé, et ils furent très embêtés de constater l'installation de caméras d'espionnage protégeant l'endroit que nous avions choisi pour placer notre charge. Nous sommes alors allés acheter des cagoules, les mêmes vestes, les mêmes frocs et les mêmes souliers pour tous les camarades qui ont monté cette action. C'est dans cet anonymat qu'ils sont rentrés dans le champ des caméras, tandis que d'autres surveillaient les veilleurs de nuit.. ['\(46\)](#).

Les trois objectifs -Litton, Man et Honeywell- procèdent d'une certaine logique. Ces firmes ont été à maintes reprises les victimes d'attentats terroristes à l'étranger. Ainsi, par exemple, le 14 octobre 1982, le groupe 'Direct Action' s'était attaqué à Litton-Canada. Le 23 juin 1983, c'était au tour de Litton-Düsseldorf. Les 'Revolutionäre Zellen' quant à eux commirent des attentats contre Man (Mainz) le 19 septembre 1983 et Honeywell Bull (Düsseldorf), le 20 novembre 1983. Le 14 décembre 1983, le 'United Freedom Front' s'attaqua à son tour à Honeywell New-York. Si les anti-terroristes avaient lu attentivement *Subversion* et *Ligne Rouge*, ils auraient pu s'attendre à ces objectifs. Cela leur aurait du reste permis d'organiser une protection plus efficace et plus sélective.

Dans leur communiqué de revendication, les CCC déclarent qu'il s'agit cette fois de la campagne 'anti-impérialiste' d'octobre. 'La possibilité de battre la bourgeoisie est aujourd'hui complètement accessible et permet ainsi d'assener un coup décisif à l'impérialisme', déclarent les CCC. En même temps, ils déconseillent aux ouvriers d'agir contre la politique antisociale du gouvernement: 'les manifestations de masse, violentes ou non, les grèves, générales ou pas, l'activité syndicale, offensive ou de trahison...n'ont apporté que des défaites coûteuses et démoralisatrices'. Un langage étrange, qui ne coïncide pas du tout avec l'ABC d'un marxiste, pour qui la lutte de masse est la condition inéluctable des changements et la ligne à suivre pour l'action politique.

Les CCC estiment que le moment est venu de formuler 'quelques remarques importantes'. En premier lieu, ils corrigent le ministre Gol: 'Les Cellules Communistes Combattantes et Action directe sont totalement distinctes, tant au niveau de la direction politique que de l'autonomie des structures', soulignent les CCC. Néanmoins, ils n'excluent pas la possibilité d'une unité future sur le plan de l'organisation et de la politique, car 'les dernières actions

menées par Action directe et le discours qui les porte est une qualité nouvelle dans sa lutte politique’.

Les CCC font ensuite remarquer que la création du GIA n’a rien à voir avec les attentats qu’ils ont pu commettre, mais est au contraire la réaction à l’attaque de la synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles, le 18 septembre 1982. Un homme avait à l’époque tiré sur des Juifs qui venaient célébrer le nouvel an. Le concierge, un fidèle et deux membres du service de surveillance avaient été blessés. Cet attentat antisémite avait été vigoureusement condamné par l’OLP. Les CCC par contre en font l’éloge: ‘cette action est la juste réponse de la résistance palestinienne à l’impérialisme sioniste. Cette action était d’ailleurs très sélective: il n’y avait que des flics et le service de sécurité sioniste’.

S’il faut en croire les CCC, leurs ‘attentats d’octobre’ constituent une véritable résistance au placement des 48 missiles de croisière à Florennes et aux entreprises qui aident à les fabriquer.

Dès le premier attentat, les CCC s’en prennent au mouvement pacifiste. Ils parlent de ‘la prévisible défaite de sa politique’, alors même qu’il a connu un essor spectaculaire depuis que le gouvernement social-chrétien socialiste s’est aligné le 12 décembre 1979 sur la ‘double résolution’ du conseil de l’OTAN, selon laquelle la Belgique était prête à autoriser le stationnement de 48 missiles cruise sur son territoire si les négociations de Genève sur le désarmement nucléaire en Europe entre les Etats-Unis et l’URSS n’aboutissaient pas à un accord. Fin 1979, la droite était encore persuadée que le placement des missiles n’était plus qu’une formalité. ‘Au mois de mai 1980, on en reparlera encore, mais à ce moment-là, le pays aura bien d’autres chats à fouetter’, voilà ce qu’écrit Manu Ruys dans *De Standaard* le lendemain de la double résolution. Il poursuit: ‘D’ailleurs, dans l’intervalle, on aura déjà commencé à produire les armes nucléaires’.[\(47\)](#) Au cours des années suivantes, les Etats-Unis, l’OTAN et les ministres belges de la Défense continuent à préparer en coulisse le placement des missiles. *Les fonctionnaires du ministère de la Défense dirigé par Swaelen* se rallient au fameux calendrier du Shape datant du 7 août 1981 et révisé les 8 et 9 décembre de la même année lors du Defence Planning Committee, tant en ce qui concerne le placement des missiles de croisière (à la mi-mars ’85) que pour la question du financement et de la mise en oeuvre effective des travaux d’infrastructure. A cette époque, le gouvernement *Martens* était démissionnaire et expédiait les ‘affaires courantes’. Personne n’eut vent de ce qui se tramait, ni l’opinion publique, ni le Parlement, ni le conseil de cabinet ! Par la suite, on commencera discrètement à installer la base de missiles de Florennes.

Malgré ces manoeuvres secrètes et très peu démocratiques, le mouvement des opposants à l’installation des missiles croît très rapidement. Le 3 mai 1980 à Bruxelles, il n’y avait que 2.000 à 4.000 personnes manifestant pour la paix . Le 25

octobre 1981, les manifestants sont déjà 150.000 à 200.000 et le 23 octobre 1983, le mouvement pacifiste parvient à mobiliser pas moins de 400.000 personnes. Jamais auparavant on n'avait vu autant de monde engagé dans la lutte contre la course aux armements des deux grandes puissances. Des résultats des sondages successifs, on peut déduire que la grande majorité de la population refuse le 'parapluie atomique' américain et l'installation des armes nucléaires en Belgique: décembre 1980 (KHID): 53%; octobre 1981 (UNISOP): 50% et (IAO): 65,9%; septembre 1983 (IMR): 78,8%; septembre 1984 (MAKRO-TEST): 76%.

La montée du mouvement pacifiste provoque une grande inquiétude à Washington. Le ministère américain des affaires étrangères organise son propre sondage au mois de mai 1984. Celui-ci ne fait que confirmer la tendance générale: 60% des Belges voient d'un mauvais oeil l'implantation des missiles nucléaires sur le territoire national. Même ceux qui n'ont pas la moindre notion de la politique comprendront aisément que Washington et l'OTAN n'étaient pas enchantés de cette évolution et qu'ils aient voulu tout mettre en oeuvre afin d'endiguer la marée anti-américaine. Le 4 octobre 1984, afin de couper l'herbe sous le pied au CN APD et au Vaka, on présente à la presse le 'Comité pour le désarmement bilatéral'(C20). Le président en est Philippe Cosyn, qui est à l'époque administrateur de l'Association Atlantique Belge. Bref, ce comité est un pur produit de l'OTAN. Il est remarquable qu'à partir des premiers jours d'octobre 1984, le mouvement pacifiste est assiégé du côté de la droite -le C20- mais également du côté de la prétendue extrême gauche - les CCC.

Le CVP jouera lui aussi un rôle-clé dans cette affaire. Et c'est justement là que le bât blesse. Depuis toujours, le CVP est prisonnier de l'Alliance atlantique et sa politique est définie dans les limites qui lui sont imposées par l'OTAN. Pourtant, le CVP a bien des problèmes avec la résistance fort large aux missiles, ce qui explique que le bureau de l'ACW (l'équivalent du mouvement ouvrier chrétien MOC) se soit vu contraint de soutenir les manifestations pacifistes de 1981 et 1983. Le 'Club de l'OTAN' au sein du CVP, avec Tindemans en tête, se démène comme un beau diable et en vient même à utiliser des procédés rigoureusement antidémocratiques afin d'arriver à ce que les missiles soient malgré tout installés. C'est ainsi que le congrès du CVP du 19 février 1984 décide 'qu'il n'y a aucune raison urgente de prendre une décision définitive en ce qui concerne l'installation des missiles'. Mais moins d'un mois plus tard, le 15 mars très exactement, Tindemans déclare à son tour que la Belgique devra s'en tenir loyalement à la décision de l'OTAN. Selon lui, le gouvernement doit considérer une fois encore la situation internationale et donner ensuite le feu vert au placement. Le gouvernement étudie en effet la situation le 13 juillet. A la suite de quoi il déclare que 'étant donné que les négociations de Genève ne donnent pas de résultats concrets, il ne reste plus d'autre choix à la Belgique que de préparer le déploiement des missiles à la vitesse et dans les délais convenus'. C'est tout à

fait clair: le gouvernement ne tient aucun compte du point de vue du congrès du CVP et veut à tout prix suivre les Etats-Unis et l'OTAN.

En octobre 1984, le mouvement pacifiste met tout en oeuvre pour forcer le gouvernement -par des manifestations et des actions de masse- à se conformer à la position de la majorité de la population. C'est à ce moment crucial que les CCC entrent en scène.

Le gouvernement riposte - [Table des matières](#)

Le 15 octobre, peu après minuit, les CCC lancent une bombe à travers la vitrine du centre Paul Hymans, au numéro 39 de la rue de Naples à Ixelles. C'est là qu'est installé le centre d'études du PRL et du PVV. L'explosion provoque de sérieux dégâts dans tout le rez-de-chaussée : le mobilier et les dossiers sont détruits et une partie de la façade est littéralement soufflée. Au premier étage vivent la concierge et ses deux filles. Il n'y a aucun blessé. Un témoin verra les auteurs de l'attentat prendre la fuite à bord d'une Fiat Ritmo.

Deux jours plus tard, c'est au tour du secrétariat du CVP à Gand. Cette explosion cause également d'énormes dégâts matériels: le bâtiment haut de trois étages doit être rasé parce qu'il menace de s'effondrer.

Les CCC déclarent qu'ils se sont attaqués aux deux partis gouvernementaux parce qu'ils 'sont directement impliqués dans la préparation de la guerre'. Ils dédient leurs deux attentats aux ouvriers du chemin de fer de Charleroi pour le rôle de pionniers qu'ils ont joué au cours des grèves de septembre 1983. Pourtant, Carette et ses amis ont à peine entraperçu la porte d'une usine tout au long de leur carrière politique, et ils ne se sont certainement pas engagés réellement dans une grève quelconque. Le parti qui au contraire s'investit dans les grèves, le P.T.B., est pour la première fois qualifié par eux de 'laquais de la bourgeoisie', sans autre forme de procès.

La revendication des deux attentats par le groupement d'extrême droite 'Delta' est l'occasion pour les CCC de décharger leur bile à l'adresse des... anti-fascistes : 'un sentiment réel et très louable d'anti-fascisme est ancré chez bon nombre de travailleurs et de travailleuses. Compris dans l'optique de la lutte des classes, c'est un sentiment louable que la bourgeoisie tente d'exploiter en semant la confusion dans l'information'. Et ils ajoutent: 'c'est aussi un sentiment dénaturé, démocratique bourgeois ... une combinaison de collaboration des classes'.

Après l'attentat contre le secrétariat du CVP, le ton du gouvernement monte. Le soir même, le premier ministre Martens, au cours d'une communication gouvernementale, lance un avertissement non déguisé: 'Le gouvernement veut mettre fin à toute forme de violence, qui mettrait en danger

la démocratie et la paix de notre société'. Une chose est certaine: Martens et Gol préparent une contre-attaque, mais quant à la manière de procéder la division règne au sein du gouvernement, du Collège antiterroriste et du GIA. Ce sont surtout la gendarmerie et les libéraux francophones qui veulent aller jusqu'au bout et s'en prendre à l'extrême gauche tout entière. Mais le CVP et le PSC mettent un frein aux visées libérales; c'est ce qui apparaît également dans un article de fond conservatrice '*iazet van Antwerpen*'. 'De tels attentats portent en eux un danger, celui que le mouvement d'extrême gauche en son entier ne se trouve mis dans le même panier, alors même que la grande majorité de l'extrême gauche réprouve les moyens terroristes', déclare Jan Veestraeten.⁽⁴⁸⁾ On en vient bientôt à un compromis: la contre-attaque sera surtout dirigée, outre contre un petit groupe entourant la Ligne Rouge et l'ancien comité !• A R de Carette, contre la gauche anarchiste, la plus aisément attaquable puisqu'elle est petite, dispersée et sans appuis politiques. Elle est également facilement assimilable à la terreur de gauche.

Le 19 octobre, à cinq heures du matin, c'est le lancement de 'l'Opération Mammouth'. 750 policiers et gendarmes armés jusqu'aux dents procèdent à 120 perquisitions, auxquelles s'ajoutent des interrogatoires, la saisie de publications, d'adresses, de photos etc... Des anarchistes, des anti-militaristes et même des réfugiés latino-américains sont tirés du lit sans pitié. Deux membres du Parlement -De Wasseige (PS) et Deleuze (Ecolo)- reçoivent également la visite de 'Mammouth'. Le jour de la perquisition, le 24 octobre, Deleuze se trouve au Parlement, ainsi que sa charge l'y convie! Par la suite, les autorités judiciaires prétendront avoir ignoré que Deleuze habitait depuis le 12 mai 1979 dans l'immeuble du 10 rue Cornet à Saint-Josse. où a eu lieu la perquisition.

Pour l'enquête sur les CCC, cette rafle n'est qu'un coup d'épée dans l'eau- le juge d'instruction Eloy n'ordonnera aucune arrestation. Cependant la gendarmerie et les services antiterroristes ont ainsi récolté une mine d'informations politiques et le ministre Gol a obtenu ce qu'il voulait, à savoir une riposte sans merci et la stigmatisation de la gauche comme terroriste potentielle. Le fait que tout ceci ne provoque que relativement peu de protestations démontre bien que le gouvernement et l'opposition commencent à resserrer les rangs dans la lutte antiterroriste. A propos de cette action le SP se limite principalement à des critiques d'ordre juridique. Le PS est même plus circonspect encore. Ses critiques portent surtout sur la perquisition effectuée dans le bureau du sénateur De Wasseige rue Léon Bernus à Charleroi. Le PRL quant à lui se range comme un seul homme derrière Gol. Citons *La Dernière Heure*: 'Nous sommes à présent en première ligne. Il faut le savoir. Quand on le sait, il est impossible encore de se contenter des distinctions juridiques que l'on maniait jadis en virtuoses et in abstracto dans les colloques des beaux esprits et des belles âmes

moralistes. On y répond par des actes, avec promptitude, avec le souci d'être efficaces'.[\(49\)](#)

Les réactions politiques fort tièdes à l'opération 'Mammouth' incitent Gol et le gouvernement à poursuivre dans cette voie. Le 19 octobre, jour de l'opération, le conseil des ministres entérine approuve un supplément de 251 millions de francs destiné à permettre à la gendarmerie, à la police judiciaire et à la Sûreté d'embaucher plus de personnel. Pour Gol, il ne s'agit que d'un premier pas. Au cours d'une interview remarquée accordée au *Pourquoi Pas?*, Gol déclare sans ambages que c'est la faute de la gauche si l'Etat n'est pas 'armé' de manière à lutter contre le terrorisme.[\(50\)](#) 'Peu d'Etats sont aussi démunis que le nôtre en matière de sécurité' déclare-t-il en substance. 'Quand je pense que la Sûreté de l'Etat n'a même pas d'ordinateur et que la gendarmerie, suite aux campagnes de presse orchestrées, n'a plus de micro-fiches B!'. Réagissant aux reproches de l'extrême gauche qui observe que l'opération Mammouth ne visait que la gauche et non l'extrême droite, Gol répond : 'L'extrême gauche a acquis une telle capacité d'action psychologique au travers des médias qu'on aurait presque peur d'enquêter sur ces milieux...'

Il est clair que Gol veut mettre à profit autant que possible les phénomènes de rejet et de confusion politique qui font suite à la terreur des CCC, afin d'étouffer dans l'oeuf toute critique démocratique et de gauche à propos de ce 'réarmement de l'Etat'.

La gauche n'est d'ailleurs pas son seul bouc émissaire. Dans la même interview au *Pourquoi Pas?*, Gol n'hésite pas à relier le mouvement pacifiste au terrorisme des CCC et il s'en prend violemment aux comités d'action, souvent menés par des objecteurs de conscience. A la question de savoir s'il ne faudrait pas commencer par couper les subsides versés aux associations qui veulent 'déstabiliser l'Etat- qui d'autre que les CCC déstabilise l'Etat à cette époque?- le ministre répond: 'C'est le langage que je tiens depuis des années. Mais nous ne sommes pas seuls au gouvernement... J'ai toujours insisté sur le scandale de la subordination à toute une série d'institutions qui manipulent l'opinion publique et sapent le système. Cela se fait notamment par l'octroi de CST ou de TCT. Il n'est pas normal que des manifestations anti-missiles aient été montées avec l'aide de CST ou, pour prendre un autre exemple, que divers groupements se voient affecter des objecteurs de conscience pour faire de la propagande pacifiste.'

A l'époque (automne 1984), ces idées libérales allaient encore trop loin au goût du CVP et du PSC. Ce n'est qu'à l'automne 1986 qu'ils emboîtèrent le pas. Val-Duchesse veillera à ce que des dizaines de groupements démocratiques, pacifistes et progressistes ne puissent pratiquement plus obtenir des objecteurs de conscience.

La réaction plutôt tiède de l'opposition à l'opération coup de poing Mammouth n'est pas de nature à freiner la gendarmerie. Le 26 octobre, une trentaine d'anarchistes veulent manifester de façon pacifique contre le 'terrorisme d'Etat de l'Opération Mammouth'. Ils se heurtent à pas moins de... 850 gendarmes ! Devant le Parlement, Nothomb devra reconnaître que ces effectifs démesurés ont coûté ... 1,9 millions de francs, ce qui équivaut à plus de 60.000 francs par manifestant!

Quatre jours plus tard, même scénario. Ce jour-là, une centaine d'antifascistes chiliens manifestent avenue Louise à Bruxelles, en solidarité avec la grève générale qui a lieu dans leur pays. A la RTBF, on a pu voir quelle fut la manière d'agir des forces de l'ordre. Plusieurs exilés chiliens devront être emmenés à l'hôpital pour des blessures assez graves, d'autres seront arrêtés, traités de 'sales communistes' ou menacés d'être livrés à Pinochet. Nothomb parvient à justifier cette violence inutile: 'Le maintien de l'ordre est une affaire délicate. Notre intention est toujours de l'assurer et en même temps de protéger les ambassades étrangères', déclare-t-il.

Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que le parquet ne se décide à poursuivre, à côté de 4 Chiliens, 4 membres de la gendarmerie et de la police. Le procès en question, entamé devant le tribunal correctionnel de Bruxelles en septembre '86, se traîne jusqu'au 10 février 1987! Ce jour-là en effet, le tribunal condamne les 4 Chiliens à des peines d'emprisonnement avec sursis. Tous les policiers sont acquittés car 'ils n'ont fait que rétablir l'ordre lors d'une manifestation non-autorisée'.[\(51\)](#)

Après l'Opération Mammouth, les CCC ne font plus parler d'eux pendant un mois. Entretemps (le 5 novembre) la gendarmerie a assuré la distribution d'une photo et du signalement d'un 'témoin' dans l'affaire des CCC. Elle se garde toutefois bien de révéler de quel 'témoin' il s'agit. Le signalement -visage maigre et allongé, nez droit, cheveux châtain clair, corpulence moyenne- est tellement vague et banal qu'il pourrait s'agir de centaines de personnes. *La Cité* s'interroge: 'Veut-on déclencher une 'chasse aux sorcières'?'[\(52\)](#)

L'enquête concernant les CCC revêt peu à peu une dimension européenne. A Bruxelles, on remarque des spécialistes antiterroristes français, allemands et italiens.[\(53\)](#) La police française considère qu'Action Directe et les CCC se soutiennent mutuellement, du moins sur le plan logistique. Elle est persuadée que Rouillan, Ménigon et d'autres chefs de file d'AD séjournent fréquemment en Belgique. Pourtant, le 22 octobre, Action Directe nie tout lien politique ou organisationnel avec les CCC.[\(54\)](#)

Le 16 novembre, la police française entreprend une battue de grande envergure dans le Nord de la France et à la frontière belge. Parallèlement, le ministre français des affaires

étrangères Joxe rend une 'visite de travail' au ministre Gol.⁽⁵⁵⁾ A l'ordre du jour de cette visite se trouve notamment une meilleure coordination des services de police et antiterroristes. En octobre, Joxe avait créé l'UCLAT (Unité de Coordination de Liaison Anti-Terroriste), un renforcement de la coopération contre le terrorisme, un service qui ressemble comme deux gouttes d'eau au Collège Antiterroriste de Gol. Ces deux services, ainsi que le Bundeskriminalamt allemand, sont en contact permanent.

Contre le mouvement pacifiste - [Table des matières](#)

A mesure qu'on approche de la date prévue dans le plan de l'OTAN pour l'installation effective des missiles -c'est-à-dire le milieu du mois de mars 1985- la fièvre politique monte, aussi bien à Washington que dans un certain nombre de capitales européennes. En Allemagne de l'Ouest par exemple, les gouvernants belges se voient attribuer le sobriquet de 'politiciens-pudding', à cause de leur attitude 'indécise'. La *Gazet van Antwerpen* note: 'l'expression était fort usitée mais elle ne fut que très rarement couchée sur papier. Cette fois-ci pourtant, nous la rencontrons dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung, d'ordinaire nuancé et prudent'.⁽⁵⁶⁾

Malgré la pression des alliés atlantiques, le mouvement pacifiste semble bien avoir le dessus, puisque le 26 novembre, le bureau du CVP confirme que le gouvernement belge n'a pas à prendre de décision définitive quant à l'installation tant qu'il existe un espoir que les négociations de Genève aboutissent. Ce point de vue 'actualisé' du CVP entraîne des secousses politiques rue de la Loi.

Le même jour, les CCC attaquent. Cette fois-ci, ils font sauter deux pylônes de télécommunication à la base militaire de Bierset. C'est à Bierset que sont installées les escadrilles de chasseurs bombardiers Mirage 5, qui sont sous le commandement direct de l'OTAN. Un des pylônes n'était plus utilisé et l'autre ne servait plus que pour la Régie des voies aériennes. C'est la raison pour laquelle le centre de communications n'était pas gardé.

Les CCC sont parfaitement conscients du caractère provocateur de leurs attentats, qui mettent en évidence la sécurité prétendument défaillante des objectifs de l'OTAN. N'est-ce pas là un prétexte rêvé pour un 'faucon' comme le général Close, qui demande avec insistance une 'législation spéciale de crise'? Dans leur communiqué de revendication, les CCC écrivent: 'l'OTAN ne peut se permettre de voir ses communications, ses cadres et ses officiers, ses instituts de recherche et ses structures militaires menacés dans l'espace même qui lui sert de quartier général'. Ils fustigent le 'caractère pluraliste, démocratique et de masse' du mouvement pacifiste. Ils reprochent à ses dirigeants d'être des 'escrocs, des apôtres des politiques capitulardes'. Les CCC écrivent également: 'on peut difficilement se battre contre la guerre si on ne met pas hors d'état de nuire ceux qui la

programment et l'organisent concrètement'. Aux yeux des CCC, le CNAPD (Comité national d'Action pour la Paix et le Développement) et le VAKA, son homologue flamand, ne sont qu'un 'cirque contrôlé par le pouvoir bourgeois'. Dans cette même lettre, les CCC n'hésitent pas à faire explicitement allusion à la situation en Allemagne de l'Ouest: 'le mouvement de la paix en RFA est en pleine déconfiture, tandis qu'au même moment nous voyons le développement d'un Important mouvement de guérilla anti-impérialiste sous la direction politique de la Fraction Armée Rouge'.

Par ces attaques, les CCC tentent de semer la zizanie dans les rangs pacifistes, ce qui ne peut qu'entraîner l'affaiblissement de ce mouvement de masse.

Le 13 décembre, au cours de la conférence d'automne des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Evre, Tindemans se fait rappeler à l'ordre. La veille, un collaborateur du secrétaire d'Etat Schultz avait eu à Bruxelles un entretien avec les autorités belges. Il avait parlé de la campagne du State Department en faveur de son programme d'aide antiterroriste, grâce auquel Washington tentait de contrôler plus efficacement les services étrangers de police et de lutte antiterroriste.

Le même jour, le 12 décembre donc, entre 5 heures 20 et 6 heures 05 du matin, les CCC s'attaquent aux oléoducs de l'OTAN à Ittre, Glons, Ensival, Gastuche et Gages. A chaque fois, ils font sauter des chambres de visite ce qui fait, presque à chaque fois, jaillir de véritables geysers de feu. D'après le colonel Decavel et le lieutenant-colonel Engels, les auteurs des attentats auraient effectué un véritable travail de professionnels et auraient disposé d'informations extrêmement détaillées. C'est ce qui ressort également du fait que les CCC ont réussi à endommager plusieurs lignes principales en même temps: à Ittre, ils ont réussi à détruire l'oléoduc qui va du port français du Havre à Aix-la-Chapelle en passant par la Belgique et à Ensival, ils ont fait de même avec celui qui relie Anvers à la RFA. Les attentats en question paralysent durant trois jours le réseau qui assure l'approvisionnement en carburant des armées de l'OTAN.

Les CCC ont fort probablement utilisé des bombes munies d'un mécanisme à retardement. Alors que la presse tout entière s'étonne du caractère planifié et professionnel de leur action, les CCC restent d'une modestie suprenante. 'Nous avons consulté le très secret annuaire téléphonique où sont indiquées toutes les stations de pompage du pays. Après de longues promenades champêtres sous le soleil de juillet, nous sommes arrivés à proximité des chambres de visite', déclarent-ils.[\(57\)](#) Pourquoi fournir des explications aussi circonstanciées alors qu'il est connu que le 18 mars 1982, Vox, le journal du ministère de la Défense nationale, avait longuement traité des oléoducs en question et que le 2 juillet

1984, la police allemande avait découvert dans une habitation 'conspirative' à Francfort des plans du réseau de l'OTAN?(58)

A ce sujet, Walter De Bock, journaliste à 'De Morgen' interrogea le colonel Decavel et le lieutenant-colonel Engels afin de savoir si les CCC n'avaient pas tout simplement appliqué un plan secret de l'OTAN, qui prévoit la destruction du réseau des oléoducs dans le cas d'une occupation par les armées du Pacte de Varsovie. De Bock: 'Les officiers m'ont répondu 'non' à cette question qu'après quelques hésitations'.(59)

Dans le texte de leur communiqué, les CCC font référence à la lutte menée contre l'OTAN par les autres groupes terroristes. 'Aujourd'hui, cet axe principal 'GUERRE A L'OTAN' unifie et stimule le mouvement révolutionnaire dans les différents centres. Du Portugal à la RFA, de l'Italie à l'Irlande, de la Grèce à l'Espagne.. un vent d'espoir et de lutte se lève'.

Il est surprenant, remarque Manu Ruys dans *De Standaard* 'que les actions des CCC soient entreprises à une période où la Belgique ne se comporte pas comme l'alliée la plus docile au sein de l'OTAN... Le terrorisme CCC affaiblit la position des pacifistes et renforce l'influence des 'vautours'. On pourrait dès lors se demander qui a intérêt à une telle évolution?'(60) Poser la question c'est déjà y répondre: c'est surtout l'aile droite pro-atlantiste qui tire profit des attentats puisqu'elle lui permet de renforcer sa position. La déclaration faite par le ministre Tindemans à l'issue de la conférence de l'OTAN. Du 13 décembre 1984 en est bien la preuve. Il déclare en substance que 'le gouvernement belge pourra rapidement décider de l'installation des missiles' à la suite de la visite que le premier ministre et lui-même effectueront à Washington.

D'autre part, les commentateurs 'pro-Otan' tentent de dépeindre le mouvement pacifiste comme étant le terreau politique des CCC. 'En prouvant -explosifs à l'appui que les stations de pompage et les centaines de kilomètres d'oléoducs sont à la merci d'un petit groupe de saboteurs, on diminue forcément la confiance développée envers l'OTAN', c'est ce qu'écrit Gaston Williot dans *la Dernière Heure*. 'Toute l'action menée pour postuler l'installation des missiles de défense... rejoint la volonté de ceux qui entendent à tout prix priver l'Europe libre des moyens de se protéger'.(61)

D'après *La Dernière Heure*, l'instauration de l'une ou l'autre forme d'état de siège et le recours à l'armée sont inéluctables, du moment que les CCC ne cessent pas leurs activités. Cinq jours plus tard, c'est-à-dire le 18 décembre, le ministre Vreven reprend le même refrain sur un mode mineur. Il déclare qu'à la suite des attentats CCC, la situation de la gendarmerie est peu à peu devenue insoutenable, de sorte que le cabinet ne peut plus longtemps ignorer la question de son renforcement. Du même coup, il révèle que la gendarmerie a mis sur pied des unités spéciales Posa, qui

vont être appelées, non seulement à combattre le terrorisme, mais également à s'infiltrer au sein des grèves et des manifestations.

Le noeud gordien des missiles est tranché - [Table des matières](#)

L'heure de vérité a sonné. Les 14 et 15 janvier 1985, le premier ministre Martens et le ministre des Relations extérieures Tindemans vont rendre visite à Reagan. A la veille de ce voyage, Swaelen, le président du CVP ne mâche pas ses mots. Il confirme que 'la position de son parti est sans équivoque : 'le gouvernement ne doit pas décider au mois de mars de l'implantation immédiate des missiles'.[\(62\)](#)

C'est précisément la matinée du 15 janvier que les CCC choisissent pour faire sauter une voiture piégée devant les bâtiments du Shape chaussée de Louvain 13 à Woluwe-Saint-Etienne. Les auteurs de l'attentat ont opéré de sang-froid: peu avant l'explosion, ils détournent l'attention de deux M.P. et tandis que les militaires se dirigent vers l'arrière du bâtiment, un inconnu gare la voiture piégée devant le hall d'entrée. Il quitte aussitôt le véhicule et se hâte vers une autre auto prête à prendre la fuite. Aussitôt après, la voiture piégée explose. La police suppose que l'explosion a été télécommandée depuis la seconde voiture. Le hall d'entrée et la façade en verre et en aluminium subissent de lourds dégâts.[\(63\)](#)

Les CCC dédient l'attentat aux prisonniers de la RAF, qui sont en pleine grève de la faim pour exiger le statut de prisonniers politiques. Ils expliquent que cet attentat 'offensif met fin à leur première campagne anti-impérialiste. Avec forces paroles, les CCC dressent un bilan provisoire de ce qu'ils considèrent -pour reprendre les termes d'Oriach- comme la première étape de la 'propagande armée'. Selon eux, quels résultats ont-ils obtenus? 'Aujourd'hui, les travailleurs comprennent tout l'intérêt du parlementarisme bourgeois!' Voilà ce que déclarent les CCC. 'Ils voient Martens et Tindemans courir afin de chercher les ordres à Washington'. C'est fort imbus de leur personne qu'ils constatent: 'nous avons atteint tous les buts politiques que nous nous étions fixés'.

Dans leur communiqué de revendication, les CCC citent Lénine: 'L'idée qu'une révolution puisse être faite seulement par les révolutionnaires est l'erreur la plus grande et la plus dangereuse pour des communistes. Une avant-garde ne s'acquitte de sa tâche que lorsqu'elle s'avère capable d'éviter la coupure avec les masses qu'elle conduit et quand elle est réellement capable de mener en avant toute la masse.' Les CCC réalisent-ils véritablement ce qu'ils écrivent ou se contentent-ils tout simplement de puiser dans le grand 'livre des citations'? Quoi qu'il en soit, on se demande comment ils parviennent à concilier leur pratique et les paroles de Lénine.

Les CCC n'hésitent pas à raviver l'anti-communisme qui couve par des phrases comme : 'Qui enlève ou exécute les juges, les généraux de l'OTAN, les patrons des patrons, les chefs de gouvernements réactionnaires? Les communistes!' Et ils poursuivent dans la même veine: 'Pour nous, la vie humaine n'a aucune valeur'.

La fin de la première campagne CCC, le 15 janvier, coïncide avec deux événements dont on ne peut trop souligner l'intérêt. Tout d'abord la fusion d'Action Directe et de la RAF. Dans une déclaration commune publiée le 15 janvier 1985 sous le titre 'Pour l'unité des révolutionnaires en Europe de l'Ouest', la RAF et A.D. déclarent: Il est aujourd'hui nécessaire et possible d'ouvrir, dans les centres impérialistes, une nouvelle phase du développement de la stratégie révolutionnaire authentique'. Ensuite, la décision définitive quant à l'installation des missiles nucléaires, qui sera prise le 15 janvier en Washington, bien que le gouvernement ne se prononcera de manière officielle que dans la nuit du 14 mars. En effet le communiqué gouvernemental officiel publié suite à la visite du premier ministre à Washington est sans équivoque: 'Si les négociations de Genève n'ont pas abouti à un accord fin 1987, le déploiement de 48 missiles sera complètement réalisé à cette date. En cas de résultat partiel, la Belgique exécutera la part convenue au sein de l'OTAN. Ainsi le déploiement sera, en tout état de cause, achevé à la date convenue pour la Belgique dans le cadre de l'OTAN. Au sujet de la date de commencement de ce déploiement...Ce calendrier sera décidé avant la fin du mois de mars 1985 par le gouvernement en accord avec les alliés'. A partir du 15 janvier, l'action de Martens et Cie se limite à des manœuvres politiques pour 'vendre' la décision aux dissidents du mouvement ouvrier chrétien. Il n'y a plus de temps à perdre avec les opposants. Tout à coup, Swaelen est revenu sur ses prises de positions antérieures. Le 9 février, au congrès CVP à Gand, il cloue le VAKA au pilori en le traitant de 'loup dans une peau de mouton'.

Le mouvement pacifiste projette une manifestation de grande ampleur pour le 17 mars. Le 14 mars, le gouvernement donne officiellement son accord à l'installation de 16 missiles de croisière à Florennes. Le lendemain, nouveau débat à la Chambre à propos des missiles. Au même moment, un avion de transport C-141 décolle de la côte Ouest des Etats-Unis avec 16 têtes nucléaires, et un Galaxy décolle de la côte Est, transportant cette fois les coques des missiles. Les avions atterrissent à Florennes dans le courant de la nuit qui précède la manifestation. L'OTAN est sauvée, la démocratie est violée. Que la population continue à s'opposer en masse à l'armement nucléaire apparaît déjà le lendemain. 150.000 personnes prennent part à la manifestation, parmi lesquelles de nombreux membres du syndicat chrétien . Et les CCC? Maintenant que les missiles sont effectivement arrivés, elles renoncent à toute action à leur encontre.

Bruxelles, une forteresse assiégée - [Table des matières](#)

Le lendemain de l'attentat contre le bâtiment du Shape, le gouvernement américain et l'OTAN estiment que les autorités belges n'ont pas suffisamment réagi à la terreur des CCC. Le porte-parole du ministère américain des Affaires Etrangères, Alan Romberg, dit craindre de nouveaux attentats terroristes dans le courant de la semaine suivante, à l'occasion des cérémonies d'investiture du président Reagan; des attentats qui seraient dirigés contre l'OTAN et les bâtiments militaires et diplomatiques de l'Europe de l'Ouest. (64) D'après l'agence de presse Reuter, des fonctionnaires de l'OTAN, qui désirent conserver l'anonymat, reprocheraient au gouvernement belge d'être resté négligent quant aux mesures de sécurité A prendre.(65)

Aussitôt commence la plus grande 'opération-sécurité' depuis que les CCC sont entrés en scène. Le soir du 18 janvier, l'alerte est déclenchée. ('ette nuit-là, des centaines de gendarmes sont rappelés dans leur caserne et prêts à intervenir. Dans la capitale, environ 1.500 policiers et gendarmes surveillent les bâtiments militaires, politiques et diplomatiques afin 'de prévenir des actes terroristes'. Les rumeurs se trouvent bien entendu renforcées du fait de cette puissance policière: camions de location, conteneurs remplis de débris de terrassement, camions sanitaires ou de commandement de la gendarmerie, blindés BDX, camionnettes de transport et même un camion élévateur. Certains journaux annoncent que des commandos-suicides du Jihad islamique seraient en route depuis le Liban avec des voitures piégées dans le but de faire sauter une ambassade à Bruxelles.(66)

Le 25 janvier, lorsque Action Directe abat le général français Audran à Paris, des membres du GIA font au contraire apparaître que les mesures de sécurité fort sévères qui ont été prises répondent à la menace d'un Euro-terrorisme. Dix jours plus tard, le 29 janvier, ces mesures de sécurité supplémentaires sont tout à coup supprimées, sans aucune explication.

Par la suite, Gol prétendra qu'un inconnu s'était présenté à l'ambassade belge à Beyrouth, muni d'une pile de documents qui indiquaient qu'une voiture piégée allait bientôt exploser devant l'ambassade américaine à Bruxelles. Toujours d'après Gol, on n'aurait appris que plus tard qu'il ne s'agissait en fait que d'un mystificateur.(67) Mais les explications de Gol ne convainquent guère. Au contraire, tout porte à croire que les dix jours de sécurité accrue ont plutôt eu lieu dans le cadre d'un exercice secret, afin de mettre à l'épreuve la vigilance de l'appareil policier, surtout quant à la surveillance des objectifs américains à Bruxelles.

Le 1er février, non loin de Munich, un commando de la RAF exécute le président du Conseil d'administration de MTU (Motoren und Turbineunion), Ernst Zimmermann. La coopération européenne dans la lutte antiterroriste passe alors à la vitesse supérieure. Le 5 février 1985, l'Allemagne de l'Ouest et la France concluent -citons le premier ministre

français Fabius- un 'front commun antiterroriste'. Pour la première fois après dix ans de Coopération Politique Européenne, l'agenda des dix ministres des Affaires étrangères, réunis à Rome à la mi-février, mentionne en toutes lettres le sujet 'terrorisme'. On décide d'échanger des informations et d'améliorer la coordination des actions en activant les structures de concertation Trevi déjà existantes.

Le samedi matin 20 avril, alors que les CCC ne font provisoirement plus parler d'eux, un mouvement jusque-là inconnu, le FRAP (Frontrévolutionnaire pour l'action prolétarienne) commet un attentat à l'explosif visant le bâtiment de l'Assemblée de l'Atlantique Nord en plein cœur de Bruxelles. C'est dans ce bâtiment que les parlementaires des pays de l'OTAN se réunissent deux fois par an. Ce n'est qu'au moment où ces réunions ont lieu que des mesures de sécurité spéciales sont prises.

Après l'attentat, les auteurs prennent le temps de laisser leur signature sur le mur du fond, qui est endommagé : un emblème formé de deux étoiles et du mot FRAP. C'est cette même signature que la police retrouve le lendemain matin après un attentat dirigé cette fois contre AEG-Telefunken à Uccle. La manière de procéder est identique: une charge explosive placée à l'arrière du bâtiment et contenue dans une casserole à pression 'Seb'.

Les membres du FRAP se qualifient eux-mêmes, dans leur communiqué de revendication, de 'révolutionnaires anti-impérialistes, qui renforcent le front international contre la préparation d'une guerre impérialiste'. Ils prennent leurs distances vis-à-vis des CCC, qui prétendent être un parti en voie de formation. 'Grâce au Front, nous voulons surpasser les querelles byzantines entre les diverses idéologies rouges et toutes leurs nuances (rouge, rose, parme ou noire) ainsi que les querelles régionales', c'est ce que déclare le FR AP, qui poursuit : 'Nous voulons saboter et nous battre de Waregem à Verviers'.

Après les deux attentats en question, les patrouilles sont renforcées auprès de 65 objectifs 'probables' et 300 objectifs 'possibles'.[\(68\)](#)

Un élan d'unité nationale après le 1er mai - [Table des matières](#)

Le 1er mai 1985, le jour de la Fête du travail a commencé depuis 14 minutes lorsqu'une camionnette blanche de marque Toyota Hyace roule à faible allure dans une rue déserte de Bruxelles, derrière la Gare Centrale: la rue des Sols. Le véhicule est garé à quelques pas du quartier-général de la F.E.B. (Fédération des Entreprises de Belgique). Deux jeunes gens en sortent, répandent quelques tracts et s'enfuient à toute vitesse dans une Lada rouge. Un gardien d'un des immeubles de la CEE tout proche téléphone immédiatement à la police (le 906). Une minute plus tard, un membre des CCC

appelle le 901 (la gendarmerie) depuis une cabine téléphonique à Ganshoren. Il déclare qu'une voiture piégée se trouve rue des Sols et qu'elle va exploser dans un quart d'heure. Il insiste pour que l'on évacue les lieux au plus vite. La gendarmerie envoie une patrouille à Ganshoren afin de tenter d'appréhender le membre des CCC, mais l'inconnu a disparu entretemps.

De jour comme de nuit, trois équipes ABT (anti-banditisme et antiterrorisme) sillonnent la ville dans leurs Ford Taunus super-rapides. La logique voudrait donc que la gendarmerie envoie une de ces équipes de Bruxelles, qui connaissent la ville comme leur poche, sur les lieux en question. Pourtant, ce n'est pas ce qui va se passer. Au contraire, la gendarmerie fait venir une patrouille d'Anderlecht, qui se rend...rue Ravenstein à Bruxelles, et qui ne découvre rien de suspect! Entretemps, la gendarmerie a omis d'alerter la police communale et les pompiers et de leur communiquer: l'avertissement téléphonique des CCC.

A 0 heure lé, le gardien du bâtiment de la CEE appelle une seconde fois la police et déclare que de la fumée sort déjà de la camionnette. Aussitôt, les pompiers sont alertés. La police communale et les pompiers sont sur place cinq minutes plus tard. Cinq pompiers se mettent au travail. Malgré la pénombre, l'un d'entre eux remarque soudain les tracts des CCC rédigés dans les deux langues: 'Danger-Gevaar. Voiture piégée. Prévenez vos collègues et fuyez immédiatement sur la rue et au plus loin ! Ne touchez surtout pas au véhicule!'. Il déclenche l'alerte aussitôt. Mais il est trop tard. A ce moment précis, une explosion ébranle la rue des Sols. Les flammes atteignent le toit du bâtiment de la FEB. L'un des pompiers, Marcel Bergen (39 ans) meurt presque aussitôt; un second, Jacques Van Marcke (30 ans) succombera peu après. Deux autres pompiers sont grièvement blessés.

Il apparaît bientôt que la camionnette Toyota a été volée à Liège par un gangster.[\(69\)](#) C'est la première fois que les CCC font usage d'une voiture piégée pour une de leurs actions, et d'un savoir-faire technique assez remarquable. La camionnette Toyota aurait été remplie de trois bonbonnes de gaz de quelques 80 kilos reliées à une 'écharpe' d'explosifs et à deux cocktails Molotow.

Les pompiers de Bruxelles critiquent la gendarmerie qui n'a pas pris la peine de les avertir du danger d'explosion. Les CCC également s'en prennent à la gendarmerie. Quelques heures après l'attentat, ils distribuent un communiqué dans lequel ils disent regretter la mort des deux pompiers et en rejettent la responsabilité sur la gendarmerie. Le 6 mai, en guise de représailles, ils plastiquent les bureaux de la gendarmerie à Woluwe-Saint-Pierre, où se trouve la Direction supérieure de la logistique et des finances. Une bombe équivalant à 5 kg de TNT environ est déposée sur une tablette de fenêtre du rez-de-chaussée. Deux ordinateurs sont fortement endommagés. L'attentat a dû être préparé longtemps à l'avance et fort minutieusement, car la photographie qui représente l'objectif

visé dans le communiqué des CCC date de plusieurs mois. Dans ce communiqué, qu'ils glissent sous la porte des locaux de la RTBF à Namur, les CCC soulignent que 'la gendarmerie a négligé de faire évacuer les lieux en temps voulu, malgré nos avertissements! Nous avons trop fait confiance à la gendarmerie'.

L'attentat dirigé contre la FEB annonce la seconde campagne, qui vise cette fois les employeurs et les 'révisionnistes'. Les CCC projetaient des actions spectaculaires pour le 1er mai, soi-disant afin de mobiliser les masses. Ils rêvaient par exemple d'interdire l'accès aux quais de la Gare du Midi à Bruxelles grâce à l'intervention de quelques militants armés et de s'adresser pendant un court instant aux voyageurs ainsi rassemblés. Etant donné le fiasco du 1er mai, ils se voient forcés d'abandonner leurs projets.

L'attentat du 1er mai survient quatre jours avant la conférence au sommet de Bonn, qui rassemblera les 7 pays les plus riches du monde. Dans la semaine qui précède ce rassemblement, l'Europe de l'Ouest est submergée par une marée d'attentats: trois à Paris et trois en Allemagne.

La droite ne se prive pas d'utiliser à des fins politiques la mort tragique des deux pompiers. Gol se hâte sur les lieux de l'attentat. Il cite les CCC, qui ont attaqué le bâtiment de la FEB pour 'démontrer la solidarité internationale des travailleurs contre les oppresseurs'. 'Les CCC prétendent agir en solidarité avec les travailleurs, mais leurs victimes sont précisément deux paisibles pompiers', déclare Gol.[\(70\)](#) En même temps, il plaide une fois de plus pour une lutte antiterroriste internationale accrue. Enfin, il dit 'espérer que tous les démocrates vont se serrer les coudes'.[\(71\)](#)

Que veut-il dire par là? 'Depuis 1982, je n'ai cessé de dire que la Belgique ne pouvait rester indéfiniment une sorte d'îlot de tranquillité', rappelle Gol.[\(72\)](#) Et il poursuit: 'Mais mes projets de renforcement de l'appareil policier ont sans cesse été contrecarrés par .la résistance administrative, la routine des corps de sécurité, l'indifférence et l'incrédulité du public, les préjugés anti-police et le manque de moyens budgétaires'. Bref, Gol exige de l'opposition non seulement de la solidarité mais également une action commune contre le terrorisme, un appui réel en vue d'un renforcement drastique de l'appareil policier et l'introduction de lois antidémocratiques.

De Standaard, le porte-parole de la droite flamande catholique, fait entendre le même son de cloche: 'Toutes les forces vives de la nation se doivent d'oeuvrer ensemble contre les éléments de la nuit. Heureusement, les dirigeants socialistes ont réagi avec une clarté remarquable en s'opposant aux exactions communistes'.[\(73\)](#)

En effet, pour la première fois, un élan d'unité nationale se fait jour. Le 6 mai, environ 2000 personnes répondent à l'appel du CNAPD, des partis socialistes, du PC et de la FGVB,

qui les incitent à manifester contre le terrorisme dans le centre de Bruxelles. On peut noter qu'à cette occasion aucune critique n'est formulée contre les mesures répressives et les projets anti-démocratiques du gouvernement. Le 22 mai, ce même consensus amène la Chambre à ratifier à toute vitesse la Convention européenne pour la répression du terrorisme. Les socialistes voteront pour, bien que pendant des années ils aient émis de nombreuses réserves vis-à-vis de cette convention, qui tire en effet un trait sur le droit d'asile et oblige la Belgique à juger les 'terroristes' qu'elle n'extrade pas.

Ce changement de climat favorise la réalisation de l'ensemble des mesures répressives que certains caressaient depuis bien longtemps. Le 3 mai, le gouvernement décide de placer 1.000 chômeurs à la disposition de la police communale et de renforcer la gendarmerie en lui allouant 400 militaires, chargés des tâches administratives. Parallèlement, le cabinet décide d'unifier les numéros de téléphone de la gendarmerie (901) et de la police communale (906). Le nombre de membres du GIA sera porté à 28 hommes. Gol tente de gagner l'opposition à son projet de loi relatif à la protection de la vie privée, qui autoriserait à l'avenir les écoutes téléphoniques.

La gendarmerie à son tour ajoute à la tension. Après l'attentat contre son immeuble, nombre de gendarmes sont transférés de province à Bruxelles. Tous les gendarmes du pays ont été 'mobilisés' jusqu'aux 25 mai environ (à la fin de la visite papale) : plus de congés, plus de vacances, tout le monde doit pouvoir être contacté par téléphone immédiatement. Toutes les brigades ont disposé autour de leurs bâtiments des équipes de surveillance permanentes et ont interdit tout parking, parfois avec l'aide de barrières Nadar.

L'état-major lance un communiqué dans lequel il couvre la gendarmerie en cas de 'bavures': 'Dans ce contexte de très grande nervosité, il faut rappeler la prudence à tous, de manière à éviter de déclencher mal à propos des interventions qui risquent d'être dangereuses'. Et des bavures, il y en aura! Le 6 mai, aux alentours de 19heures30àSchaerbeek, un policier abat un jeune de 21 ans, Olivier Sterck, qui était tout simplement assis au volant de sa voiture à un feu rouge. Déclaration de la police : 'Il a brusquement ouvert sa portière'. Jugement du parquet de Bruxelles: 'légitime défense'. Sterck est paralysé pour le restant de ses jours.

Lettre ouverte militants de base du P.T.B. - [Table des matières](#)

Le 10 mai, les CCC font parvenir aux journaux un texte long de 48 pages. Le dossier s'ouvre sur des photos de Marx, Lénine, Engels et Mao. Il renferme quatre documents: la revendication de l'attentat dramatique du 1er mai, un texte

intitulé 'Réponses concrètes à des questions concrètes', une 'lettre ouverte' aux membres du P.T.B. et autres et pour finir un document intitulé 'A propos de lutte armée'. Pour la première fois, le communiqué de revendication est également traduit en néerlandais -un néerlandais d'ailleurs assez approximatif. Apparemment, Carette prend ses désirs pour des réalisés: 'Le patronat et ses larbins gouvernementaux de Martens V comprendront qu'un vent révolutionnaire se lève et qu'ils ne pourront l'arrêter. C'est l'espoir de la révolution qui souffle dans les usines et les bureaux de pointage pour balayer la misère de tous les jours!'

Le document 'Réponses concrètes à des questions concrètes' est celui qui retient le plus l'attention de la presse, car les CCC y parlent d'elles mêmes. Ils écrivent notamment à propos de leurs débuts: 'Les Cellules Communistes Combattantes se sont concrétisées comme projet politique en 1982. Pendant des mois, nous avons discuté de la manière par laquelle nous voulions finalement nous faire connaître'. Au cours des deux années suivantes, ils auraient soumis leurs idées au jugement d'un 'public plus étendu'. En fait, les CCC visent surtout le petit noyau qui entoure Ligne Rouge. Les CCC écrivent en outre que leur argent provenait principalement d'expropriations prolétariennes', en clair: des hold-up. 'Habités à être tondus comme des moutons par les requins du gauchisme, beaucoup de camarades sont surpris que, lors de nos rencontres, notre pratique ne soit pas de leur vider le portefeuille'. Ils qualifient les campagnes de solidarité financières de groupements de gauche et démocratiques de 'racket', de 'travail au noir' et de 'pratique juteuses de maquereautage'. Dès lors, quiconque soutient de ses deniers des initiatives démocratiques ou de gauche donne dans la prostitution aux yeux des CCC!

Enfin, les CCC insistent sur le fait qu'ils n'ont rien à voir avec les 'anarchistes révoltés' du FRAP.

Dans le texte 'A propos de la lutte armée' ils traitent une fois de plus longuement de la "*guerre populaire prolongée*" et de 'propagande armée'. Carette reprend textuellement les termes d'Oriach.

A la suite des attentats dirigés contre le centre d'études libéral et le secrétariat du CVP à Gand, les CCC annonçaient qu'ils allaient s'attaquer au PTB 'révisionniste'. Les y voici. Ils reconnaissent que s'en prendre au PTB est pour eux primordial, parce que ce parti ne développe pas ses activités politiques 'dans les arrières-salles de bistrots' mais bien 'dans l'usine'. Dans une 'lettre ouverte' datée du 27 mars 1985, les CCC s'adressaient déjà aux militants du PTB, qui 'sont trompés quotidiennement par leurs dirigeants' et qui 'en ont marre d'être pris pour des cons par leur direction'. Les CCC estimaient que les 'traîtres' parmi les dirigeants du PTB devraient être évincés par les membres 'sains' de la base.

Après avoir essayé de semer la pagaille dans le mouvement pacifiste, les CCC visent maintenant une scission du PTB. D'après eux, le processus de décomposition serait déjà bien avancé. Ils écrivent : 'les communistes révolutionnaires se sont détachés du PTB ou ont appris à le considérer comme une clique réformiste et révisionniste petite-bourgeoise dont il faut se méfier comme de la peste policière'.

Les CCC prétendent offrir des 'éclaircissements marxistes-léninistes' qui devraient permettre aux bons militants de la base de se rendre compte à quel point les dirigeants du PTB sont 'dénaturés'. Premier éclaircissement: le PTB fait preuve d'un comportement hautement bourgeois lorsqu'il dépeint l'Opération Mammouth comme une rafle à grande échelle ayant deux objectifs politiques évidents, à savoir stigmatiser la gauche en tant que 'terroriste' et permettre à la police et aux antiterroristes de fichier les militants de gauche. D'après les CCC, cette opération ne

57

serait au contraire qu'une réaction parfaitement normale et futile de la part de la police. 'Quand nous regardons l'histoire, nous voyons que chaque fois que le mouvement révolutionnaire s'est lancé dans la bataille, il a été confronté à la bestialité la plus effroyable de la violence policière vis-à-vis de laquelle ces 150 perquisitions n'ont vraiment pas grand poids!'

Deuxième éclaircissement : les CCC conspirent la thèse du PTB selon laquelle la Bande du Brabant Wallon sème une terreur fasciste aveugle et n'a plus rien à voir avec la criminalité 'ordinaire'. Elles défendent les escadrons de la mort de la Bande comme si c'étaient de simples petits voyous. Une citation parmi d'autres: 'nous n'avions jamais compris cette affiche du PTB: *...le fascisme tue*, citant en exemple les agissements de cette 'bande du Brabant wallon'. C'est chose faite maintenant, si l'on écoute le PTB, la délinquance sociale et le banditisme sont orchestrés par le service 'action' de Lord Carrington, et Michel Cocu est -à tout le moins-007'.

Troisième éclaircissement. 'La morale d'esclave du judéo-christianisme' à laquelle a succombé la direction du PTB, explique selon les CCC la 'trahison' de ce parti. Est-ce un pur hasard si de larges extraits de ce texte des CCC paraîtront au mois de février 1986 dans le numéro 13 du journal du PCN (Parti communautaire national-européen), un petit parti fasciste de Charleroi, dont Jean Thiriart est le 'guide spirituel'? C'est ce même Thiriart qui écrira à Carette dans sa prison pour l'assurer de son appui financier. Le jour même de l'arrestation de Carette la police perquisitionne à Charleroi, au siège du PCN. Est-ce parce qu'elle soupçonne, outre une sympathie idéologique, un appui matériel du PCN aux CCC? La question est ouverte.

On constate que dans leur 'lettre ouverte', les CCCjie répondent en aucune manière à la substance politique de la résolution adoptée par le PTB le 28 décembre 1984. Cette résolution déclare ce qui suit: 'Les formes de la lutte évoluent selon les circonstances historiques concrètes. Actuellement, les actions légales et syndicales sont les meilleures armes de la lutte dans notre pays. Pendant l'occupation nazie, la résistance armée était la forme de lutte décisive. Mais aujourd'hui en Belgique, entreprendre des actions armées ne ressort que de la provocation'. Et plus loin: 'Au début des années '70 en Occident, un certain nombre de révolutionnaires petits-bourgeois (n.d.l.r. : la première génération de la RAF, les Brigades Rouges) ont suivi la voie du terrorisme. Ils ont reculé devant le dur travail d'organisation et de conscientisation du peuple. Ils voulaient 'réveiller' les travailleurs en stigmatisant le caractère réellement répressif de la bourgeoisie. Aujourd'hui, leur échec se passe de commentaires'.

Apparemment, les CCC sont vexées de ce que le PTB refuse systématiquement d'entamer la polémique avec eux. Il n'est dès lors pas étonnant que leur 'lettre ouverte' se termine par une menace sans fard à l'égard des dirigeants du PTB : 'L'histoire des révolutions passe souvent par la dépitation des rois'.

Le lendemain de la publication de la 'Lettre ouverte', le PTB réagit lors d'une conférence de presse: 'Les CCC voudraient faire croire que des liens existent entre eux et le PTB, et ainsi jeter le discrédit sur notre parti. Plus fort encore, les CCC tendent à faire assimiler l'ensemble du mouvement communiste dans notre pays à leur terreur'. La presse libérale donne d'ailleurs dans le panneau. *De Nieuwe Gazet* titre en première page: 'CCC, une division de TPO?' et *La Dernière Heure* se demande: 'Pourquoi l'auteur de ce texte ne serait-il pas un ancien membre du PTB?'.[\(74\)](#)

L'agence de presse pro-américaine Reuter contribue également à cette intoxication. Elle cite 'un responsable belge anonyme' selon lequel 'la justice belge serait persuadée que les principaux chefs des CCC auraient appartenu dans les années '70 à l'extrême gauche et qu'ils viennent du TPO (Tout le pouvoir aux ouvriers), devenu par la suite le PTB. Il s'agirait de sept à quinze militants actifs, auxquels il faut encore ajouter une dizaine de sympathisants. Toutes choses qui tendent à démontrer que les anciens militants du Griipa sont visés. A l'époque, ils avaient collaboré avec Amada, mais les ont quittés depuis à cause de différends idéologiques qui les opposaient au PTB'.[\(75\)](#)

Interlude: le drame du Heysel et 'El Tigre' - [Table des matières](#)

Le mercredi 29 mai 1985 est le jour de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, qui a lieu au stade du Heysel et qui oppose la Juventus de Turin au FC Liverpool. La

gendarmerie aligne 440 hommes prêts à intervenir; 70 d'entre eux sont présents dans l'enceinte du stade avant le match. Un seul peloton de 34 hommes est affecté à la surveillance des zones X, Y et Z. Dans le couloir qui sépare la zone Z (Italiens et Belges) de la zone Y (Anglais), six gendarmes sont à pied d'œuvre. A 19 heures, 27 des supporters de Liverpool -parmi lesquels se trouvent des néo-fascistes- assaillent les Italiens. Les six gendarmes sont impuissants.

Le major Kensier, commandant du district de Bruxelles et responsable du maintien de l'ordre, n'est pas sur les lieux et le capitaine Mahieu se trouve à cet instant précis à l'extérieur du stade. Ce n'est que 20 minutes après que la charge fatale des deux pelotons de réserve parviennent enfin à rétablir l'ordre. Par la suite la gendarmerie mettra à pied d'œuvre jusqu'à 2.290 hommes. Mais il est bien trop tard. Entretemps, il y a eu 39 morts et 459 blessés. La gendarmerie a rarement failli à ce point à sa tâche de maintien de l'ordre !

Le commandant Bernaert navigue avec adresse entre la critique et l'auto-critique, tentant ainsi de défendre les intérêts de son corps. Il reconnaît que 'certains subordonnés' ont commis des erreurs, mais d'après lui, c'est dû au fait que la gendarmerie avait fort à faire avec les CCC et la visite papale et qu'elle ne disposait pas des effectifs ni des moyens nécessaires. Au début de 1987, le juge d'instruction Coppieters 't Wallant inculpera officiellement d'homicide volontaire les 'subordonnés', le capitaine Mahieu et le major Kensier. (76) Le commandant Bernaert sera provisoirement épargné, quoiqu'en fin de compte ce soit bien lui -d'après le système militaire- qui porte l'entière responsabilité des actions de son corps.

Etant donné que le ministre de l'Intérieur Nothomb, responsable du maintien de l'ordre du point de vue administratif et politique, refuse de présenter sa démission, Gol démissionne le 15 juillet. Le lendemain, le gouvernement décide de mettre sur pied un 'programme d'urgence', dans l'attente de nouvelles élections. Le 26 juillet, c'est dans ce contexte que le conseil des ministres prend certaines mesures 'en vue d'améliorer l'efficacité de la gendarmerie et la coordination entre les services de police'. Dans les années à venir, le corps opérationnel de la gendarmerie comptera ainsi 1.700 hommes supplémentaires.

Le 2 juin, c'est-à-dire trois jours après le drame du Heysel, la gendarmerie tente de redorer son blason quelque peu terni. A cette date, vers la tombée de la nuit, elle arrête quatre personnes qui venaient de déterrer une vieille mitrailleuse Sterling le long de l'autoroute Bruxelles-Liège à la hauteur de Heverlee. Selon la presse, il pourrait s'agir de membres des CCC, étant donné que la gendarmerie a découvert dans la voiture des jeunes gens des tracts de ces derniers et que les suspects entretenaient des contacts avec Ligne Rouge. Quelques jours plus tard, les noms des détenus sont connus et nombreux sont ceux qui sont alors frappés de stupeur et

d'étonnement. Il apparaît qu'il s'agit de quatre jeunes gens: Stalin et Angela Alvarez, le fiancé de cette dernière, Louis-Jean Carpentier, et sa soeur Rosanne. Survient ensuite l'arrestation de Ludwig Van Neuman, le fiancé de Rosanne Carpentier et en même temps le propriétaire de l'auto empruntée par les jeunes gens lors de leur équipée à Heverlee. Quinze jours plus tard c'est au tour du père Alvarez, surnommé 'El Tigre', d'être arrêté. Les suspects sont soumis au régime des 'terroristes': isolement absolu. 'Surveillance à tous les instants, solitude absolue, lumière dans les cellules jusqu'à 3 h du matin. Mon père, lui, quand on le met au préau, il est pratiquement dans une cage', voilà ce que raconte Angela.[\(77\)](#) Et elle poursuit: 'A la moindre visite, de mes avocats ou de ma mère, j'étais fouillée. Sur ma fiche, il était inscrit : 'C.C.C.' en rouge. J'ai demandé des calmants, je ne les ai jamais reçus. Le courrier était évidemment contrôlé de près. A chacun de mes déplacements, j'étais encadrée par une demi armée de gendarmes'.

Les suspects sont interrogés pratiquement sans arrêt à propos de leurs liens éventuels avec les CCC. Pourtant, il est clair qu'ils ne répondent nullement au profil politique de terroristes CCC. Le père Alvarez, un communiste convaincu, vit à Saint-Gilles et a été impliqué dans des grèves importantes dans l'Espagne de Franco. Tout au long de ses interrogatoires, il nie avec force avoir des liens quelconques avec les CCC. Il tente d'expliquer aux enquêteurs: 'Lorsqu'on bâtit une maison, on ne commence pas par le toit. On s'attaque d'abord aux fondations, donc à l'organisation d'une lutte ouvrière qui passe par le biais d'un parti marxiste-léniniste. On n'arrive à rien en jetant des bombes à droite et à gauche. Imaginons que l'on puisse arriver à commettre trente ou cent attentats, sans se faire prendre, et puis après? Cela ne mène qu'à un renforcement de l'appareil de répression, qui a ainsi l'occasion de se réorganiser et de tester ses structures'.[\(78\)](#)

En ce qui concerne la mitraillette déterrée, 'El Tigre' déclare qu'elle lui avait été confiée au mois de septembre 1984 par un compatriote, Emilio Satinas, patron de café à Saint-Gilles. Pierre Carette était un habitué de ce café. En avril 1985 Salinas avait confié l'arme à Louis-Jean Carpentier, qui avait été l'enterrer, entourée d'un sac en plastique, à proximité de l'autoroute à hauteur d'Heverlee. Mais un beau jour Salinas avait réclamé sa Sterling et 'El Tigre' avait alors demandé à ses enfants de lui faire parvenir l'arme. La gendarmerie les attendait à l'endroit en question pour les arrêter.[\(79\)](#)

La famille Alvarez est intimement persuadée d'avoir été entraînée dans un guet-apens. Début août, lors d'une conférence de presse, Angela Carpentier qualifie Salinas d'indicateur et collaborateur de la BSR. Les jeunes gens arrêtés sont accusés de détention d'arme de guerre. Mais il y a pire. Le 18 juin, un membre de la BSR de Liège, Gilot, dénonce Louis-Jean Carpentier comme étant celui qui a tiré sur lui dans la nuit du 24 au 25 janvier 1985 dans un entrepôt

désert à Cointe près de Liège. Gilot livre un récit des plus bizarres. Il prétend avoir eu un 'tuyau' selon lequel des terroristes auraient caché de la dynamite et des grenades dans cet entrepôt et qu'ils auraient décidé de venir les reprendre le 24 janvier. Au lieu d'y envoyer une unité ou une importante force de gendarmerie, ainsi que cela se passe normalement, Gilot part seul à la traque aux terroristes. Il est alors maîtrisé par deux hommes, dit-il; le premier l'aurait menacé au moyen d'un pistolet-mitrailleur et l'autre lui aurait retiré son arme et aurait tiré sur lui. Comme par miracle, il n'est que légèrement touché au bras et à l'abdomen. Et, comble de mystère, les terroristes décampent aussitôt, sans même emporter les explosifs. Gilot déclare reconnaître Louis-Jean à 'ses longs cheveux', alors que ce dernier venait de quitter l'armée depuis une semaine et avait des cheveux coupés court. De plus, l'amie de Louis-Jean à cette époque confirme avoir passé la soirée en sa compagnie. Début juillet, les quatre inculpés sont libérés et seuls le père Alvarez et Louis-Jean Carpentier sont maintenus en prison. Début août, la famille Alvarez organise une conférence de presse, au cours de laquelle elle dénonce les arrestations arbitraires et le sévère régime d'isolement. La conférence de presse est suivie avec beaucoup d'attention par des membres des services de renseignements. Pascale Vandegeerde est également présente, en qualité de 'rédactrice de *Ligne Rouge*'.

Le père Alvarez ne sera libéré que le 11 octobre, après près de quatre mois et demi de détention préventive. Louis-Jean Carpentier ne sera libéré que le 10 janvier 1986. Ce n'est pas la première fois que la gendarmerie est soupçonnée d'avoir manipulé une affaire afin que l'on puisse parler d'un grand succès d'enquête.

L'arrestation de Paternostre - [Table des matières](#)

Chantal Paternostre est une assistante sociale, âgée de 39 ans, mère d'un enfant, habitant Linkebeek et connue dans les milieux anarchistes de Bruxelles. A la radio libre bruxelloise 'Air Libre', dont son mari Michel Tolley est le trésorier, elle présente un programme teinté de féminisme, 'Renversons les marmites'. Dans les milieux policiers, on aime à comparer 'Air Libre' avec 'Radio Mouvance' à Paris, qui soutient Action Directe. Dès le printemps, le couple Paternostre-Tolley se rend compte qu'il est régulièrement suivi. Dans le courant du mois de juin, la filature se fait plus serrée et plus intensive. Les enquêteurs vont même jusqu'à s'installer à l'étage supérieur de l'école communale de Linkebeek, d'où ils observent l'habitation de Paternostre. Le couple finit par en avoir assez et commence à noter soigneusement les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules de surveillance.

Le 31 juillet 1985, soi-disant dans le cadre d'une enquête sur la drogue, la police opère une perquisition auprès de collaborateurs de 'Air Libre' et dans un appartement d'Anderlecht, avenue Dr Zamenhof numéro 14. Une quarantaine de gendarmes perquisitionnent le même jour dans la villa de Paternostre à Linkebeek. Ils emportent de la

littérature politique, des carnets d'adresses, des agendas etc. et ils prennent les empreintes digitales de Paternostre. Elle est ensuite confrontée avec le propriétaire du mystérieux appartement d'Anderlecht, qui ne l'identifie pas en tant que locataire. Elle est donc relâchée.

Pourtant, des membres de l'équipe ne cessent de la prendre en filature. Le 14 août, sur un ordre du juge Lyna, la police judiciaire opère une nouvelle perquisition à son domicile. Elle est arrêtée et incarcérée le lendemain. On la soupçonne de 'tentative d'incendie et de destruction d'immeubles au moyen d'engins explosifs'.

Que s'est-il donc passé? La police prétend que dans l'appartement de l'avenue Dr. Zamenhof numéro 14 à Anderlecht, on aurait découvert les empreintes de Paternostre ainsi que du fil électrique, des prises de courant et un petit capuchon de détonateur: du matériel semblable à celui qui avait été utilisé, le 26 juin, lors d'un attentat manqué contre une entreprise de matériel électrique (Acec), à Drogenbos, revendiqué par le FR AP. Paternostre reconnaît s'être rendue à plusieurs reprises dans l'appartement en question en compagnie d'un certain Michel, mais elle nie catégoriquement toute implication dans l'attentat manqué contre les Acec. Elle se défend en demandant: 'qui serait assez fou pour penser à commettre un attentat dans une atmosphère tellement parano de surveillance constante?'

Le 23 août, la gendarmerie investit subitement un 'appartement conspiratif' rue des Cottages à Uccle. Elle y découvre un arsenal d'armes et les empreintes des chefs d'Action Directe, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Cipriani. La police française est furieuse. Elle avait bon espoir de mettre la main au collet des chefs d'Action Directe dans cet appartement, car elle était persuadée que les terroristes viendraient y reprendre leurs armes un jour ou l'autre.

Le vendredi 30 août, le ministère public étale le 'trésor de guerre' au palais de justice de Bruxelles. Pour donner un maximum de publicité à ce 'show', le parquet a invité la presse et la télévision.[\(80\)](#) Cette manière de présenter un grand nombre d'armes au public doit servir à convaincre ce dernier que l'enquête n'est pas demeurée sans résultats et que l'on a bien affaire à des 'individus très dangereux'. Pourtant, si l'on prend la peine d'examiner le butin avec quelque soin, on s'aperçoit bien vite qu'il ne s'agit pas d'appareils spécifiques aux terroristes tels que des explosifs, des mécanismes de mise à feu, des gaz paralysants et des gilets pare-balles. Il s'agit en réalité principalement d'outils destinés à commettre des hold-ups: une pince monseigneur, un pied-de-biche, une scie à métaux, de fausses cartes d'identité et des armes, parmi lesquelles un fusil FAL et une mitraillette FALO provenant de l'attaque sanglante de la caserne de Vielsalm (le 13 mai 1984). La justice soupçonne Bertrand Sassoie, qui avait fait son service militaire à

Vielsalm en 1982. C'est pourquoi le vol de Vielsalm sera versé au dossier des CCC. [\(81\)](#)

A la conférence de presse qui accompagnait expositions des armes, le substitut André Vandoren déclara que les CCC et le FRAP 'disposaient encore d'autres caches'. Vandoren traita également de la manière dont s'y prennent les terroristes pour arriver à louer leurs 'appartements conspiratifs': 'Les terroristes choisissent de préférence un appartement dans un grand building et toujours au rez-de-chaussée ou au premier étage, de manière à pouvoir s'échapper facilement par le balcon ou l'escalier de secours. Généralement, ce sont des femmes qui louent les appartements sous de faux noms. La plupart du temps, le contrat de location stipule que le propriétaire paiera lui-même les factures de gaz et d'électricité. Ces dépenses, ajoutées au montant du loyer, sont alors réglées au moyen d'un virement postal, de manière à ce que l'identité du locataire ne soit pas dévoilée'. Par cette déclaration, le parquet incite -consciemment ou inconsciemment les propriétaires à dénoncer leurs locataires qui répondraient aux critères dépeints ci-dessus.

Mieux encore: de la déclaration du substitut Vandoren on peut déduire que la gendarmerie et les antiterroristes belges travaillent de plus en plus sur le modèle du BKA allemand (Bundeskriminalamt - la police criminelle allemande). Lors de la recherche des terroristes de la RAF, ce service fit usage à plusieurs reprises d'une nouvelle méthode de police, la 'Rasterfahndung' (l'enquête 'grillagée'). Cette méthode revient essentiellement à ce que la police ne se base plus sur des indices matériels pour établir la culpabilité, mais sur un certain nombre de suppositions concernant le comportement et la manière d'agir des auteurs. Le BKA a par exemple employé cette méthode lors de l'enlèvement de Schleyer. Il soupçonnait les membres de la RAF de vouloir transporter leurs lettres en voyageant par le train vers Paris afin de les y poster. Pour cette raison, le BKA fit enregistrer pendant cinq semaines tous les noms des voyageurs âgés de 20 à 35 ans et qui se rendaient à Paris. Les listes ainsi obtenues furent comparées avec d'autres données sur ordinateur et on obtint les noms de 8 'suspects'. Il est clair qu'une telle méthode d'enquête mène directement au couplage des ordinateurs et à une surveillance policière de la population extrêmement poussée.

Les curieuses arrestations des familles Alvarez et Paternostre, la découverte soudaine des deux logements 'conspiratifs' et le grand 'show' des armes dans les locaux du palais de justice: tout cela ne semble pas être uniquement le fruit du hasard. Le 'hasard' fait que tout cela vient particulièrement bien à point pour la droite. Considérant les élections toutes proches, la droite a tout avantage à ce que la population se calme. Cette même population commençait à avoir quelques doutes quant au sérieux avec lequel était menée cette enquête.

La terreur, un thème électoral - [Table des matières](#)

Alors que les élections du 13 octobre 1985 approchent à grands pas, les terroristes de 'gauche' et de droite se font particulièrement actifs. Dans la soirée du vendredi 27 septembre, vers vingt heures 10, une Golf-GTI se gare devant le supermarché Delhaize de Braine-l'Alleud. Trois hommes masqués abattent un client et son fils de dix-sept ans qui s'apprêtaient à démarrer. Les gangsters se dirigent ensuite vers l'entrée du supermarché. Ils abattent sans aucune raison une personne qui se trouvait là, et prennent en otage un enfant de treize ans. A la hauteur des caisses, les terroristes forcent le public à se mettre à genoux. Un homme qui n'obéit pas assez rapidement à leur gré est aussitôt abattu. Les terroristes n'emportent qu'un bien maigre butin. Moins d'une demi-heure plus tard, ils arrivent sur le parking du supermarché Delhaize de Overijse, où quelques personnes sont en train de coller des affiches électorales sur un panneau. Une des personnes présentes est tuée aussitôt, sans aucune raison. Un garçon de quatorze ans qui fond en larmes est exécuté d'une manière horrible. Les trois terroristes, toujours équipés de leurs masques, pénètrent dans le supermarché en tirant de tous côtés. Une caissière qui hésite pendant une fraction de seconde à livrer le produit de sa caisse est tuée sur place. Un client qui se trouve à ses côtés reçoit une balle dans la tête. Un autre client qui tente de fuir est également abattu.

Le résultat d'une demi-heure de terreur: 8 morts et un butin qui s'élève à moins de 800.000 francs. Il n'y a pas à se leurrer: ce n'est pas obtenir de l'argent que les assaillants voulaient, mais terroriser délibérément des citoyens innocents et des enfants. Cela correspond parfaitement au modèle du terrorisme fasciste. Les terroristes masqués étaient menés par un homme de forte carrure, mesurant environ 1 mètre 95 et qui portait un masque de carnaval. Ce 'géant' donnait l'impression d'avoir suivi un entraînement de commando fort poussé. La majorité des assassinats est à mettre à son actif. Les terroristes devaient être parfaitement au courant du manque de coordination entre les services de police. La première attaque eut lieu dans le district francophone de Nivelles et la seconde dans le district néerlandophone de Louvain.

La Bande du Brabant wallon crée une véritable psychose, et les CCC estiment à propos d'en rajouter encore. Dans la nuit du 8 octobre 1985, une camionnette pénètre clandestinement sur le terrain de Sibelgaz à Laeken. Elle suit de près une voiture de la firme, de manière à pouvoir entrer sans carte magnétique. Il est alors 1 heure 27 minutes. La camionnette est garée sous une passerelle qui relie les deux bâtiments principaux. Il s'agit d'un endroit où une explosion occasionnerait un maximum de dégâts. Un homme saute du véhicule, jette des tracts autour de lui et conseille à deux ouvriers quelque peu inquiets de s'enfuir au plus vite. Un haut-parleur installé sur le véhicule annonce pendant vingt minutes que la camionnette va exploser. Ensuite, on entend

une musique de fanfare et l'Internationale, et la camionnette explose.

Les CCC sont de retour. Ils appliquent le même procédé que lors de l'attentat du 1er mai : un certain nombre de bonbonnes de gaz, entourées d'une ceinture de dynamite. Il s'agit certainement de l'opération la plus 'réussie' des CCC en ce qui concerne les dégâts matériels. 400 fenêtres sont brisées et une partie du bâtiment est en ruines. Il s'agit là du début de ce que les CCC appellent 'la campagne Karl Marx'. Dans leur lettre de revendication, ils attaquent les 'partis politiques' sur un ton qui fait penser au Rexisme. 'Le monde du travail n'oublie pas combien de fois il fut trompé par ses soi-disant 'Partis', écrivent-ils. Et ils poursuivent: 'Du PS au PC, et de la jeune génération du PTB aux féodaux d'Ecolo: ce sont tous des traîtres historiques'. Ils terminent par un appel : 'Votez blanc ou nul, refusez les élections'.

Le 12 octobre au petit matin, Charleroi subit un double attentat. Un couple d'amoureux aperçoit deux jeunes gens qui brisent les vitres du bâtiment de Fabrimetal et de l'office des contributions directes, situé juste à côté. Ils placent un attaché-case dans chacun des locaux. Les deux malles explosent exactement en même temps, probablement au moyen d'un mécanisme manipulé à distance. Le rez-de-chaussée de chacun des deux bâtiments est sérieusement endommagé.

Après le PC et le PTB, c'est au tour d'un autre symbole communiste à être visé. Pour les CCC, l'achat de la firme Valfil par la République Démocratique de Chine est l'occasion de s'exclamer que 'Valfil sera bientôt 'de trop' pour les capitalistes chinois comme elle l'était pour nos capitalistes', affirment-ils. 'La surexploitation des travailleurs chinois pour des salaires de misère leur accorde néanmoins un sursis'. L'attentat a lieu la veille des élections. Le ministre Nothomb rassemble aussitôt un 'comité de crise' et rappelle tous les gendarmes et les agents de police en service.

Le dimanche 13 octobre, près de 30.000 policiers sont à pied d'œuvre afin de patrouiller et de surveiller les bureaux de vote. La coalition chrétienne-libérale sort renforcée de ces élections. Le journal La Wallonie le prédisait déjà dès le 4 mai: 'Le gouvernement était à bout de souffle et au bout de son rouleau. Il trouve subitement dans l'horreur d'un lâche attentat, une occasion de reprendre facilement du prestige et de faire oublier sa gestion désastreuse'.[\(82\)](#)

La campagne Pierre Akkerman - [Table des matières](#)

Les CCC 'ouvrent un second front contre le militarisme bourgeois et le pacifisme petit bourgeois'. Ils dédient cette campagne à un communiste belge décédé, Pierre Akkerman, dont ils donnent une courte biographie : 'volontaire dans les Brigades internationales en Espagne, commissaire politique du bataillon André Marty . Mort au combat le 1er janvier 1937

au nord de Madrid, traîtreusement assassiné par les fascistes'. Une fois de plus, les CCC montrent à quel point ils ne sont que des pseudo-communistes. Leurs informations concernant Pierre Akkerman ne coïncident pas du tout avec la réalité. Il s'agit en fait de Piet Akkerman, un tailleur de diamants anversoise, mort en Espagne le 15 novembre 1936 et qui n'a jamais été commissaire politique du bataillon André Marty.

Les CCC écrivent: 'La campagne Pierre Akkerman s'adresse particulièrement à la prochaine mobilisation populaire contre le déploiement des missiles US, dont les pacifistes petit-bourgeois entendent faire, comme à leur habitude, une manifestation folklorique de prières et d'incantations stériles'. Le 19 octobre à Namur, une bombe improvisée explose devant 'Infosemi', un service d'informations de l'armée belge. Les dégâts sont minimes. Au cours de la nuit suivante, des inconnus lancent un cocktail Molotov vers la voiture de Pierre Galand, l'animateur du CNAPD.

Ce jour-là, le 20 octobre, 150.000 personnes manifestent à Bruxelles.

Le mouvement ouvrier chrétien est étonnamment bien représenté malgré l'appel lancé par sa direction, incitant les gens à rester chez eux. Sous l'oeil attentif des gendarmes en civil, une poignée de sympathisants de Ligne rouge distribue des tracts contenant un message des CCC: 'des centaines de militant(e)s s'éloignent de la lutte... mais quelques-uns se lèvent. Ils cherchent l'alternative de lutte et cherchent à vaincre!' Un détail piquant : les personnes qui acceptent le tract sont aussitôt photographiées par les policiers en civil.

Il est clair que la dynamique du mouvement pacifiste a surpris les CCC. Au cours des jours qui ont précédé la grande manifestation pacifiste, force leur fut de constater que le mouvement pour la paix n'était pas mort, ainsi qu'ils l'avaient annoncé avec tant de suffisance dans leur communiqué de Bierset, et ce, malgré l'installation des missiles et la victoire électorale de la droite. C'est pourquoi ils ont décidé en catastrophe le lancement d'une nouvelle campagne, parallèle à la 'campagne Karl Marx'. Le communiqué de revendication démontre également clairement que les CCC sont irrités des succès inattendus du mouvement pacifiste. Il s'agit d'une épître bourrée d'injures comme 'canailles pacifistes', 'escroqueries pacifistes' et autres. Spitaels (PS), Van Geyt (PC), Ludo Martens (PTB) et Galand (CNAPD) s'y voient traités de 'fils spirituels' de ceux qui ont négocié le Traité de Munich avec Hitler en 1938. Le communiqué de revendication se termine par de véritables menaces de mort à l'encontre de Galand. 'Quant au traître Galand, agent de la social-démocratie et fossoyeur objectif du mouvement anti-guerre, qu'il ne prenne pas cette position comme une possibilité offerte de continuer impunément ses sales trafics! Tôt ou tard, la justice prolétarienne lui demandera des comptes...'

Une semaine d'angoisse - [Table des matières](#)

A partir du 4 novembre 1985, la Belgique est submergée par un torrent de violence et de terreur sans précédent. Cette terreur est calculée pour se dérouler au moment où les concertations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement sont en passe d'aboutir au Château du Stuyvenberg. La politique de déstabilisation aura des suites anti-démocratiques-et les CCC ne le savent que trop bien.

Dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 novembre, vers 2 heures 25, un membre des CCC gare une camionnette Renault Espace devant les bâtiments de la banque Bruxelles-Lambert à Etterbeek. Il se hâte ensuite vers une auto prête à la fuite. Au même moment arrive un veilleur de nuit de Securitas. Le membre des CCC en question décharge aussitôt sa mitraillette sur la voiture du veilleur. 24 balles traversent la voiture et la transforment en passoire, mais, par miracle, l'homme n'est que légèrement blessé. De même que pour l'attentat de Sibelgaz, un haut-parleur a été installé sur le toit de la camionnette, conseillant aux passants de s'en aller au plus vite. Une fois de plus, la musique de fanfare et l'Internationale résonnent juste avant l'explosion. Cette explosion entraîne des morceaux de la camionnette piégée jusqu'à 200 mètres à la ronde. C'est le premier attentat des CCC au cours duquel les auteurs utilisent des armes à feu. Les 24 balles démontrent que la violence des CCC connaît une escalade dangereuse.

Les CCC ne sont d'ailleurs pas les seuls à semer la terreur, ce 4 novembre. Peu après neuf heures, une BMW bloque un fourgon postal devant un bureau de poste à Verviers. Sans aucun avertissement, le feu est ouvert sur le combi de la gendarmerie. En quelques secondes, les trois assaillants placent une charge d'explosifs sur le fourgon postal. L'explosion coûte la vie aux deux postiers: Yves Lambiet(31 ans) et Henriette Gennet(30 ans). Les malfaiteurs prennent ensuite un gendarme en otage et s'enfuient avec 7 millions.

Une heure et demie plus tard, vers 11 heures, 2 ou 3 CCC pénètrent dans le hall des guichets de la Société Générale à Charleroi, où se trouvent quelques dizaines de clients. D'une galerie surplombant le hall, ils jettent des tracts portant le texte suivant: 'Attention, ceci est une action révolutionnaire des CCC contre la Société Générale. Pour votre propre sécurité, évacuez immédiatement les lieux... L'explosion aura lieu dans les trente minutes qui suivent'. Sur ce, le bâtiment ainsi que les rues avoisinantes sont évacués. La bombe, cachée dans une valise placée dans le hall, explose à 11 heures 21. La façade du bâtiment est littéralement soufflée . La police communale qui filme le public après l'attentat croit déceler la présence de Carette parmi les curieux qui suivent les opérations de secours.[\(83\)](#) Elle se plaindra par la suite de ce que le GIA refuse de diffuser sa photo.

C'est la première fois que les CCC opèrent en plein jour, ce qui démontre bien qu'ils craignent de moins en moins la police. Il semble qu'à la Société Générale ils aient utilisé une bombe à retardement, qui a explosé automatiquement après une demi-heure, alors que lors des attentats précédents ils avaient souvent utilisé des bombes commandées à distance, de manière à pouvoir postposer l'explosion s'il pouvait y avoir des victimes. Tout cela démontre bien que les CCC se préoccupent de moins en moins de leurs victimes éventuelles.

Dans le courant de l'après-midi, le formateur, Monsieur Martens, interrompt les négociations du Stuyvenberg pour une concertation d'urgence avec Gol et Nothomb, le commandant de la gendarmerie Bernaert, le procureur du Roi Poelman et le substitut affecté aux questions de terrorisme Vandoren. Le gouvernement est conscient de ce que la population est en train de perdre progressivement toute confiance dans la gendarmerie et la justice. 'La population se demande vraiment pendant combien de temps encore le terrorisme pourra poursuivre ses crimes

La Bande du Brabant wallon et les CCC se relaient - [Table des matières](#)

Dans la soirée du samedi 9 novembre 1985, il y a foule au supermarché Delhaize d'Alost, qui se trouve dans un quartier d'habitations, à quelques pas du bureau de police. Etant donné que l'on est à la veille de la très populaire fête de la Saint-Martin, l'affluence est grande. Les clients sortent du supermarché avec des chariots pleins à ras bords. Il est 19 heures 33, il ne reste même plus une demi-heure avant la fermeture. Nulle trace de surveillance à l'extérieur, alors qu'un accord pris le 9 octobre à la suite des attentats sanglants dans les Delhaize de Overijse et de Braine-l'Alleud stipule que la police communale et la gendarmerie auront, chacune à leur tour et une fois par semaine, (le vendredi et le samedi) la responsabilité de la surveillance des supermarchés locaux. Le 9 novembre, c'est au tour de la gendarmerie d'assurer la garde. Une patrouille de gendarmerie composée de trois hommes équipés de deux pistolets-mitrailleurs UZI et de deux gilets pare-balles n'a même pas attendu l'heure de fermeture pour quitter les lieux. Pourtant, le Delhaize est à cette heure-là le seul supermarché à surveiller, étant donné que l'ALDI et le Colruyt ont déjà fermé leurs portes, respectivement à 18 et à 19 heures.

A 19 heures 33, trois personnages masqués arrivent sur le parking du Delhaize à bord d'une Volkswagen GTI, et pénètrent dans le supermarché en tirant à l'aveuglette. Deux clients sont aussitôt abattus. Les terroristes emportent un 'mini-coffre' qui contient à peine 200.000 frs, la caisse ayant été vidée par la direction à peine onze minutes plus tôt. Aussitôt après être sortis du supermarché, ils tirent sur un couple accompagné de deux enfants. L'homme, la femme et une fillette de 14 ans meurent sur le coup. Le fils, âgé de neuf ans, est grièvement blessé. Un autre homme et sa fillette de sept ans sont également exécutés sur place. Les terroristes

tirent sur tout ce qui bouge (une quarantaine de salves en tout). Un homme accompagné de son petit garçon, pris de panique, s'enfuit en voiture. Son véhicule sera transpercé de part en part.

Alarmés par le biais du numéro 900, 2 véhicules de la police communale et de la gendarmerie arrivent presque en même temps dans les parages du Delhaize. C'est la première fois que l'on a l'opportunité d'arrêter la Bande du Brabant wallon sur les lieux de leurs crimes. A ce moment-là, les gendarmes équipés de pistolets mitrailleurs UZI savent pertinemment que des terroristes se trouvent sur le terrain. Pourtant, ils préfèrent envoyer dans la ligne de feu deux policiers communaux munis de pistolets de service, tandis qu'eux-mêmes choisissent de se placer en sécurité, à un 'rond-point' situé un peu plus loin. Ils ne placent même pas leur véhicule devant l'issue du parking, ce qui laisse aux terroristes une possibilité de fuite.[\(87\)](#)

Les terroristes ne semblent pas troublés le moins du monde par la venue des gendarmes et des policiers et s'enfuient aussitôt à bord d'un impunis dans notre pays', voilà ce qu'écrit *Het Volk*.[\(84\)](#) Aucune déclaration ne sera faite à la suite de cette concertation. Par contre, on apprend que le PVV a exigé que le futur gouvernement procure des moyens suffisants à la gendarmerie. Parallèlement, le parti libéral plaide en faveur d'une 'super-police'.

Tout cela ne pousse pas les CCC à modifier leurs plans. Après minuit, ils font exploser une bombe devant la porte de la 'Manufactures Hannover Bank' en plein coeur de Charleroi. Toutes les vitres volent en éclats dans un rayon de 50 mètres. Bien que Charleroi se trouve pratiquement en état de siège à la suite de l'attentat de la veille, les auteurs de l'attentat réussissent néanmoins à passer à travers les mailles du filet.

Dans le courant de la journée, les fausses alertes à la bombe sont légions. La tension et l'énervement général montent. A 14 heures 30, deux jeunes gens pénètrent dans la Kredietbank, place Monseigneur Ladeuze à Louvain. L'un des deux attache un coffre piégé à la rampe d'escalier tandis que l'autre distribue des tracts portant l'avertissement bien connu. La banque, où se trouvent à ce moment 300 membres du personnel et une vingtaine de clients, pourra être évacuée à temps. A 15 heures, le silence règne sur la place. On n'entend que le son monotone du carillon de la bibliothèque universitaire. Trois minutes plus tard, une terrible explosion retentit. On dirait un film au ralenti: les vitres tombent, des nuages de poussière s'élèvent. Les caméras vidéo de la Kredietbank n'ont pas bien fonctionné: les auteurs de l'attentat ont bien été filmés, mais la bande vidéo ne laisse voir que des images fort vagues.

Une fois de plus, les policiers ont été tournés en ridicule. Le gouvernement doit absolument entreprendre quelque chose

pour tenter de relever un tant soit peu son prestige. Il appelle la population à le soutenir dans la recherche des terroristes et invite tout citoyen à ouvrir l'oeil et à avertir les services de police à propos des personnes suspectes ou d'affaires douteuses. Bref, un appel généralisé à la délation. Ce qui ne plaît pas du tout à *La Cité*, qui rappelle les excès auxquels un tel système a entraîné l'Allemagne de l'Ouest. [\(85\)](#)

Le gouvernement décide de retirer le GIA des mains de la gendarmerie et de le placer sous l'autorité du procureur du Roi à Bruxelles, M. Francis Poelman, ou plutôt de son premier substitut, André Vandoren. Cette décision est un camouflet pour la gendarmerie, ainsi que pour le GIA, ce 'corps d'élite'. Apparemment, la gendarmerie a dû outrepasser ses droits. La veille, De Morgen avait révélé qu'un rapport datant du 28 mai et qui concernait les filatures de Paternostre n'avait été repris dans un procès-verbal de la gendarmerie que le 9 septembre. [\(86\)](#) Cela donne à penser que la gendarmerie avait gardé pour elle un certain nombre de données fort importantes, qui auraient dû, dans le respect de la loi, être transmises immédiatement au parquet et au juge d'instruction.

Mais cette semaine hallucinante n'est pas encore terminée!

GTI de couleur sombre, dont la portière arrière est restée ouverte, de manière à permettre au 'géant', installé à croupetons, de couvrir leur fuite en tirant dans le plus pur style commando. C'est en vain qu'un officier de la police communale, arrivé entre temps sur les lieux, tirera cinq coups de feu. La gendarmerie quant à elle ne tirera pas une seule fois et ne gênera en aucune manière les terroristes dans leur fuite. Une voiture de police tentera bien de poursuivre la Golf GTI, qui roule à tombeau ouvert en direction de Ninove, mais elle sera immédiatement semée.

On n'entame pas aussitôt les recherches. Il se passe encore près de trois quarts d'heure avant que l'état d'alerte nationale de police ne soit déclenché. A ce moment-là, les routes et les carrefours des environs d'Alost sont barrés. Mais les terroristes se sont envolés depuis belle lurette. Le bilan de l'attentat: 8 morts et 10 blessés, dont 3 grièvement.

La récupération politique - [Table des matières](#)

La population tout entière se trouve dans un état de choc après la semaine la plus terrifiante que la Belgique ait connue depuis longtemps -4 attentats des CCC touchant des banques, l'attaque du fourgon de Verviers, qui a coûté la vie à deux personnes, et l'action terroriste de la Bande du Brabant wallon au Delhaize d'Alost, au cours de laquelle 8 personnes ont été abattues de sang-froid. Cette semaine sanglante coïncide avec la phase décisive des discussions de formation d'un nouveau gouvernement au château du Stuyvenberg. Dans la matinée du dimanche 10 novembre, le formateur Martens rassemble en toute hâte le comité ministériel de

crise. Le commandant de gendarmerie Bernaert et six ministres démissionnaires - Gol (Justice), Nothomb (Intérieur), Grootjans (Finances), Dehaene (Affaires Sociales), Vreven (Défense) et De Croo (PTT) - assistent à cette réunion d'urgence.

A Alost, la gendarmerie a accumulé les erreurs et a probablement perdu toute chance de porter un coup décisif à la Bande du Brabant wallon. Assez bizarrement, le comité de crise ne semble pas gêné par cette constatation. Apparemment, il considère que la gendarmerie n'a pas failli à sa tâche et va même plus loin en renforçant ses pouvoirs. C'est soi-disant pour gagner du temps- 41 minutes s'étaient écoulées avant que le magistrat du parquet ait été informé et que l'état d'alerte nationale de police ait été déclenché après le bain de sang d'Alost- que le comité ministériel de crise décide de transférer la décision de déclencher un état d'alerte de la magistrature à... la gendarmerie ! Tout comme pour le drame du Heysel, les carences de la gendarmerie sont récompensées par un renforcement de ses pouvoirs.

Gol estime à présent que le moment est venu de se profiler définitivement face au grand public comme le champion de la lutte antiterroriste et contre l'insécurité. Il met à profit l'angoisse pour développer plus avant ses ambitieux projets de répression. Le même jour (10 novembre), il participe à un débat à la RTBf, où il est accompagné du procureur Francis Poelman et du substitut André Vandoren. Les magistrats ne sont visiblement pas à l'aise devant les caméras, et ce n'est que sous la pression de leur ministre qu'ils ont accepté d'y participer. Ils sont dès lors extrêmement avares en informations. Le procureur Poelman provoquera pourtant quelques remous à la suite de sa déclaration: 'Nous connaissons le géant de la Bande du Brabant wallon'. Dans ce cas, qu'attend la justice pour donner son signalement ou l'arrêter?

Gol n'est pas plus disert à propos de la Bande du Brabant wallon. Tout contribue à indiquer qu'il ne s'agit pas de gangsters 'ordinaires'. Le butin est toujours aussi minime, le milieu ne laisse filtrer aucune information, des femmes, des enfants et tout ce qui bouge est abattu. La terreur aveugle et cette manière d'angoisser la population sont autant de caractéristiques fondamentales du terrorisme noir. La manière d'agir des membres de la bande laisse supposer qu'il s'agit de personnages qui ont suivi un excellent entraînement militaire ou paramilitaire. Le terrorisme signé par les fascistes tend uniquement à créer un climat de panique générale, et ainsi à transformer la société jusqu'à en faire un Etat policier répressif. Pourtant, Gol persiste à dénier tout soupçon d'appartenance de la Bande au terrorisme noir. C'est la raison pour laquelle la police continue à rechercher les auteurs de l'attentat dans le milieu criminel. Conséquence: les terroristes courent toujours. Bien que depuis le mois d'août 82 la Bande du Brabant wallon ait impunément tué 29 personnes et commis 14 attentats, la justice n'a même pas réussi à

centraliser l'enquête judiciaire entre les mains d'un seul juge d'instruction.

Gol est beaucoup plus disert lorsqu'il s'agit des CCC. Il ne cache nullement avoir droit de regard sur l'enquête et son attitude démontre bien que la séparation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire n'est plus que de la fiction lorsqu'on arrive sur le terrain du terrorisme. Au contraire de la Bande, les CCC n'ont jamais délibérément voulu faire des victimes. Il est dès lors pour le moins étrange que Gol en vienne à insinuer que les CCC se cachent peut-être derrière la sanglante attaque du transport de fonds à Verviers. Gol ne veut pas entendre parler d'une enquête parlementaire à propos des erreurs commises par la gendarmerie et la justice. Il tente de couvrir le fait que les gendarmes aient cessé plus tôt que prévu la surveillance du Delhaize d'Alost en déclarant-à tort- qu'ils avaient quitté le Delhaize pour aller surveiller un autre supermarché.

C'est surtout la terreur de la Bande du Brabant wallon qui contribue à créer une atmosphère de guerre. Personne ne sait où et quand la Bande va à nouveau frapper. De nombreux citoyens vivent dans l'angoisse. De plus, ils ne croient plus que la police et la gendarmerie réussissent à les protéger efficacement, puisque tant les CCC que la Bande du Brabant wallon semblent jouer au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Gol utilise bien entendu ce sentiment d'insécurité pour plaider une fois de plus en faveur d'un renforcement drastique de l'appareil répressif: 'Cela fait plusieurs années que je prétends que si on veut doter la Belgique d'une police efficace, il faut commencer par accorder à cette police un budget supplémentaire de 5 milliards pendant 4 années'. Gol ne désire pas seulement que le prochain gouvernement débloque 20 milliards supplémentaires pour le maintien de l'ordre, il estime aussi que le temps est venu de fonder une police judiciaire à compétence nationale, disposant de pouvoirs étendus, sur le modèle du FBI américain. S'il faut en croire Gol, l'application de la peine de mort -un point du programme de l'extrême droite- est à reconsidérer 'pour des cas exceptionnels, limités, bien circonstanciés'. Si le parlement en décide autrement, des peines extrêmement lourdes, définitives et incompressibles devront de toute manière être envisagées. 'Une autre forme de peine capitale', comme le dit Gol. Pour terminer, il se lance dans une attaque contre la gauche, en usant de l'argument qu'elle dresse la population contre la police.

Les solutions 'dures' de Gol plaisent beaucoup à la droite conservatrice. *De Standaard* écrit: 'Gol a insisté -avec raison- sur le fait qu'il faut investir davantage dans le maintien de l'ordre. Ce secteur a été trop peu apprécié pendant trop longtemps et a toujours été handicapé par l'allergie éprouvée par la gauche face à l'appareil de maintien de l'ordre. Les conséquences de cette négligence nous apparaissent douloureusement aujourd'hui. (...) Dans notre pays, le renforcement de l'appareil de maintien de l'ordre ne constitue aucunement une menace pour la démocratie'. [\(88\)](#) *La*

Dernière Heure complète ce propos: 'le gouvernement de demain ne doit pas hésiter à demander d'urgence à utiliser une technique de pouvoirs spéciaux pour obtenir rapidement l'arsenal budgétaire et juridique nécessaire à la défense de la société'. [\(89\)](#)

Après une semaine de terreur aveugle, on peut observer un véritable consensus sur le plan national. Le président du SP, Van Miert, tentera même de doubler Gol sur la droite. Le 12 novembre, après la clôture du bureau du parti, Van Miert déclare qu'il est partisan d'une super-police afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité lourde. [\(90\)](#) Et tandis que Gol plaide en faveur de condamnations à perpétuité effectivement appliquées comme succédané à l'application de la peine de mort, Van Miert propose d'exécuter tout simplement les membres de la Bande du Brabant wallon. 'Au besoin, il faut les abattre sur place', déclare-t-il. Et de poursuivre: 'Si la peine de mort est commuée en réclusion à perpétuité, il faut qu'il s'agisse effectivement de prison à vie'. Van Miert se déclare également d'accord avec l'appel lancé par le gouvernement à la population, lui demandant de transmettre à la police toute information utile. Des prises de position qui provoqueront bien des remous, jusque dans ses propres rangs. Au nom de l'ACOD-LRB (CGSP) d'Anvers, Lambrechts réagit en clamant sa réprobation: 'Nous ne pouvons tolérer que des circonstances exceptionnelles fournissent un alibi pour prendre des mesures irresponsables, qui attaquent ou annulent les acquis de la démocratie'. [\(91\)](#)

Le PSC est plus réservé. Nothomb fait savoir qu'il n'est pas partisan d'un FBI belge et *La Libre Belgique* ne recule pas devant un commentaire fort acerbe des propos de Gol. 'Gol a une passion physique pour l'autorité', et encore: 'Il semble bien que la police et la gendarmerie ne savent rien prévoir, rien découvrir, rien empêcher et ne savent défendre ni protéger personne'. [\(92\)](#)

Malgré l'attitude réservée du PSC, l'offensive de Gol portera rapidement ses fruits. Le 16 novembre, le comité de crise se réunit à nouveau. Il décide de débloquer un demi-milliard supplémentaire pour le maintien de l'ordre. Il est également convenu d'améliorer l'équipement, la formation et l'entraînement des services de police. [\(93\)](#)

Martens aux commandes - [Table des matières](#)

Le 19 novembre, Nothomb décide de faire intervenir 740 paras -au moins jusqu'au 15 décembre- dans la sauvegarde du maintien de l'ordre, sous la direction opérationnelle de la gendarmerie. Cette décision tombe exactement deux jours avant la visite de Reagan à Evere, au cours de laquelle le président américain doit informer ses alliés de l'état d'avancement des négociations de Genève. C'est la première fois dans l'histoire du pays que l'armée est mise à pied d'oeuvre afin de maintenir l'ordre 'préventivement'. La cible n'est plus l'ennemi extérieur, mais 'intérieur'. Ce n'est pas

non plus un hasard si ce sont précisément les paras qui se voient confier cette tâche, puisqu'il s'agit des unités d'élite qui interviennent dans les exercices antiterroristes secrets de l'OTAN.

Lors de la visite de Reagan, Bruxelles ressemble à une ville en état de siège. Des paras armés jusqu'aux dents, 850 gendarmes, quelques centaines de policiers communaux et quelque 150 agents de sécurité américains assurent la sécurité du président américain. Au moment exact où Reagan se trouve à Evere au quartier-général de l'OTAN, les CCC frappent à nouveau. A 15 heures 45, un membre des CCC dépose une dizaine de tracts et une valise au quatrième étage d'un bâtiment de bureaux, avenue Van Beselare à Watermael-Boitsfort, où se trouve le siège européen du géant américain de l'électronique, Motorola. Un employé voit un membre CCC qui s'enfuit par la sortie de secours et donne aussitôt l'alarme. Les 450 employés réussissent à quitter le bâtiment avant que la bombe n'explose, à 16 heures 15 précises, provoquant des ravages dans la salle des ordinateurs. Motorola est un gros fournisseur de l'OTAN à Evere. Aucune surveillance n'était prévue, alors que la firme était considérée comme le numéro 2 sur la liste des objectifs américains possibles dans notre pays et bien que l'ambassade américaine l'ait récemment mise en garde contre un éventuel attentat.

Dans leur communiqué de revendication, les CCC ne parlent que fort brièvement de ce qu'ils considèrent pourtant comme 'le système le plus barbare de l'histoire de l'humanité', à savoir 'l'impérialisme yankee'! Par contre, ils s'en donnent à coeur joie contre le mouvement pacifiste. D'après les CCC, 'la défaite du pacifisme petit-bourgeois est aujourd'hui d'une évidente clarté'. Ils traitent la manifestation du 20 octobre (150.000 manifestants) de 'ratage' et n'hésitent pas à se couvrir eux-mêmes de lauriers: 'le pacifisme paralytique (dont les plus ardents supporters vont des religieuses illuminées du Parti du Travail, sous le paternalisme de la social-démocratie) n'est plus l'unique façon de lutter contre le militarisme bourgeois'.

A première vue, il peut paraître plus que curieux que les CCC poursuivent leurs attentats, maintenant que la population se trouve au bord de la panique à la suite du hold-up sanglant d'Alost. Indubitablement, tout se passe comme s'il s'agissait d'une campagne coordonnée de l'extrême droite et du 'terrorisme d'extrême gauche'. Ainsi que nous le montre l'exemple de l'Italie, une telle combinaison augmente les chances de dérèglement de la démocratie.

Pourtant, l'attitude des CCC n'est pas tout à fait incompréhensible, si l'on part du point de vue qu'ils suivent fidèlement les recettes d'Oriach. En septembre, donc peu auparavant, *Ligne rouge* publiait le document 'La lutte armée'. Dans ce document, Oriach insiste sur le fait que 'tout ce qui peut accroître l'insécurité de la démocratie nous est actuellement favorable'. En d'autres mots, la terreur sans

merci propagée par la Bande du Brabant wallon n'est pas pour gêner les CCC. En suivant la logique politique d'Oriach et des CCC, c'est une bonne chose si les partis traditionnels se réunissent de plus en plus autour du programme anti-démocratique de Gol. L'attentat des CCC contre Motorola, qui s'est déroulé au moment où les discussions à propos de la formation d'un nouveau gouvernement étaient pratiquement terminées, apporte de l'eau au moulin de la droite.

Il est d'ailleurs indéniable que la campagne terroriste de la Bande du Brabant wallon et des CCC a laissé des traces profondes dans l'accord gouvernemental Martens VI. Le 28 novembre, Martens présente son nouveau gouvernement. Le lendemain, il lit la déclaration gouvernementale devant la Chambre et le Sénat. Elle commence par ces mots: 'Au cours du dernier quart de notre vingtième siècle, les pays occidentaux ont à répondre à un double défi. D'une part, le bien-être de leurs populations est sérieusement menacé par une longue crise économique, dont ils ne parviennent à sortir qu'au prix de nombreuses difficultés. D'autre part, leur sécurité est mise en péril par les actes terroristes successifs contre lesquels ils doivent se prémunir d'une façon efficace'.

En ce qui concerne la 'sécurité des citoyens', Martens déclare : 'Le gouvernement devra veiller à ce que les instances concernées disposent des effectifs nécessaires, ainsi que des moyens législatifs et financiers. Le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent en vue d'améliorer la collaboration, la répartition des tâches, la formation et l'équipement des services de police. Parallèlement, le gouvernement encouragera la lutte contre la violence et le terrorisme par une action commune sur le plan européen et international'.

Le début de la fin - [Table des matières](#)

Le 4 décembre, peu avant 11 heures, un homme de vingt-cinq ans environ, mince et bien mis, entre à la Bank of America, à Anvers. On n'est pas très loin du centre diamantaire, fort bien surveillé. Le jeune homme, qui porte des gants blancs, fixe une mallette à un radiateur dans le hall. Il dépose ensuite un paquet de tracts CCC chez une réceptionniste. Celle-ci continue tout d'abord à s'occuper de son client, puis elle parcourt les tracts et se précipite auprès de son chef direct. A son tour, celui-ci va alerter le directeur, qui se trouve en conférence à un autre étage. Il finit par le trouver à 11 heures 07 et l'explosion est annoncée pour 11 heures 30. Le directeur n'alerte pas la police mais met tout en oeuvre afin d'évacuer les locaux et avertit également ses voisins, la compagnie d'assurances Uranus. Ce n'est qu'à 11 heures 17 que la police est avertie de ce qu'une bombe des CCC va exploser à la Bank of America. Peu après, les pompiers sont sur place. Mais ils ignorent que le bâtiment a été choisi par les CCC pour un attentat, et ils y pénètrent donc sans se douter de rien. Heureusement, des policiers parviennent à les mettre en garde à la dernière minute et ils réussissent à se sauver. Deux minutes plus tard, la bombe explose. On a évité de justesse une répétition du drame du

1er mai. Sept minutes après l'explosion, la gendarmerie lance l'alerte. Anvers et les environs sont aussitôt quadrillés, mais l'oiseau, bien entendu, s'est envolé!

La gendarmerie se tourne alors vers une autre piste. A 12 heures 30, la BSR se présente au domicile de H.V.D. qui vient de partir pour aller chercher ses enfants à l'école. H.V.D. est bien connu comme étant un membre du PTB. Apparemment, il était enregistré par le GIA comme étant un 'terroriste potentiel'. Pour quelle raison? Lors des grèves des mineurs anglais, Ligne Rouge leur avait versé un soutien de trente mille et de vingt mille francs. H.V.D. avait signé les quittances. D'une manière ou d'une autre, le GIA a eu vent de cette transaction. H.V.D. est sommé d'accompagner immédiatement la BSR. Dans le courant de la journée il sera libéré : un simple coup d'oeil suffit en effet pour se rendre compte qu'il ne répond aucunement à la description de l'auteur de l'attentat.

Cet attentat est le dernier de la campagne Pierre Akkerman. A présent, les CCC n'hésitent pas à ridiculiser jusqu'à l'aile la plus radicale du mouvement pacifiste. Ils écrivent, à propos des activistes qui ont occupé la base aérienne de Florennes et qui ont subi pour cela un mois de prison préventive: 'Quand les pacifistes doivent redorer l'imagerie de leur médiocrité et de leurs trahisons, ils ne peuvent qu'aller s'en remettre à la justice bourgeoise en sautant, comme les moutons des insomniaques, par-dessus les clôtures des bases militaires pour chuter dans les bras des gendarmes!' Leur auto-satisfaction est grande lorsqu'ils écrivent: 'Qui était là, lorsque Reagan est venu? Les CCC! (...) Debout, au combat, les armes à la main ! Tout en nous méfiant d'un triomphalisme déplacé, nous pouvons affirmer que nous démontrons que l'ennemi de classe peut être attaqué'.

Deux jours plus tard, ils frappent une nouvelle fois. A quatre heures précise, dans la nuit de la Saint-Nicolas, le téléphone sonne à la gare d'Audenarde. Une voix d'homme déclare en français: 'Ici les CCC. Arrêtez immédiatement tout trafic ferroviaire entre Courtrai et Audenarde. A cinq heures du matin, une bombe va exploser'. A l'heure dite, en effet, une explosion déchire l'air: celle du relais de sécurité du réseau belge des oléoducs de l'OTAN, à Wortegem-Petegem, à deux mètres de la ligne de chemin de fer Courtrai-Bruxelles. Des dizaines de milliers de litres de carburant jaillissent du pipeline détruit, mais il n'y aura pas d'incendie. La police déclare immédiatement une interdiction générale de fumer et la gendarmerie boucle la région en établissant des barrages sur toutes les routes au niveau provincial.

Pratiquement au même moment, une bombe explose à Versailles; elle avait été placée contre une vitre du CEOA (Central European Operating Agency). Le CEOA est responsable du fonctionnement des oléoducs de l'OTAN en Europe Occidentale. Les deux attentats sont revendiqués dans un tract qui est retrouvé dans un bâtiment de 1' avenue Louise à Bruxelles et par un coup de téléphone à la rédaction

de RTL. Ce tract a une histoire, qui tend bien à démontrer que l'audace des membres des CCC frise l'inconscience. Dans l'après-midi, l'avenue Louise avait été mise sens dessus-dessous à cause d'une alerte à la bombe. Une mallette suspecte avait été découverte sur les rails du tram. La circulation avait été bloquée pendant plus de deux heures. Alors que l'avenue grouillait de policiers en tous genres, le tract des CCC avait été tranquillement déposé dans un bloc d'appartements, où résidait entre autres Jacques Delors, commissaire de la CEE. Citons *De Morgen* : 'Quelqu'un téléphona à RTL (à deux pas du bâtiment en question, n.d.l.r.) et déclara qu'un tract des CCC se trouvait à l'adresse indiquée. Peu après, un second coup de téléphone succéda au premier, avec le message suivant: la gendarmerie avait pris RTL de vitesse, mais un second exemplaire se trouvait tout près de là, avenue De Gaulle. RTL a enregistré ce second message'.[\(94\)](#)

Les antiterroristes reconnaissent la voix de Carette. Mais une autre surprise les attend. Le communiqué de revendication est signé par les CCC et par un groupement qui se définit comme 'un groupe de communistes internationalistes de France'. Le 15 juillet 1983, cette organisation avait attaqué à Paris des véhicules de l'armée française. Par ce geste, le groupe voulait protester contre l'emprisonnement d'Oriach et la présence des troupes françaises au Liban. Le communiqué de revendication avait paru dans le premier numéro de *Ligne rouge*.

Les CCC et le groupe français se partagent la responsabilité de l'attentat de Versailles. Parallèlement, il s'agit aussi du premier fait d'armes des CCC à l'étranger.

Dans leur manifeste de la Saint-Nicolas, les CCC déclarent que cette 'grande victoire' met fin à la campagne Pierre Akkerman. D'après les CCC, 'l'unité politique, idéologique et sans aucun doute également militaire' des groupements terroristes européens est nécessaire, étant donné que l'ennemi est aussi organisé sur le plan international. Les CCC critiquent aussi ces mouvements terroristes européens. Ils souffriraient selon eux de 'subjectivisme sous toutes ses formes: idéalisme, anarchisme, ou ses corollaires: opportunisme, radical-réformisme'.

Les forces de l'ordre réagissent d'une manière de plus en plus incontrôlée. Toujours au cours de cette fameuse nuit de la Saint-Nicolas, une camionnette roule à vive allure dans le centre de Gand. La gendarmerie bloque le véhicule et deux gendarmes s'en approchent, le doigt sur la gâchette. L'un d'eux introduit son arme par la vitre ouverte et somme le conducteur, Guy Herpelinck, de descendre du véhicule. Ce dernier n'obéit pas immédiatement. Soudain, un coup part. Le conducteur est tué. 'Légitime défense', sera le verdict du parquet gantois. Dans un quasi-état de siège, on en prend à son aise avec les normes.

Ce 6 décembre est assurément un jour noir. Peu après trois heures, une bombe fort puissante explose au premier étage du palais de justice de Liège. Le bilan: 1 mort, Philippe Balis, un étudiant de 21 ans, 2 blessés graves et d'importants dégâts matériels. Si la bombe avait explosé une demi-heure plus tard, le drame aurait été encore bien pire. A cette heure en effet, la salle occupée habituellement par la Cour d'assises devait servir de cadre à la séance solennelle de rentrée du Jeune barreau. Six cent personnes étaient invitées, parmi lesquelles le ministre Gol. L'attentat n'est pas revendiqué.

Aussitôt, tout le centre ville est barricadé. Les magasins se voient forcés de fermer leurs portes. Des sirènes de voitures de police se font entendre dans la ville. La police communale, la gendarmerie, les Chasseurs ardennais et la police militaire assurent le service d'ordre, l'arme au poing. Tous les congés des gendarmes et des policiers sont immédiatement suspendus. *Het Volk* résume parfaitement la situation: 'Notre pays est tout près de la guerre civile'.[\(95\)](#)

Une enquête parlementaire est réclamée - [Table des matières](#)

De nombreux citoyens ne sont pas seulement inquiets, ils se posent également de plus en plus de questions à propos de la grave impuissance de la gendarmerie et de la police. Depuis maintenant trois ans, la Bande du Brabant wallon assassine impunément. Les CCC ont réussi à commettre 12 attentats risqués en moins de deux mois. Aux yeux de beaucoup de personnes, tout cela n'est pas normal. Elles se demandent si ces terroristes sont protégés, et si oui, par qui? Dans les journaux belges également, de telles questions apparaissent. Paul Goossens dans *De Morgen*: 'On ne peut tolérer plus longtemps que les terroristes soient introuvables et les soupçons se font de plus en plus forts: à haut niveau, on pourrait bien jouer double jeu. On a dû attendre plus de trente ans pour connaître la vérité à propos de l'assassinat de Julien Lahaut. Une mascarade semblable se joue-t-elle autour des CCC et de la Bande du Brabant wallon?'.[\(96\)](#) *La Cité*: *11 y a aussi cet étrange personnage, Pierre Carette. Nous avons déjà insinué à plusieurs reprises qu'il n'est peut-être pas l'homme de gauche qu'il prétend être'.[\(97\)](#) Plus les journaux et les citoyens s'interrogent, plus on réclame la création d'une enquête parlementaire.

Le 19 novembre, le SP propose de créer une commission d'enquête. Le PS et les écologistes se rangent derrière cette proposition, mais, plus important encore, le parlementaire PSC Desmarets penche également dans cette direction.[\(98\)](#)

De Morgen formule les questions auxquelles la commission devra répondre: 'Une commission d'enquête devra assurément découvrir si oui ou non des personnages tels que Carette, Latinus et De Laever ont été ou sont encore des agents des services officiels de renseignements et d'actions. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra être sûr que derrière le WNP

ou les CCC ne se cachent pas en fait un terrorisme d'Etat camouflé'.[\(99\)](#)

Le gouvernement, et Gol en particulier, sont en mauvaise posture. Gol s'oppose résolument à la création d'une commission d'enquête parlementaire, en prétextant le fait qu'une enquête judiciaire ressort du secret, mais en réalité plutôt parce qu'elle risquerait de semer le doute à propos des bonnes intentions des forces de police. Pourtant, plus que nul autre, il est conscient que cela ne peut plus durer, d'autant plus qu'à la Chambre, même le groupe CVP réclame des éclaircissements pour savoir pourquoi aucune arrestation n'a encore été effectuée et demande donc la réunion d'une commission spéciale de la Justice.

Le 2 décembre, la justice distribue la photo et le signalement de Pierre Carette. De cette manière, on donne l'impression que la justice connaît les auteurs des attentats et est à leurs trousses. La manoeuvre est destinée à endormir les parlementaires impatients ainsi que la population. Le 10 décembre, veille de la réunion de la commission spéciale de la Justice à la Chambre, le juge d'instruction bruxellois Francine Lyna lance un premier mandat d'arrêt contre Carette. En effet, ses empreintes digitales ont été retrouvées sur les lieux de l'attentat qui a touché le bâtiment de la BBL à Bruxelles (4 novembre 1985). Ce jour-là, les CCC avaient scié par le milieu les barres de fer qui séparent le parking de la BBL des voies de circulation, afin de pouvoir garer leur voiture piégée juste devant la filiale. Ils avaient ensuite recollé les barreaux au moyen de bandes adhésives, toujours avant que l'attentat ait lieu. C'est sur une de ces bandes que les empreintes de Carette purent ensuite être identifiées. Il avait probablement dû retirer ses gants pour fixer la bande adhésive.

Il est étonnant qu'il ait fallu plus d'un mois aux antiterroristes pour réussir à identifier les empreintes de Carette. D'habitude, cette tâche de routine ne demande que quelques heures.

Il semblerait que l'information fournie par Gol le 11 décembre à la commission spéciale de la Chambre n'ait pas été des plus concluantes, en tout cas pas en ce qui concerne la Bande du Brabant wallon. Après les explications de Gol, le CVP continue à adopter une attitude hésitante à propos de la demande d'une enquête parlementaire, tandis que le PSC en est toujours partisan. Pourtant, quatre jours plus tard, tout change. Le 15 décembre en effet, le Premier ministre Martens et le ministre de la Justice Gol participent à l'émission 'Face à la presse' à la RTBf. Martens assure que le gouvernement est unanimement opposé à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire et il n'hésite même pas à lancer la menace d'un 'vote disciplinaire' au parlement. Le ministre Gol annonce qu'il éclaircira la situation le 17 décembre devant la commission de la Justice du Sénat et le lendemain devant la commission de la Justice de la Chambre. Comment faut-il

expliquer ce retournement subit des partenaires gouvernementaux sociaux-chrétiens?

Le dernier rendez-vous à Namur - [Table des matières](#)

Peut-on expliquer cette subite volte-face autrement que la promesse faite par Gol d'une percée décisive dans les enquêtes sur les CCC ou la Bande du Brabant wallon ? Si les chefs des CCC avaient lu ces jours-là la presse CVP, ils auraient appris que leur sort était scellé. La veille de la déclaration de Martens à la RTBf, deux journaux proches du CVP, la *Gazet van Antwerpen* et *Het Nieuwsblad*, annonçaient déjà l'arrestation imminente du chef des CCC. La *Gazet Van Antwerpen* écrivait: 'Pierre Carette, le suspect numéro un des attentats CCC, se cache à Bruxelles. Les enquêteurs savent à peu près où, ils surveillent sans relâche le quartier en question et espèrent bien faire tomber dans leurs pièges très bientôt cet imprimeur de 33 ans...'([100](#)).

L'attente ne durera pas longtemps. Dès le lendemain de la déclaration de Martens, c'est fait. A la suite d'une action coordonnée et apparemment bien préparée par la police judiciaire et la Sûreté de l'Etat, 4 membres des CCC sont pris au piège. Ces deux services relèvent du ministre Gol. La gendarmerie, qui a pourtant eu la part du lion dans l'enquête à propos des CCC, est mise hors jeu ce 16 décembre, journée cruciale. Probablement pour des raisons similaires, le GIA et le Collège antiterroriste sont également ignorés. Les membres du Collège antiterroriste sont en pleine réunion au moment même de l'arrestation, mais ils ne disent mot de cette opération: 'Les membres du Collège se trouvant à Bruxelles savaient assurément que quelque chose se tramait, mais ils ignoraient ce qui allait se passer exactement', écrit *De Standaard*.([101](#)) Le gouvernement semble donc bien avoir voulu jouer la sécurité et n'avoir pas fait confiance à la gendarmerie qui aurait pu en dernière minute faire échouer toute l'affaire.

L'opération est donc confiée à des services de police moins importants et menée par le substitut André Vandoren, respectueux du pouvoir. C'est sous sa direction que Pascale Vandegeerde et Didier Chevolet ont été filés dès le moment (en septembre 1985) où ils sont passés de l'aile propagandiste (Ligne rouge) à l'aile militaire (CCC). Bien que Vandegeerde et Chevolet aient officiellement disparu depuis septembre 1985, ils ne vivent en fait pas dans une clandestinité totale. Il est donc logique que le fil de l'enquête soit repris à partir d'eux. A Charleroi, au cours de la semaine du 7 au 14 décembre, la Sûreté de l'Etat avait montré des photos des deux suspects à plusieurs hôteliers-indicateurs. Lorsque Vandegeerde est reconnue le matin du 16 décembre par un tenancier de bar de Charleroi, la fin des CCC est proche. Deux inspecteurs de la Sûreté de l'Etat la suivent dès 11 heures lorsqu'elle se rend à son appartement 'conspiratif' du boulevard Audent. A 12 heures 40, Vandegeerde et Chevolet quittent la maison. Ils se rendent à la gare, où ils achètent séparément des billets pour Namur. Leurs

poursuivants les laissent quelques instants seuls dans le train qui part à 13 heures 13. A la gare de Namur, une autre équipe de la Sûreté de l'Etat les attend.

La promenade les mène à 'l'Auberge du Goéland', rue de Fer. Bertrand Sassoie et Pierre Carette les y attendent. Ils prennent un apéritif. A l'instant précis où la police judiciaire veut intervenir, les quatre CCC règlent les consommations et quittent l'auberge à pied. Ils se dirigent vers le restaurant 'Quick, Place de la Gare. Il est alors 14 heures 20. Ils commandent un hamburger et s'installent à une table près de la fenêtre, dans cet établissement fort fréquenté. 15 heures 10. Une trentaine d'inspecteurs en civil de la police judiciaire pénètrent en trombe dans l'établissement, bloquant les trois issues. Plusieurs autres s'étaient discrètement mêlés au public. La surprise est totale. Les forces de police sont sur place avant même que les quatre se soient rendus compte de ce qui se passait. Aucun d'entre eux n'a le temps de se saisir d'une arme.

Les clients présents sont fouillés et soumis à un contrôle d'identité. Malgré les précautions prises et une bonne préparation, une mystérieuse jeune femme style 'punk' a réussi à s'échapper du restaurant juste avant l'arrestation. Elle se dirige vers Bruxelles à bord d'une Volkswagen Golf rouge. A Bruxelles, l'état d'alerte des polices est déclenché à 16 heures, pour tenter d'intercepter le véhicule. A Jette, la Golf rouge brûle un barrage. A 18 heures 10, l'état d'alerte est étendu à tout le pays. Mais les recherches entreprises n'auront aucun résultat. Dans les milieux de la police judiciaire, on croit que l'auto était équipée d'un feu clignotant bleu et d'une sirène, semblables à ceux des véhicules de gendarmerie...[\(102\)](#)

Gol ne peut se retenir plus longtemps: il veut annoncer la bonne nouvelle et recevoir des félicitations. Mais la justice lui demande de faire preuve d'un peu de patience, car elle veut organiser une mini-opération Mammouth à Namur, à Hornu près de Mons et à Charleroi. Pourtant, Gol ne veut pour rien au monde rater le journal du soir à la télévision et à la radio. A 18 heures 10, il envoie un communiqué de presse depuis la place Poelaert à Bruxelles, où les arrestations sont annoncées. Toujours à Bruxelles, les commentateurs CVP prennent la plume. Manu Ruys écrit dans *De Standaard*: 'On a pu constater un mécontentement croissant de la part du public, entraîné par la multiplication des attentats et des attaques, dont les auteurs parvenaient chaque fois à s'échapper. Les doutes quant aux capacités des autorités judiciaires étaient tels que l'opposition insista au parlement en faveur d'une commission spéciale de la Chambre, destinée à étudier les manquements de la police et de la gendarmerie. L'arrestation de Namur démontre que l'appareil de justice a encore droit à notre confiance et à un crédit de notre part'.[\(103\)](#) Et *Het Volk* écrit: 'L'effet majeur de cette arrestation est sans aucun doute qu'à présent la population reprend confiance dans l'efficacité de la police'.[\(104\)](#)

L'arrestation des suspects CCC empêche la création d'une commission d'enquête parlementaire et rétablit en un clin d'oeil le prestige de la police et la justice. Une arrestation a rarement eu lieu à un moment aussi opportun.

L'épilogue: le régime d'isolement - [Table des matières](#)

Lors de son arrestation, Carette est muni d'un trousseau de clefs bien fourni. Dans le courant du mois suivant, les enquêteurs trouvent une à une les portes qui correspondent à ces clefs. Ils découvrent ainsi des 'planques' des CCC à Charleroi, Forest, Marcinelle, Saint-Gilles et Liège. Juste avant d'être arrêtés, Carette et Sassoie vivaient dans un appartement de Saint-Josse, rue de Gravelines. La gendarmerie découvre à cette adresse de nombreux plans en vue de nouveaux attentats, 6 kilos d'explosifs provenant d'Ecaussinnes et 12 chemises bourrées de coupures de presse à propos des attentats.(105)

Dans un garage de Molenbeek-Saint-Jean et dans un appartement à Damprémy, la police découvre plusieurs kilos d'explosifs. (106) Outre une barre de dynamite provenant d'Ecaussinnes, on découvre également dans deux garages de Marcinelle les sièges retirés de la voiture piégée utilisée par les CCC lors de l'attentat du 4 novembre 1985, touchant la Banque Bruxelles Lambert.(107)

Il y a également du nouveau dans l'affaire du dossier du FRAP. Le 2 décembre 1985, le juge d'instruction Lyna avait décerné un second mandat d'arrêt contre Chantal Paternostre, du chef d'avoir fait partie d'une 'association de malfaiteurs'. Le juge d'instruction se basait sur la découverte d'un 'fragment' d'empreinte digitale relevée sur un fer à repasser dans l'appartement 'conspiratif' de la rue des Cottages à Uccle. En termes techniques, il apparaît que seules 8 des 17 caractéristiques concordent. Quatre jours plus tard, Paternostre est subitement soumis au régime d'isolement, réservé habituellement aux terroristes. Les quatre membres des CCC y ont également droit.

Les mesures d'isolement ne sont pas légères: séparation stricte avec les codétenus, préau individuel, aucune distraction communautaire telle que cinéma, télévision ou bibliothèque, visites derrière une vitre. Et ce n'est pas tout. Les prisonniers doivent régulièrement changer de cellule, soi-disant afin d'empêcher les évasions. Ils sont continuellement accompagnés de deux surveillants, dont l'un est de garde à la porte du parloir lorsque les prisonniers ont un entretien avec leur avocat. Les prisonniers subissent une fouille complète après chaque entretien avec leur défenseur et leur courrier est sévèrement contrôlé. Livres et effets personnels sont prohibés, parce qu'ils pourraient contenir de courts messages codés.(108)

Un régime aussi sévère n'est bien entendu pas favorable à un bon état de santé. Après un mois de prison en isolement,

Paternostre souffre de maux de tête incessants, de troubles de l'équilibre et de saignements de nez. Les médecins de son choix, le docteur P. Blanpain et le docteur M. Roelandt, se font du souci en ce qui concerne son état psychique et ses problèmes cardiaques.

Le 16 avril, les défenseurs de Paternostre, A. Krywin et C. Draps entament un procès en référé contre l'Etat belge, dans lequel ils demandent la suppression des mesures particulières d'isolement. Le 14 mai, le président Jonnaert rejette leur demande, en arguant que l'état de santé de Paternostre ne présente pas de danger immédiat et que 'les mesures prises correspondent à la lettre à la recommandation du Conseil de l'Europe du 28 mai 1982, relative à la détention et au traitement des détenus dangereux.'

Il faut remarquer ici que le président se base sur une recommandation qui n'a en droit interne aucune force obligatoire. En résumé elle signifie que 'tous les détenus dangereux' doivent être strictement séparés des autres prisonniers. Elle ne précise nullement jusqu'où peut aller un tel isolement. Il ne faut dès lors pas s'attendre à ce que cette recommandation mette fin à l'application de multiples techniques de privations, qui ne sont pas seulement testées sur des terroristes mais également par exemple sur des sympathisants de TIRA. Le but de l'isolement est toujours le même: obtenir des aveux et des renseignements, et détruire l'identité politique des prisonniers.

Mais qu'est-ce donc qu'un 'détenu dangereux', selon le Conseil de l'Europe? Aucune précision à ce sujet. 'Un détenu est à considérer comme dangereux dès lors que son comportement, compte tenu de la nature du délit dont il s'est rendu coupable et de la manière dont il l'a commis, présente une menace grave pour la société et que tout porte à croire que ce comportement risque de troubler l'ordre et la sécurité de l'établissement pénitentiaire'. Une telle définition range les manifestants radicaux, les grévistes ou les syndicalistes parmi les terroristes.

C'est donc à très juste titre que trois mille personnes environ, parmi lesquelles le président du FGTB Van Den Broucke et l'ancien ministre de la Justice Philippe Moureaux, signent une pétition demandant un régime d'emprisonnement normal pour Paternostre. Le 28 juillet 1986, le député Ecolo Jacques Preumont porte à son tour le problème de cet isolement devant la commission de la Justice de la Chambre. Il parle de pression psychologique intolérable.

Gol ne se laisse pas donner de leçon, mais à l'issue de sa réponse, il annonce un assouplissement du régime de détention. Mieux encore, quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 5 septembre, le juge d'instruction Lyna remet Paternostre en liberté, de façon tout à fait inattendue. [\(109\)](#)

Entretemps, le 9 mai, les membres des CCC avaient entamé une grève de la faim. Par leur action, ils voulaient être reconnus comme prisonniers politiques et obtenir la suppression des conditions de détention spéciales. Après 43 jours, ils cessèrent leur action. Quelques jours auparavant, Pascale Vandegeerde avait été transférée à l'infirmerie de la prison. Elle ne pesait plus alors que 35 kilos.

La direction semblerait avoir assoupli certaines conditions de la détention, tandis que le ministère de la Justice entame alors la préparation de l'épisode suivant. Il réserve à peu près 50 millions de francs à l'installation de toutes sortes de mesures de sécurité spécifiques dans la salle de la Cour d'assises de Bruxelles. Le procès peut commencer.

Notes part I - [Table des matières](#)

[\(1\)](#) *Gazet van Antwerpen*, 18 décembre 1985.

[\(2\)](#) *Le Soir*, 30 décembre 1979.

[\(3\)](#) *Het Laatste Nieuws*, 14 avril 1978.

[\(4\)](#) *La Dernière Heure*, 14 avril 1978.

[\(5\)](#) *Gazet van Antwerpen*, 27 avril 1978.

[\(6\)](#) *La Libre Belgique*, 19 novembre 1984.

[\(7\)](#) *Michel Graindorge, De Krachtmeting*, Berchem, EPO, p. 150.

[\(8\)](#) *Le Soir*, 11 octobre 1979.

[\(9\)](#) Lettre d'Oriach datée du 19 février 1980, archives de l'auteur.

[\(10\)](#) Lettre de Carette à un ami en 1986, archives de l'auteur.

[\(11\)](#) Lettre de Carette à un ami en 1986, archives de l'auteur.

[\(12\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(13\)](#) Lettre d'Oriach datée du 16 novembre 1980, archives de l'auteur.

[\(14\)](#) Lettre d'Oriach datée du 16 novembre 1980, archives de l'auteur.

[\(15\)](#) Lettre d'Oriach datée du 16 novembre 1980, archives de l'auteur.

[\(16\)](#) *Humo*, 12 décembre 1985, 26 décembre 1985, *Le Vif*, 19 décembre 1985.

[\(17\)](#) Lettre d'Oriach datée du 20 janvier 1981, archives de

l'auteur.

[\(18\)](#) *Lénine*, vol 31, pp. 80–81.

[\(19\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(20\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(21\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(22\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(23\)](#) 'De Gewapende Strijd', *Ligne Rouge*, nr. 17.

[\(24\)](#) *Laurent, L'Orchestre Noir*, Stock, p. 169.

[\(25\)](#) *De Morgen*, 18 décembre 1985.

[\(26\)](#) *Le Monde*, 26 février 1987.

[\(27\)](#) *Le Monde*, 21 février 1987.

[\(28\)](#) *Libération*, 24 février 1987.

[\(29\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(30\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(31\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(32\)](#) Lettre d'Oriach datée du 15 février 1981, archives de l'auteur.

[\(33\)](#) Lettre de Chevolet en prison, archives de l'auteur.

[\(34\)](#) *Ligne Rouge*, nr. 17.

[\(35\)](#) Lettre de Carette en prison, archives de l'auteur.

[\(36\)](#) *Le Soir*, 14 janvier 1986.

[\(37\)](#) *Le Point*, 2 mars 1987.

[\(38\)](#) *De Morgen*, 22 janvier 1986.

[\(39\)](#) *Le Vif*, 2 octobre 1986.

[\(40\)](#) *Le Vif*, 2 octobre 1986.

[\(41\)](#) 'Réponses concrètes à des questions concrètes'.

- [\(42\)](#) *Le Monde*, 17 janvier 1985.
- [\(43\)](#) *Le Soir*, 7 décembre 1985.
- [\(44\)](#) *La Dernière Heure*, 4 octobre 1984.
- [\(45\)](#) *La Dernière Heure*, 4 octobre 1984.
- [\(46\)](#) 'Réponses concrètes à des questions concrètes', texte CCC du 10 mai 1985.
- [\(47\)](#) *De Standaard*, 13 décembre 1979.
- [\(48\)](#) *Gazet van Antwerpen*, 18 septembre 1984.
- [\(49\)](#) *La Dernière Heure*, 20 septembre 1984.
- [\(50\)](#) *Pourquoi Pas?*, 24 septembre 1984.
- [\(51\)](#) *De Morgen*, 11 février 1987.
- [\(52\)](#) *La Cité*, 7 novembre 1984.
- [\(53\)](#) *La Dernière Heure*, 19 octobre 1984.
- [\(54\)](#) *Le Soir*, 23 octobre 1984.
- [\(55\)](#) *La Dernière Heure*, 14 novembre 1984.
- [\(56\)](#) *Gazet van Antwerpen*, 27 novembre 1984.
- [\(57\)](#) 'Réponses concrètes à des questions concrètes', communiqué des CCC daté du 10 mai 1985.
- [\(58\)](#) *La Dernière Heure*, 14 décembre 1984.
- [\(59\)](#) *De Morgen*, 13 décembre 1984.
- [\(60\)](#) *De Standaard*, 13 décembre 1984.
- [\(61\)](#) *La Dernière Heure*, 13 décembre 1984.
- [\(62\)](#) *De Standaard*, 14 janvier 1985.
- [\(63\)](#) *De Morgen*, 16 janvier 1985.
- [\(64\)](#) *La Libre Belgique*, 18 janvier 1985.
- [\(65\)](#) *De Morgen*, 21 janvier 1985.
- [\(66\)](#) *La Libre Belgique* et *Le Soir*, 25 janvier 1985.
- [\(67\)](#) *Faire le Point*, émission RTBf, 21 septembre 1986.
- [\(68\)](#) *Le Soir*, 22 avril 1985.

- (69) [*Le Soir*](#), 4 mai 1985.
- (70) [*De Morgen*](#), 2 mai 1985.
- (71) [*Le Soir*](#), 2 mai 1985.
- (72) Débat à la RTBf, 5 mai 1985.
- (73) [*De Standaard*](#), 3 mai 1985.
- (74) [*De Nieuwe Gazet*](#) et [*La Dernière Heure*](#), 11 mai 1985.
- (75) [*De Morgen*](#), 15 mai 1985.
- (76) [*De Morgen*](#), 4 février 1987.
- (77) [*La Dernière Heure*](#), 5 juillet 1985.
- (78) [*Humo*](#), 28 novembre 1985.
- (79) [*Le Soir*](#), 18 juin 1985.
- (80) [*La Dernière Heure*](#), 5 juillet 1985.
- (81) [*Het Nieuwsblad*](#), 9 février 1987.
- (82) [*La Wallonie*](#), 4-5 mai 1985.
- (83) [*De Standaard*](#), 16 novembre 1985.
- (84) [*Het Volk*](#), 5 novembre 1985.
- (85) [*La Cité*](#), 6 novembre 1985.
- (86) [*De Morgen*](#), 5 novembre 1985.
- (87) [*De Morgen*](#), 13 novembre 1985.
- (88) [*De Standaard*](#), 12 novembre 1985.
- (89) [*La Dernière Heure*](#), 12 novembre 1985.
- (90) [*De Morgen*](#), 13 novembre 1985.
- (91) [*De Morgen*](#), 20 novembre 1985.
- (92) [*La Libre Belgique*](#), 12 novembre 1985.
- (93) [*Le Soir*](#), 19 novembre 1985.
- (94) [*De Morgen*](#), 19 novembre 1985.
- (95) [*Het Volk*](#), 7 décembre 1985.
- (96) [*De Morgen*](#), 12 novembre 1985.
- (97) [*La Cité*](#), 10 décembre 1985.

(98) *Het Laatste Nieuws*, 21 novembre et *La Dernière Heure*, 23 novembre 1985.

(99) *De Morgen*, 12 décembre 1985.

(100) *Gazet van Antwerpen*, 14 décembre 1985.

(101) *De Standaard*, 17 décembre 1985.

(102) *Le Soir*, *De Standaard*, 17 décembre 1985.

(103) *De Standaard*, 17 décembre 1985.

(104) *Het Volk*, 17 décembre 1985.

(105) *De Standaard*, 22 janvier 1986.

(106) *De Standaard*, 23 janvier 1986.

(107) *De Standaard*, 24 décembre 1985.

(108) Réunion publique de la Commission à la Chambre, 28 juillet 1986, Interpellation de Monsieur Preumont.

(109) *Le Soir*, 6 septembre 1986.

II. La riposte de l'état - [Table des matières](#)

1. Entre le GIA et le FBI - [Table des matières](#)

Dans la lutte antiterroriste, le mot d'ordre est de 'laisser planer le mystère'. C'est en coulisses, par exemple, que Gol met sur pied le Collège antiterroriste et le GIA (Groupe interforces antiterroriste). Le nouveau mécanisme qu'il met en branle et qui sert de leitmotiv à toute sa politique, c'est la collaboration entre services secrets et services de police.

L'opération 'Mammoth' fut organisée dans l'ombre. La liste des individus et des mouvements subversifs et terroristes est 'Top secret'. La définition que donne la gendarmerie du concept 'terrorisme' est des plus fluctuantes. L'unité d'élite Dyane opère de façon tout à fait anonyme et prend en filature des terroristes potentiels. Gol poursuit un rêve: introduire chez nous des techniques d'infiltration sur le modèle du FBI. Mais au fait, qui vise-t-on réellement? Le terrorisme ou la démocratie?

Le Collège antiterroriste - [Table des matières](#)

A l'occasion d'une conférence de presse organisée à la suite du second attentat commis par les CCC, Gol annonce la naissance de deux nouveaux services antiterroristes: le GIA (le Groupe interforces antiterroriste) et le Collège antiterroriste.(1) Mais ces services antiterroristes ont déjà une histoire. Le 18 septembre 1982, un attentat vise la

grande synagogue de la rue de la Régence, à Bruxelles, et fait quatre blessés. L'OLP s'empresse de désavouer énergiquement un tel attentat: 'L'OLP considère que ces attentats ne peuvent servir la cause de la paix et ne peuvent que nuire à la cause du peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de tous ses droits'.⁽²⁾ Ce désaveu correspond en tous points à la doctrine officielle professée par l'OLP depuis 1974, selon laquelle des attentats hors-Palestine ne sont pas légitimes.

Une chose est certaine: les autorités israéliennes ont tiré profit de l'indignation provoquée par l'attentat de la synagogue, qui détournait à point nommé l'attention des bombardements israéliens meurtriers touchant Beyrouth, et qui rendait la tâche plus ardue aux Palestiniens dans la justification de leur lutte contre l'armée israélienne d'invasion, tant sur le plan politique que sur le plan diplomatique.

La réaction du lobby sioniste ne laisse pas le ministre Gol insensible. Quelques jours à peine après l'attentat, il envisage déjà de créer une unité antiterroriste spéciale. Le 21 septembre 1982, il déclare: 'Les actes de terrorisme sont de nature différente des autres crimes qui n'ont aucun lien entre eux et ne procèdent pas de méthodes communes. Le terrorisme utilise de grands moyens, il faut que l'Etat puisse répondre avec des moyens spécifiques tout en restant dans la légalité. Nous devons obtenir un délai de réponse rapide et un degré de compétence appuyé sur des techniques adaptées. Je pense que nous devons pouvoir disposer de quelques dizaines, voire de quelques centaines de spécialistes disponibles sur l'heure, plutôt que d'envisager un renforcement linéaire des polices'.⁽³⁾

Gol n'est décidément pas homme à attendre tranquillement que les choses se fassent sans lui. Au cours de la discussion du budget de la Justice au Sénat, le 19 novembre 1982 ⁽⁴⁾, il se rengorgeait déjà: 'Pour la première fois dans l'histoire des polices en Belgique, j'ai obtenu une coopération effective entre les diverses formes de police qui doivent concourir à la répression du terrorisme. Je crois pouvoir dire que c'est un élément tout à fait neuf qui, je l'espère, prouvera son efficacité'. Le 27 juin 1983, dans le plus grand secret, Gol installe le Collège antiterroriste. Le Parlement ne le découvrira que par le plus grand des hasards. Questionné par le député Kelchtermans, le 9 août 1983, Gol répond négligemment: 'Il est exact que le gouvernement se préoccupe du problème posé par le terrorisme international et des moyens à mettre en oeuvre pour le combattre. Dans ce cadre, une structure de coordination est mise en place. La présidence en a été confiée à l'administrateur-directeur général honoraire de la Sûreté Publique'.⁽⁵⁾ Gol fait ainsi allusion à Ludo Caeymaex. Cet ancien chef de la Sûreté de l'Etat préside le Collège en qualité de 'délégué personnel' du ministre de la Justice. A la réunion de fondation, le 27 juin 1983, l'assemblée était triée sur le volet⁽⁶⁾: le chef d'Etat-major de la Gendarmerie (le général Reviers); l'administrateur-directeur général de la Sûreté Publique (Albert Raes); un représentant de la Police générale

du Royaume (Warlier); le commissaire général aux délégations judiciaires et chef d'Interpol-Belgique (Robert Van Hove); le chef du Service général de renseignements de l'armée, le SGR (le généra) Paul Tichon) et son subordonné, le chef du Service de renseignements et d'action de l'armée, le SDRA (le colonel Detrembeur). Etaient également présents: le doyen des procureurs généraux (Van Honsté de Bruxelles), le chef de cabinet du ministre Gol (Holsters), un membre de la Sûreté de l'Etat qui représente le bureau de liaison TREVI (Wolveridge), et enfin le secrétaire-général du Ministère de l'Intérieur (Edouard Janssens). Les représentants des ministères des Finances et des affaires étrangères manquaient à l'appel.

Au cours du débat dans l'émission 'Faire le point' du 7 octobre 1984, Gol suggère que le Collège antiterroriste se compose uniquement des chefs des services de police et de sécurité. Mais il ne dit pas tout: la réunion de fondation avait, en effet, été honorée par la présence d'une 'huile', Edouard Janssens, ancien magistrat au parquet, lié depuis 1964 à la Police Générale du Royaume. Fervent adepte du Cepic, (mouvement archi-conservateur au sein du PSC), il fut le collaborateur dévoué d'une demi-douzaine de ministres catholiques de l'Intérieur. Certains comparent Janssens à Fouché, le ministre de la police de Napoléon, aussi puissant que sinistre. Le couronnement de sa carrière, bien remplie au demeurant, fut sa nomination au poste de commissaire auprès du ministre de l'Intérieur Nothomb, chargé de diriger le maintien de l'ordre à l'occasion de la visite du pape en avril 1985. Cette opération a coûté 85,6 millions, et pas moins de 133.899 heures supplémentaires à la gendarmerie. (7) Janssens était également actif au sein de TREVI. Cet organe antiterroriste, le plus important d'Europe, dispose d'ailleurs encore d'une antenne au sein du Collège: Wolveridge. Et le service de renseignements militaires y a délégué deux grands ténors. Les Affaires étrangères aussi paraissent avoir quelques liens avec ce fameux Collège. Ce département intervient dans les cas d'enlèvements de diplomates. Il peut également jouer un rôle dans l'échange d'informations sur le plan international.

Le Collège organise une tripartite au plus haut niveau entre les autorités judiciaires, le gouvernement, et les services de police et de sécurité. L'imbrication qui existe entre les pouvoirs exécutif et judiciaire est telle que la classique séparation des pouvoirs n'est pratiquement plus respectée. On ne peut dès lors imaginer une emprise plus forte du Ministre de la Justice sur l'appareil judiciaire.

Le fait que le Collège institutionnalise la collaboration entre les différents services de police et de renseignements est tout aussi important. En fin de compte, on s'aperçoit que cette collaboration est le fil conducteur de la politique antiterroriste de Gol. Le Collège est chargé de renseigner le gouvernement à propos de toute menace de danger terroriste, de la présence de terroristes 'en puissance' et de la ligne de conduite à suivre en cas de prises d'otages, de détournements d'avion ou d'autres actes terroristes. De plus,

il doit élaborer des mesures de prévention.⁽⁸⁾ L'accent est donc principalement mis sur la 'prévention' plutôt que sur la 'répression' des actes de terreur. Il est, dès lors, tout à fait illogique que ce soit le ministre de la Justice et non le ministre de l'Intérieur qui tienne la vedette au sein du Collège.

Le Groupe interforces antiterroriste (GIA) - [Table des matières](#)

Les chefs de police du Collège antiterroriste ne travaillent pas 'sur le terrain'. C'est là la tâche du GIA. A l'origine, les rapports existants entre les différents services de police et de sécurité ne semblaient pas être des plus cordiaux, mais en fin de compte, un accord de collaboration fut pourtant atteint. La date exacte du démarrage du GIA est le 17 septembre 1984, c'est-à-dire à peine deux semaines avant le premier attentat CCC.⁽⁹⁾ Tous les services de police (gendarmerie, police judiciaire, police générale du royaume) et les services de renseignements (Sûreté de l'Etat, sécurité militaire et sections d'informations politiques des BSR) se retrouvent côte à côte au sein du GIA. La police communale ne sera tout d'abord pas autorisée à y siéger. 'A qui la police communale doit-elle dans ce cas s'adresser lorsqu'elle possède des informations concernant le terrorisme?' demande le bourgmestre de Bruxelles, Monsieur Brouhon. 'Elle doit avertir la police générale du royaume', répond Nothomb. Pourtant la police générale du royaume est un service chargé de centraliser les informations concernant le maintien de l'ordre (grèves, manifestations). Nothomb ne fait-il donc pas la différence entre terrorisme et maintien de l'ordre ? Assurément, dans ce domaine, les frontières sont des plus floues. Brouhon est profondément mécontent: 'Mes agents sont bien assez bons pour tirer les marrons du feu lors d'actions terroristes, mais ils ne sont pas dignes de siéger au sein du GIA!', proteste-t-il au cours de la réunion du conseil municipal du 15 octobre 1984.⁽¹⁰⁾

Au fur et à mesure que croît le nombre des attentats commis par les CCC, le GIA s'étend aussi. Après une 'enquête de sécurité' positive, certains officiers de police soigneusement sélectionnés ont désormais la permission de pénétrer dans ce 'club' très fermé qu'est le GIA.⁽¹¹⁾ Aussitôt après l'attentat sur les oléoducs de l'OTAN, *La Dernière Heure* ⁽¹²⁾ annonce que les services de sécurité de l'OTAN vont soutenir le GIA. Cela signifie-t-il que du personnel de l'OTAN va prendre part aux réunions du GIA? La question reste ouverte.

La police et les services secrets disposent de leurs propres systèmes d'enregistrement, contenant des renseignements utiles à tous les antiterroristes. Toutes ces informations sont dès à présent centralisées au GIA de Bruxelles. Ces informations ne concernent d'ailleurs pas exclusivement des terroristes confirmés, mais aussi des personnes qui sont simplement 'soupçonnées' d'actes ou de sympathies terroristes. Les spécialistes du GIA veulent absolument enregistrer jusqu'aux faits les plus insignifiants. Ils veulent tout connaître des armes, du soutien logistique, des

véhicules, des sympathisants, des relations personnelles et familiales, des refuges et des passeports. Les données du GIA peuvent être obtenues auprès de la police ou de la justice. A l'opposé, le ministère public peut, en certaines circonstances, transmettre au GIA des informations provenant des enquêtes judiciaires. Outre la centralisation des données, le GIA se préoccupe aussi de l'examen des organisations terroristes, ainsi que de leurs techniques et méthodes. Le GIA peut également renseigner le juge d'instruction lors d'attentats terroristes, à propos de leurs buts et de leur orientation.

Grâce à cet enregistrement central et à l'échange rapide d'informations, Gol espère bien récolter des résultats probants dans sa lutte antiterroriste. Mais il passe complètement sous silence la face cachée du GIA, alors que ce type d'appareil politique de renseignements représente une menace pour la démocratie d'un pays. En effet, aucun contrôle démocratique n'a été prévu. Ce fait laisse songeur, car les services de renseignements ont pu acquérir au fil du temps une riche expérience dans la lutte contre le mouvement ouvrier.

Et que faut-il penser de la collaboration entre les services de police et de renseignements? Ce n'est pas sans raisons que des barrières avaient été dressées entre eux. Les atrocités de la Gestapo sont encore dans toutes les mémoires. La séparation entre la police et les services de renseignements ne doit pas être simplement de l'ordre de l'organisation; leurs renseignements devraient eux aussi rester distincts. Par le biais du GIA, il se crée un véritable circuit incontrôlable et fermé de données politiques et criminelles. Or des données politiques peuvent être utilisées lors d'actions judiciaires, comme l'Opération Mammouth.

Au début, la gendarmerie tire toutes les ficelles, au sein du GIA, étant donné qu'elle compte 12 membres sur les 18.⁽¹³⁾ Le GIA siège dans une caserne de gendarmerie bruxelloise et est dirigé par un officier de gendarmerie. C'est là un rôle auquel la gendarmerie s'était préparée de longue date. A la suite de l'attentat de la synagogue de Bruxelles, elle s'était empressée de créer un 'noyau spécial antiterroriste' au sein de l'état-major ⁽¹⁴⁾, chargé de la supervision des sections antiterroristes des BSR locales, et qui fonctionnait parallèlement au GIA avec des tâches quasiment identiques.

Il semblerait même que par cette initiative, la gendarmerie espérait secrètement rendre inutile la création du GIA. La direction du GIA donne toute latitude à la gendarmerie pour augmenter son influence, aux dépens de la Sûreté. Dans le passé, les informations relatives au terrorisme se transmettaient généralement de la gendarmerie à la Sûreté. Par l'instauration du GIA, le commandant Bernaert espère modifier cet état de fait.

Peu avant que le GIA ne devienne opérationnel, il laissa libre cours à ses sentiments lors d'une interview : 'Dans le futur, les problèmes existant entre la Sûreté et nous devraient être abolis, une fois que le plan Gol sera entre en action. Ce plan prévoit une meilleure coordination en ce qui concerne la quête d'informations sur le terrorisme. Notre Bureau central de recherche (BCR) a préconisé depuis longtemps la nécessité d'une telle coordination. En fin de compte, ce sont bien nos hommes de l'Escadron spécial d'intervention et des unités territoriales qui seront appelés à agir. Si les différents services rassemblent leurs informations en un seul faisceau, nous serons capables de mieux analyser certains phénomènes'. A la question de savoir si 'l'ordinateur de la gendarmerie allait donc à présent absorber les données de la Sûreté de l'Etat?', Bernaert répond sans sourciller: Non, la Sûreté va tout simplement nous transmettre ses informations. Les données concernant le terrorisme ne sont pas sur ordinateur'.[\(15\)](#)

L'Escadron spécial d'intervention (ESI) - [Table des matières](#)

Le GIA recevra 1 assistance de l'ESI, spécialisé dans les filatures, l'observation, 1 infiltration, l'exécution d'opérations de libération et les arrestations dangereuses. A la suite de l'attentat de 'Septembre Noir', contre des sportifs israéliens pendant les Jeux Olympiques de Munich, le gouvernement Eyskens-Cools donna le feu vert (le 28 novembre 1972) à la création de 1 ESI, plus connu du public sous le nom de 'groupe Dyane'.[\(16\)](#) L'ESI est un corps antiterroriste à propos duquel on ne connaît que quelques détails. On conserve soigneusement à l'abri de toute publicité toutes les informations à propos de son entraînement, de son mode d'action, de son équipement ainsi que de son armement. Le 24 septembre 1986, l'ESI démontra devant le Roi Baudouin et le ministre de l'Intérieur quelles étaient ses capacités. Les nouvelles techniques d'intervention et des trucs sophistiqués en matière de lutte antiterroriste furent ainsi étalés, mais la presse ne fut pas autorisée à les divulguer, 'afin de préserver l'anonymat du personnel'.[\(17\)](#)

En 1980 la commission sénatoriale d'enquête sur les milices privées, présidée par M. Wijninckx, apprit seulement que le corps d'élite comptait 131 hommes. Ce sont tous des volontaires, pour la plupart des anciens para-commandos. Ils ont le profil du 'super-gendarme': jeune, souvent célibataire, un dur, extrêmement motivé, assez intelligent. Le groupe Dyane passe pour être la section la mieux entraînée et la mieux formée de la gendarmerie. Le Major A.J.B. Pint, qui commanda l'ESI en 1976, nous apprend qu'à l'époque l'enseignement diversifié et l'entraînement tout à fait Spartiate portaient principalement sur le 'close combat', les techniques d'escalade et de pénétration, l'emploi d'explosifs et les opérations en hélicoptère.[\(18\)](#) Les membres de l'ESI suivent une formation en ce qui concerne le tir, les armes et l'observation. Le concept 'tirer pour tuer' fait partie intégrante de leur formation de tireurs d'élites. Ce qui ne fait bien

entendu qu'accroître les risques de règlements de comptes expéditifs en pleine rue et de 'Stürmen und Schiessen'. Ainsi par exemple, le 2 juin 1986, lorsqu'un Italien, Joseph Cenerelli, rendu fou furieux par des problèmes familiaux, fut tué à Schaerbeek de deux balles dans la tête.[\(19\)](#) Deux tireurs d'élite de Dyane firent feu depuis un toit à l'instant même où, de l'autre côté de la rue, dans son appartement, leurs collègues maîtrisaient l'Italien armé.

Pourtant, Dyane dispose de moyens technologiques fort sophistiqués pour mettre fin aux prises d'otages. On a pu le constater par exemple à Forest, le 28 août 1983, lorsque, au cours d'une prise d'otages, Dyane usa de gaz lacrymogène C. S., qui fut introduit dans l'habitation sous forme de poudre, au moyen d'un projecteur. Il s'agissait en l'occurrence d'un produit tellement toxique qu'un certain nombre de gendarmes, quoique protégés par des masques à gaz, se sentirent mal et que le logement en question ne put par la suite être habité malgré le sérieux nettoyage effectué par une entreprise spécialisée.[\(20\)](#)

L'équipement et l'armement sophistiqués des membres du groupe Dyane sont 'top-secrets'; cependant, au vu des rares informations disponibles à ce propos, il y a tout lieu d'être inquiets. Dyane dispose, par exemple, de 101 postes portatifs munis d'un système cryptophonique, qui coûtent la bagatelle de 500.000 fb/pièce.[\(21\)](#)

Le groupe Dyane possède également des armes uniques, des mitraillettes 'Heckler & Koch', équipées de visières laser permettant de viser dans l'obscurité, ainsi que des arbalètes, qui permettent d'abattre sans difficulté et sans bruit les victimes désignées. Les flèches ont des pointes spéciales métalliques et s'enfoncent dans deux centimètres de béton.[\(22\)](#)

Le Capitaine Barril, qui dirigea du 17 août 1982 au 9 juin 1983 le G.LG.N. (Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale), -le pendant français de l'ESI-considère dans son livre, 'Missions très spéciales', que le groupe Dyane est un des meilleurs corps antiterroristes du monde entier.[\(23\)](#) Barril met, en particulier, l'accent sur la structure spécifique de l'ESI, qui comporte, outre une équipe d'action, également une équipe de renseignements ou d'observation. Apparemment, la gendarmerie considère le terrorisme comme une 'guerre secrète', sans front ni ennemi bien défini. Afin d'éliminer l'ennemi, l'équipe d'observation doit tout d'abord rassembler des renseignements, opérer des filatures et des infiltrations. Barril écrit à ce propos: 'L'unité d'éclairage et de reconnaissance est uniquement chargée de rechercher des renseignements. Ses hommes, en civil, circulant à bord de voitures banalisées, équipées d'un matériel électronique très sophistiqué, font les planques, les filatures, les recoupements. Ils prennent des photos, font des montages de films ou de bandes vidéo. Dans le cadre de ces opérations, ils mettent au point de nouvelles techniques et de nouveaux matériels. Ils disposent d'un camion-laboratoire totalement autonome, avec

des groupes électrogènes. Cette section d'une trentaine d'hommes ne doit, en aucun cas, intervenir. Son rôle est de préparer un objectif, le repérer, et d'y conduire le groupe action. La seconde unité, beaucoup plus classique, intervient ensuite. Il s'agit de l'équipe action, qui travaille en étroite collaboration avec la section d'éclairage. Pour l'action, les structures sont très légères, avec des cellules de cinq hommes. Le système hiérarchique belge est plus rigide qu'en France'. Des contacts répétés ont lieu avec les équipes d'observation des autres pays. La gendarmerie belge a un représentant permanent au sein du Groupe de contact d'observation national (Landelijke Contactgroep Observatie), qui se réunit tous les deux mois aux Pays-Bas. (24) A l'automne 1986, une conférence internationale eut lieu; elle réunissait toutes les équipes d'observation belges, anglaises, allemandes, françaises, Scandinaves et italiennes, dans le but de: 'rehausser le niveau qualitatif des groupes d'observation, nouer des liens et transmettre des données lors de passages de douanes'. Le 25 octobre 1985, des équipes néerlandaises prirent part à une exercice d'observation de grande envergure, organisé par la gendarmerie belge.

Les unités spéciales antiterroristes opèrent à la limite de l'illégalité; il peut même arriver qu'elles dépassent cette frontière. Le 17 août 1982, le chef du GIGN, Christian Prouteau, est chargé par l'Elysée de coordonner la lutte antiterroriste. Quelques jours plus tard, sa politique porte ses premiers fruits: le 28 août, le capitaine Barril et ses hommes du GIGN arrêtent à Vincennes trois 'terroristes' irlandais. L'Elysée se félicite ouvertement de cette arrestation, et ajoute qu'il s'agit 'de personnes qui jouent un rôle important au sein du terrorisme international'. Hélas, il apparaît bien vite que les trois hommes en question sont d'inoffensifs militants gauchistes irlandais, vivant à Paris depuis des années. La Grande-Bretagne n'est même pas intéressée par leur extradition éventuelle. Les héros du GIGN ont mis en scène eux-mêmes les motifs et les preuves conduisant à cette arrestation. Ils ont commencé par s'introduire au domicile des trois hommes d'une façon illégale, et y ont retrouvé ensuite les armes et les explosifs qu'ils y avaient eux-mêmes déposés! (25)

Pourquoi la ' Bande du Brabant wallon ' n 'est-elle pas un groupe terroriste ? - [Table des matières](#)

Le Collège et le GIA sont des 'services antiterroristes'. Mais qu'entendent-ils par 'terrorisme'? La question reste entière. Tout ce que nous connaissons, ce sont les directives ministérielles en la matière. Le 21 janvier 1981, le ministre Philippe Moureaux déclare qu'un groupe de travail constitué par des représentants de la gendarmerie, de la Sûreté de l'Etat, de la sûreté militaire, de la Police générale du royaume et des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense, a tenté en vain de parvenir à une définition plus étroite du concept 'subversion'. (26) Etant donné que le consensus n'avait pas eu lieu sur la question, les ministres Busquin de

l'Intérieur et Moureaux de la Justice décidèrent pour faciliter les choses de reprendre la définition de la gendarmerie.

En ce qui concerne la collecte d'informations, la gendarmerie distingue entre les 'groupes de pression', les organismes 'subversifs' et les 'terroristes'. Les syndicats sont le prototype du 'groupe de pression'. 'Le groupement extrémiste et subversif est tout groupement organisé, qui, en raison de ses objectifs profonds, de ses méthodes d'action et des actes qu'il pose, cherche à renverser, modifier ou détruire la structure de l'Etat légalement établie ou à paralyser son fonctionnement par des procédés illégaux'. Quelle est dès lors la définition donnée par la gendarmerie au concept 'organisation terroriste'? 'Le groupement terroriste est l'organisation dont les membres se rendent coupables d'activités criminelles ou sont soupçonnés d'avoir commis ou de pouvoir commettre de tels délits, en vue d'atteindre leurs objectifs politiques'.

La commission d'enquête Wijninckx elle-même ne parvint pas à découvrir quelles sont les organisations que la gendarmerie considère en fait comme 'terroristes' ou 'subversives', et qu'elle traite comme telles. Mais la définition nous fait craindre le pire. En effet, il existe une longue liste de 'crimes', et il suffit d'être 'soupçonné' d'être de plus 'capable' de commettre de tels actes autant de termes fort élastiques qui permettent à la gendarmerie de jouer au Grand Inquisiteur et de décider qui est terroriste et qui ne l'est pas.

Au cours du débat 'Faire le point' du 7 octobre 1984, Walter De Bock posa clairement la question au ministre Gol: quelle définition avait-il donnée comme fil conducteur au Collège et au GIA? De Bock se référait à une circulaire de la gendarmerie, destinée à persuader les pouvoirs municipaux de se connecter à son ordinateur. Dans cette circulaire, la gendarmerie déclare que son ordinateur renferme des données à propos de 1.500 à 1.600 'terroristes potentiels' et de 140 à 150 'terroristes'. De toute évidence, la question de Walter De Bock embarrassa le ministre. Il répondit d'une manière fort évasive: 'Discuter aujourd'hui des conséquences de la mise en place d'un organisme de coordination qui vient d'être installé, c'est, face à une maladie grave, discuter des inconvénients digestifs de l'aspirine quand on ne dispose que de ce remède'. Il y a donc tout lieu de penser que Gol interprète le terme de 'terrorisme' de la manière la plus large qui soit. Du moins, pour autant qu'il s'agisse de terrorisme de gauche, car Gol, tout comme le parquet de Nivelles, persiste à traiter la Bande du Brabant wallon de 'gangsters ordinaires'.

Pourtant, pour ce qui est de provoquer la terreur dans la population, la Bande va très loin. Du 30 septembre 1982 (attentat sur l'armurier Dekaise à Wavre) au 9 novembre 1985 (attentat du Delhaize d'Alost), 28 personnes (dont des femmes et des enfants) ont été tuées. Le motif était-il tout simplement l'argent, ainsi que le prétend toujours le procureur Deprêtre de Nivelles? Les 14 attentats sanglants ne rapportèrent en tout et pour tout que 4 millions de francs.

Pour ne parler que d'Alost: 8 personnes furent abattues d'une manière atroce par des escadrons de la mort qui opéraient dans le plus pur style des commandos militaires. Le butin ne s'élevait qu'à 200.000 fb et à quelques chèques. Au début de novembre 1986, on repêche dans le canal Charleroi-Bruxelles, aux alentours de Ronquières, non seulement des armes et un gilet pare-balles de la Bande, mais également le mini-coffre contenant des chèques et de l'argent, provenant du Delhaize d'Alost. Les malfaiteurs avaient tout bonnement jeté leur butin à l'eau ! Tout ceci démontre clairement que la Bande veut terroriser la population par des cruautés arbitraires, et déstabiliser ainsi l'appareil d'Etat. Ceci correspond au modèle général du terrorisme fasciste. Jusqu'à présent, le parquet de Nivelles refuse catégoriquement de suivre la piste politique, parce qu'une telle piste impliquerait une enquête à propos des liens éventuels entre les fascistes et avec des éléments de l'appareil d'Etat, l'armée, la gendarmerie et les services de sécurité. Pour le moment, le parquet s'en tient à la thèse du milieu de gangsters traditionnels: 'la bande Cocu' et la 'bande De Staerke'. Les cinq membres de la 'Bande Cocu' (Michel Cocu, un ancien policier, Michel Baudet, Adrien Vittorio, Kaci Bouaroudj et Jean-Claude Estievenart) ressortent initialement des compétences du parquet de Nivelles. La Bande Cocu est soupçonnée d'être mêlée à l'attaque du Delhaize de Genval, le 11 février 1983, et au hold-up du Colruyt de Hal, le 3 mars 1983. Les soupçons concernent principalement un Ruger P.38, propriété de Cocu, et qui aurait été utilisé lors des deux attentats dont il est question. L'enquête à propos de la Bande du Brabant wallon comprend des 'erreurs' et des omissions capitales et incompréhensibles.

Le 17 novembre 1986, *Le Soir* révèle qu'un rapport balistique du Bundeskriminalamt de Wiesbaden, favorable à Cocu, est resté pendant 9 mois dans un tiroir du bureau du juge d'instruction Schlicker, qui l'a écarté de mars à novembre 1986 du dossier général. Il était pourtant d'un intérêt capital: il excluait en effet que cette arme ait pu être utilisée lors des deux agressions. Suite à cela, la Cour de cassation décide de dessaisir le juge d'instruction nivellois de ce dossier et de le confier au parquet de Charleroi. La Bande De Staerke compte 23 membres, parmi lesquels Jean Bultot. Cet ancien directeur-adjoint de la prison de Saint-Gilles et membre de l'organisation fasciste 'Forces Nouvelles' se promenait parmi les détenus, comme un shérif du Far West, avec, à la ceinture, son pistolet. La 'Bande De Staerke' est poursuivie par le parquet de Termonde pour 157 préventions, allant d'une vingtaine d'agressions à mains armées et de vols de voitures jusqu'à des inculpations de cambriolages dans des grands magasins, d'association de malfaiteurs et de port d'armes prohibées. Bultot est accusé d'être le 'cerveau' de deux vols importants. Le 24 janvier 1985, Bultot charge deux membres de la bande, Salesse et Van Esbroeck, de cambrioler le Sarma de Waterloo. Des appareils video sont volés. A peine deux jours plus tard, des bons de caisse d'une valeur de dix millions de francs sont volés au domicile du curé de Wieze. Le 29 janvier 1985, Bultot incite Salesse et Van Esbroeck à briser la vitrine d'un G.B. tout près de La Louvière,

ce qui entraîne aussitôt le déclenchement du système d'alarme. Les voleurs en profitent pour prendre des appareils video dans un autre G.B. à Haine-Saint-Pierre. Le 12 mars 1985, Bultot et Van Esbroeck se font prendre alors qu'ils tentent de toucher des bons de caisse volés. Van Esbroeck, qui a dans le passé purgé une peine à la prison de Saint-Gilles, est aussitôt arrêté. Son ancien directeur, Bultot, ne sera arrêté que le 7 mai pour recel des bons de caisse. Il est suspendu, mais pas congédié, par le ministère de la Justice. Le 30 août, Bultot quitte sa cellule et n'a qu'à traverser la rue pour rejoindre le logement de fonction qu'il occupe dans la prison de Saint-Gilles. C'est là que la police découvrira des armes, explosifs et autres munitions lors d'une perquisition qui aura lieu le 16 novembre 1986. Bultot est arrêté une seconde fois, mais à peine un mois plus tard, le 16 décembre exactement, il est à nouveau libéré. Le 7 janvier 1986, le directeur des ventes d'armes pour l'Amérique Latine à la F.N. de Herstal, Juan Mendez, est assassiné à Rosières. La responsabilité de ce crime est imputée à un ami de Bultot, Madani Bouhouche, un ancien membre de la BSR. Au 'Practical Gun Store', le magasin que celui-ci tient à Jette, la police découvre l'arme du crime et des emblèmes nazis. Peu après, le 27 janvier, Bultot fuit vers le Paraguay, l'asile par excellence des fascistes. D'autres personnages de l'extrême droite belge auraient d'ailleurs également trouvé refuge dans ce pays: Jean-Marie Paul et Béatrice Bosquet, deux cadres du Front de la jeunesse impliqués en décembre 1980 dans l'affaire de l'assassinat d'un immigré à Laeken, au 'café de la Rotonde', ainsi que Jean-Philippe Van Engeland, condamné par contumace à cinq ans de prison pour sa participation à l'incendie de *Pour* le 5 juillet 1981. Tout cela démontre une étonnante tolérance à l'égard de Bultot, un fasciste notoire, qui avait fait parler de lui dès mars 1984. A cette époque, un membre de la police judiciaire liégeoise avait établi un rapport à propos du 'Jonathan', un club de Saint-Gilles exploité par un certain Pierre-Paul De Rycke, autre membre de 'Force Nouvelles'.

Ce club est un lieu de rencontre pour l'extrême droite et est connu pour ses 'partouzes', au cours desquelles des dames et des messieurs en tenues d'Eve et d'Adam se vautrent dans des bains de confiture de groseilles rouges. Ce spectacle est bien entendu soigneusement photographié afin de faire du chantage. Bultot fréquentait assidûment le 'Jonathan'. Bultot et Bouhouche étaient quant à eux tous deux fort actifs au sein des 'Practical Shooting Clubs', où des gendarmes, des policiers communaux et des agents de surveillance ont la possibilité d'améliorer leurs performances dans le domaine du maniement offensif, paramilitaire et antiterroriste des armes. Leurs clubs, le 'Phénix' et le 'Parabellum', ont été rayés de la fédération officielle en 1984, à cause de leur propagande en faveur de l'extrême droite et de leurs exercices de tir intolérablement agressifs. Walter De Bock a révélé que Bultot organisait des championnats de tir à la mitrailleuse, au cours desquels les participants portaient des emblèmes nazis. Quoique le style de commando paramilitaire des terroristes de Alost et de Overijse ressemble étonnamment au Practical

Shooting, il fallut attendre jusqu'au 17 février 1986 avant que le parquet ne se décide à ordonner une perquisition dans 18 clubs de Bruxelles et des environs. S'il faut en croire ce que Bultot révéla à René Haquin au mois de novembre 1986, il en sait également long à propos de la Bande du Brabant wallon. Certaines personnes pensent même qu'il en est un des moteurs. Deux jours après la tuerie d'Alost, c.à.d. le 11 novembre 1985, on retrouva à Braine-le-Comte, non seulement les restes calcinés de la Golf GTI qui avait été utilisée lors de l'attentat, mais également un document de la main de Claudine Falkenburg, qui était à l'époque l'amie de Bultot.

'L'Opération Mammouth', une rafle sans précédent! - [Table des matières](#)

Le 8 octobre, vers quatre heures du matin, un attentat des CCC a lieu à Evere, touchant les bâtiments de Honeywell. Dans le courant de la matinée, le Collège antiterroriste se réunit afin de discuter de la lutte antiterroriste. Il décide de faire surveiller un certain nombre de 'points faibles' désignés comme tels par le ministre Nothomb. [\(27\)](#)

Le lendemain, la Sûreté de l'Etat fait connaître toute une liste de suspects. Moins avare de confiance que d'habitude, Gol déclarera plus tard: 'le 9 octobre 1984, c'est-à-dire très exactement sept jours après le premier attentat des CCC, la Sûreté a transmis au GIA ainsi qu'aux autorités judiciaires des renseignements dans lesquels figurait la liste des personnes qui finalement ont été arrêtées le 16 décembre 1985. Il s'agit de déductions à partir de textes idéologiques, d'écrits et de journaux'. [\(28\)](#) Gol précise que la liste en question n'était pas très longue -elle n'aurait compris en tout et pour tout qu'environ 15 noms- et que les adeptes des CCC arrêtés le 16 décembre s'y trouvaient.

Dès le 9 octobre, l'Opération Mammouth' est sur les rails. Le GIA ne parvient pas à se mettre d'accord à propos de la fameuse liste relativement courte de la Sûreté de l'Etat. Il semble que la gendarmerie ne se contente pas de cette liste. Elle désire ratisser plus largement, en argumentant de la sorte: 'Si nous prenons en mains toute la scène gauchiste, alors nous les 'aurons' sûrement (les CCC) !'. Un écho de cette discussion paraît dans *La Dernière Heure*: 'Il était important pour les policiers de procéder à une opération aussi large que possible de manière à ne rater aucun repère individuel. Ce choix des objectifs avait été longuement médité par le GIA'. [\(29\)](#)

L'attentat des CCC contre le siège du CVP à Gand, le 17 octobre 1984, fera s'accélérer le cours des événements. Au cours de l'après-midi, une réunion d'urgence du Collège antiterroriste est organisée dans le cabinet du ministre de la Justice Gol. [\(30\)](#) Mais le Collège a-t-il pu se mettre d'accord sur l'avis à donner au gouvernement à propos de l'ampleur de l'opération? Rien n'est moins sûr. Le soir même, le premier

ministre Martens en personne lance l'avertissement suivant à la télévision: 'Le gouvernement désire mettre fin à toutes les formes de violence qui tentent d'empêcher tous les citoyens de notre pays de vivre en paix et en démocratie'.⁽³¹⁾ Dans les journaux qui paraissent le jour de l'Opération Mammouth, les bruits à propos de l'opération imminente vont bon train. *Le Soir*: 'Les enquêteurs judiciaires et, à côté d'eux, les membres du collège et du groupe antiterroriste, effectuent une lente mais progressive manoeuvre d'encerclement qui, si elle aboutit, pourrait brutalement renverser la situation et enrayer la série d'attentats'.⁽³²⁾ *Het Volk*: 'Hier soir, le bruit courait selon lequel le parquet connaît les noms du menu fretin des CCC, et qu'il se prépare à arrêter le noyau des CCC'.⁽³³⁾ Et -bien plus significatif- *La Dernière Heure*, favorable au gouvernement, est étonnamment précise : 'On apprend qu'une liste de suspects -ils seraient une centaine— catalogués par le passé comme figurant à l'extrême gauche, dans les rangs anarchistes ou appartenant aux milieux pacifistes en Belgique a été dressée par le GIA'.⁽³⁴⁾ On peut aisément déduire de ce qui précède que le gouvernement et les services antiterroristes avaient atteint un compromis, qui consistait à rechercher les coupables dans les milieux anarchistes, faibles et sans appuis politiques, donc le plus aisément identifiables à la violence gauchiste.

Le 19 octobre 1984, à cinq heures du matin -avant cette heure, les perquisitions sont interdites- débute 'l'Opération Mammouth'. Des forces de police composées de 750 hommes environ, généralement la mitraillette au poing, débarquent à 120 endroits, à Bruxelles, Gand, Louvain, Anvers, Charleroi, Tubize et Liège. Dans l'arrondissement de Bruxelles, ils procèdent à 80 perquisitions. Ils 'rendent visite' aux activistes antinucléaires qui sont montés à bord de l'Andrea Smits (transportant des déchets radioactifs) au mois de juin 1980 à Zeebrugge. L'un d'entre eux, Didier Sampieri, appartient à Ligne rouge. Plusieurs membres de Ligne rouge reçoivent d'ailleurs la visite de la gendarmerie ou de la police. Des perquisitions ont également lieu aux domiciles de nombreux militants qui avaient été actifs au sein du comité RAF de Carette et du Comité de défense des prisonniers politiques de la République fédérale allemande dirigé par Graindorge.

Les antiterroristes visent également les imprimeries. A Tubize, ils font une descente dans une imprimerie qui travaillait à l'impression de *Ligne rouge*. La coopérative bruxelloise de photogravure 'Le Piment' se trouve apparemment également sur la liste noire, pour avoir dans le >assé exécuté un travail pour le compte de Ligne rouge.⁽³⁵⁾

La gendarmerie pénètre chez l'ancien imprimeur de *Pour* à Ixelles, en détruisant purement et simplement le système de sécurité.⁽³⁶⁾

A Bruxelles, la rafle ne se limite pas aux militants qui ont de près ou de loin croisé le chemin de Carette. Ainsi, par exemple, une perquisition a également lieu au Comité Europe-Amérique Latine (CEAL). Cette perquisition illustre

bien le but de toute l'opération: stigmatiser tout le mouvement de gauche comme étant 'potentiellement terroriste'. A 8 heures 20, sept gendarmes sonnent au numéro 41 de la rue de la Suède à Bruxelles, où vivent des ouvriers latino-américains, des étudiants et des réfugiés politiques. Ils montrent le mandat de perquisition dont ils sont munis et déclarent: 'Nous recherchons des armes, des explosifs et des documents concernant les attentats des CCC'. A ce moment-là, deux Chiliens sont présents dans la maison. Les gendarmes passent toutes les pièces au peigne fin et se montrent tout spécialement intéressés par le secrétariat. Le fichier contenant les adresses est épluché avec soin, et des tas d'agendas, de papiers ronéotypés, de carnets de notes et de littérature politique sont emportés afin d'être étudiés plus longuement. En une seule opération, le GIA rassemble ainsi plus d'informations politiques que ce qu'il pourrait obtenir après des années d'infiltration intensive ou d'observations ardues.

Que reste-t-il dans un tel cas du droit à l'inviolabilité du domicile? Dans plusieurs pays, la lutte antiterroriste a déjà été utilisée comme prétexte afin d'abolir ce droit. Grâce au 'Prévention of Terrorism Act', la police britannique peut même opérer des perquisitions sans aucun mandat, sur un simple soupçon de lien quelconque avec des actes 'terroristes'. Une loi d'Allemagne de l'Ouest du 16 février 1978 autorise la police à passer les appartements au peigne fin. Dans l'état actuel de notre législation, une perquisition n'est légitime que si elle est justifiée par des charges antérieures, précises, concordantes et très sérieuses. Il faut, en outre, que le juge spécifie les faits propres à la cause et à la personnalité de l'inculpé dans lesquels il voit ces charges et la nécessité absolue de faire telle perquisition. Il faut enfin, que le mandat énonce les infractions pour lesquelles il est décerné et délimite les éléments à rechercher, à l'exclusion de tous autres. De plus, une perquisition doit s'effectuer avec le moins possible de 'démonstration de force'. Apparemment, le juge d'instruction Eloy et la gendarmerie ne se sont pas encombrés de tels scrupules. Un journaliste de *La Libre Belgique* assistait à la 'perquisition' qui eut lieu au '22 mars'. Il écrit: 'Un gendarme traverse la rue de Pavie, prend position sur le trottoir. Un deuxième s'arrête face à l'immeuble portant le numéro 2, au carrefour des rues de Pavie et de l'Inquisition, l'arme pointée vers le deuxième étage éclairé. Derrière les volets clos du rez-de-chaussée, l'a.s.b.1. '22 mars' a établi ses quartiers généraux et son imprimerie bien outillée. Les milieux de gauche la connaissent. Les services de sécurité aussi...(...) Six minutes seront nécessaires pour que la porte de bois cède aux assauts répétés. A son ouverture, l'un des gendarmes en observation prend appui sur le toit d'une voiture en stationnement pour mieux asseoir son arme. Les forces de l'ordre investissent l'immeuble à la vitesse de l'éclair, occupent ses étages pour les 'visiter' de façon approfondie. Personne ne l'habite ce matin. Nous n'en saurons pas plus pour l'instant. Notre présence vient d'être

jugée suspecte. 5 h 15: deux gendarmes s'approchent: 'Les mains sur la tête!' Fouille corporelle rapide.

- Que faites-vous ici?
- Journaliste.
- Vous ne nous direz évidemment pas comment vous avez été renseigné?
- Votre carte de presse !'(37).

Les deux journalistes sont emmenés à des fins d'interrogatoire.

Pourquoi opérer une perquisition aussi spectaculaire dans les locaux du '22 mars'? Il est pourtant de notoriété publique que ce mouvement anarchiste a toujours critiqué sévèrement les CCC dans son périodique. Par la suite, tout devient clair: la gendarmerie a emporté la comptabilité, la liste des membres et la littérature politique du mouvement anarchiste.

A Bruxelles, 16 personnes au total seront interpellées pour être interrogées.

A Gand, plus de trente anarchistes, pour la plupart des clients fidèles du 'Café 17', sont appréhendés. C'est comme s'ils devaient payer pour l'attentat des CCC dirigé contre le local gantois du CVP. L'action d'envergure entreprise à l'encontre du 'Café 17' serait la conséquence de la découverte d'un plan où le trajet Gare Saint-Pierre-Café 17 aurait été indiqué au moyen d'un marqueur!(38)

Voilà une 'indication sérieuse' menant à sortir de leur lit avant l'aube des militants politiques, à mettre leur domicile sens dessus-dessous, à s'emparer de leurs papiers personnels et à en prendre des copies!

A Louvain, des perquisitions sont effectuées au domicile de deux antimilitaristes, dont Rudy Daems, qui, ne sachant pas à qui ils avaient à faire, avaient offert l'hospitalité la nuit du 27 mars 1984 à Gardiner, un agent secret américain.

A Charleroi, huit membres de la police judiciaire se rendent au domicile de Georges De Wasseige, fils du sénateur RPW Yves De Wasseige . Le fils de M. De Wasseige accepte une perquisition à son domicile privé. Pendant près de trois heures, les agents ne cessent de fouiller dans tous les livres, dans la cave, le frigo etc. Finalement, il s'avère qu'ils recherchaient une cassette d'un nébuleux 'Front national de libération de la Wallonie', où il serait question d'"actes de libération'. Le fils de De Wasseige déclare qu'il ne possède aucun enregistrement de ce type, mais qu'à la fin du mois d'août, un étudiant de Viesville, âgé d'une vingtaine d'années, a déposé une cassette au siège du RPW, et qu'entretemps il est revenu la chercher.

Il ignore ce qui se trouvait sur cet enregistrement. La question qui nous préoccupe est la suivante: comment la

police pouvait-elle être si bien au courant? Tout cela ne fait-il pas penser à un 'coup monté' ? La police judiciaire veut immédiatement perquisitionner au siège du RPW, où le parlementaire tient une permanence. Mais le sénateur refuse catégoriquement et se réfère, de son plein droit, à son immunité parlementaire. Entretemps, il est déjà 19 heures, mais qu'à cela ne tienne, une heure plus tard, la police judiciaire est de retour, munie d'un mandat de perquisition. Néanmoins le sénateur refuse toujours de la laisser entrer. A 20 heures 30, un serrurier force enfin la porte. La police judiciaire emmène quelques listes d'adresses, un dossier à propos de la politique de défense et quatre cassettes.(39)

Gol ne veut rien entendre. Pour lui, la légitimité de la perquisition ne fait aucun doute, étant donné qu'elle ne visait soi-disant pas le sénateur, mais bien son fils!(40) Gol met tout en œuvre pour donner à l'opération un vernis de légitimité, il prévient toutes les critiques qui prétendent que l'opération Mammoth est en premier lieu une 'opération politique'. 'Cette opération a été réalisée sur base de renseignements acquis récemment, au cours de l'enquête' argumente Gol.(41) Un lieux commun qui est bien loin de convaincre tout le monde!

Quels pouvaient bien être les indices concrets que détenait le juge d'instruction Eloy à l'encontre des 120 suspects? L'enquête venait tout juste d'être entamée. Il n'y avait encore ni témoins, ni empreintes digitales, ni description des auteurs présumés. Peut-être, ainsi que le suggère *Le Soir*, des lignes téléphoniques étaient-elles mises sur table d'écoute?(42) La filature d'un certain nombre de personnes faisant partie de l'entourage de Ligne rouge ou de l'ancienne 'Subversion' aurait-elles pu révéler des faits que les services de sécurité n'auraient pas su déjà depuis bien longtemps? Cela semble irréaliste.

Le juge d'instruction peut en appeler à son 'indépendance', mais, à l'instar du juge d'instruction du film 'Z', il lui faut une sacrée dose de courage et de persévérance pour ne pas céder au pouvoir politique. Le juge d'instruction aurait-il cédé à une forte pression politique ou les antiterroristes lui ont-ils fait croire qu'ils disposaient de plus d'indices compromettants qu'ils n'en avaient en vérité? Toujours est-il que personne ne fut arrêté, faute d'indices sérieux'.

En coulisses, Mammoth aura encore un prolongement étrange. Le jour même, le Conseil des ministres approuve un budget supplémentaire de 251 millions pour l'année 1985, afin de permettre à la gendarmerie d'engager 180 personnes, à la Sûreté de l'Etat d'en engager 20, à la police judiciaire 30 et à la police générale du royaume 24.(43)

Le FBI, un exemple à suivre? - [Table des matières](#)

Si les autorités judiciaires ont espéré que le GIA allait permettre d'accélérer le cours des recherches dans l'enquête

sur les CCC, leurs espoirs ont été vains. Un an après le premier attentat des CCC, l'enquête en était toujours au même point.

Après les attentats CCC contre des banques, le gouvernement introduit deux mesures visant à renverser la vapeur. Dorénavant, le GIA sera dirigé par le premier substitut Vandoren, chargé du dossier CCC. De plus, le GIA est chargé de collaborer 'sur le terrain' à l'enquête, ce qui semblerait indiquer que la collaboration entre le GIA, la justice et les enquêteurs ne fut pas toujours des plus aisées. Le lendemain du drame d'Alost, Gol annonce un nouveau plan, qui fera grand bruit. Au cours de l'émission de la RTBf 'Face à la presse', il déclare: 'Ces derniers jours, nous avons fait en sorte que le GIA soit directement en prise sur le terrain. Je pense à la création d'une force de police judiciaire nationale qui serait coordonnée sous l'autorité des procureurs généraux et du ministre de la Justice et qui serait spécialisée en grand banditisme, en terrorisme et en trafic de drogue'. Gol se réfère à l'exemple du FBI américain, qui s'occupe de tâches d'informations politiques, combinées à des tâches de police judiciaire. Cette double fonction a permis au FBI de porter des coups décisifs au mouvement américain révolutionnaire et de gauche, au temps de la Guerre Froide.

Comme le PSC est opposé à une nouvelle 'super-police', Gol est forcé de remiser son projet, provisoirement du moins. Comme alternative, deux équipes spéciales d'assistance sont mises sur pied, qui doivent activer l'enquête à propos de la Bande du Brabant wallon et des CCC. Ici aussi apparaît la collaboration entre la police et les services de renseignements. Il semble que la 'task force' antiterroriste soit composée aussi bien de membres de la police judiciaire et de la gendarmerie que de spécialistes de la sûreté militaire et de la Sûreté de l'Etat. L'équipe serait dirigée par un officier de gendarmerie, ce qui illustre bien, une fois de plus, la prédilection de ce corps pour les dossiers politiques. Un membre de la police judiciaire, par contre, se trouverait à la tête de la 'task force' qui est chargée d'intensifier le cours de l'enquête sur la Bande du Brabant wallon. L'équipe se composerait aussi de membres de la gendarmerie et du BIC (bureau de l'information criminelle).

Mais Gol n'a toujours pas abandonné l'idée d'une super-police. A la suite de la visite qu'il rend au FBI et aux spécialistes antiterroristes américains au mois de septembre 1986, il propose de créer une 23ème brigade de police judiciaire. La réalisation de ce plan dépend, entre autres, de 'Team Consult', un bureau d'experts chargé d'un audit des polices. Gol est en tout cas fermement décidé à importer aussi rapidement que faire se peut les techniques d'infiltration américaines. 'Aux Etats-Unis, j'ai surtout étudié le terrorisme. J'ai accordé une attention toute spéciale aux techniques d'infiltration mises en pratique par le FBI et au contrôle en la matière. Le FBI a mis sur papier des règlements très précis à propos des actes des indicateurs. Ils sont rayés sans pitié de la liste s'ils ont commis des pratiques inadmissibles. Dans

certains cas, ils doivent poser des actes particuliers, mais ils doivent au préalable obtenir l'autorisation de l'autorité, parfois même du ministre de la Justice lui-même. J'ai moi-même consulté les procureurs généraux afin d'être en mesure de prendre des mesures analogues'(44). Quel éloge vibrant du FBI et de son action 'under-cover' contrôlée 'démocratiquement'!

Apparemment, Gol est tellement obnubilé par le modèle antiterroriste américain qu'il en perd la mémoire. Faisons un petit plongeon dans l'historique du FBI : le 28 août 1956, dans le plus grand secret, Hoover mit en route le Programme Contre-Informations, le fameux 'COINTELPRO' (Counter-Intelligence-Program), qui était surtout dirigé contre les organismes terroristes et subversifs de gauche. Dans ce contexte, entre 1956 et 1971, le FBI délégua environ 1.500 espions qui s'infiltrèrent au sein du parti communiste américain. Ceux-ci n'entreprirent pas moins de 1338 'actions secrètes'. Leurs méthodes peu ragoûtantes défient l'imagination : surveillance permanente, écoutes téléphoniques, accusations et calomnies pour semer la discorde dans l'organisation, transmission de renseignements à l'employeur afin de parvenir au licenciement d'un militant, fausses signatures tendant à discréditer des membres de bonne foi et à les faire passer pour des agents supposés du FBI.. Ainsi par exemple, Frank J. Donner raconte dans son livre 'The Age of Surveillance' les aventures d'Albertson, un personnage de haut rang au sein du PC à New York.(45)

Comment le FBI procède-t-il? Il écrit une lettre, contrefaisant l'écriture d'Albertson, qui doit donner à penser que celui-ci est en fait, un agent secret du FBI. Un soi-disant vent favorable fait que cette lettre arrive finalement retrouvée sur le bureau d'un dirigeant du PC. La procédure normale suit son cours: Albertson doit rendre des comptes. Il jure qu'il n'a absolument rien à voir ni avec la lettre, ni avec le FBI. Le PC hésite, car Albertson a toujours été un communiste fervent et il jouit d'un grand prestige auprès du public. L'écriture est examinée par des spécialistes. Conclusion: elle ressemble comme deux gouttes d'eau à celle d'Albertson. Bref, Albertson est rayé du PC, ce qui entraîne le découragement et même le départ de certains membres ainsi qu'une perte de prestige pour le Parti. Mais le FBI ne s'en tient pas là. Il spéculer sur le fait qu'Albertson est certainement tellement aigri par cette exclusion injuste qu'il sera prêt à travailler pour ses services. Mais Albertson, outré, refuse catégoriquement. Le FBI réagit en lui téléphonant sans cesse, en le menaçant, en l'injuriant; il est bientôt forcé de régler des factures pour des marchandises qu'il n'a jamais commandées; l'administration ressort soudain une affaire d'impôts soi-disant non-payés... Où qu'il aille, où qu'il se trouve, le FBI est sur ses talons.

Le cas Albertson est un des nombreux exemples d'infiltration du FBI dans le cadre du programme Cointelpro. Les autorités judiciaires ignoraient tout de ce programme. Hoover n'en informa même pas les présidents Eisenhower et Kennedy.

En 1971, le programme Cointelpro fut finalement dévoilé par un cambriolage dans les bureaux du FBI. La vague de protestations qui s'ensuivit poussa Hoover à le clore, théoriquement du moins, le 28 avril 1971.

Hoover avait, et de loin, dépassé les frontières de l'admissible et en 1976, sous la pression de l'opinion publique, le ministre de la Justice Edward Levi établit des directives qui visaient à freiner considérablement les infiltrations et les enquêtes à propos d'organisations politiques. Par ailleurs, le Freedom of Information Act devenait dorénavant également applicable au FBI, ce qui donnait aux citoyens un moyen efficace de contrôle à propos de ses actions 'under-cover'.

Mais les directives Levi furent abolies au début du 'règne Reagan'. Le 21 mars 1983, William French Smith édicta de nouvelles directives, qui rendent au FBI la possibilité d'infiltrer et d'agir, et cela à un stade fort précoce. Il suffit pour cela qu'il existe une supposition selon laquelle une organisation politique ou un militant s'adonne à des actes criminels. Au contraire des enquêtes judiciaires, les enquêtes concernant le terrorisme et la sécurité nationale peuvent durer indéfiniment, même si le FBI ne trouve aucune trace d'actes criminels. Ainsi que Gol le confirmera par la suite, les nouvelles directives Smith offrent la possibilité aux infiltrants du FBI de commettre des actes délictueux, pour autant que leurs chefs les y aient autorisés.

Il nous faut également mentionner le fait que le 2 avril 1982, Reagan a signé l'ordre exécutif (Executive Order) nr. 12356, qui ôte pratiquement toute possibilité de contrôle sur le FBI. Il est clair que le FBI a recouvré pratiquement autant de pouvoirs que dans 'le bon vieux temps', le temps de Hoover.

2 Le grand vainqueur est la gendarmerie - [Table des matières](#)

'Il faut à tout prix éviter qu'au nom de l'efficacité de la lutte antiterroriste, des catégories entières de la population ne se trouvent soupçonnées préventivement et avec force, et que les méthodes et techniques actuellement employées dans la lutte antiterroriste ne deviennent également la règle dans le maintien de l'ordre public ou dans le déroulement de la justice en général', c'est ce que déclarait Cyrille Fynaut en 1983 à l'occasion du congrès annuel du syndicat national des policiers. [\(46\)](#) Le gouvernement Martens-Gol ne semble aucunement gêné par cet avertissement. Une augmentation sensible du personnel de la gendarmerie, des équipes anonymes d'observation et d'arrestation mises sur pied en vue des manifestations 'dures' ou des grèves, une militarisation de plus en plus poussée de l'appareil policier, une injection financière de près de 8 milliards en vue de la modernisation du matériel, voilà pour les ouvriers et les démocrates les 'fruits amers' de la politique de 'sécurité' ou 'antiterroriste' de ce gouvernement. Il s'agit en l'occurrence du projet répressif le plus ambitieux qu'ait jamais connu notre

pays, depuis l'époque de la grève contre la Loi Unique. L'équilibre déjà précaire qui régnait entre la police communale et la gendarmerie semble dorénavant définitivement rompu à l'avantage de la gendarmerie, organisée selon le modèle militaire.

Pelotons d'observation, de soutien et d'arrestation (POSA) - [Table des matières](#)

Le 19 octobre 1984, le jour de l'Opération Mammouth, le gouvernement accorda un crédit supplémentaire de 251 millions, destiné à permettre aux services de police et de sécurité d'engager des effectifs. De cette manière, le gouvernement en terminait avec le blocage des enrôlements, qui avait été décidé le 16 décembre 1981 par un accord gouvernemental et qui 'gelait' les effectifs de la gendarmerie dans l'état où ils se trouvaient le premier janvier 1979.

Gol ne laisse planer aucun doute à ce propos: il ne s'agit que d'un début. Le 15 novembre 1984, il plaide dans *La Dernière Heure* en faveur de l'usage de 1,5% du PNB pour la lutte contre la violence et l'insécurité. Actuellement il s'agit en la matière de 0,93%. L'augmentation souhaitée par Gol reviendrait à 20 milliards. Malgré la crise il semblerait donc bien qu'il y ait toujours assez d'argent lorsqu'il s'agit de renforcer sérieusement l'appareil de maintien de l'ordre.

L'augmentation des effectifs, accordée par le gouvernement le 19 octobre 1984, permet à la gendarmerie et à la police judiciaire de créer de nouvelles unités spécialisées. La police judiciaire se voit attribuer son Groupe de surveillance et d'observation (GSO), qu'elle réclamait depuis des années. Cette équipe se compose de dix-sept hommes, spécialisés en 'filature' et 'surveillance'. Installés à la police judiciaire de Bruxelles, sous l'autorité du parquet, ces spécialistes des 'planques' disposeront d'un matériel sophistiqué: nouvelles voitures, nouveau matériel de radiocommunication, nouveaux outils d'observation (des jumelles aux appareils photo, en passant par les équipements d'écoute téléphonique). Pourtant, les initiatives de la police judiciaire ne représentent pas grand-chose si on les compare aux projets de la gendarmerie. Le 17 décembre 1984, la Chambre des Représentants discute du budget '85 de ce corps. A cette occasion, le ministre Vreven met l'accent sur le fait que, étant donné les attentats terroristes, le manque de personnel dont souffre la gendarmerie devient peu à peu intolérable. Dès lors, toujours d'après le ministre, 180 sous-officiers seront enrôlés en vue de la création d'unités spécialisées, chargées de 'la lutte contre le terrorisme et le crime organisé'. Dans ce contexte, le Conseil des ministres décide, le 14 décembre 1984, d'augmenter le budget de la gendarmerie pour 1984 de 51,1 millions, dont la plus grosse part, 50 millions, serait destinée à des 'investissements'. Bien entendu, comme toujours dans pareil cas, le ministre est plus que discret à propos de la nature de ces 'investissements': 'En fonction des missions retenues, l'équipement acquis comprend essentiellement de l'armement collectif et individuel, des

véhicules banalisés, des moyens de transmissions, du matériel d'observation et d'entraînement et des tenues de protection'. Il est clair que les pelotons POSA -c'est leur nom- sont équipés d'une manière assez semblable à celle de leur 'grand frère', l'ESI.

En ce qui concerne les tâches dévolues à ces pelotons de 'super-gendarmes', le ministre Vreven ne tient pas à se prononcer. 'Dans le cadre de la police administrative et judiciaire, ces unités seront surtout chargées de missions d'observation, d'arrestation et de sécurité...', répond-il brièvement à toutes les questions.⁽⁴⁸⁾ Après ces explications, le Parlement sait enfin que 'POSA' est l'abréviation de 'prospection, observation, sécurité et arrestation'. Une chose est certaine: Vreven ne fait que répéter les paroles du chef de la gendarmerie, à savoir que 'depuis 1972, la gendarmerie dispose d'un escadron spécial d'intervention destiné à intervenir dans les cas de délits graves. Mais les attentats récents nous obligent à user de moyens supplémentaires'.⁽⁴⁹⁾ La version officielle veut donc que les pelotons POSA ont été créés parce que l'ESI croulait sous le poids du travail antiterroriste.

L'ESI, avec ses 131 hommes, ne serait-il soudain plus en état de remplir ses fonctions, maintenant que, pour la première fois, un groupe terroriste interne intervient sur la scène belge? Officiellement, les pelotons POSA sont destinés à combattre le terrorisme et la criminalité lourde, du type de la Bande du Brabant wallon, mais en réalité, ils sont surtout destinés à faire office d'équipes d'observation et d'arrestation en cas de manifestations ou de grèves. C'est pourquoi ces pelotons -ils comptent chacun une trentaine de membres- sont installés en même temps que les unités mobiles dans les centres industriels les plus importants: Bruxelles pour le Brabant, Gand pour les Flandres orientale et occidentale, Anvers pour la province d'Anvers et le Limbourg, Vottem pour les provinces de Liège et du Luxembourg et Charleroi pour le Hainaut et la province de Namur.

Les unités POSA représentent un maillon dans l'évolution vers des 'nouvelles techniques d'intervention', évolution qui a commencé au sein de la gendarmerie le 17 mars 1982, date de la manifestation des métallurgistes, et le 24 avril de cette même année, date de la journée de la marche des jeunes. La manifestation des métallurgistes fut pour les gendarmes une sorte de Waterloo: en effet, la gendarmerie compta ce jour-là 180 blessés, dont 15 grièvement atteints.⁽⁵⁰⁾ De plus, elle ne put procéder qu'à quelques rares arrestations, et l'auréole d'invincibilité dont elle était tellement fière en fut considérablement ternie. Il n'est dès lors pas étonnant que l'état-major ait aussitôt imputé cet échec à des 'agitateurs qui n'ont rien à voir avec les métallurgistes et qui n'habitent même pas dans la région'.⁽⁵¹⁾ L'état-major n'hésite pas à donner des noms: 'Les agitateurs sont des membres du Parti du Travail de Belgique, de la Ligue Révolutionnaire des Travailleurs (LRT) et du mouvement anarchiste '22 mars''. Le lendemain, le ministre des Affaires étrangères Nothomb

proclame: 'Les excès sont souvent à mettre sur le compte d'éléments complètement étrangers au monde des travailleurs concernés!'.⁽⁵²⁾ La direction de la gendarmerie semble soudain réaliser qu'en cas de manifestations de masses, ni les unités mobiles opérant généralement en rangs serrés, ni les membres de la B.S.R. ne suffisent à observer ou à arrêter les dénommés 'provocateurs' ou 'violents'. Au début de 1984, la direction de la gendarmerie conçoit le plan de création des équipes POSA, afin de résoudre ce problème épineux.

A la suite de l'action anti-fasciste de septembre 1984, dirigée contre le meeting de Schaerbeek où Le Pen était l'invité d'honneur, de hautes instances donnent le feu vert au projet POSA. L'entraînement commence début 1985. Les ministres Gol et Nothomb tirent argument des événements du Heysel, le 29 mai 1985, pour mettre l'accent sur la nécessité des unités POSA. Aussitôt après le drame, Gol déclare qu'il est impossible de procéder à des arrestations en masse si l'on ne dispose pas pour ce faire d'une équipe spéciale d'arrestations.⁽⁵³⁾ Au Sénat, Nothomb défend le même point de vue : 'Pour neutraliser les groupes violents étrangers aux objectifs des grandes manifestations, le gouvernement veillera à ce qu'une partie des forces de l'ordre engagées soient affectées aux tâches de l'identification des auteurs d'infraction et à leur arrestation'. Il poursuit: 'On veillera à un usage plus systématique des mesures de police administrative'.⁽⁵⁴⁾ Les unités POSA sont opérationnelles depuis la fin '85. *De Morgen* nous apprend que l'état-major de la gendarmerie a donné l'ordre aux 'civils' des pelotons POSA de s'infiltrer en masse au sein de la grande manifestation de la F.G.T.B., le 31 mai 1986 à Bruxelles, une manifestation de protestation contre les mesures gouvernementales.⁽⁵⁵⁾ La direction de la gendarmerie décida également à cette occasion de surveiller sans discontinuer les manifestants à l'aide de caméras disposées dans un certain nombre d'habitations devant lesquelles défilait le cortège. *De Morgen* poursuit: 'Apparemment, la présence de quelques groupes militants parmi les manifestants sert de prétexte pour contrôler de manière insistante la grande masse des participants'. Il est donc primordial que les unités POSA mettent tout en oeuvre afin d'observer et d'arrêter les 'fauteurs de troubles les plus dangereux' ou les 'noyaux durs', soit après qu'ils aient commis des actes répréhensibles, soit avant même que les troubles ne se produisent. Par ce projet POSA, la gendarmerie s'éloigne donc de la règle générale, qui veut que l'on n'intervienne qu'après que des actes délictueux aient été commis.

Les membres des unités POSA s'infiltrèrent dans les manifestations en tant que 'civils' anonymes. Ils s'habillent d'une manière réaliste de jeans délavés et de pulls à col roulé. Ce déguisement leur permet de s'infiltrer, d'observer mais également, de provoquer... 'Un membre d'une unité d'arrestation qui se mêle, déguisé, aux manifestants lanceurs de pavés, s'infiltré dans une petite communauté et est obligé d'agir, afin de ne pas se faire remarquer par le groupe qu'il

observe. 'Il scande en même temps que le chœur: 'Ce n'est qu'un début, continuons le combat'. Il n'est pas aisé de déterminer à qui ces cris s'adressent: 'à la police ou aux manifestants', c'est ce qu'écrit le commissaire Sietsma de la police municipale amstellodamoise.(56) Il poursuit en toute franchise: 'Il est tout à fait prévisible qu'ils vont commettre des actes délictueux pour atteindre leur but.

Les membres de l'unité d'arrestation seront à tout le moins tenus pour responsables des violences commises au sein du groupe où ils se trouvent, s'ils facilitent l'approvisionnement en projectiles qui permettront à d'autres de frapper la police'.

On a pu observer à quoi peu mener un tel état de fait en constatant l'attitude prise par les unités néerlandaises d'arrestation à l'occasion de la manifestation des opposants à l'énergie nucléaire, au mois de septembre 1981 à Dodewaard, où la gendarmerie était présente en tant qu'observateur'. Le récit d'un journaliste néerlandais: 'Les 'civils' se firent surtout remarquer par leurs attitudes agressives. Ils étaient déguisés en activistes : la panoplie complète, le foulard noué sur la figure, les autocollants appliqués sur le blouson, parfois même un casque de moto sur la tête. Ils apparaissaient tout à coup, dépassant un cordon d'unités mobiles ou surgissant en plein milieu d'un groupe d'activistes; ils montraient alors leurs vrais visages, celui des commandos de choc; à l'aide de gourdins et d'autres objets du même genre, tels des bombes à gaz lacrymogène, ils frappaient sans pitié, traînant des manifestants derrière les lignes des Unités Mobiles pour les embarquer ensuite'.(57)

La violence inutile et démesurée est propre aux 'unités spéciales'. Qu'on se souvienne des membres du peloton voltigeur motocycliste qui ont frappé à mort l'étudiant français Malik Ousseine, le 5 décembre 1986 au Quartier latin.

Les équipes d'observation et d'arrestation échappent à tout contrôle, étant donné qu'elles opèrent de façon anonyme. Les membres des unités POSA sont toujours habillés en civil. Le secret plane sur leur manière d'agir. Se servant de leur anonymat, ils refusent de rendre des comptes à la justice pour les actes qu'ils commettent. A l'occasion de la visite papale à Utrecht, des membres des équipes d'arrestation agirent de manière complètement anonyme à l'encontre d'une manifestation de protestation. Les personnes arrêtées le furent pour avoir commis des actes de violence et contestèrent devant la Cour d'Amsterdam avoir lancé délibérément des pierres contre la police. Les membres des équipes d'arrestation appelés à témoigner se firent connaître au juge comme 'le numéro 35' et autres numéros. La Cour ayant insisté pour qu'ils se nomment, ils s'y refusèrent, disant par crainte de représailles.(58) Si les policiers eux-mêmes veulent conserver l'anonymat devant la justice, où s'arrêtera-t-on ? Et où sont dans un tel cas les droits de la

défense ? Les avocats doivent pourtant être à même de vérifier la crédibilité d'un agent ou d'un témoin.

Et de quel pouvoir de contrôle le Parlement dispose-t-il encore? A la Commission de défense de la Chambre, le 7 janvier 1987, on interrogea le ministre de Donnée afin de savoir si des unités POSA avaient également été engagées lors des manifestations estudiantines au mois de décembre à Louvain, où la gendarmerie avait employé la manière forte. 'Peut-être', fut la réponse de de Donnée. (59) Il confirma que des unités POSA sont engagées 'pour le maintien de l'ordre en général'.

L'Etat-Major est extrêmement satisfait des prestations des unités POSA. Les districts font de plus en plus appel à elles. Elles forment en quelque sorte le niveau intermédiaire entre les unités ordinaires et l'Escadron d'Intervention Spéciale. Etant donné le succès remporté, l'Etat-Major envisage d'élargir les cinq pelotons POSA.(60)

Augmenter l'effectif de la gendarmerie afin de maintenir l'ordre - [Table des matières](#)

La loi du 29 décembre 1975 (61) prévoit un effectif de 18.667 gendarmes: 15.390 pour le corps opérationnel (790 officiers et 14.600 sous-officiers), 1.580 hommes (dont 80 officiers) pour le corps administratif et logistique, et enfin 1.697 élèves. Cette augmentation des effectifs survient six ans à peine après que le gouvernement Eyskens-Cools ait déjà fait passer les effectifs de la gendarmerie de 12.860 à 15.600 hommes, en réaction notamment à la grève de Zwartberg, à la contestation estudiantine et à de nombreuses grèves sauvages.(62) Cette croissance spectaculaire des forces de gendarmerie montre la confiance que lui portent les classes dominantes, par-dessus les frontières traditionnelles des partis. Il semble bien que les classes dominantes ne se préoccupent en aucune façon du fait que l'équilibre numérique, qualitatif et politique se trouve ainsi définitivement brisé entre la police communale, qui est sous le contrôle des autorités locales, et la gendarmerie, soumise au pouvoir central.(63)

Compte tenu des difficultés financières, l'accord gouvernemental du 16 décembre 1981 stipule que les effectifs de la gendarmerie doivent être bloqués au niveau où ils se trouvaient au premier janvier 1979. C'est pourquoi les budgets de la gendarmerie pour 1982, 1983 et 1984 se basent sur des effectifs de 16.185 hommes, ce qui signifie 2.500 hommes de moins que le maximum autorisé, qui est de 18.677.(64) Cette décision gouvernementale ne satisfait pas la gendarmerie; à peine un an auparavant, le commandant Beaurir avait plaidé en faveur d'une augmentation sensible des effectifs: 'Si j'ai un vœu à formuler ce serait: 'plus d'hommes!'. Une loi devrait sortir, cette année encore, qui fixerait le nombre de gendarmes à 20.000'. (65)

L'apparition des CCC et de la Bande du Brabant wallon sera l'alibi rêvé pour la gendarmerie et lui permettra de plaider à nouveau en faveur d'une augmentation des effectifs. Au mois de janvier 1985, le syndicat national du personnel de la gendarmerie (S.N.P.Gd) entreprend une vaste action sur le plan national, qui est destinée à diriger dans un sens bien défini le sentiment d'insécurité. Selon ses propres dires, le S.N.P.Gd aurait distribué un million de tracts, contenant une virulente attaque contre le gouvernement. Le S.N.P.Gd écrit: 'Que peut faire la gendarmerie lorsqu'il lui manque 2.000 hommes dans le corps opérationnel?.... Vous êtes mal servis, mal protégés, mal aidés.'[\(66\)](#) Dans un communiqué de presse, le commandement de la gendarmerie soutient les revendications syndicales pour obtenir plus d'effectifs et plus de moyens.

Quelle sera la réaction du gouvernement? Le 14 février 1985, le ministre Vreven déclare devant le Sénat rassemblé à l'occasion de la discussion du budget de la gendarmerie pour 1985, que 'peu à peu la situation est devenue intenable'. Il conclut par ces mots: 'Il ne nous reste plus d'autre choix, il faut augmenter les effectifs'.[\(67\)](#) Le ministre Vreven n'est pas le seul à faire fête à la gendarmerie. Le sénateur Cudell (PS) lui fait une véritable déclaration d'amour: 'Un consensus existe également en ce qui concerne la gendarmerie. Pendant de nombreuses années, la gauche socialiste, notamment, était extrêmement méfiante à son égard. Or cette méfiance n'était pas tout à fait justifiée. Il est vrai que nous conservons le souvenir des combats sociaux du XIX^e et du début du XX^e siècle. Faut-il rappeler qu'au XIX^e siècle, l'armée intervenait plutôt que la gendarmerie? Mais aujourd'hui, le consensus est assez large. La gauche sait qu'il n'y a pas d'Etat moderne sans police moderne et la droite reconnaît qu'il n'y a pas de police moderne dans un Etat démocratique si elle n'est elle-même démocratique. Il est vrai que la gendarmerie, au cours des vingt-cinq dernières années, est progressivement devenue ce que nous souhaitons qu'elle soit: un grand service public au service de la nation'.

Après cinq mois de terrorisme CCC, les esprits sont mûrs pour un renforcement de la gendarmerie. Il suffit d'attendre l'occasion favorable.

Lors de la finale de Coupe d'Europe des clubs champions qui oppose La Juventus de Turin à Liverpool, le mercredi 29 mai 1985, au stade du Heysel à Bruxelles, 39 personnes trouvent la mort (dont 32 Italiens) et 459 personnes sont blessées.[\(68\)](#) La cause directe de cette tragédie est une charge effectuée par les supporters de Liverpool, auxquels s'étaient mêlés des néo-fascistes du 'Front National'. Dans la cohue qui s'ensuivit, un mur de béton céda. La majeure partie de ceux qui perdirent la vie furent étouffés ou piétinés.

Peu après, une commission d'enquête parlementaire est mise sur pied.

Présidée par le député PS Collignon, elle est chargée de découvrir quelles 'sont les causes et les responsabilités de ce drame'. Un mois plus tard, le 6 juillet, la commission publie son rapport.(69) Ses conclusions ne sont pas favorables à la gendarmerie, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais s'il faut en croire le commandant Bernaert, il ne faut pas exagérer les manquements de ses 'subordonnés': en effet, ils ne sont que la conséquence du manque de moyens et d'effectifs: c'est l'éternelle rengaine du commandant Bernaert. Ses souhaits vont vite se réaliser.

Le 14 juin 1985, le ministre Nothomb déclare au Sénat que le gouvernement projette d'accorder plus de personnel à la gendarmerie et d'améliorer ses moyens de transmission.(70) Le gouvernement n'a même pas attendu le rapport de la commission d'enquête parlementaire avant de prendre des décisions à la suite du drame du Heysel. Le 26 juillet, le Conseil des ministres ordonne des mesures d'urgence 'en vue de l'amélioration de l'efficacité de la gendarmerie ainsi que des autres services de police et de leur coordination'. Qu'est-ce que cela implique?

A la fin '86, le 'corps opérationnel' de la gendarmerie sera au complet, c.à.d. 16.130 hommes. De plus, le corps 'administratif et logistique' qui n'avait jusqu'à présent pas été constitué, faute de moyens financiers, sera peu à peu mis sur pied. Jusqu'en 1990, 290 militaires devront chaque année rallier la gendarmerie. Ainsi, la situation actuelle est petit à petit appelée à disparaître. Actuellement, le personnel du corps opérationnel est également chargé des tâches administratives et logistiques. Tout bien considéré, la décision gouvernementale du 26 juillet 1985 revient à ce que le 'corps opérationnel' dispose à l'avenir de 1700 hommes de plus. Autrement dit, il y aura 1700 gendarmes de plus sur le terrain.

En 1984, c'est-à-dire avant l'augmentation des effectifs, notre pays comptait déjà un policier pour 292 habitants. Pour ce calcul on se base sur les chiffres suivants: 9.860.000 habitants et une force policière de 34.687 hommes (16.383 policiers communaux, 17.111 gendarmes et 1.193 membres des polices judiciaires).(71) 'En ce qui concerne l'Europe c'est en Belgique (à part la France) que se trouve le plus grand nombre de policiers en service', c'est ce que souligne le PVV.(72)

La Belgique est bien près d'être le chef de file européen dans ce domaine. Les augmentations d'effectifs permettent à la gendarmerie d'appliquer son programme de 'formation continue' et de mettre sur pied des troupes davantage en vue du maintien de l'ordre.

***Les paras quittent leurs casernes.* - [Table des matières](#)**

Tout a commencé le 19 novembre 1985 avec un sommet policier secret au plus haut niveau, qui s'est tenu place

Poelaert à Bruxelles; un véritable état-major réunissant les représentants des ministères de l'Intérieur, de la Défense nationale, des Relations extérieures, de la Justice, le commandement de la gendarmerie, celui de la police de l'agglomération bruxelloise, le parquet de la capitale, la police judiciaire et la Sûreté de l'Etat.⁽⁷³⁾ Le sommet policier se situe dans le cadre de la réunion de l'OTAN, prévue pour le 21 novembre à Evere, à laquelle assisteront le président Reagan et ses collègues d'Europe de l'Ouest. Toute l'affaire a un caractère spectaculaire. On estime à 1.500 le nombre de policiers appelés à protéger Reagan. La gendarmerie prévoit 22 pelotons; le reste sera fourni par la police communale, la Sûreté de l'Etat et la sûreté militaire. Environ 150 agents de sécurité américains et les services de sécurité des treize autres pays de l'OTAN seront également de la partie. D'après des accords spéciaux de l'OTAN, la coordination est la tâche du ministère des Relations extérieures.⁽⁷⁴⁾ Mais on n'en reste pas là. Le gouvernement belge veut à tout prix montrer à Reagan qu'il ne 'capitule' pas devant le terrorisme.

Par ailleurs, la gendarmerie ne cesse de se plaindre de 'surmenage'. Une dangereuse escalade s'en suit. Le 19 novembre, le ministre Nothomb fait savoir que le gouvernement engage immédiatement 6 compagnies du régiment de para-commando, pour soutenir la gendarmerie. Les 740 paras sont habilités, tout comme les gendarmes, 'à être armés', nous explique Nothomb.⁽⁷⁵⁾ Les paras aident les gendarmes à arrêter des suspects ou à établir des barrages routiers, mais ce sont toujours les officiers de gendarmerie qui dirigent les opérations.

La décision du gouvernement Martens V d'engager des paras armés pour maintenir l'ordre ne témoigne pas d'un esprit très démocratique, d'autant plus que le gouvernement est démissionnaire. Il ne peut donc que traiter des 'affaires courantes' et cette mesure implique une réelle passation des pouvoirs au commandant de la gendarmerie.

Le 21 novembre, les premiers Bérets Verts de Diest et de Tielen sont chargés de surveiller les ambassades, les bâtiments administratifs et autres 'points vitaux'. Ils seront suivis peu après par les Commandos de Flawinne et les Chasseurs Ardennais de Vielsalm. Est-ce un hasard s'il s'agit à chaque fois d'unités d'élite formées pour des missions offensives et qui se sont entraînées au cours des années, avec la gendarmerie, à la répression de 'l'ennemi intérieur', dans le cadre de la Défense militaire du territoire? Le 15 décembre, le gouvernement Martens-Gol, reconstitué entretemps, décide de prolonger cette mesure jusqu'en janvier, afin de permettre à la gendarmerie de 'souffler un peu' pendant la période des fêtes. Rien que pour le mois de décembre, 1.090 militaires sont engagés. Ils effectuent 79.200 heures supplémentaires.⁽⁷⁶⁾ En tout, l'armée fut mise sur la brèche pendant 81 jours, et accomplit 160.000 heures de service.

L'engagement de l'armée n'entraîne que de rares protestations politiques. La réprobation la plus forte provient de la Ligue des droits de l'homme: 'Le mélange des tâches de police et de défense nationale est incompatible avec les principes d'une société démocratique', déclare la Ligue. Et de poursuivre: 'Le gouvernement n'a aucune base légale pour en venir à une telle décision. Le décret de 1791 -qui était déjà une loi critiquable et peu démocratique-prévoit l'engagement de l'armée seulement en cas d'émeutes'.[\(77\)](#)

L'intervention de l'armée dans les affaires du pays n'est pas nouvelle. Lors de la grève contre la Loi Unique, 15.000 militaires étaient intervenus parce que la police et la gendarmerie ne suffisaient pas à la tâche. Un 'comité-sécurité' ministériel, présidé par le ministre de l'Intérieur Lefebvre, fonctionna pendant toute la durée de la grève comme un centre de commandement du gouvernement. La veille de Noël 1960, Lefebvre ordonna aux gouverneurs de faire intervenir l'armée. Sous la direction de la gendarmerie, l'armée surveilla dès lors les gares, les voies ferrées, les principaux axes routiers et 232 'points vitaux'.[\(78\)](#) De plus, le lendemain du jour où la gendarmerie avait abattu deux mineurs à Zwartberg, le gouvernement envoya 350 paras dans la région minière.[\(79\)](#)

Depuis le mois de mai 1979, l'armée est impliquée dans la surveillance des centrales nucléaires de Doel et de Tihange. Pendant la grève des éboueurs liégeois, en 1983, l'armée avait été chargée de récolter les ordures. A la fin de 1985, le gouvernement va encore plus loin en engageant des paras. C'est en effet la première fois que l'armée est appelée pendant une longue période à effectuer des tâches policières. Elle n'intervient pas pour 'maintenir l'ordre', comme du temps de la Loi Unique, elle est, au contraire, chargée de 'veiller à la sécurité publique' de manière préventive, et de s'assurer à ce que l'ordre public ne soit troublé d'aucune manière, ce qui est manifestement tout à fait illégal. D'ailleurs, le gouvernement en est tout à fait conscient. Afin de légaliser une telle intervention de l'armée aux fins du maintien de l'ordre, il met au point, en 1979-1980, le projet de loi Gramme-Close. Ce n'est que le 7 janvier 1986 que le ministre Nothomb est mis sur la sellette devant la commission de l'Intérieur de la Chambre. Il ne se donne pas beaucoup de peine pour justifier sa décision sur le plan juridique. Il se réfère à l'article 18 de la loi sur la gendarmerie et invoque le fait que les attentats terroristes 'menacent fort sérieusement la sécurité publique'. Selon lui, la gendarmerie serait au bout de ses forces et ne pourrait se reposer sur sa réserve, étant donné que celle-ci n'est pas suffisamment 'opérationnelle'.[\(80\)](#)

A quoi sert la réserve de la gendarmerie? En cas de 'troubles sérieux' la gendarmerie envoie des hommes en 'colonnes de marche', en provenance des régions calmes, vers les 'régions touchées', afin d'y rétablir l'ordre en collaboration avec les unités mobiles. Le personnel de réserve de la gendarmerie peut être engagé afin de remplacer provisoirement les hommes de la gendarmerie territoriale appelés à intervenir

dans un autre endroit. Les forces de réserve de la gendarmerie intervinrent pour la dernière fois lors des grèves de 1960-1961. A l'époque, 4.800 gendarmes avaient été envoyés en colonnes de marche vers les régions les plus agitées.(82) Le ministre de la Défense de l'époque, Gilson, rappela 3.600 réservistes afin de venir en aide à la gendarmerie.

Le problème de la réserve est envisagé par le gouvernement le 7 février 1986. Il promet: 'Aussi tôt que le contingent de siliciens le permettra, nous réétudierons le problème du service militaire dans la gendarmerie, dans le but de former une réserve de 4.000 hommes'. Un mois plus tard, Nothomb déclare devant la Chambre que dorénavant, 400 miliciens pourront chaque année accomplir leur service militaire dans la gendarmerie. (81) Par la suite, ils feront partie de la réserve. Après dix ans, la gendarmerie disposera d'une réserve effective de 4.000 hommes possédant une expérience des missions de la gendarmerie.

En principe, les premiers miliciens (au nombre de 400) sont attendus à la gendarmerie pour le 1er mars 1987. Pendant la durée de leur service, ils feront office de 'gendarmes-auxiliaires' Cette mesure provoque, bien sûr, des protestations de toutes sortes, entre autres de la part de la Fédération syndicale de la gendarmerie belge. Son président créa quelque remous en divulguant que le commandant Bernaert avait fait en sa présence le calcul suivant: grâce aux miliciens et à leur famille, il comptait bien disposer dans dix ans de 10.000 'informateurs' fidèles...(83)

Les 'nouvelles techniques d'intervention' - [Table des matières](#)

Le 20 janvier 1986, le commandant Bernaert reçoit les journalistes et leur tient un discours dans lequel il traite du rôle des 'nouvelles techniques d'intervention'. De ce discours, il apparaît que la gendarmerie a dépassé l'état de frustration où l'avait plongée la grève des métallurgistes et est capable de prendre des mesures pratiques et d'organisation. Bernaert déclare en substance : 'Nous constatons un regain de violence de la part de nos adversaires. Il y a, par exemple, l'emploi répété des très dangereuses catapultes. Des 'noyaux durs' extrêmement bien organisés apparaissent de plus en plus. Ils n'hésitent pas à commettre des délits et à provoquer des confrontations aussi brèves que violentes, avec les agents chargés du maintien de l'ordre. Il ne fait aucun doute que l'attitude de la gendarmerie doit être adaptée à cette situation. Notre organisation a donc été quelque peu modifiée, ainsi que le matériel, les procédés de tactique et les techniques; tout cela dans le double but de mettre fin aux troubles avec un minimum de violence et d'arrêter les auteurs de délits graves, afin de pouvoir les poursuivre et les punir en conséquence'.(84)

Conclusion: la gendarmerie se prépare à des confrontations de plus en plus violentes avec la classe ouvrière, ce qu'elle ne fait pas seulement en s'équipant et en s'armant de plus belle, mais aussi en dispensant une meilleure formation et un meilleur entraînement technique et tactique. A partir du début de 1986, le personnel de la gendarmerie territoriale, qui est de plus en plus chargé de tâches de maintien de l'ordre, est obligé de suivre un 'recyclage' annuel de quatre jours auprès des groupes mobiles de sa région. Ce recyclage concerne surtout des procédés tactiques, des exercices de maintien de l'ordre, de maniement d'armes et d'auto-défense. La 'formation continue' à propos du maintien de l'ordre est surtout centrée sur l'action des gendarmes en groupe. Grâce à une telle tactique, typiquement militaire, et à un tel déploiement de forces, la gendarmerie espère effrayer l'adversaire. Le commandant Bernaert le reconnaît: 'Un certain nombre d'exercices de 'dril' furent mis au point, afin de faire impression sur les masses. De cette façon, nous pouvons espérer éviter les prises de contact violentes avec les auteurs de troubles'.[\(85\)](#) Entretemps, nombreux sont ceux qui ont déjà pu constater comment ces exercices de dril se passent dans la réalité: les gendarmes vont à l'attaque en colonnes serrées, en faisant un bruit infernal en frappant leurs boucliers avec leurs matraques. Ne s'agit-il pas en fait d'une leçon tirée par la gendarmerie des grèves de Zwartberg? A l'époque, il y avait eu deux morts et plusieurs blessés graves, tombés sous les balles de la gendarmerie. L'ancien chef de la gendarmerie, Deneve, examine la situation d'une manière froidement logique: 'la faute commise sur le plan tactique, ce n'est pas le fait que nous ayons tiré, mais que nous ayons été trop faibles'.[\(86\)](#) La formation et l'entraînement des gendarmes sont certainement devenus plus durs et plus militarisés sur le plan technique et tactique. Est-ce bien là la voie vers 'peu ou le moins possible de violence'? Le commandant Bernaert déclare également: 'Les exercices de maintien de l'ordre en rangs serrés sont nécessaires afin d'assurer l'unité indispensable, permettant à la gendarmerie de faire prévaloir son autorité sans -ou du moins avec le moins possible- de violence'.

Une toute autre réalité nous est pourtant démontrée par l'action de la gendarmerie pendant les grèves de mineurs du 16 avril au 22 mai 1986. Il s'agissait en l'occurrence de la première action d'envergure qui a eu lieu depuis l'introduction de la 'formation continue' et depuis que le gouvernement avait renforcé les effectifs de la gendarmerie. La Ligue des droits de l'homme a soigneusement récolté, noté et étudié des témoignages.[\(87\)](#) Elle énumère la longue liste des plaintes: arrestations arbitraires, charges particulièrement violentes, violations de domicile, interrogatoires brutaux, humiliations d'ordre raciste et violences inutiles. La Ligue conclut en établissant qu'il ne s'agit aucunement d'écarts individuels, étant donné qu'ils apparaissent dans la région minière tout entière et dans les différentes sections et pelotons. Il est frappant de constater que jusqu'au 12 mai, la gendarmerie avait, en général, agi de manière assez modérée. Mais le jour où les centrales minières de l'ABVV et

de l'ACV décidèrent de ne pas reconnaître la grève, le ministre Nothomb donna l'ordre de la réprimer durement. Dès lors, les groupes mobiles pouvaient se permettre de se 'laisser aller', puisqu'elles se savaient soutenues. Au total, 88 arrestations administratives eurent lieu. Les chiffres montrent clairement que la gendarmerie visait surtout les jeunes militants étrangers: sur les 88 personnes arrêtées, 59 n'étaient pas de nationalité belge.[\(88\)](#)

L'exemple des grèves des mineurs montre bien quelle est la signification à donner, dans la pratique, au concept dont use la gendarmerie lorsqu'elle parle de 'noyaux durs'. La gendarmerie tenta en vain d'écarter du mouvement le dirigeant de grève Jan Grauwels et arrêta, par contre, Herman Vermeulen, un membre du comité central des grévistes. De toutes manières, personne n'était épargné au moment où les groupes mobiles chargeaient: les grévistes, les sympathisants, les spectateurs occasionnels et surtout les étrangers écopèrent. Bref, tout semble indiquer que la gendarmerie est 'chauffée', afin d'intervenir d'une façon plus énergique, en premier lieu contre les soi-disant 'noyaux durs' -ce qui est en fait un terme camouflé désignant la partie la plus combative de la classe ouvrière- mais ensuite contre la population tout entière.

La hantise d'une police unique - [Table des matières](#)

La séparation de l'appareil policier en trois services - gendarmerie, polices communales et polices judiciaires- a toujours été défendue avec l'argument selon lequel une police unique représenterait un réel danger pour la démocratie. Depuis les grèves de '60 surtout, les polices communales et judiciaires ont dû payer le prix de la faveur systématique dont jouissait la gendarmerie. La hantise d'une police unique refait peu à peu surface. Dans sa lutte contre le terrorisme et la criminalité lourde, le gouvernement a pris quelques mesures qui visent à améliorer la collaboration entre les services de police. En fait, ils encouragent surtout la tendance en faveur d'une 'police unique'.

De quoi s'agit-il? Dès le début, la gendarmerie a tout mis en oeuvre pour amener les polices communales à se connecter à son ordinateur central, sans pour autant y réussir véritablement. Les autorités municipales craignaient -,on sans raison- que cette mesure ne menace l'indépendance de ses corps de police.

Au mois de décembre 1982, le ministre Nothomb crée un 'Fonds de sécurité', qui met des crédits à la disposition des gouverneurs de province afin d'améliorer les moyens de communication, l'équipement et la formation des polices communales. Depuis, 400 millions sont, en moyenne, libérés dans ce but tous les ans. Ces crédits servant d'appât, le ministre tente de persuader les gouverneurs de provinces de convaincre à leur tour les autorités communales de se connecter à l'ordinateur de la gendarmerie; il y réussira

d'ailleurs effectivement. Au mois de mars 1986, il constate avec une certaine fierté que 65 corps de police sont déjà connectés, et qu'il en sera bientôt de même pour tous les corps de police de la province de Liège.⁽⁹⁰⁾ En plus de la province de Liège, les provinces d'Anvers, du Hainaut et de Namur ont également fait de la connection à l'ordinateur de la gendarmerie une de leurs priorités. ⁽⁹¹⁾ Les trois communes socialistes wallonnes de Flémalle, Seraing et Grâce-Hollogne furent les premières à équiper les voitures de patrouille de leurs corps de police d'un terminal mobile relié à celui de la gendarmerie. D'après le bourgmestre de Grâce-Hollogne et chef de groupe socialiste à la Chambre, Alain Vanderbiest, il n'y a pas lieu de critiquer cette expérience 'inter-polices' : 'Un homme de gauche se doit également d'être du côté de l'ordre, de l'ordre démocratique'.⁽⁹²⁾ Nothomb ne peut que se louer de cet appui du côté socialiste. 'Si j'avais décidé que l'objectif prioritaire était la liaison police-gendarmerie, j'aurais dû faire face à une véritable levée de boucliers, peut-être à juste titre d'ailleurs. D'aucuns auraient proclamé que le ministre voulait placer toutes les polices communales sous l'autorité de la gendarmerie'.⁽⁹³⁾

L'objectif final du ministère de l'Intérieur est évident: il s'agit de créer un réseau complet de liaisons radio, telex et informatique en ce qui concerne la police communale, et de les relier au moyen d'un terminal à l'ordinateur central de la gendarmerie.

Lors de l'attentat du 1er mai 1985 qui visait le bâtiment de la FEB à Bruxelles, deux pompiers furent tués. L'indignation de leurs collègues fut d'autant plus grande que la gendarmerie, qui avait pourtant été avertie de l'imminence de l'attentat, n'en avait pas fait part à la police communale et aux pompiers. Après cet événement dramatique, le gouvernement prit l'initiative de fusionner les services téléphoniques de secours 901 (de la gendarmerie) et 906 (des polices communales). 'Le drame du 1er mai a fait disparaître les réticences qui existaient à l'encontre d'une fusion des numéros d'alarme', fait observer le ministre Nothomb.⁽⁹⁴⁾ Dorénavant, tous les appels seront regroupés directement dans un centre, et de là ils seront transmis à la police communale ou à la gendarmerie.

Or certaines communes n'ont pas les moyens financiers d'organiser un service de garde permanent au sein de leurs corps de police. La conséquence inéluctable de cet état de choses est que la plupart des appels seront transmis à la gendarmerie.

Après la tuerie d'Alost commise par la Bande du Brabant wallon, le gouvernement, une fois de plus, favorise la tendance à la supériorité de la gendarmerie. Après l'attentat, trois quarts d'heure s'écouleront avant que la police ne soit mise en état d'alerte. Le lendemain, un Comité de crise se réunit. Il s'agit du Premier ministre, des autres ministres

importants et... du commandant de la gendarmerie Bernaert. L'idée de 'simplifier' la procédure d'alerte est lancée.

Le 13 novembre 1985, le Conseil des ministres entérine la proposition de Nothomb, qui dit en substance que la compétence en ce qui concerne la mise en état d'alerte de la police devrait être attribuée à la gendarmerie et non plus au parquet. D'après ce nouveau système, même un major de la gendarmerie serait habilité à déclarer l'alerte nationale pour la police.⁽⁹⁵⁾ Cela signifie que des gendarmes ainsi que des policiers communaux armés boucleraient certaines régions ou même le pays tout entier et qu'ils occuperaient les points d'intérêt vital, les artères de grande circulation et les croisements. N'est-il pas pour le moins inquiétant qu'un instrument d'une telle importance, qui pourrait être mal utilisé en cas de troubles majeurs, soit mis entre les mains de la gendarmerie?

Or, une alerte nationale de police n'est pas efficace contre le terrorisme ou les gangsters. En huit mois, l'état-major de la gendarmerie l'a proclamée une vingtaine de fois. Lors de ces vingt mobilisations générales, les services de police furent en mesure de localiser les véhicules en fuite à quatre reprises, et n'opérèrent qu'à une seule arrestation.⁽⁹⁶⁾ L'analyse du commissaire de police Frans Keppens est des plus significatives: 'les citoyens sont confrontés à tout bout de champ avec des policiers armés de riotguns, des gendarmes munis d'Uzis. Tout cela relève d'un scénario bien déterminé, d'un climat que l'on désire constituer, afin de faire croire aux gens que nous avons besoin de plus d'effectifs. Plus de contrôles, cela signifie également moins de liberté pour le citoyen, et un Etat encore plus policier'. ⁽⁹⁷⁾

Pendant le débat de la Chambre à propos du drame du Heysel, on discuta longuement du fait que le ministre de l'Intérieur ne disposait pas, au sein de son département, de responsables permanents du maintien de l'ordre. Nothomb inventa un palliatif à cet état de fait: le 3 novembre 1985, il fonda le Collège de coordination des services de police. ⁽⁹⁸⁾ Sont membres de ce Collège: le colonel Boone, commandant de l'Ecole royale de gendarmerie, le commissaire de police Craen de Genk et le directeur de la police générale du royaume, Magotte. La principale tâche du Collège consiste à formuler des propositions en vue d'améliorer la collaboration entre les services au niveau de la police administrative, autrement dit, d'améliorer la collaboration des actions de police en cas de grèves ou de manifestations.

Comme l'écrit Walter De Bock dans le journal *De Morgen* ⁽⁹⁹⁾: 'on ne peut encore être sûr que l'emprise du ministre sur la gendarmerie sera accrue de cette manière, le contraire pourrait tout aussi bien se produire si un colonel comme Boone, un homme de la 'ligne dure' au sein de la gendarmerie, en vient dorénavant, plus encore que par le

passé, à décider au nom du ministre et peut mener en bateau les autres services de police'.

En plus du Collège, le ministre de l'Intérieur dispose également de la police générale du royaume, chargée de centraliser toutes les informations relatives au maintien de l'ordre. Il faut remarquer à ce propos qu'une structure centralisée quasiment identique a été créée, aussi bien pour le maintien de l'ordre que pour la lutte antiterroriste. D'une part, nous voyons se produire la centralisation au niveau des informations. Le GIA et la police générale du royaume en sont responsables. D'autre part, deux nouveaux organes centraux fonctionnent et aident à définir la politique à suivre : il s'agit du Collège antiterroriste et du Collège de coordination des services de police.

La gendarmerie nouveau style - [Table des matières](#)

Le 14 février 1986, le gouvernement, dans le but soi-disant de refréner le terrorisme et la criminalité lourde, annonce un certain nombre de 'mesures de sécurité' supplémentaires. Ce faisant, il perd de vue le fait que la criminalité lourde et le terrorisme sont, bien entendu, spectaculaires, mais qu'ils ne représentent qu'une fraction de la criminalité générale. De plus, le public n'est généralement pas concerné de façon personnelle.

La réponse que donnent les conservateurs au crime -dont les causes sont généralement l'appauvrissement de la population, le chômage des jeunes, la discrimination raciale et la société de classes en général- est la suivante: davantage de gendarmes, des armes plus efficaces et de meilleurs moyens de communication.

L'ensemble des mesures de sécurité représente une dépense de 7,6 milliards, étalée sur les années 1986 et 1987. La gendarmerie en absorbe le plus gros morceau. Elle obtient un crédit supplémentaire de 295 millions pour le développement et l'amélioration de ses moyens de communication. Apparemment, la gendarmerie, tout comme le gouvernement, identifie l'idée de 'sécurité' avec celle d'armement militaire intensif. Ce qui est certain, c'est que la course aux armements ne cesse de progresser de manière effrayante, comme si la gendarmerie vivait constamment en état de 'paix armée'. D'après un document datant de 1972, un escadron de marche de 100 gendarmes est équipé comme suit pour les 'combats de rue' : 123 pistolets et 6.150 balles; 4 pistolets de signalisation, 54 fusils, 540 balles de nylon et 5.400 balles ordinaires, 9 fusils-mitrailleurs avec 5.400 balles, 60 mitraillettes et 18.000 balles, 14 grenades offensives, 216 grenades lacrymogènes à lancer, 216 grenades lacrymogènes à tirer, 144 grenades de défense et 72 grenades fumigènes. Cela promet, pour les grévistes et les manifestants! Pourquoi une si grande quantité d'armes doit-elle être à la disposition de la gendarmerie pour des activités de maintien de l'ordre?

Aurait-on donc déjà oublié les fusillades meurtrières du temps de la Question royale, des grèves de 60-61, ou de Zwartberg? Après les manifestations des métallurgistes, le ministre Vreven déclara que la gendarmerie allait acquérir 2.000 masques destinés à protéger les côtés du visage.[\(100\)](#) En même temps, 2.000 boucliers ronds et autant de matraques seraient achetés afin de faciliter l'attaque 'offensive'. Dans ce contexte, le ministre parle aussi d'achats de grenades lacrymogènes d'une portée de 150 à 200 mètres. La portée maximum des grenades lacrymogènes avait été fixée à 75 mètres, après que Valeer Scelp ait été tué à Zwartberg par la chute d'une grenade. Le ministre fait entièrement confiance à la technologie de pointe, malgré les éventuels risques mortels provoqués par de telles grenades, lorsqu'elles sont lancées horizontalement ou qu'elles tombent au milieu d'une masse de manifestants. 'Grâce aux progrès techniques', déclare-t-il, 'il n'est pas exclu que la nouvelle grenade entraîne moins de risques que celle que l'on emploie actuellement'.[\(101\)](#) Les armes automatiques, réservées auparavant à l'armée, sont à présent du domaine public. La gendarmerie a commandé à la FN 5.300 fusils FAL et 3.100 pistolets-mitrailleurs Uzi. Le producteur américain Mosberg livrera 1.200 riot-guns. De plus, la gendarmerie a pris une option sur 1.500 exemplaires supplémentaires.[\(102\)](#) En 1986 et 1987 la bagatelle de 43 millions sera réservée à l'achat de 6.000 'gaines de pistolet ouvertes'. Une gaine ouverte permet une préhension rapide de l'arme et offre un confort plus grand.

179 millions sont prévus pour l'achat de gilets pare-balles. Outre l'armement, l'état-major privilégie également la modernisation et le développement des parcs de véhicules. Les projets sont ambitieux en la matière. Selon de Donnée: 'Afin de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime, la gendarmerie devrait disposer de 247 véhicules d'interception destinés aux unités provinciales de la circulation, de 1.042 véhicules de patrouille pour les unités territoriales et mobiles et de 69 véhicules d'observation et d'intervention pour les unités spéciales'.[\(103\)](#) L'état-major ne perd pas son temps: au cours des trois années à venir, la gendarmerie obtiendra de toutes manières plus de 800 véhicules neufs, ce qui représente une somme de 700 millions de francs. Les unités provinciales de la circulation recevront 130 exemplaires de la BMW 325 I, en remplacement des Porsche et des Volvo actuelles. Coût d'achat: 900.000 fb/ pièce. Ces voitures atteignent une vitesse maximum de 217 km/h. Il faudra rouler vite, pour arriver à semer les gendarmes! Il y aura également 675 Golfs GTI, la fameuse GTI de la Bande du Brabant wallon, destinées aux brigades de district, aux équipes ABT (équipes combattant le banditisme et le terrorisme) et à la protection des ambassades. Il existe un projet qui prévoit de confier la surveillance des ambassades à des hommes en civil qui rouleraient en Golf anonymes -afin de ne pas se faire repérer- et qui n'interviendraient plus en personne en cas de situations suspectes, mais qui feraient appel pour cela à des équipes d'intervention disponibles en permanence.[\(104\)](#) Alors que les BMW remplaceraient les véhicules existants, les Golf seraient du matériel

supplémentaire. Tout ceci cadre bien avec la politique de la gendarmerie dans la lutte contre les nouvelles formes de banditisme et de terrorisme.

Qu'y a-t-il encore sur leur liste de shopping? D'ici à 1990, la gendarmerie aura obtenu 12 nouveaux canons à eau. Entretemps, on a également commencé à remplacer les combis et les mini-bus des brigades par 715 nouvelles camionnettes Volkswagen. Pour ce projet, 453 millions ont été réservés.⁽¹⁰⁵⁾ Ces véhicules sont équipés de plaques pare-balles sur les portières et d'une plaque de plastique incassable entre la cabine et l'arrière. Dans chaque véhicule, on a prévu un panneau encastrable pour un terminal d'ordinateur. La gendarmerie va également remplacer 539 véhicules. Il s'agit des véhicules bleu foncé que nous voyons généralement à l'oeuvre dans les manifestations. Coût probable: environ 2 milliards de fb.

Apparemment, le seul secteur national qui est encore en période de croissance, c'est... la gendarmerie.

3 Sécurité et répression: de nouvelles lois? - [Table des matières](#)

Le gouvernement Martens-Gol voudrait que le Parlement adopte six projets de lois sur la sécurité nationale. Ces projets de lois ont été présentés en un bloc au Parlement le 4 juin 1986. Ils traitent de l'écoute téléphonique, de l'usage d'armes par la police, des entreprises de surveillance, des armes et des munitions, du maintien de l'ordre dans les palais de justice et de la police communale.

Le 'super-projet' de Gol à propos de la 'sécurité' signifie des pouvoirs sensiblement étendus pour la police. Parallèlement, Gol veut fermer aussi vite que possible nos frontières aux réfugiés politiques, suivant en cela la politique européenne de Trevi. Il envisage également des lois visant à réduire la liberté de manifestation.

***Légitime défense ou violence légale* - [Table des matières](#)**

Le 15 octobre 1983, à l'occasion d'un contrôle routier, un maréchal des logis-chef tire à huit reprises sur un motocycliste qui prenait la fuite. Le passager du tansad, Patrick Suy, âgé de vingt ans, est touché à la nuque et meurt presque aussitôt. Au cours de l'après-midi, à Hove, 200 amis de la victime organisent une manifestation en signe de deuil.⁽¹⁰⁶⁾ Détail macabre: en même temps à Bruxelles, 1.000 gendarmes environs manifestent en scandant 'Nous protégeons la population, qui nous protège?'. La manifestation est organisée par la Fédération syndicale de la gendarme belge (FSGB), et est inspirée par l'assassinat de trois personnes, parmi lesquelles, lors du hold up de la Bande du Brabant wallon au Colruyt de Nivelles. Les manifestants exigent une modification de la loi sur la légitime défense. Depuis 1976 déjà, l'autre syndicat de la gendarmerie, le

Syndicat national du personnel de la gendarmerie (SNPGd), demande un changement dans la législation afin que 'le personnel puisse faire usage de ses armes avec plus de tranquillité'.[\(107\)](#)

Le 25 septembre 1986, la Chambre des mises en accusation décide que le maréchal des logis-chef a agi en état de 'légitime défense' et qu'il n'est donc pas possible de poursuites.[\(108\)](#) La gendarmerie se trouverait-elle au-dessus des lois?

Quelques 'incidents' datant de l'époque où l'on recherchait les CCC. Le 25 octobre 1984, à Kortesseem, un gendarme abat d'une salve de mitrailleuse un Hongrois, de 22 ans, nommé Peter Farkas, qui n'était pas armé. Le procureur de Tongres déclare à ce propos : 'A l'instant où le suspect était tenu en respect, il bougea et trois coups partirent de l'arme automatique'.[\(109\)](#) Le gendarme ne sera pas poursuivi. Le fait qu'il ait négligé d'obtempérer à un ordre d'un gendarme coûtera la vie à Guy Herpelinck, le 6 décembre 1985. 'La population doit être consciente qu'elle doit obtempérer à un ordre de la gendarmerie, qui lui ordonne de s'arrêter. En effet, les contrôles routiers sont indispensables', tel est le commentaire donné par le magistrat du parquet de Gand, De Vriese.[\(110\)](#) Il ne fait cependant aucun doute que des automobilistes poursuivent souvent leur route pour des motifs divers, par exemple parce qu'ils ont bu un verre ou parce qu'ils ne sont pas munis de leur carte d'identité. Une enquête récente effectuée auprès de la gendarmerie démontre qu'en un mois, 650 automobilistes ont tenté d'échapper à un contrôle routier. Cela représente-t-il un motif suffisant pour tirer comme dans un western? Au cours de cette même période, les gendarmes ont dégainé à 60 reprises.[\(111\)](#)

Cette spirale de violence insensée n'est pas seulement la conséquence d'une agressivité accrue et du meilleur armement du crime organisé, mais aussi et peut-être surtout de l'augmentation de la militarisation de la gendarmerie, qui est de plus en plus munie d'armes automatiques ou semi-automatiques. Le concept 'tirer pour tuer', une mentalité typiquement militaire, s'infiltré peu à peu dans le corps tout entier, par le biais des unités spéciales, telle l'unité Dyane. Le climat de terreur créé par la Bande du Brabant wallon entraîne les gendarmes (surtout les plus jeunes) à se sentir plus rapidement menacés. Plus grave encore : l'état-major prend ce climat pour prétexte afin d'exiger de la part de la population une obéissance aveugle. Après, les tueries de la Bande du Brabant wallon, à Overijse se et à Alost, l'état-major déclara à la presse: 'La vague de grand banditisme et de terrorisme à laquelle notre pays est momentanément (sic) confronté implique que la vigilance de la gendarmerie soit accrue et que des contrôles renforcés aient lieu'. Et de poursuivre: 'Afin d'éviter des incidents, il est demandé aux citoyens de donner suite aux injonctions de la gendarmerie lorsqu'ils sont soumis à un contrôle routier. Dans la pratique, il est encore trop souvent constaté que des usagers de la route, souvent pour des raisons sans importance, essayent de

se soustraire à de pareils contrôles. Ceci entraîne évidemment une réaction de la part des gendarmes avec, éventuellement, des suites malheureuses'.[\(112\)](#) L'état-major s'arroge donc le droit de tirer sur des citoyens, simplement parce qu'ils n'obtempèrent pas aux ordres de s'arrêter.

La terreur fait perdre tout sens de la mesure. Après la tuerie d'Alost, le président du SP Van Miert tente de se tailler un succès facile en plaidant pour 'l'élimination physique des bandits'. (113) Il y a un nom pour cela : la loi martiale. Mais Van Miert n'est pas le seul à professer des opinions aussi extrêmes. 'Cette bande, cette racaille, ne mérite pas une discussion au sein de notre société et doit être éliminée à la première occasion', c'est ce que proclame Louis Tobback.[\(114\)](#)

La Ligue des droits de l'homme s'oppose à cette mentalité de lyncheurs, dangereuse à ses yeux. 'Appliquer à nouveau la peine de mort, pire encore, éliminer les criminels sans autre forme de procès, voilà qui est contraire aux principes d'un Etat de droit', déclare la Ligue, qui met l'accent une fois de plus sur son opposition farouche à toute extension de l'emploi des armes par les services de police.

Et c'est précisément là le but du projet de loi Gol. Celui-ci escamote le concept de 'légitime défense' et le remplace par une notion bien plus vaste, celle de 'nécessité absolue'. Partant de là, il définit les trois situations au cours desquelles les forces de l'ordre sont autorisées à faire usage de leurs armes. Première éventualité: lorsque des 'actes de violence ou voies de faits sont exercés contre eux-mêmes ou contre autrui'. Deuxième cas de figure: 'lorsqu'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent, les postes ou les personnes ainsi que les fonds, documents, armes, substances ou produits dangereux qui sont confiés à leur protection'. Enfin : 'lorsque des personnes qui, sans obéir à l'ordre de s'arrêter, fuient immédiatement après les avoir attaqués ou avoir attaqué des tiers avec une arme à feu' (art.49 et 50 du projet de loi). En légitimant de cette manière l'usage d'armes à feu à l'encontre de personnes en fuite ou pour la défense de documents ou de fonds, c'est la vie humaine qu'on dévalorise d'un trait de plume.

Gol désire également réglementer l'usage des armes à feu au cours des opérations du maintien de l'ordre, ce qui apparaît comme hautement souhaitable si l'on se souvient des quatre morts des grèves de '60-'61 ou du drame de Zwartberg, où deux mineurs en fuite furent abattus par la gendarmerie. Dès après ce drame, le ministre socialiste de l'époque, Vranckx, avait proposé un projet de loi visant à étendre davantage la latitude des services de police à faire usage de leurs armes.[\(115\)](#) Gol va encore plus loin que Vranckx. En dehors des cas de 'nécessité absolue', les forces de l'ordre sont également autorisées à faire usage de leurs armes dans la lutte contre 'les rassemblements malintentionnés', lorsque les autorités civiles compétentes le permettent, et après avoir à

deux reprises effectué les sommations d'usage: 'Dispersez-vous, nous allons tirer!'

Espionner et mettre sur écoute - [Table des matières](#)

Depuis longtemps déjà, des fonctionnaires de police haut placés, tels le commissaire en chef de la police judiciaire de Bruxelles Reyniers, demandent 'la légalisation de la mise sur écoutes'.(116) On soupçonne d'ailleurs fort la police et les services de sécurité d'effectuer des écoutes téléphoniques, en dépit de la loi du 13 octobre 1930. Jan Cappelle a déterré un rapport officiel, dans lequel le commandant François, l'ancien chef du Bureau national des drogues de la gendarmerie, reconnaît qu'il est primordial d'être en état d'identifier les suspects au moyen de photos, de surveillance permanente et. par des écoutes téléphoniques.(117) Tout le monde sait que la Sûreté de l'Etat, la sûreté militaire, le groupe Dyane, la BSR et le BIC sont d'ores et déjà équipés des appareils adéquats. Mais dès que l'écoute téléphonique sera légalisée, tout se fera sur une bien plus grande échelle.(118)

Tous les ministres de la Justice successifs ont tenté de légaliser l'écoute téléphonique, afin soi-disant de 'protéger la vie privée'! Le 8 avril 1976, Van der Poorten proposa un projet de loi au Sénat; en 1981, ce fut au tour de Moureaux, avec un 'avant-projet'; et le 13 novembre 1983, une fois de plus, Gol remit sur le tapis le projet Van der Poorten.(119) Le projet en question interdit l'usage de certaines techniques de surveillance, telles les prises de vue et les écoutes téléphoniques, ainsi que le stockage sur ordinateur de données politiques, syndicales et philosophiques. Mais les exceptions en faveur du gouvernement, des services de police et de sécurité sont tellement évidentes que ce projet représente une véritable atteinte à la vie privée. (120) Le projet en question n'a jamais été débattu.

Après le drame du Heysel et l'attentat CCC sur le bâtiment FEB, Gol se hâte de présenter un nouveau projet de loi.(121) Il veut battre le fer tant qu'il est chaud: 'Etant donné la recrudescence de la violence et du terrorisme, les écoutes téléphoniques sont devenues une question d'urgence'.(122) Afin de ne rien négliger, Gol propose que l'on traite séparément le problème des écoutes téléphoniques et des prises de vues. La commission de la Justice de la Chambre se réunit en assemblée d'urgence, mais l'opposition au projet est encore indécise, et ce également dans les rangs des sociaux-chrétiens.

Pourtant Gol ne désarme pas. Dans son projet mammoth, les écoutes téléphoniques occupent à nouveau une place centrale. De quoi s'agit-il en l'occurrence? Avec l'autorisation préalable de la Chambre du conseil, le juge d'instruction peut permettre aux forces de l'ordre de mettre sur écoute téléphonique toute personne soupçonnée d'avoir commis un crime. L'ordonnance de la Chambre du conseil doit être confirmée par la suite par la Chambre des mises en

accusation. La mesure est valable pour une durée d'un mois...sauf si la Chambre des mises en accusation prolonge ce délai. D'une façon formelle, l'ordonnance doit spécifier 'les circonstances graves et exceptionnelles'. Mais il ne s'agit là que d'une sauvegarde toute relative : pensons par exemple aux abus commis en matière de détention préventive.

Il est exact que le juge d'instruction est celui qui signe l'autorisation de placer sur écoute, mais ce sont les services de police qui la mettent en oeuvre. Et l'expérience acquise en matière d'enquêtes judiciaires nous montre bien que le contrôle que peut avoir le juge sur les faits et gestes des services de police est tout à fait insuffisant. Qui peut se targuer de pouvoir empêcher la gendarmerie d'opérer non seulement à l'écoute téléphonique de Monsieur X, mais aussi à celle de ses amis et des amis de ses amis?

L'écoute téléphonique représente-t-elle un moyen efficace de dépister les gangsters et les terroristes? Peut-on vraiment s'imaginer que des individus aussi tortueux vont bien gentiment avouer leur crime au téléphone, ou même peut-être communiquer par avance les lieux, dates et heures des crimes qu'ils projettent? Ce qui est certain par contre, c'est que l'écoute téléphonique liée à l'essor considérable de l'informatique offre des possibilités jusqu'ici insoupçonnées d'espionnage et de contrôle des opposants de gauche. Les informations de toute provenance récoltées par les services de police ou de renseignements sont traduites et stockées efficacement et avec méthode, avec l'aide de l'ordinateur. Auparavant, le caractère long et fastidieux du travail d'écoute téléphonique représentait d'une certaine manière un frein à des écoutes trop nombreuses et sans réserves. Il était nécessaire que quelqu'un écoute toutes les bandes, filtre les informations et les 'traduise' en quelque sorte. Grâce à l'ordinateur, ce problème appartient au passé. On a par exemple développé un 'voice-print', un instrument qui est capable de détecter les voix différentes et qui n'enregistre que les entretiens à 'orientation politique'.

Les tables d'écoute en grand nombre et l'espionnage constant, ne trouve-t-on cela que dans les films de James Bond? Le 25 juillet 1950, à l'occasion du débat à la Chambre à propos de la Question Royale, le président du parti socialiste, Max Buset, déclarait: 'Nos locaux sont surveillés jour et nuit, nos plaques d'immatriculation sont notées et des espions assistent à nos réunions'. Et il poursuivait en disant: 'Des étranges voient le jour... les téléphones d'activistes socialistes et des Maisons du peuple sont mis sur écoute'.[\(123\)](#) Le parlementaire Van Glabbeke, libéral, parla d'un 'fait choquant'. 'Nous avons connu ce régime sous l'occupation allemande. Il ne faut pas que cela recommence'.

En Grande-Bretagne, pendant la grève des mineurs, l'écoute téléphonique fut appliquée sur une grande échelle. Elle concernait les lignes téléphoniques des syndicats et des grévistes militants actifs. En Belgique aussi, de telles situations se produiront si le principe de l'écoute téléphonique

est légalisé. Gol ne s'embarrasse pas de circonvolutions. Au cours d'une interview à l'hebdomadaire *Humo*, [\(124\)](#) il déclarait: 'Les grèves et les manifestations ne constituent pas des délits. Elles ne sont donc pas visées par mon projet de loi. La loi est seulement appliquée dans le cas où une action sociale prend une forme criminelle. Le dilemme est donc fort simple: aussi longtemps qu'une action sociale se déroule en toute légalité, aucune écoute téléphonique n'aura lieu. Si au contraire elle prend des formes criminelles, ce qui est fort possible dans des périodes de troubles, il n'y a aucune raison pour ne pas prévenir un mal plus grand en mettant les téléphones sur table d'écoute'. A-t-on jamais entendu un aveu plus clair dans la bouche d'un ministre, généralement assez intelligent pour savoir exactement ce qu'il doit dire ou ne pas dire?

Réfugiés: refusés - [Table des matières](#)

'Chacun admettra qu'à elle seule, la Belgique ne peut résoudre l'ensemble des problèmes qui se posent dans les pays du monde, en particulier dans le tiers-monde, et que nous devons, comme certains de nos voisins l'ont déjà fait, veiller à restreindre, sinon à supprimer l'entrée sur notre territoire des réfugiés qui ne seraient pas de vrais réfugiés politiques. Lors de la réunion du Trevi du 20 octobre 1986, les ministres de la CEE ont réclamé des mesures plus sévères, afin de freiner autant que possible la vague des réfugiés autres que politiques qui déferle sur l'Europe occidentale'. C'est ce que le ministre Gol déclare à la Chambre, le 13 novembre 1986. [\(125\)](#) Il joue ainsi sur l'angoisse du chômage et la peur du terrorisme en vue de fermer les frontières aux réfugiés politiques.

Il est pour le moins spécieux que le spectre du terrorisme serve de prétexte à refuser le droit d'asile. Le 20 octobre 1985, pour la première fois, une réunion du Trevi est consacrée à l'immigration illégale. Il est décidé à cette occasion de créer un groupe de travail, chargé de discuter des mesures à prendre en vue de la prévention de Tabus du droit d'asile'. C'est surtout l'Allemagne de l'Ouest, qui voit arriver sur son territoire le plus grand nombre de demandeurs d'asile, qui insiste afin que l'on parvienne à l'harmonisation du droit d'asile dans tous les pays de la Communauté.

L'Europe, et la Belgique en particulier, sont-elles réellement 'submergées' de demandeurs d'asile, ainsi que Gol le prétend d'une manière dramatique? En 1985, il y eut environ 165.000 réfugiés qui choisirent l'Europe pour terre d'asile. [\(126\)](#) Cela peut paraître beaucoup, mais en réalité l'Europe n'héberge que 2% du total mondial des réfugiés (à peu près 13 millions). Au cours de cette même année 1985, 5.357 réfugiés arrivèrent en Belgique. Parmi eux, seuls 651 obtinrent le statut de réfugié politique. [\(127\)](#) Au cours de ces dernières années, les chances d'être reconnu en tant que réfugié

politique ont considérablement baissé: en 1981, 2.105 personnes avaient encore obtenu ce statut.

Après la loi du 28 juin 1984 qui limitait très sévèrement l'immigration, Gol s'en prend cette fois aux réfugiés. Il utilise pour ce faire l'argument suivant: la plupart des réfugiés sont, en fait, des réfugiés 'économiques', ils n'ont donc pas quitté leur pays parce qu'ils étaient persécutés pour leurs opinions politiques ou religieuses, ou encore pour leur appartenance raciale. Personne ne quitte définitivement son pays pour le plaisir. Que, de plus en plus, des gens quittent les pays du tiers-monde à cause de la misère, de la faim ou des conflits militaires, c'est indiscutable. L'impérialisme a détruit en grande partie l'économie nationale de bon nombre de ces pays.

Vers la fin du mois de décembre 1985, une atmosphère de crise se crée, suite au refus des C.P.A.S. d'héberger 63 candidats réfugiés politiques. Les réfugiés sont, dans une première phase, casernés à Heverlee. Le 3 janvier on les envoie à Brasschaat, dans le bâtiment de la Protection civile. Leurs conditions de vie y sont déplorables. Ils ne peuvent se déplacer que dans leur dortoir et à l'intérieur du bâtiment. Il leur était interdit de sortir. [\(128\)](#)

Les circonstances varient selon les endroits, mais pratiquement partout les réfugiés connaissent les frustrations, la misère et souvent le désespoir. Une procédure de demande d'asile politique peut prendre deux années, ce qui fait apparemment partie de la 'politique de découragement' officielle.

C'est dans un tel climat, au mois de janvier 1986, qu'une commission gouvernementale spéciale est mise sur pied, comprenant entre autres des représentants des départements des Relations extérieures, de l'Intérieur, de la Justice et des Communications. Ce groupe de travail décide de rendre plus sévère encore les conditions du droit d'asile et au mois d'août 1986, le gouvernement approuve le projet de loi Gol. Gol avait d'abord tenté d'atteindre son but, en profitant du calme des vacances. Mais au moyen d'un arrêté royal de pouvoirs spéciaux le Conseil d'Etat s'y était opposé. Entretemps, il n'hésite pas à anticiper sur l'approbation parlementaire. Le 28 octobre 1986, il déclare que les demandeurs d'asile en provenance du Ghana, du Pakistan et de l'Inde ne seront plus autorisés à quitter la zone de transit de l'aéroport de Zaventem avant que l'on ait pu examiner si leur demande a quelque chance d'aboutir. La zone de transit se trouve loin des zones habitées et les avocats ont du mal à y pénétrer, ce qui empêche presque à coup sûr les réfugiés de demander une quelconque assistance juridique. [\(129\)](#)

Dans *Le Soir* [\(130\)](#) l'avocat Guy Weber raconte comment plusieurs étrangers ont été 'refoulés' manu militari, sans même avoir pu quitter leur avion. 'Depuis le 28 octobre, Gol a donné des instructions interdisant l'accès des avocats (et des

journalistes) à la zone de transit. Il n'existe dans la loi actuellement en vigueur aucune disposition permettant à la police des frontières d'effectuer un premier tri arbitraire. Il y a également à l'aéroport le "gâte 36" situé au niveau du tarmac, où ne peuvent pénétrer ni les avocats ni les journalistes mais où est opéré ce que le ministre de la Justice a intérêt à cacher à 'l'opinion'. Il est remarquable, conclut Waber, de constater que la zone de transit de l'aéroport est actuellement plus difficile d'accès que n'importe quelle prison. Ceci semble être un avant-goût de ce qui nous attend si le projet Gol est approuvé par le Parlement. Le projet en question élève des barrières de toutes sortes devant les réfugiés. Sous peine d'une amende de 60.000 fb, les compagnies aériennes doivent refuser les réfugiés ne disposant pas des documents nécessaires. De plus, elles sont obligées de ramener les réfugiés d'où ils viennent. Quel est le réfugié politique qui a la possibilité de demander ouvertement un visa depuis son pays, s'il encourt le risque d'être arrêté?

Si le réfugié parvient, malgré tout, à arriver en Belgique, il se heurte à nouveau à un mur. En effet le commissaire général, un fonctionnaire du ministère de la Justice, doit se prononcer dans un délai de vingt-quatre heures, sinon la douane ou la gendarmerie sont habilitées à décider elles-mêmes si l'étranger en question doit ou non être 'refoulé'. (Article 4 du projet de loi). Une justice expéditive qui ne permet même pas aux réfugiés de donner leur propre version des faits. Le ministre de la Justice ou son 'délégué', en substance la gendarmerie de Zaventem, est habilité à 'refouler' les étrangers dans 6 cas de figure en vertu de l'article 4. Par exemple, lorsque la personne en question est en possession d'un titre de transport valable à destination d'un pays tiers. Ou encore, si elle 'est considérée comme pouvant compromettre l'ordre public ou la sécurité nationale', ou si sa demande d'asile politique est 'apparemment sans fondement'. Toutes définitions extrêmement vagues, qui augmentent d'autant le pouvoir du ministre de la Justice et de la gendarmerie.

Lorsqu'un réfugié a surmonté tous les obstacles précités, il doit enfin introduire sa demande d'asile dans un délai de huit jours, ce qui est fort court. La décision finale revient au ministère de la Justice. Il est contraire aux principes de la démocratie qu'un même ministre, qui a déjà le pouvoir de police sur les étrangers, s'octroie en plus le droit de les refouler à l'entrée, d'interdire leur séjour et de décider s'ils ont ou non droit au statut de réfugié.

Le projet Gol restreint également les recours contre une décision éventuellement négative. Il y a bien une 'Commission permanente de recours des étrangers', organe désigné par l'exécutif, mais toutes les autres possibilités de recours juridique ont été abolies.

Si l'intention de Gol était de créer un instrument visant à conserver la 'pureté' de la Belgique, il a parfaitement réussi. Mais y a-t-il lieu de s'en réjouir? Citons une fois de plus Guy

Weber: 'Si vous applaudissez aujourd'hui au refoulement des 'bougnoles' et que vous tolérez dans ce but la violation de vos lois, craignez qu'un jour cet arbitraire se retourne contre vos libertés à vous!' [\(131\)](#)

Manifester en blouson, est-ce de la subversion?

Gol a encore d'autres projets: il envisage une réforme de la législation relative à la 'constitution de bandes' et aux délits de violence commis au cours de rassemblements de masse. De quoi s'agit-il exactement? La question de la répression pénale des 'bandes criminelles' est revenue à l'ordre du jour et a requis l'attention du public à la suite du drame du Heysel et de l'action anti-fasciste de protestation contre la venue de Le Pen. Gol joue cartes sur table: 'les lois coordonnées de 1934-1936 sur les milices privées ne visent que des organisations très structurées et permanentes, pas des groupes qui profitent d'un rassemblement pour user de violences. Il nous faut chercher à punir ceux qui se préparent à recourir à la violence, à s'opposer aux forces de l'ordre et aux autorités par divers moyens tels que des objets dangereux (fusées, bâtons, cailloux, masques, ou divers autres éléments)'. [\(132\)](#)

Gol veut donc réviser la loi de 1934 sur les milices privées. Il s'agit là d'un vieux débat. La loi en question visait à combattre les organisations fascistes. A la suite des luttes estudiantines, de la vague de grèves sauvages de la fin des années '60 et à la grève des mineurs de 1970, Vranckx, le ministre de la Justice de l'époque, fut le premier à lancer l'idée d'une modification de la loi, de façon à permettre la poursuite du mouvement ouvrier de gauche. Son projet de loi 430 interdisait: 'toute milice privée ou tout autre groupe de particuliers dont l'objet est de recourir à la force ou dont les agissements coordonnés tendent à troubler l'ordre ou la sécurité publique ou à menacer la liberté d'expression, par le recours à la violence ou par l'incitation au recours à la violence'.

Dans cette affaire, l'essentiel était de remplacer le terme 'organisation' par le terme 'groupe', plus vague et beaucoup plus élastique. Cette modification aurait permis la répression de groupements révolutionnaires et de piquets de grève. Le projet de loi prévoyait en outre l'interdiction 'du port ou de l'utilisation de pièces d'équipement visant à faciliter la rébellion'.

Des protestations de toutes sortes empêchèrent l'entrée en vigueur du projet de loi 430, proposé à nouveau en 1975 et en 1979, respectivement par Van der Poorten et par Gramme. Lors de la session du 18 février 1981 de la commission d'enquête Wijninckx, le commandant Beurir déplora ouvertement que la gendarmerie fût trop 'peu armée' pour pouvoir combattre efficacement les milices privées. 'C'est pourquoi nous avons proposé une modification de la loi, mais

notre proposition ne fut pas acceptée par les autorités politiques', c'est ce que déclare le chef de la gendarmerie.

Gol se rend bien compte qu'une modification trop radicale de la loi sur les milices privées se heurterait à trop de résistance. C'est pourquoi, dans un premier temps, il semble disposé à se concentrer sur un seul point. Suivant l'exemple de la 'législation antiterroriste' en Italie, Gol veut limiter la liberté de manifester par une loi interdisant le port de déguisements ou de vêtements de protection . Une telle limitation de la liberté de manifestation est une forme de perversion du droit pénal, étant donné que des caractéristiques purement extérieures peuvent ainsi devenir des facteurs déterminants en cas d'arrestation. Le port d'un blouson de cuir, de lunettes de soleil ou d'écharpes serait donc subversif? Tout dépend de l'interprétation subjective qu'en donnera la gendarmerie. Point n'est besoin de faire preuve de beaucoup d'imagination pour comprendre qu'une telle loi offre des possibilités insoupçonnées d'arrestations aux unités POSA .

Notes part II - [Table des matières](#)

[\(1\)](#) *Le Soir et De Morgen*, 4 octobre 1984.

[\(2\)](#) *Le Soir*, 20.9.1982.

[\(3\)](#) *Le Soir*, 22.9.1982.

[\(4\)](#) *Annales parlementaires Sénat '82-'83*, 5, VI, n°2; *Documents parlementaires, Sénat, '82-'83*, 336.

[\(5\)](#) Question n° 215 de Monsieur Théo Kelchtermans – *Questions et Réponses, Chambre*, 9.8.1983, 3406.

[\(6\)](#) *De Morgen*, 29.8.1983.

[\(7\)](#) *Het Tijdschrift van de Politie*, septembre 1986.

[\(8\)](#) Politique du Ministre de l'Intérieur. *Documents préparés par la Commission de l'Intérieur à la Chambre*, le 19 mars 1986.

[\(9\)](#) Question n° 61 du Sénateur De Bremaeker – *Questions et Réponses, Sénat*, 5.3.1985, 989.

[\(10\)](#) *De Morgen*, 18 octobre 1984.

[\(11\)](#) *Le Soir*, 19.11.1985.

[\(12\)](#) *La Dernière Heure*, 12 décembre 1984.

[\(13\)](#) Question n° 61 de De Bremaeker – *Questions et Réponses, Sénat*, 5.3.1985, 989.

[\(14\)](#) Question n° 215 de Monsieur Théo Kelchtermans, dd 6 mai 1983 – *Questions et Réponses, Chambre*, 9 août 1983 – 3406.

[\(15\)](#) 'Het belang van de intellektuele tucht', *Knack*, 4.7.84, p.42.

[\(16\)](#) *Geschiedenis van de Rijkswacht*, deel II p.297, Ghesquiere & Partners – Bruxelles.

[\(17\)](#) *De Morgen*, 25 septembre 1986.

[\(18\)](#) *Algemeen Politieblad van het Koninkrijk der Nederlanden*, La Haye, janvier 1977, nr.2; *Kriminalistik*, Heft 34 977, p.134.

[\(19\)](#) *De Morgen*, 4 juin 1986.

[\(20\)](#) Question n° 288 de Monsieur Geyselings – *Questions et Réponses, Chambre*, 7.2.84, 1226.

[\(21\)](#) Question n° 117 de Monsieur Van den Bossche – *Questions et Réponses, Chambre*, 12 avril 1983, 1885.

[\(22\)](#) *De Morgen*, 14 novembre 1986.

[\(23\)](#) CAPITAINE BARRIL, *Missions très spéciales*, Presses de la Cité, 1984.

[\(24\)](#) *Stille Nacht, Heilige Vracht; Speuren bij de Bepieders*, 1986.

[\(25\)](#) *Le Monde*, 17 octobre 1983.

[\(26\)](#) *Het Labyrint* o.c., commentaire de Jan Capelle, p.201 ; Réponse de Nothomb à la question n° 243 de monsieur Dejardin dd 12.8.83.

[\(27\)](#) *Le Soir*, 9.10.1984.

[\(28\)](#) *Commission de la Justice, Chambre*, réunion du 22 janvier 1986, interpellation par Monsieur Hendrickx du vice-premier ministre et du ministre de la Justice et des Réformes Institutionnelles, à propos du 'rôle de la Sûreté de l'Etat dans la prévention du terrorisme'.

[\(29\)](#) *La Dernière Heure*, 20 octobre 1984.

[\(30\)](#) *De Morgen*, 18 octobre 1984.

[\(31\)](#) *De Morgen*, 18.10.1984.

[\(32\)](#) *Le Soir*, 19 octobre 1984.

[\(33\)](#) *Het Volk*, 19 octobre 1984.

[\(34\)](#) *La Dernière Heure*, 19.10.84.

[\(35\)](#) *De Morgen*, 20.10.84.

- (36) *Le Soir*, 20 octobre 1984.
- (37) *La Dernière Heure*, 20 octobre 1984.
- (38) *De Morgen*, 20.10.1984.
- (39) *Le Soir*, 27.10.84.
- (40) *Sénat*, session du 26 octobre 1984.
- (41) *Le Soir*, 20.10.84.
- (42) *Le Soir*, 20 octobre 84.
- (43) Gol, *Chambre des représentants – séance du 18 décembre 1984*.
- (44) *Chambre des représentants*, séance du 30 octobre 1986, compte rendu 47 et suiv..
- (45) FRANK J. DONNER, *The Age of Surveillance*, Vintage Books, 1981.
- (46) FYNAUT CYRIEL, *Politiek en Terrorisme*, *Tijdschrift voor Politie*, 1983, p.627.
- (47) *La Dernière Heure*, 12 décembre 1984.
- (48) *Chambre des Représentants*, session du 12.12.84.
- (49) Question n° 131 de Monsieur H. Burgeon – *Questions et Réponses, Chambre*, 19.2.1985.
- (50) Ministre Nothomb, *Chambre des Représentants*, 17 mars 1982.
- (51) *Het Nieuwsblad*, 18 mars 1982.
- (52) *Chambre des représentants*, 17 mars 1982.
- (53) *Le Soir*, 1.6.1985.
- (54) *Sénat*, 14.6.85, *Annales parlementaires*, session 84-85, p.2955 et suiv..
- (55) *De Morgen*, 30.5.86.
- (56) SIETSMA, 'Infiltratie, moeilijk soms gevaarlijk maar uitvoerbaar en nuttig', *Algemeen Politieblad*, n° 14, 5 juli 1986.
- (57) LEGEBEKE GERARD, *Overheidsgeweld, het draaiboek van Dodewaard*, KRI 1981.
- (58) *KRI*, avril 1986, p. 10.
- (59) *De Morgen*, 7 janvier 1987.

[\(60\)](#) *Le Soir*, 24 septembre 1986.

[\(61\)](#) Loi du 19 décembre 1975, *Moniteur Belge* 20 janvier 1976, p.69.

[\(62\)](#) Loi du 8 avril 1969.

[\(63\)](#) FYNAUT, 'De reorganisatie van het politie apparaat', *Panopticon*, nr.2, mars-avril 1980, p.92.

[\(64\)](#) Question n° 55, Militis – *Questions et Réponses*, *Chambre*, 18 décembre 1984.

[\(65\)](#) *De Standaard*, 16 février 1980.

[\(66\)](#) *Syndicale Echo*, janvier 1985.

[\(67\)](#) *Annales parlementaires, Sénat*, séance du 14 février 1985, session '84-85, p.1613 et suiv..

[\(68\)](#) Réponse du ministre Nothomb à une interpellation de Monsieur Van In à propos de 'la situation un an après le drame du Eleysel'. *Sénat, Annales parlementaires*, séance du 11 juin 1986, session '85-'86, 1346 et suiv..

[\(69\)](#) *Documents Parlementaires, Chambre*, Session 84-85, 1232 n°2.

[\(70\)](#) *Sénat, Annales Parlementaires*, réunion du 14 juin 1985, session 84-85, p.2976.

[\(71\)](#) WARICHET, 'Heeft België een overvloed aan politie?' *Revue van de Rijkswacht*, nr 9, 1984.

[\(72\)](#) *Aktieplan ter bestrijding van de criminaliteit en het vandalisme*, PVV, février 1985, p.27.

[\(73\)](#) *La Dernière Heure*, 21.11.85.

[\(74\)](#) *De Morgen*, 22.11.85.

[\(75\)](#) *La Dernière Heure*, 21.11.85.

[\(76\)](#) *Le Soir*, 31.1.86.

[\(77\)](#) *Nieuwsbrief van Liga voor Mensenrechten*, novembre 1985.

[\(78\)](#) FLAMENG GEERT, *Leger en ordehandhaving in België*, mémoire KUL, Faculté de droit, année académique 81-82; déclaration du ministre Gilson – *Chambre des représentants*, séance du 3 janvier 1961, *Annales Parlementaires 60-61*, p.25.

[\(79\)](#) *Belang van Limburg*, 2 février 1966.

- (80) *Commission de l'Intérieur, Chambre*, séance du 8.1.86.
- (81) *Annales Parlementaires, Chambre*, séance du 20 mars 1986, p.777.
- (82) MAJOOR VAN WANZEELE, 'De reorganisatie van de territoriale eenheden', *Revue van de Rijkswacht*, 1963, nr 10, p.25 et suiv..
- (83) *Het Nieuwsblad*, 4 décembre 1986.
- (84) *Revue van de Rijkswacht*, nr 1/1986.
- (85) Conférence de presse 20 janvier 1986, *Revue van de Rijkswacht*, 1/1986.
- (86) *Humo*, 2 février 1974.
- (87) CAPELLE JAN, LIPPENS JAN, *De ordehandhaving tijdens de Limburgse Mijnstaking April-Mei 1986*, Liga voor Mensenrechten, uitg. EPO.
- (88) Réponse du ministre Nothomb aux interpellations de M. Vogels et de L. Van den Bossche à la *Commission de l'Intérieur, Chambre*, 4 juin 1986.
- (89) *Commission de l'Intérieur, Chambre*, 4 juin 1986.
- (90) *Chambre*, réunion du 20 mars 1986, *Annales parlementaires, Chambre*, session 1985-1986, p.777 et suiv..
- (91) Question n°26 de Monsieur Van de Velde, d.d. 7.11.84, *Questions et réponses, Chambre*, 27.11.84, p.361.
- (92) *Le Soir*, 24.10.84.
- (93) Déclaration de Nothomb au *Sénat*, séance du 28 février 1985, *Annales parlementaires, Sénat*, session 84-85, p.1757.
- (94) Interpellation de Monsieur Van Parys concernant l'infériorisation de certains services de police communaux, suite à l'intégration des systèmes d'appels téléphoniques 901 et 906, *Commission de l'Intérieur, Chambre*, réunion du 30 avril 1986.
- (95) Déclaration du ministre Nothomb – réunion du 6 février 1986, *Sénat*.
- (96) Gol – *Commission de la Justice, Chambre*, 28 juillet 1986.
- (97) *Humo*, 20.2.86.
- (98) Arrêté Royal du 3 novembre 1985.
- (99) *De Morgen*, 3 janvier 1986.

[\(100\)](#) *Sénat – Discussion du budget de la gendarmerie pour 1982 – session du 29 septembre 1982.*

[\(101\)](#) *Interpellation de Théo Kelchtermans, Chambre, mars 1983.*

[\(102\)](#) *Tijdschrift voor de politie, septembre 1986; De Morgen, 14.11.86.*

[\(103\)](#) *Question n°15 de Monsieur Van Ooteghem, Questions et Réponses, Sénat, 18.2.1986, p.343.*

[\(104\)](#) *Het Nieuwsblad, KH2S6.*

[\(105\)](#) *Het Nieuwsblad, 23 avril 1986.*

[\(106\)](#) *De Morgen, 17 octobre 1983.*

[\(107\)](#) *Mémorandum pour la protection de la population et la sécurité des services d'ordre, dd 19.11.76...*

[\(108\)](#) *Het Laatste Nieuws, 26 septembre 1986.*

[\(109\)](#) *De Standaard, 29 octobre 1984.*

[\(110\)](#) *De Morgen et De Standaard, 7 décembre 1985.*

[\(111\)](#) *Le Soir, 21 janvier 1986.*

[\(112\)](#) *Le Soir, 15 novembre 1985.*

[\(113\)](#) *De Morgen, 12 novembre 1985.*

[\(114\)](#) *De Morgen, 18 novembre 1985.*

[\(115\)](#) *Doc. parlementaires, Sénat, '68-'69 , nr. 169.*

[\(116\)](#) *Trends in criminaliteit en criminaliteitsbestrijding, Uitgeverij Kluwer.*

[\(117\)](#) *Het labyrint, Sévi, p.179.*

[\(118\)](#) *Knack, 234/80.*

[\(119\)](#) *Doc. parlementaires, Chambre, 1983-1984, nr.778.*

[\(120\)](#) *Le Droit à la vie privée selon le projet Gol, Journal des Tribunaux, 1982, 769-771; DE BEUCKELAERE, 'Privacy, af luisteren en bespieden: het wetsontwerp Gol', Tegenspraak, 1984, nr. 4 et 5, p.3 à 17.*

[\(121\)](#) *Doc. parlementaires, 1984-1985, nr. 1227.*

[\(122\)](#) *Exposé des motifs, nr. 1227-1,1.*

[\(123\)](#) *Chambre des représentants, réunion du 25 juillet 1950, Annales parlementaires, Session extraordinaire*

1950, p. 8 et suiv.

[\(124\)](#) *Humo*, nr 2373, 27/286.

[\(125\)](#) *Chambre des représentants*, session du 13 novembre 1986, compte rendu p. 122.

[\(126\)](#) *De Volkskrant*, 26 juillet 1986.

[\(127\)](#) Interpellation de Valckeniers, adressée au ministre de la Justice, *Annales parlementaires Sénat* 86-87, p. 861, séance du 29 avril 1986.

[\(128\)](#) *De Morgen*, 7.1.1986.

[\(129\)](#) *Le Soir*, 5 décembre 1986.

[\(130\)](#) *Le Soir*, 5 décembre 1986.

[\(131\)](#) *La Libre Belgique*, 18.12.1986.

[\(132\)](#) *Le Soir*, 1.6.1985.

III La Belgique et l'Europe à la remorque de l'Oncle Sam? - [Table des matières](#)

1 La Guerre Sainte de Reagan contre le terrorisme - [Table des matières](#)

Nixon disposait d'une équipe secrète chargée de toutes les corvées illicites, comme le cambriolage du bâtiment du Watergate, le Quartier Général des Démocrates. Le gouvernement Reagan quant à lui, outre une CIA renforcée, dispose d'un réseau tentaculaire, qui lui permet de mener à bien, dans l'illégalité et la clandestinité, des opérations 'antiterroristes', 'antisubversives' et 'anticommunistes'. Le raid contre la Libye fut l'une de ces opérations. Il s'agissait en fait de déterminer dans quelle mesure les alliés européens se rangeraient derrière les Etats-Unis dans leur 'lutte antiterroriste'. Le 24 juin 1984, lors d'un colloque organisé à Washington à l'initiative de l'Institut Jonathan, l'un des conseillers les plus intimes et les plus écoutés de Reagan, Paul Laxalt, résuma la politique américaine comme suit: 'Une action commune est indispensable, non par le biais d'un organisme inconsistent et discrédité comme les Nations Unies, mais plutôt par une sorte d'OTAN'. Et Laxalt de poursuivre: 'Un tel organisme doit inclure les Etats-Unis, le Canada, l'Europe occidentale, l'Australie, Israël et le Japon et doit parvenir à vaincre le terrorisme'

***Le terrorisme en sa qualité de 'conflit de faible intensité'* - [Table des matières](#)**

En 1979, les sandinistes prennent le pouvoir au Nicaragua, ce qui signifie la fin de 43 ans de dictature Somoziste. Cette même année, les Russes entrent en Afghanistan et le Shah

d'Iran est contraint à l'exil. Cette série de 'fiascos' entraîne le président Carter à réviser son attitude de doute envers l'intervention armée. Carter met sur pied une 'Force de déploiement rapide' (Rapid Deployment Forces), destinée surtout à agir au Moyen-Orient. Mais l'événement qui entraîne le plus d'émotions, en 1980, année d'élections, c'est 'la prise d'otages terroriste' du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran.

Le 4 novembre 1979, des étudiants iraniens occupent l'ambassade américaine et prennent en otage 52 membres du personnel diplomatique. Reagan, le candidat républicain à la présidence, accuse Carter d'être beaucoup trop laxiste envers les 'terroristes' iraniens. Au mois d'avril 1980, Carter donne son accord à une opération de la force Delta, l'unité anti-terreur américaine, visant à la libération des otages. L'opération 'Desert One' tombe à l'eau... dans le désert ! Reagan déclare qu'il s'agit là d'une atteinte au prestige politique de l'Amérique. Face au grand public, l'ex-vedette hollywoodienne se profile comme un valeureux croisé, en guerre contre le terrorisme. Les "boîtes à penser" (think-tanks) de la nouvelle droite, telles celles de l'Heritage Foundation, fondée en 1973 notamment par Paul Weyrich, grâce à de l'argent provenant des multimillionnaires Joseph Coors et Mellon Scaife, ont beaucoup d'influence et grossissent démesurément le phénomène du terrorisme. Il faut en effet un ennemi 'terrible' pour rendre absolument nécessaire le renforcement de l'armée, des services secrets et de la police et mettre l'accent sur les opérations paramilitaires, qui sont remises à l'honneur. Tel est en effet le but de la droite agressive qui a pris le pouvoir avec Reagan.

Réagissant vis-à-vis du recul stratégique des Etats-Unis au cours des années '70, Reagan veut à tout prix conserver et même renforcer les positions américaines dans le monde. Une fois de plus, il règne une atmosphère de Guerre froide, mais cette fois c'est le terrorisme qui prend la place du 'Péril rouge', ce qui facilite la réalisation des plans ambitieux de l'administration Reagan. Dans un tel schéma, la défense devient la priorité des priorités. Au mois de mars 1981, le gouvernement Reagan annonce l'ordre de grandeur du budget de la Défense pour 1981-1986: il s'agit de la somme fabuleuse de ...1600 milliards de dollars! La modernisation et l'extension de l'arsenal d'armes nucléaires focalisent l'attention.

La course folle aux armements se déclenche véritablement le 23 mars 1983, au moment où Reagan fait connaître au monde entier, ébahi, son terrible programme de 'guerre des étoiles'. Bref, tout tend à démontrer que les Etats-Unis sont bien déterminés à laisser loin derrière eux l'URSS dans le domaine militaire.

Reagan et ses pareils nourrissent une macabre illusion : selon eux, une guerre nucléaire peut être gagnée. Mais à court terme, le gouvernement Reagan se fait bien du souci quant à l'évolution politique et à la prise de conscience anti-

impérialiste dans le Tiers-Monde. La dette énorme de cette partie du monde (environ 992 milliards de dollars) agit comme une bombe à retardement pour le système occidental [\(1\)](#).

Après le violent mouvement anticolonialiste des dernières décennies, la lutte armée pour l'indépendance et la démocratie reprend de plus belle, notamment au Salvador, au Guatemala, aux Philippines, en Afghanistan et en Erythrée. Des gouvernements nationalistes radicaux prennent le pouvoir au Zimbabwe et au Nicaragua. En Afrique du Sud, la lutte contre le régime de l'apartheid ne peut plus être arrêtée et la lutte de la libération des Palestiniens reste un des facteurs décisifs au Moyen-Orient, malgré une opposition quasiment mondiale.

La forte hausse du budget américain de la Défense est donc bien destinée à des interventions rapides dans le Tiers-Monde. Le budget de '81-'82 prévoit la somme de 11,6 milliards, destinée en premier lieu à développer les 'forces d'intervention rapides'. Les unités spéciales (Spécial Forces) de l'armée américaine, spécialisées dans la lutte anti-guérilla, reçoivent également une bonne part du gâteau et jouissent d'un intérêt accru. La Maison Blanche et le ministère de la Défense se préoccupent de plus en plus des 'conflits de faible intensité' (low-intensity conflicts). 'Nous voici proches de l'instant où nous serons en mesure d'empêcher les Soviétiques de déclencher une guerre nucléaire totale ou d'attaquer nos principaux alliés, mais il n'est pas du tout sûr que nous puissions réagir efficacement aux 'défis de la zone grise', les conflits de faible intensité, y compris le terrorisme. Et pourtant, il y a bien plus de chances que nous y soyons confrontés', c'est ce que déclare le secrétaire d'Etat Georges Shultz dans un discours devant la Commission trilatérale, le 3 avril 1984. [\(2\)](#)

Mais que signifie donc en clair le concept mystérieux de 'conflit de faible intensité', fort prisé par la presse militaire américaine ? Dans le 'Mandat pour un second leadership', rédigé à l'occasion du second terme présidentiel de Reagan, l'Heritage Foundation explique que l'impérialisme américain est mêlé à trois sortes de conflits de faible intensité. [\(3\)](#) La manipulation politique du terme 'terrorisme' saute aux yeux.

Dans la terminologie américaine, d'un cynisme inimaginable, toute personne qui contrecarre d'une manière ou d'une autre les intérêts américains ou l'impérialisme est traitée de 'terroriste', tandis que n'importe quel contre-révolutionnaire, même s'il use de la terreur sur une grande échelle, est appelé avec enthousiasme 'combattant de la liberté'.

La lutte armée pour l'indépendance et la démocratie dans le Tiers-Monde est le premier et le principal 'conflit de faible intensité'. Il faut absolument, et par tous les moyens, combattre cette résistance 'terroriste' dirigée contre les gouvernements pro-américains, comme par exemple celui du

Salvador. L'Heritage Foundation cite comme second conflit les actions contre-révolutionnaires et les révoltes des 'combattants de la liberté' qui s'opposent aux régimes ouvertement nationalistes et de gauche. De cette manière, Reagan tente de donner un air de légalité à sa 'guerre secrète' contre le Nicaragua, en prétextant la lutte contre le terrorisme. A partir de là, il n'y a qu'un pas à faire pour en arriver à définir le terrorisme du type CCC, RAF, etc. comme le troisième conflit de faible intensité. (4)

Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est justement le secrétaire d'Etat Georges Shultz, la soi-disant 'colombe' au sein de l'administration Reagan, qui a le plus énergiquement plaidé pour que l'on traite le terrorisme comme un conflit de faible intensité. 'Dans la mesure où nos adversaires usent du terrorisme comme d'une forme de guerre moderne dirigée contre les intérêts stratégiques des USA, nous sommes bien forcés d'employer contre eux des moyens militaires' (5).

Weinberger, le 'faucou du Pentagone' affichait, du moins au début, des opinions plus nuancées; en effet, il était préoccupé par les problèmes pratiques qu'entraînent les expéditions punitives et préventives se déroulant loin des frontières nationales. Mais Shultz parvint à faire partager son point de vue au gouvernement après que 241 marines américains eussent perdu la vie dans une attaque à Beyrouth, le 23 octobre 1983.

Dès le moment où le 'terrorisme' est assimilé à un conflit militaire, la nation se trouve, en fait, plongée dans un état de guerre, ce qui facilite l'extension de l'appareil de sécurité et permet plus facilement de rogner les ailes de la démocratie.

La CIA et la 'Covert Action' - [Table des matières](#)

Entre la pression diplomatique et l'envoi de 'marines' s'étend le domaine trouble des opérations paramilitaires, des guerres secrètes et des 'dirty tricks' (les sales besognes). Parallèlement aux interventions militaires déclarées, comme par exemple l'invasion de la Grenade, le 25 octobre 1983, le gouvernement américain prend toutes sortes d'initiatives secrètes afin de consolider son influence dans le monde, ou même de l'étendre. Il est tout à fait logique qu'il fasse appel pour cela aux services de la CIA.

C'est en 1947, en pleine Guerre froide, que furent mis sur pied la CIA (Central Intelligence Agency) et le Conseil national de Sécurité (National Security Council), dans le but de procéder à des opérations paramilitaires qui échapperaient au contrôle du Congrès. Ces organismes disposent d'un important budget propre, partiellement secret d'ailleurs, ainsi que d'énormes pouvoirs.

A la suite du scandale du Watergate et de l'implication de la CIA dans le renversement du régime Allende en 1973, l'image de cet organisme s'était trouvée profondément atteinte. Des

programmes de déstabilisation comme celui du Chili n'avaient pas bonne presse. En 1976, la 'Church Commission' publia une étude approfondie des services de renseignements. Elle avait même pensé tout d'abord proposer l'interdiction pure et simple des 'opérations clandestines'. Mais en fin de compte la Commission estima qu'elles étaient admissibles en cas de 'circonstances exceptionnelles', lorsque la sécurité de l'Etat était mise en danger et que des actions à découvert ne suffisaient pas à conjurer le danger. (6)

Des commissions permanentes (Select Committees on Intelligence) furent organisées au sein du Sénat et de la Chambre des représentants en 1976 et 1977. Leurs tâches étaient les suivantes: obtenir des renseignements avant que des opérations secrètes n'aient lieu, approuver le budget annuel et développer un nouveau code de conduite pour les services de renseignements. (7)

Les directeurs de la CIA, James Schlesinger et Stansfield Turner furent forcés de congédier 2000 collaborateurs, dont la plupart avaient travaillé pour le 'Directorate for Operations'(DDO). (8) Le DDO est le département de la CIA qui s'occupe de l'action clandestine et des 'dirty tricks'. La moitié du contingent du DDO est stationnée à l'étranger, et travaille sous une 'couverture' acceptable, par exemple comme fonctionnaire du ministère de la Défense ou des Affaires étrangères (9).

Le climat quasiment paranoïaque et le consensus national créés autour du terrorisme ont facilité la tâche du gouvernement Reagan, et lui ont permis de renforcer sensiblement les pouvoirs de l'appareil de sécurité. Une fois de plus, l'action clandestine (covert action) fait partie intégrante de la politique étrangère, qui devient de ce fait pratiquement inaccessible à la population et même au Congrès. Reagan remet à l'honneur les opérations paramilitaires, ce qui représente assurément un revirement par rapport à la période Ford ou Carter.

Sous le gouvernement Reagan, les moyens dont dispose la CIA sont multipliés d'une façon tout à fait impressionnante. Reagan désigne un de ses amis, William Casey, à la tête de l'agence. Depuis 1981, le gouvernement américain a majoré annuellement le budget de la CIA de 25%. (10)

Casey enrôle des espions à tour de bras et parvient à rétablir la force de frappe du Directorate for Operations (11). Il est également un farouche partisan de la Covert Action. Au cours des auditions parlementaires à l'occasion de sa nomination au poste de directeur de la CIA, il déclare : 'En 1948, nous sommes intervenus dans les affaires intérieures de l'Italie et nous avons influencé le résultat des élections. De telles actions clandestines ne sont, bien entendu, décidées que lorsqu'elles ont une importance vitale pour les USA et que le président et les autorités compétentes sont d'accord'. (12)

Quelles sont donc ces 'autorités' qui sont habilitées à entériner les opérations secrètes de la CIA ? D'après Casey, il devrait s'agir du Groupe de planning pour la sécurité nationale (National Security Planning Group), une sorte de commission de conseil du Conseil national de Sécurité , où siègent le secrétaire d'Etat, le secrétaire à la défense, le ministre de la Justice ainsi que le chef d'état-major général, le vice-président, le directeur de la CIA, le secrétaire général de la Maison Blanche et le conseiller pour la sécurité nationale. (13) David Wise, l'auteur de *The Invisible Government*, suppose que c'est à un groupe plus restreint encore, dirigé par Casey lui-même au sein du Conseil National de sécurité, que revient le rôle d'approuver les opérations secrètes de la CIA; il s'agit du senior inter-departmental group (SIG). (Reagan's Ruling Class, p.623). Si la supposition de Wise est exacte, la CIA forme alors un Etat dans l'Etat et est en mesure de décider elle-même de ses propres opérations clandestines.

Toujours est-il que le Conseil national de Sécurité (NSC) joue un rôle primordial dans le gouvernement Reagan en ce qui concerne à peu près toutes les opérations secrètes. Le NSC fut fondé en 1947 par le président Truman; il devait servir d'organe consultatif. Sous le gouvernement Reagan, les membres de son état-major parvinrent à étendre considérablement leur sphère d'influence en ce qui concerne la politique étrangère. Ainsi le NSC est-il actuellement responsable de la conception -et souvent de la réalisation- de plans très controversés, comme le programme d'aide aux contras, l'invasion de la Grenade, l'affaire du détournement de l'Achille Lauro et l'expédition punitive en Libye.

L'état-major du NSC comprend pas moins de 50 officiers, diplomates, universitaires et experts en matière de renseignements. Plusieurs de ses membres de haut niveau font partie de l'armée, ce qui a pour conséquence qu'une poignée de hauts militaires a conquis des pouvoirs quasi-illimités sur la politique américaine.

L'état-major du NSC occupe un dédale de bureaux et de caves dans la Maison Blanche et un bâtiment avoisinant. Il est chargé d'appuyer le NSC, composé de 6 membres: le président, le vice-président, les secrétaires d'Etat aux Affaires étrangères et à la Défense, le directeur de la CIA et le chef d'état-major général.

Sous Reagan, le NSC est utilisé dans le but de contourner le contrôle exercé par le Congrès à propos des activités secrètes à l'étranger. Etant donné que le NSC est un organe consultatif du président en personne, il n'a pas de comptes à rendre au Congrès. Bref, force nous est de constater que la Maison Blanche a tissé une toile de mystères et de secrets et a mis la politique entre les mains d'une garde du palais fort réduite. De cette manière le pouvoir présidentiel -l'exécutif- est pratiquement illimité. Et il ne reste vraiment plus grand-chose du fameux système de 'checks and balances', la recherche de

l'équilibre entre l'Exécutif, le Législatif (le congrès) et le Judiciaire.

Du Watergate au Contragate. - [Table des matières](#)

Le critique le plus sévère à l'égard du terrorisme serait-il lui-même partisan d'un terrorisme d'Etat destiné à évincer un gouvernement légal? La guerre secrète que mène Reagan contre le Nicaragua nous oblige à répondre positivement à cette question. Tout est mensonge dans cette guerre, et ce, depuis le début. A l'origine, l'argument utilisé était qu'il fallait simplement aider les contras à empêcher les livraisons d'armes à la guérilla salvadorienne. C'est ce prétexte qui permit à la CIA d'obtenir, en décembre 1981, 19 millions de dollars, qui lui servirent à enrôler une armée de contras afin de renverser le gouvernement du Nicaragua. La CIA escomptait une victoire militaire rapide. Fort déçue par les prestations militaires des contras, la CIA passe en 1983 au 'terrorisme d'Etat' déclaré, le plus important des conflits de faible intensité' selon le gouvernement Reagan. A la mi-1983, au cours d'une réunion qui se tient à Tegucigalpa, capitale du Honduras, Casey, le patron de la CIA, et ses lieutenants Duane R. Claridge et John Mc Mahon décident de demander à 'John Kirkpatrick' d'écrire un manuel à l'intention des contras. D'après Philip Agee, un ancien agent de la CIA, il s'agirait là d'un pseudonyme pour un ancien de la CIA, qui a combattu au Vietnam et en Corée. (14) Ce manuel, 'Operaciones psicologicas en guerra de guerrilla' (opérations psychologiques dans la guerre de guérilla), est une véritable leçon de terrorisme destinée aux contras. Il leur apprend comment 'neutraliser' des dirigeants sandinistes. Pour des 'raisons psychologiques', il faut choisir les victimes parmi les moins populaires, et les habitants du village doivent assister aux exécutions. Ensuite, les contras doivent leur expliquer que ces exécutions 'sont nécessaires au salut du peuple'. Dans les endroits qui ont déjà connu la propagande et la terreur, il faut provoquer de violentes démonstrations anti-gouvernementales. Les contras doivent fournir des 'troupes de choc' armées aux manifestants 'innocents et crédules'. Aux pages 70 et 71, on peut même lire la recommandation suivante: 'enrôlez des tueurs à gages pour des tâches sélectives, comme par exemple 'la provocation d'échauffourées et de fusillades entraînant des morts, afin de créer des martyrs.' La leçon a été parfaitement comprise.

Les contras privilégient l'attaque des acquis de la révolution: les centres de santé, les écoles et les coopératives agricoles. Ainsi, par exemple, le 31 mai 1986, 500 contras environ attaquent à tirs de mortiers et de grenades la coopérative 'Daniel Teller'. Ils assassinent quinze hommes et une fillette de huit ans. Ils incendient ensuite toute une rangée de maisons ainsi que l'école. (15) Un ancien ministre-adjoint de la Justice de l'Etat de New-York, Reed Brody a fait le calcul: les contras auraient attaqué environ cinquante centres de santé et 239 écoles. (16) En décembre 1984, un rapport officiel venant du Nicaragua confirme que le gouvernement saïidiniste a été forcé de fermer 854 écoles et 60

dispensaires, à cause des raids effectués par les contras. En 1984, 113 enseignants ont été tués et 187 torturés ou enlevés. [\(17\)](#)

Les contras et la CIA ne visent pas uniquement à terroriser la population, mais aussi à désorganiser sérieusement l'économie du pays. Dans ce but, en 1984, ils déposent des mines dans les ports de Corinto, de Puerto-Sandino et d'El-Bluff, causant des dégâts importants à cinq navires étrangers. L'émotion est telle que le Congrès décide, le 10 octobre 1984, par l'amendement Boland, de refuser toute nouvelle aide à la Contra et d'interdire au gouvernement de conduire 'directement ou indirectement des opérations militaires ou paramilitaires' contre le Nicaragua. Mais le lieutenant-colonel Oliver North, membre de l'état-major du Conseil national de sécurité, qui supervise les opérations au Nicaragua, ne tient aucun compte de l'interdiction parlementaire. Il organise, avec la collaboration de la CIA, un réseau illégal qui poursuivra le ravitaillement militaire des contras depuis le Honduras et la base aérienne de la CIA, à Ilopango au Salvador. Les agents de la CIA Max Gomez et Ramon Médina, deux amis du vice-président et de l'ancien directeur de la CIA Bush, assurent la coordination des activités d'Ilopango. Ce réseau illégal est découvert le 5 octobre 1986, lorsqu'un appareil C-123, chargé d'armes destinées aux contras, est abattu en territoire nicaraguayen. On apprend que le C-123 a quelque rapport avec Southern Air Transport, une compagnie de charters qui a appartenu à la CIA. Le seul Américain qui survit à la chute de l'appareil, Eugène Hasenfus, reconnaît être un mercenaire travaillant pour la CIA.

Etant donné que le Congrès a coupé toute aide financière à la Contra, North organise des collectes dans des 'groupes privés'. L'un des piliers de ce financement privé des contras n'est autre que le général à la retraite John Singlaub, qui occupa jusqu'en septembre 1986 le poste de président de la 'World Anti-Communist League' (la ligue anticomuniste mondiale); après lui, ce poste reviendra à José Desmarets, ancien ministre de la Défense, député PSC et président de l'Association Atlantique Belge, un organisme de propagande de l'OTAN. [\(18\)](#) Singlaub et North sont également fort liés avec Heine Aderholt, l'homme qui se cache derrière l'organisation de mercenaires 'Soldier of Fortune'. [\(19\)](#) Lorsque le Pentagone fonda un groupe de conseillers destiné à seconder le président Reagan dans sa politique en Amérique centrale, Singlaub et Aderholt furent immédiatement de la partie. [\(20\)](#) Les deux hommes sont connus pour leurs excellentes relations avec les néo-nazis européens et avec les escadrons de la mort d'Amérique latine. C'est donc une bande d'anticommunistes primaires et de fascistes qui depuis octobre 1984 finance et arme les contras, contre l'avis du Congrès.

Mais il se passe encore bien d'autres choses dans les caves de la Maison Blanche, d'où opèrent North et le Conseil national de Sécurité. Le 4 septembre 1986, le jour du septième anniversaire de l'occupation de l'ambassade américaine à

Téhéran, Rafsanjani, le président du parlement iranien déclenche une tempête qui menace de faire couler Reagan. Non sans un malin plaisir, Rafsanjani révèle que l'ancien conseiller pour la sécurité nationale, Robert Mc Farlane est arrivé à Téhéran le 28 mai 1986, en compagnie de North. D'après lui, les Américains auraient eu des passeports irlandais et auraient apporté un cake et une bible signée par Reagan, ce qui devait signifier que le président lui-même les envoyait, afin d'obtenir la libération des otages américains détenus au Liban, en échange de 4000 fusées Tow.

Reagan nie, le 13 novembre 1986: 'On accuse les Etats-Unis d'avoir fourni des armes à l'Iran, destinées à servir de monnaie d'échange pour les otages américains. On accuse également les Etats-Unis d'avoir trahi leurs alliés en ne respectant pas la politique officielle qui veut que l'on ne négocie pas avec des terroristes. Ces accusations sont totalement erronées'.

Mais les mensonges de Reagan ne parviendront pas à cacher la réalité des faits. C'est le 13 juillet 1985 que commencent ce qu'on appellera plus tard l'Irangate et le Contragate. Envoyé par le premier ministre israélien Peres, le marchand d'armes israélien Al Schwimmer propose un marché: échanger cent fusées Tow américaines contre les otages américains. Début août, Reagan fait part de son accord verbal à Mc Farlane. Le 17 janvier 1986, après deux livraisons d'armes effectuées par Israël, Reagan signe un document autorisant les livraisons d'armes directes des Etats-Unis à l'Iran. Simultanément, Reagan autorise Casey, le patron de la CIA, à mentir au Congrès à ce propos. (21) Au cours de cette même période, le président ratifie un document qui permet à la CIA d'enlever des terroristes présumés et de les transporter en Amérique pour qu'ils y soient jugés. La CIA est également autorisée à empêcher les actes de terrorisme à l'étranger au moyen d'opérations secrètes.

Au cours des mois de février et de mai 1986, les Etats-Unis effectueront quatre livraisons d'armes. Les bénéfices de ces livraisons, environ 20 millions de dollars, sont versés sur un compte secret de la CIA en Suisse. Cet argent sera utilisé pour étendre la doctrine reaganienne de soutien aux rebelles anti-communistes. (22) Une bonne partie de l'argent de l'Irangate ira aux contras. Pour soutenir ces 'terroristes d'Etat', tous les moyens sont bons. Le 30 octobre 1986, le directeur du FBI, Webster, est chargé par le Secrétaire d'Etat à la Justice Meese de mettre fin à l'enquête concernant les éventuelles livraisons illégales d'armes aux contras. (23) Lorsque les premières rumeurs circulent à propos de l'Irangate, en novembre 1986, la Maison Blanche fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que Reagan, à l'instar de Nixon suite au Watergate, ne soit forcé de démissionner.

Le 21 novembre, la veille du jour où les fonctionnaires de la Justice vont examiner ses dossiers, North détruit tous les documents compromettants. Afin de protéger le président

et son entourage, North et Poindexter se réfèrent au Cinquième Amendement -le droit de se taire- lorsqu'ils comparaissent devant la commission parlementaire.

Pour tenter de calmer les esprits, Reagan les met à la porte. Frank Carlucci, un spécialiste de la diplomatie et de l'action secrètes, prendra la succession de Poindexter, l'ancien conseiller pour la sécurité nationale. Avec le chef de la CIA, Larry Devlin, et en sa qualité de deuxième secrétaire d'ambassade à Kinshasa, il a joué un rôle non négligeable dans l'assassinat de Lumumba et dans la prise du pouvoir par Mobutu. Il fut pendant quelque temps un ambassadeur fort controversé au Portugal après la 'révolution des œillets' et en 1978, il fut nommé directeur-adjoint de la CIA. Malgré bien des intrigues, Reagan se voit finalement contraint, tout comme cela avait été le cas lors du Watergate, de nommer une commission d'enquête spéciale dirigée par John Tower et un procureur indépendant. Le 26 février 1987, la commission Tower publie son rapport d'enquête. Fidèle à la tactique mise en oeuvre dès le début par la Maison Blanche, elle impute les responsabilités de l'affaire de l'Irangate aux 'mauvais conseillers', en l'occurrence l'état-major du Conseil national de sécurité. Le 3 mars 1987, le chef de la CIA, William Casey, est remplacé pour cause de maladie par William Webster, qui se trouvait depuis 1978 à la tête du FBI. Sous sa tutelle, le FBI joue un rôle actif dans la lutte antiterroriste et son budget passe du simple au double pour atteindre 45 milliards de francs belges en 1987. Le jour même de sa nomination au poste de directeur de la CIA, Webster se prononce en faveur d'actions terroristes, puisqu'il déclare en substance: 'les Etats-Unis ont le droit d'enlever des terroristes supposés'. Le Contragate illustre de façon exemplaire la puissance des apprentis-sorciers de la CIA et des cowboys du Conseil national de Sécurité au sein de 'la plus grande démocratie du monde entier'.

Le terrorisme comme alibi - [Table des matières](#)

Le gouvernement Reagan use du terrorisme comme d'une occasion, d'un alibi et d'une légitimation pour limiter les libertés démocratiques et les mécanismes de contrôle. Pourtant, les Etats-Unis ont peu de problèmes de terrorisme interne: au cours des dix premiers mois de 1985, le FBI ne compte aucun incident terroriste. [\(24\)](#)

Sous Nixon, la CIA était devenue un 'Etat dans l'Etat'. Bien qu'elle ne soit pas un service de sécurité 'intérieur', entre 1967 et 1972 elle espionnait allègrement l'opposition intérieure, et surtout les opposants à la guerre du Vietnam. Carter mit une fin, tout au moins en théorie, à cette sorte, d'espionnage. Mais Reagan renverse la vapeur. Le 4 décembre 1981, il signe un 'Executive Order' (Ordre exécutif), qui donne même à la CIA le droit d'effectuer des opérations clandestines à l'intérieur du pays. [\(25\)](#)

Par réaction au scandale du Watergate, la loi prévoit depuis 1974 qu'en ce qui concerne la transparence de l'administration (Freedom of Information Act), un accès limité aux dossiers secrets des services de renseignements doit être permis. Ce mécanisme de contrôle démocratique fort important est également aboli par Reagan. Le 2 avril 1982, il entérine L'Ordre exécutif 12.356, ce qui rend 'confidentielles' à peu près toutes les informations délicates du FBI et de la CIA, et les rend inaccessibles au public. [\(26\)](#)

Le 26 avril 1984, Reagan dépose quatre projets de lois 'antiterroristes'. [\(27\)](#) Outre des peines plus lourdes en cas de prises d'otages et de sabotages d'avions, Reagan propose de récompenser les délateurs grâce à des primes pouvant aller jusqu'à 25 millions de francs belges, s'ils fournissent des informations sur des actes de terrorisme accomplis aux USA ou à l'étranger. En outre, le président propose d'imposer une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison aux Américains condamnés pour avoir aidé, entraîné ou agi de concert avec les forces armées ou un service de renseignement d'un quelconque gouvernement étranger, d'une fraction ou d'un groupe terroriste international publiquement désigné comme terroriste par le secrétaire d'Etat. Un accusé n'est pas autorisé à contester en justice la qualification de terroriste attribuée par le département d'Etat. Celui-ci peut qualifier de terroriste un pays ou un groupement lorsque "ses actes ou ses actes présumés de terrorisme international" seront considérés comme une menace pour la sécurité nationale ou les relations internationales des USA ou pour la sécurité des biens et des personnes américaines. Le projet de loi couvre les actes des citoyens américains non seulement aux Etats-Unis mais 'partout dans le monde'. Les termes employés sont tellement vagues qu'une peine maximum de dix ans de prison menace tout un chacun qui fournit une aide quelconque à des mouvements de libération au Salvador, en Namibie, en Palestine...

Avec l'expédition punitive contre la Libye, Reagan a visiblement enfreint la War Powers Act. Cette loi sur les pouvoirs de guerre du président prévoit qu'au cas où des forces américaines pourraient être impliquées dans 'des hostilités imminentes et probables', le président est tenu d'en informer le Sénat et la Chambre. Ces forces doivent être retirées du théâtre des opérations après 90 jours, à moins que le Congrès ne les autorise à y rester. Par le raid sur la Libye, la War Powers Act a été foulée aux pieds, car Reagan a omis de mettre le Congrès au courant de l'expédition punitive prévue. De plus, il était évident que Kadhafi lui-même était la cible visée, ce qui était en désaccord avec l'interdiction, datant de 1974, de tuer des chefs d'Etats ennemis.

Le 18 avril 1986, afin de trouver une parade à tous ces obstacles légaux, des membres républicains du Congrès, ayant à leur tête le leader de la fraction républicaine au Sénat, Robert Dole, introduisent un projet de loi qui tend à augmenter considérablement les pouvoirs du président en ce qui concerne l'usage de la violence militaire. [\(28\)](#) Selon cette

proposition républicaine, le président peut user de moyens militaires sans en informer le Congrès quand il s'agit de prévenir ou de réprimer le 'terrorisme'. La loi qui interdit d'engager des troupes pendant plus de 90 jours sans autorisation expresse du Congrès ne vaudrait pas non plus pour des 'actions antiterroristes'.

Le gouvernement Reagan a mis sur pied deux structures centrales importantes, destinées à combattre le terrorisme international, 1984 vit l'installation d'un Service commun pour des opérations spéciales à l'étranger (Joint Special Operations Agency to Act Overseas). Ce nouvel organe regroupe tous les services militaires et para-militaires amenés à effectuer des opérations spéciales et des activités de guerre 'sale' à l'étranger. Le nouvel organe, avec à sa tête le major-général en chef Wesley A. Rice, se trouve sous le haut commandement direct des chefs d'Etat-Major de l'armée américaine. Il en résulte une militarisation fort poussée de la lutte des Etats-Unis contre le terrorisme. L'équipe spéciale antiterrorisme de la CIA, avec ses 100 à 150 membres, dépend du nouveau service et se retrouve ainsi sous le contrôle du Pentagone [\(29\)](#).

Après le détournement du Boeing de la TWA à Beyrouth au cours de l'été 1985, une sorte de collège anti-terreur est créé, sous la direction du vice-président Bush. Aux côtés de Bush, nous retrouvons : les Secrétares d'Etat aux Affaires étrangères, à la Défense et à la Justice ainsi que toutes les personnalités à la tête du FBI, de la CIA, et de diverses autres agences. [\(30\)](#) Bush et Co sont chargés d'étudier minutieusement la lutte contre le terrorisme, et d'établir des directives concernant cette lutte. Pour ce faire, ils obtiennent l'assistance d'un groupe de spécialistes, dirigés par l'amiral de marine à la retraite Jim Holloway. Par le biais de cette initiative, la masse d'informations politiques des différents services de renseignements peut parfaitement être rassemblée. Une telle centralisation est une menace sérieuse pour la démocratie.

La directive de décision de sécurité nationale nr. 138 - [Table des matières](#)

Après l'attentat du 23 octobre 1983 qui touche les Marines américains de Beyrouth, le gouvernement Reagan adopte sans réserve le point de vue de Shultz, décidant de lutter si nécessaire contre le terrorisme par des moyens militaires incluant des raids préventifs contre des présumés sanctuaires terroristes, ainsi que des raids de représailles contre les pays soupçonnés d'abriter des bases terroristes. Shultz déclare en l'occurrence: 'Nous devons nous mettre d'accord à propos de l'utilisation de moyens militaires dans la lutte contre le terrorisme, même si des victimes innocentes devaient tomber de ce fait'. [\(31\)](#) Cette vision se retrouve sans aucune censure ni enjolivement dans la National Security Decision Directive nr.138.

Cette directive définit officiellement la lutte antiterroriste américaine. Elle combine une collaboration internationale effective sous une tutelle américaine et des attaques militaires dirigées contre les ennemis terroristes. Il s'agit du premier document officiel dans lequel le gouvernement américain considère implicitement que les mesures de représailles et les actions militaires 'préventives' font partie du droit naturel à la 'légitime défense'. Voilà bien le fond de la question, ainsi que le souligne *l'International Herald Tribune*. (32) Brian Jenkins, le spécialiste de la Rand Corporation dans le domaine du terrorisme, considère même cette directive comme une véritable 'déclaration de guerre' adressée aux terroristes. (33)

Robert McFarlane, l'ex-président du Conseil national de la Sécurité, qui est un des cerveaux qui se cachent derrière la directive présidentielle secrète, la résume ainsi: 'Premier point: dans tous les cas, le terrorisme représente une réelle menace pour notre sécurité nationale.

Le terrorisme international doit être combattu par tous les moyens légaux. Des actions terroristes soutenues par un Etat sont des actes d'hostilité; les exécuteurs ainsi que les moteurs de telles actions en sont les responsables. Si nous avons la preuve qu'une action terroriste est prévue, notre devoir est de prendre les mesures indispensables à la protection de nos citoyens, de nos biens et de nos intérêts.

La menace terroriste est un acte d'agression envers les Etats-Unis, de ce fait elle justifie l'autodéfense. Il est primordial d'améliorer le degré d'information à propos des Etats et des groupes impliqués dans le terrorisme, de manière à prévenir les attaques terroristes et à en avertir les citoyens et nos alliés. Le terrorisme est un problème commun à toutes les nations démocratiques, il nous faut donc collaborer de manière intensive afin d'écarter cette menace qui pèse sur nos sociétés libres et démocratiques. Il faut user de toutes les possibilités diplomatiques ou politiques qui ont quelque chance de faire renoncer les gens à passer à l'action terroriste ou à la soutenir.

Nous devons à tout prix rechercher toutes les solutions pacifiques qui sont à même de tenir compte de griefs justifiés. Il est indispensable de profiter de tous les débats publics afin de stigmatiser d'une manière efficace la terreur étatisée ou organisée.

Enfin, nous devons absolument offrir notre soutien sans limites aux nations amies qui souffrent de la plaie terroriste. Nous devons les aider dans la mesure de nos moyens, renseignements, entraînement et, s'ils nous la réclament, une assistance militaire sous forme d'autodéfense.' (34)

Et McFarlane de poursuivre: 'Nous devons être prêts à riposter, par des moyens militaires proportionnels, à des objectifs militaires importants d'Etats impliqués dans des

actions terroristes à notre rencontre. Pour en arriver à de telles attaques, il n'est pas indispensable de disposer de la preuve irréfutable que les cibles en question sont des bases terroristes. Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir la preuve formelle que dans cet Etat, un individu donné est responsable d'actes terroristes'.

Croire que le problème du terrorisme puisse être résolu par le recours à la force armée est l'expression d'un néoconservatisme agressif, tel qu'il est parfaitement illustré dans des films comme Rambo et Rocky. Sous le label 'soutien aux alliés', Reagan veut manifestement exporter son modèle d'antiterrorisme. Bien que le gouvernement Reagan affirme le contraire, la doctrine américaine est totalement en contradiction avec le droit international. En effet, l'article 51 de la charte des Nations Unies conditionne le droit à la légitime défense face à l'existence d'une agression effective. Le respect du gouvernement américain envers les organisations internationales est vraiment tombé bien bas. En voici un exemple : le fait que des agents de la CIA aient placé des mines dans les ports du Nicaragua détermina ce pays à déposer plainte, le 9 avril 1984, devant la Cour internationale de justice de La Haye. Trois jours auparavant, le secrétaire d'Etat Shultz avait adressé au secrétaire général des Nations Unies une lettre dans laquelle il déclarait que les Etats-Unis ne reconnaissaient plus la compétence de la Cour de La Haye. (35) Le 27 juin 1986, la Cour rendit son arrêt: les Etats-Unis avaient enfreint le droit international et devraient payer des dommages au Nicaragua. (36)

Pourtant, Vernon Walters persiste à affirmer que 'les actions américaines sont conformes aux principes de droit international et aux idéaux élevés de la charte des Nations Unies. Nous aidons nos amis à se défendre face à des attaques armées venant du Nicaragua, et nous combattons de ce fait l'agression'. (37)

Le 4 octobre 1985, ce même Walters avait défendu l'attaque israélienne sur le quartier-général de l'OLP à Tunis, en déclarant : 'un Etat peut répondre par la violence au terrorisme, afin d'empêcher que des attaques ne se reproduisent dans le futur.' Autrement dit, pour le gouvernement américain, agression équivaut à légitime défense! Dans le langage politique américain, le mot 'terrorisme' ne s'applique bien entendu jamais aux Etats-Unis eux-mêmes, ni à Israël : le bombardement du quartier-général de l'OLP, qui fit au moins 70 victimes, n'est pas du 'terrorisme d'Etat' mais une 'lutte contre le terrorisme' !

Quels sont les pays 'excommuniés' par Reagan ? Le 8 juillet 1985, dans un discours qu'il prononce devant l'American Bar Association (le barreau des USA), il qualifie les cinq pays suivants d'Etats terroristes: la Lybie, l'Iran, la Corée du Nord, Cuba et le Nicaragua.(38) Les 'preuves' de Reagan sont parfois réellement ahurissantes. La Corée du Nord est comptée parmi les terroristes parce qu'elle aurait fourni des armes au régime de gauche tout à fait légal de Maurice

Bishop à la Grenade. Le Nicaragua, quant à lui, serait une terre d'asile pour des terroristes internationaux de tout poil : des membres de la RAF, des membres des Brigades rouges, de l'IRA, de l'OLP, etc ... De semblables accusations, basées sur des informations manipulées, sont reprises mot pour mot par le ministre de la Justice Gol dans sa toute première 'lettre d'informations', 'Lettre de Jean Gol', datant du 15 octobre 1986.

Aux éminents avocats du Bar Association, Reagan assène une fois de plus son credo antiterroriste. 'Ces Etats terroristes', affirme-t-il, 'sont impliqués dans des actes de guerre visant le gouvernement et la population des Etats-Unis. Conformément aux principes de droit international, chacun a le droit de se défendre lorsqu'il subit des actes de guerre'. Et il poursuit sur le même ton: 'Nous ne supporterons particulièrement aucune agression d'Etats qui se conduisent en hors-la-loi, dirigés qu'ils sont par le plus étrange rassemblement de ratés, de déments et d'ignobles scélérats qu'on ait vu depuis l'avènement du Troisième Reich'.

Reagan ne se contente pas de prêcher l'évangile de l'antiterrorisme, il le met en application. Le 7 octobre 1985, le paquebot italien Achille Lauro, qui effectuait une croisière touristique, est capturé et détourné par un commando de quatre Palestiniens au large des côtes égyptiennes, entre Alexandrie et Port-Said. L'Achille Lauro revient dans la matinée du 9 octobre devant Port-Said. On apprend à ce moment que les Palestiniens ont tué la veille, 8 octobre, un passager américain, M. Léon Klinghoffer. A la suite de pourparlers engagés avec les autorités égyptiennes, les Palestiniens acceptent de se rendre dans l'après-midi du 9 octobre à Abu Abbas, dirigeant du Front de libération de la Palestine. En contrepartie le commando palestinien sera jugé par l'OLP à Tunis. La Maison Blanche ne peut admettre cela. John Poindexter, vice-président du Conseil national de Sécurité, et le colonel North mettent au point une action-éclair, en collaboration avec la CIA et le Pentagone. Charles Allen, le responsable pour la CIA en matière de 'counterterrorism', contrôle le flot d'informations qui parviendra au Conseil national de Sécurité, tandis qu'au Pentagone, le Counterterrorism Task Force, créé en 1984, est en plein travail. Le vice-général Arthur Moreau élabore les plans d'action, en collaboration avec North et le Conseil national de Sécurité, et donne les ordres aux militaires sur le terrain. Une fois que l'opération est parfaitement préparée au point de vue technique, et après avoir consulté Reagan, Mc Farlane, le président du Conseil national de Sécurité, donne le feu vert.[\(39\)](#)

Le 10 octobre, à 11 heures du soir, quatre chasseurs américains F-14 décollent du port'e-avion Saratoga, croisant en Méditerranée. Non loin de la Crète, ils interceptent le Boeing 707 égyptien qui transporte le commando palestinien. Sans autorisation de la part du gouvernement italien, le général-major Stiner force le Boeing à atterrir sur la base de l'OTAN à Sigonella en Sicile.[\(40\)](#) D'après le premier ministre

italien Craxi, un commando de l'unité américaine antiterroriste, la Delta Force, s'y tenait prêt à prendre le Boeing d'assaut. Ce n'est qu'après de laborieuses négociations que les autorités italiennes réussirent à convaincre Stiner de leur remettre les Palestiniens. Finalement, le Boeing, escorté par quatre avions de combat italiens, pourra mettre le cap sur l'aéroport de Rome, Ciampino. Sans aucune autorisation, un avion de chasse américain se joint à l'escorte italienne. Le pilote américain refuse de se faire connaître aux pilotes italiens, il leur conseille même de s'écarter du Boeing. Belle preuve du respect qu'éprouve Washington envers la souveraineté italienne!

L'histoire aura d'ailleurs une suite. Les autorités italiennes procèdent à l'arrestation des quatre pirates palestiniens -ils seront condamnés le 18 novembre 1986 par le tribunal de Gênes à des peines allant de quatre à neuf ans de prison- mais Craxi et son ministre des Affaires étrangères Andreotti laissent partir Abu Abbas pour la Yougoslavie, ce qui a le don d'irriter au plus haut point la Maison Blanche; Spadolini, ministre italien de la Défense et 'otaniste' grand teint, remet sa démission et entraîne ainsi la chute du gouvernement Craxi.

A son tour, la Yougoslavie refuse de livrer Abu Abbas aux Etats-Unis. Lors de la visite effectuée par Schultz en Yougoslavie, au mois de décembre 1985, le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Raif Dizdarevic, fait remarquer qu'il y a lieu d'opérer une distinction fondamentale entre les concepts de 'terrorisme' et de 'lutte contre le colonialisme, l'agression et le racisme'.⁽⁴¹⁾ Et il poursuit dans la même voie: 'Lorsque l'on parle de terrorisme, il faut également tenir compte des causes qui y conduisent'. Sur ce, Shultz frappe du poing sur la table et rétorque: 'Rien ne peut justifier le terrorisme'. L'opération de l'Achille Lauro est la première application de grande envergure de la doctrine reaganienne antiterroriste. Mais ce n'est qu'un début. Washington poursuit la lutte. Et quelle lutte !

L'opération 'El Dorado Canyon' - [Table des matières](#)

Début novembre 1985, Bob Woodward, un reporter du Watergate fait paraître dans le *Washington Post* un rapport secret de la CIA. Dans ce rapport, la CIA déclare que le colonel Kadhafi soutient à l'étranger une trentaine de groupements terroristes, subversifs et de gauche. Le rapport définit la situation de la manière suivante: 'sans l'éviction de Kadhafi, un changement durable de la politique libyenne est impensable'.⁽⁴²⁾ La Maison Blanche donne toute latitude à la CI A pour déstabiliser le régime de Kadhafi.

Le 26 décembre 1985, 17 personnes meurent dans deux attentats sanglants sur les aéroports de Rome et de Vienne. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche, déclare le 7 janvier que la Libye est présente derrière ces attentats.

Le même jour, les Etats-Unis annoncent l'embargo économique contre la Libye. Peu après, Newsweek publie un plan de déstabilisation fort détaillé, oeuvre de Donald Fortier, membre du Conseil national de Sécurité. (43) Ce plan comporte trois volets: diplomatique, économique et militaire. Il tend à isoler toujours davantage Kadhafi sur le plan international, et à déstabiliser l'économie libyenne par un boycott, de façon à inciter les opposants militaires à fomenter un coup d'état. La CIA est chargée de rassembler l'opposition et de la soutenir clandestinement.

Le point d'orgue de toute cette opération doit être une action militaire directe contre la Libye. Pour faire pression sur les alliés européens, les USA préparent les grandes manoeuvres. Le 27 janvier 1986, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne se rassemblent à Bruxelles afin d'y discuter du blocus économique décrété par les Etats-Unis contre la Libye. Une décision est prise: dorénavant, on n'exportera plus d'armes ou de matériel militaire vers des pays qui soutiennent le terrorisme. Mais les Douze réagissent avec prudence, en ne citant dans leur déclaration commune ni la Libye, ni les sanctions américaines. Le résultat principal de cette réunion est que les Douze sont d'accord pour prendre des mesures européennes de lutte antiterroriste. Ils veulent agir en collaboration essentiellement en ce qui concerne la sécurité dans les aéroports, les ports et les gares, le contrôle des personnes qui entrent dans la Communauté, qui la quittent ou qui y voyagent, la politique des visas, les abus de l'immunité diplomatique. Dans ce but, un groupe de travail permanent est mis sur pied et est chargé de superviser l'application des mesures en question. (44)

Le gouvernement américain passe à la phase suivante. Le 25 février, il tente de persuader la France d'entreprendre une action commune dirigée contre la Libye, dans le Golfe de Syrte (45) La France et la Libye s'affrontent depuis fort longtemps au Tchad, mais Mitterrand ne l'entend pas de cette oreille. Le 24 mars, en manière de test, le Pentagone attaque seul les installations de radar libyennes. Le 5 avril, une bombe explose dans une discothèque fort fréquentée de Berlin-Ouest, 'La Belle', lieu de prédilection des militaires américains. Deux personnes sont tuées, parmi lesquelles un sergent américain, Kenneth Ford. Aux yeux de l'administration Reagan tout est clair: la Libye est responsable de cet attentat. Des messages radio échangés entre le gouvernement libyen et ses représentants en Allemagne de l'Est auraient été interceptés par la NSA (National Security Agency), une agence de renseignement ultra-secrète américaine, et prouveraient 'irréfutablement' cette hypothèse. (46) Ne serait-il pas raisonnable, si tel était le cas, de confronter la Libye à ces 'pièces à conviction'? La Libye n'a-t-elle pas, tout comme n'importe quel accusé, le droit de se faire entendre et de se défendre? Mais les Etats-Unis n'ont que faire de telles questions critiques ou normes juridiques.

Les 'preuves' américaines ont au moins réussi à convaincre Tindemans : TI n'y a pas chez moi de place pour le moindre

doute', déclare-t-il à la Chambre [\(47\)](#). Certains fonctionnaires ouest-allemands à la sécurité, tel M. Lochte, estiment pourtant que les preuves 'indiscutables' sont pour le moins douteuses [\(48\)\(49\)](#).

Le 9 avril, le Conseil national de Sécurité marque son accord pour une expédition militaire de représailles contre Kadhafi. Il n'y a plus moyen maintenant de revenir en arrière. Le 10 avril, deux porte-avions américains, le *Coral Sea* et *VAmerica* mettent le cap sur la Libye. Les gouvernements espagnol et italien rendent publique leur inquiétude en demandant conjointement une réunion d'urgence de la Coopération politique européenne. [\(50\)](#)

Reagan délègue en Europe son ambassadeur auprès des Nations Unies, le général Vernon Walters. Il est chargé de faire comprendre aux alliés que l'Amérique ne demande pas seulement des attitudes de solidarité mais également des actions collectives contre la Libye. Voilà bien un travail de Titan, qui nécessite un spécialiste de l'action secrète et de la diplomatie comme Walters. Ce n'est pas pour rien qu'il a choisi pour sa biographie le titre éloquent de: 'Silent Missions'. Walters a derrière lui une longue carrière d'agent du service de renseignements militaire DIA (Defence Intelligence Agency). Dans les années 1951-1956 il a contribué à la mise en place du Shape à Paris, après quoi il a oeuvré en tant qu'agent de la DIA, d'abord à l'ambassade américaine à Rome (60-62), puis à Paris (1967-1972). [\(51\)](#) Etant donné l'influence considérable qu'il a eue sur la DST (la Direction de la Surveillance du Territoire, le contre-espionnage français) à Paris on l'appelait 'le patron bis de la DST'. [\(52\)](#) Walters connaît le vieux continent comme sa poche. Sous Nixon et Ford, il fut directeur adjoint de la CIA. Grâce à sa fonction actuelle à l'ONU, il est parfaitement à même de combiner l'action clandestine et la diplomatie officielle.

Le 12 avril, Walters arrive en Grande-Bretagne, la plus fidèle alliée européenne de Reagan. La Dame de Fer donne son feu vert à l'utilisation des bases aériennes britanniques. Le lendemain, Walters a des entretiens avec le chancelier allemand Kohl et le Premier ministre français Chirac. Les Français irritent Walters au plus haut point, en refusant de laisser les bombardiers F-111 survoler le territoire français.

Le 14 avril, les Ministres des Affaires étrangères de la Communauté se rassemblent à La Haye. Dans un communiqué final, les Douze font un appel à la Libye, afin qu'elle cesse de soutenir le terrorisme international. De plus, ils décident d'intensifier leur collaboration avec les Etats-Unis en matière de renseignements. Afin de trouver une solution politique au conflit, les Ministres soulignent 'la nécessité pour toutes les parties en cause de faire preuve de modération', ce qui signifie en clair que l'emploi de moyens militaires est déconseillé. Tout cela n'est qu'un tissu d'illusions. Le ministre britannique, Howe, donne un parfait exemple de numéro de cirque politique. Au moment où il appose sa signature au bas

de la déclaration commune, 18 bombardiers F-III viennent de décoller des bases britanniques de l'Otan Upper-Heyford et Lakenheath. Huit heures plus tard, ils bombardent Tripoli et Benghazi, en même temps que 15 avions de combat A-6 et A-7 venant des porte-avions américains de la Méditerranée. (53) Les bombardements font des dizaines de blessés et une centaine de morts, parmi lesquels se trouve Hana, la petite fille adoptive de Kadhafi, âgée de quinze mois.

S'adressant au peuple américain, le président Reagan fait une déclaration télévisée dans laquelle il affirme : aujourd'hui, nous avons fait ce que nous devons faire. S'il le faut nous le referons'. Comment réagit-on en Belgique? Sous l'impulsion du PTB, du CNAPD et d'un certain nombre d'organismes arabes progressistes, une manifestation de protestation est organisée à Bruxelles, le 20 avril 1986. Parmi les quelque 3000 participants se trouvent environ 300 'intégristes'. Ils arborent quelques photos de Khomeiny et de Kadhafi. Aussitôt se lève une vague de protestations. Gol donne le ton: 'Je suis choqué par les manifestations de haine antiaméricaine qui se sont exprimées dimanche dans les rues de Bruxelles. Elles heurtent les sentiments de tous les Belges qui se sentent solidaires de nos alliés et qui condamnent le terrorisme et les Etats qui lui prêtent main-forte. Je suis inquiet des scènes montrées à la télévision, que l'on est plus habitué à voir dans les rues de Téhéran que dans les rues de Bruxelles. La présence de groupes fanatiques dans notre pays implique une vigilance et une action particulières.' (54)

Gol n'est d'ailleurs pas le seul à être choqué. A la commission des Affaires étrangères de la Chambre, tous les partis francophones, dans une rarissime vague d'unanimité, se mettent à accumuler les insinuations à propos d'une manifestation au demeurant tout à fait légale et qui est restée sans incident. Quelques exemples: Nols(PRL): 'le simple fait que le CNAPD se joint à cette manifestation m'aurait incité à faire fi de toute 'politesse' et à m'interroger sur le sérieux de cette organisation à laquelle appartient naguère un membre des CCC qui, fort heureusement, est aujourd'hui sous les verrous.' Eerdeken (PS): Il y a toujours eu des manifestations dans notre pays; ce droit est reconnu par la Constitution. Mais de là à vouloir installer la violence, le meurtre, à afficher des slogans vengeurs, cela ne fait pas partie de nos habitudes démocratiques. Il me semble qu'il pourrait y avoir, en l'espèce, matière à application de l'article 114 du Code Pénal à propos de la collaboration avec l'ennemi, car le terrorisme est une guerre larvée. Les intégristes extrémistes nous haïssent. Si nous ne réagissons pas, des terroristes actifs vont s'infiltrer chez nous. Personnellement, je trouve séduisante la formule de Monsieur Pasqua, le ministre français de l'Intérieur, selon laquelle "il faut terroriser les terroristes". (55)

Incroyable, mais vrai: une manifestation calme, sans incident, protestant contre un acte d'agression perpétré par les Etats-Unis est aussitôt assimilée au terrorisme. Sans plus attendre, Gol charge le GIA et la Sûreté de l'Etat d'une enquête

concernant une trentaine de personnes, qui ont été reconnues à l'aide de films pris pendant la manifestation et qui sont 'soupçonnées d'être mêlées au terrorisme international'. [\(56\)](#) Certaines d'entre elles seront expulsées du pays par la suite.

Quel est, en fait, le point de vue du gouvernement belge dans cette affaire d'agression américaine? Le 30 avril 1986, au cours du débat à la Chambre, Tindemans 'déploie' l'intervention militaire. Selon lui, 'La Belgique, comme les autres alliés européens des Etats-Unis, ne croit pas à l'efficacité d'une action militaire du type de celle qui a été entreprise, comme moyen d'action contre le terrorisme.' Un beau principe, qu'il affaiblit pourtant aussitôt: 'Nous savons aussi que cet effort peut, en ultime recours, légitimer l'usage de la force, et nous l'acceptons.' Et il conclut par ces mots: 'Nous comprenons l'indignation américaine devant une série ininterrompue d'attaques dirigées contre leurs ressortissants, et la Belgique n'a pas à se poser en juge.'[\(57\)](#)

Après le raid sur la Libye, il n'y a plus à avoir de scrupules; l'Europe veut à tout prix montrer à Reagan qu'elle est sans aucune complaisance envers le terrorisme. Le 21 avril 1986, les Ministres des Affaires étrangères de la CEE rassemblés à Luxembourg décident de prendre des mesures diplomatiques communes: limitation draconienne des représentations diplomatiques libyennes, restriction de la liberté de mouvement des diplomates restants et application stricte des réglementations en ce qui concerne les visas. La Belgique s'empresse d'appliquer les mesures décidées à Luxembourg. Le 28 avril, 7 diplomates libyens sont déclarés persona non grata par le ministre Tindemans; les autres ne peuvent plus circuler que dans l'agglomération bruxelloise. [\(58\)](#)

Le 24 avril, les Ministres de l'Intérieur et de la Justice de la C.E.E. se réunissent à La Haye pour une réunion historique du groupe Trevi et le même jour une réunion ministérielle du Conseil de l'Europe décide à son tour d'organiser une conférence sur les moyens de lutte contre le terrorisme avant la fin de l'année.

Chaque histoire a son épilogue; il en sera de même pour cette opération. Le 25 août, le *Wall Street Journal* écrit que la CIA a intensifié ses activités secrètes afin de faire tomber le leader libyen. Toujours d'après ce journal, 'le fou de Tripoli' envisagerait de nouveaux attentats terroristes, ce qui explique que Reagan veuille lui infliger 'une leçon'. La guerre des nerfs est entamée. Le porte-avions Forrestal est chargé de recommencer les patrouilles au nord de la Libye. Simultanément, Walters repart pour l'Europe. Sa tournée a pour objectif principal de convaincre les alliés de resserrer l'étau économique et politique autour de Tripoli et de justifier la "diplomatie de la canonnière". Le 2 septembre, à Bruxelles, il rencontre le Ministre Tindemans, qui déclare à l'issue de cet entretien: 'Un service de renseignements efficace à l'intérieur et l'échange d'informations avec les autres pays, voilà la meilleure prévention possible du terrorisme' [\(59\)](#). Tindemans

n'exclut pas la perspective d'un boycott du pétrole brut, principale exportation libyenne.

Le lendemain Walters part pour Bonn et La Haye, mais les alliés européens ne montrent aucun enthousiasme pour prendre de nouvelles sanctions envers la Libye.

Un mois plus tard, l'incorrigible Bob Woodward fait éclater une véritable bombe. Il déclare que l'atmosphère menaçante créée en août autour de Kadhafi était la conséquence d'une campagne délibérée de désinformation, qui passait par le biais de la presse américaine. [\(60\)](#) D'après Woodward, ce plan aurait été approuvé par Reagan le 14 août, sur une proposition de son conseiller pour la sécurité nationale, John Poindexter.

Mais il n'est pas question de sanctions, ni même de gêne. Bien au contraire, le FBI est chargé de retrouver ceux qui ont mis en péril 'la sécurité nationale' et une équipe spéciale d'agents du FBI cherche bientôt où est la 'fuite'... [\(61\)](#)

Le reporter Seymour Hersh, qui déclare avoir interviewé plus de 70 fonctionnaires et militaires américains, écrit le 22 février 1987 dans le New York Times que plusieurs d'entre eux ont de sérieux doutes en ce qui concerne les 'preuves' de l'implication des Libyens dans l'attentat de la discothèque de Berlin Ouest. Plus loin, il déclare même que le but réel des bombardements n'était pas de détruire le centre nerveux du terrorisme ou des installations militaires, mais de liquider Kadhafi dans son Q.G. de la caserne de Bab-el-Azizia. Les pilotes avaient reçu des photos, fournies par les services secrets israéliens, indiquant clairement où habitait le chef libyen. D'après Hersh, l'attaque ne fut pas une réussite parce les bombes de 5 appareils sur 9 seulement atteignirent leur objectif, le système de guidage ayant mal fonctionné. Le 21 mars 1987, la marine et l'aviation américaines accordèrent plus de 200 décorations aux membres d'équipage des appareils qui avaient participé aux bombardements meurtriers.

Le Programme d'assistance antiterroriste - [Table des matières](#)

Dans la directive n° 138, on peut lire que l'Amérique est prête à tout pour appuyer ses alliés dans la lutte antiterroriste. Qu'en est-il réellement?

Le 11 décembre 1985, à la veille de la réunion du conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le secrétaire d'Etat George Shultz discute avec notre Premier ministre Wilfried Martens et le ministre Tindemans d'une collaboration éventuelle dans la lutte antiterroriste. A l'issue de la discussion, le ministre des Relations extérieures déclare dans un communiqué que les deux pays échangeront dorénavant de plus amples informations à propos du terrorisme et que leurs unités

antiterroristes collaboreront plus étroitement en vue de leur formation. Concrètement, cela signifie que le GIA, chargé de la centralisation de tous les renseignements à propos du terrorisme, pourrait plus aisément faire appel aux services secrets américains, en particulier la CIA. De plus, l'Escadron spécial d'intervention de la gendarmerie aura accès à toutes les méthodes et techniques américaines de lutte antiterroriste par le biais de toutes sortes de programmes d'entraînement et de formation. (62)

D'un côté, Mundeleer, le secrétaire d'Etat à la Justice déclare à la Chambre le 5 mars 1986 qu'aucun accord concret n'a été atteint'(63). D'un autre côté, un rapport datant du 5 mars 1985 pour le Congrès américain, provenant de ('Office for Counter-terrorism and Emergency Planning' dirigé par Robert Oakley, nous apprend que la Belgique avait déjà à l'époque signé l'ATAP ('Anti-Terrorism -Assistance Program, un programme d'aide antiterroriste). (64)

Le 13 novembre 1983, l'ATAP était voté par le Congrès américain. (65) Ce faisant, pour la première fois depuis 1974, le Congrès donnait le feu vert à l'entraînement et à la formation de corps de police de 'pays amis'.

En 1974 en effet, ('Office of Public Safety', (l'OPS-Bureau de sécurité publique) avait été aboli. Dans le courant des années '60, des spécialistes américains de l'antiterrorisme de l'OPS avaient formé des forces de sécurité, principalement en Amérique latine, aux techniques de 'counter-insurgency'(techniques de répression des révoltes). Afin d'étouffer dans l'oeuf les mouvements de guérillas et toute opposition politique de la gauche, on passa rapidement aux sinistres 'escadrons de la mort'. Ces groupes paramilitaires anticomunistes sement la terreur parmi la population locale et sont responsables de la mort ou des tortures de dizaines de milliers de citoyens.

Le département d'Etat est responsable de l'ATAP. C'est au sein de ce département que les programmes d'assistance à différents pays sont concrétisés par l'Office for Counter-terrorism and Emergency Planning' et l'Interagency Advisory and Coordination Group' (Groupe consultatif et de coordination pour les divers services de renseignements). (66)

A l'origine, les américains voulaient proposer l'ATAP à une cinquantaine de gouvernements choisis, généralement des pays 'développés', c'est-à-dire des pays où les objectifs américains peuvent parfaitement servir de cibles à des attentats terroristes. Au mois de décembre 1983-1'épidémie terroriste n'atteindra pas l'Europe avant six bons mois-les ambassades américaines sont chargées d'inciter les antennes CIA locales à signaler si l'ATAP peut oui ou non être 'vendu' aux pays concernés. Selon le département d'Etat, l'étranger serait 'assez' intéressé par l'ATAP. Mais en réalité, au début, cela ne marche pas aussi bien qu'espéré. (67) En 1984,17

pays seulement souscrivent à l'ATAP, et sont prêts à envoyer des officiers de police aux Etats-Unis pour un entraînement antiterroriste. Il s'agit principalement de pays en voie de développement : le Costa-Rica, le Libéria, l'Equateur, la Jamaïque, l'Egypte, la Thaïlande, le Cameroun, la Tunisie, les Antilles, la Dominique, St.-Kits, Ste-Lucie et St.Vincent. Seuls 3 pays 'développés' sont intéressés: l'Italie, le Portugal et la dictature militaire turque. Il s'ensuit que, pour 1984, 40% seulement du budget ATAP approuvé par le Congrès est employé.

Il est clair que la plupart des pays occidentaux sont quelque peu réticents face à une possible influence américaine sur leur police. En effet, la moindre des choses est d'être loyal envers ceux qui vous ont formé, ce qui est l'un des objectifs avoués de l'ATAP. Une telle 'loyauté' peut, à la limite, représenter une réelle menace pour l'indépendance nationale. Un parlementaire italien socialiste, Rino Formica, qui a siégé dans une commission de contrôle des services secrets, souligne que certains secteurs des services de renseignements italiens sont tellement influencés par les Etats-Unis que le cours de certaines enquêtes (principalement à propos d'activités terroristes d'extrême droite) en est fortement gêné. (68)

La recrudescence de l'Euro-terrorisme fournit à l'administration américaine l'occasion de relancer une campagne percutante de promotion en faveur de l'ATAP, auprès des gouvernements occidentaux. (69) Oakley : 'La vague récente de l'Euroterrorisme nous a permis d'entamer un second tour de pourparlers avec les gouvernements européens (...) Nous envisageons tout spécialement des programmes actifs avec l'Europe occidentale, fortement menacée et où nos intérêts sont considérables'.

Oakley se démène comme un beau diable afin de parvenir à rassembler les alliés autour du programme ATAP et de la doctrine américaine antiterroriste. Son service fait en sorte que le terrorisme devienne un des points essentiels à l'ordre du jour lors des entrevues au sommet. On en parle par exemple les 14 et 15 janvier 1985, lors de la conférence entre Reagan, le premier ministre Martens et le ministre Tindemans. Oakley manoeuvre également afin de placer le spectre du terrorisme sur l'agenda de rencontres internationales de la CEE et de l'OTAN. Cette campagne américaine intensive, combinée à la vague des attentats terroristes qui déferle sur l'Europe occidentale, entraîne peu à peu un changement de climat. Le 5 mars 1985, Oakley déclare devant une sous-commission de la Chambre des Représentants des Etats-Unis: 'D'ores et déjà, le terrorisme a provoqué une vigilance politique accrue de la part des gouvernements occidentaux. Lors des discussions avec notre Président et notre ministre des Affaires étrangères ils réagissent de manière positive, alors qu'auparavant, leurs réactions étaient plutôt tièdes. J'estime qu'il s'agit là d'un bon signe.' (70) Oakley ajoute qu'en 1985, une douzaine de pays vont également dire oui à l'ATAP. L'ATAP, qui aurait normalement dû être aboli le 30 septembre 1985, est

prolongé par le Congrès pour une période indéterminée, à cause de ce succès 'in extremis'.

La 'DELTA FORCE' et les 'SPECIAL FORCES' - [Table des matières](#)

Le 5 décembre 1985 le *Washington Post* et le *New York Times* apprennent à leurs lecteurs que les Etats-Unis projettent d'établir une unité de lutte antiterroriste en Europe, afin de réagir plus rapidement en cas de détournements ou d'autres actions terroristes. De sa base de Fort Bragg en Caroline du Nord, la Delta Force (force antiterroriste semblable au groupe Dyane) ne peut en effet être opérationnelle en Europe ou au Moyen-Orient. C'est également la conclusion de la commission Holloway, chargée de conseiller la Maison Blanche en matière de nouvelles stratégies antiterroristes. (71) Les Américains prennent pour prétexte les récents détournements sur le pourtour méditerranéen. Après l'affaire du paquebot Achille Lauro, une équipe de la Delta Force arrive en Sicile, sans autorisation préalable de la part du gouvernement italien. (72) Néanmoins, l'équipe en question arrive trop tard, elle ne pourra plus participer à L'opération de sauvetage'.

Le 23 novembre 1985, un Boeing égyptien est détourné sur Malte. Une équipe de la Delta Force munie d'appareils d'écoute sophistiqués et d'explosifs débarque aussitôt à la base de l'Otan de Sigonella en Sicile. Mais les autorités maltaises ne permettent pas aux experts américains d'opérer sur leur territoire.(73) Les Etats-Unis reviennent à l'attaque avec leur fameux plan à l'occasion de l'attentat dirigé contre l'avion de la Pan-Am à Karachi, début septembre 1986. Des fonctionnaires gouvernementaux américains déclarent que le Pakistan a donné son accord de principe pour une intervention des membres du commando Delta. Mais la fusillade a commencé avant même que les experts américains n'aient pu intervenir. (74)

Dans notre pays, le plan américain entraîne de nombreuses réactions, car la Belgique, la Sicile et l'Allemagne de l'Ouest sont désignées comme des lieux d'implantation éventuels pour l'équipe américaine antiterroriste. (75) Cette équipe secrète doit avant tout récolter des informations, assurer la communication avec les groupes d'intervention Delta et coordonner les relations avec les gouvernements impliqués.

On ne connaît pas grand-chose sur Delta Force. Ses commandos ont commencé leur entraînement au mois de novembre 1977 à Fort Bragg, le quartier-général des unités spéciales de l'armée, sous la direction du colonel Beckwith, un vétéran de la guerre du Vietnam. Le 25 avril 1980, Beckwith conduit 90 de ses hommes dans l'opération 'Griffe d'Aigle'. Cette opération, organisée afin de libérer les 53 otages américains de Téhéran, échoue dans le désert iranien. Cette tragique déconfiture est imputée à la collaboration déficiente qui régnait entre la Delta Force et les forces des armées de

l'air, de terre et de mer, ainsi qu'au fait que la Delta Force ne disposait pas de ses propres hélicoptères ni d'appareils de communication. Reagan remédie bientôt à cette carence, il revalorise la Delta Force en particulier et toutes les unités spéciales en général. La Delta Force est équipée de 24 hélicoptères, d'une dizaine d'appareils de transport et d'armes laser très sophistiquées. Deux sous-marins nucléaires (le John Marshall et le San Houston) sont également mis au service de la force antiterroriste. [\(76\)](#)

Entre 1980 et 1985, les spécialistes antiterroristes américains sont discrètement mêlés au règlement d'une cinquantaine de prises d'otages à l'extérieur des frontières américaines. [\(77\)](#) En Italie, ils prennent part aux recherches qui ont été faites en vue de retrouver le général de l'Otan, Dozier, qui avait été enlevé.

Les commandos fort bien entraînés de Delta Force (200 environ) ne sont pas uniquement impliqués dans des opérations de sauvetage à l'occasion d'enlèvements ou de détournements d'avions. En collaboration avec les autres unités spéciales des forces de l'air, de mer et de terre, ils sont également préparés en vue d'actions punitives à l'encontre de 'terroristes' ou de 'pays terroristes' et, de manière générale, à des interventions militaires ou paramilitaires secrètes dans le Tiers-Monde. Lors de l'invasion de la Grenade, le 25 octobre 1983, les unités spéciales-la Delta Force, la 'Task Force 160' de l'armée de l'air et les SEALs de la marine- jouent un rôle fort important. [\(78\)](#)

Sous le gouvernement Reagan, les unités spéciales connaissent un réel essor: à peine 4000 hommes en 1974, 15.000 en 1986. [\(79\)](#) Pour l'année 1982, environ 441 millions de dollars sont alloués aux Spécial Forces; en 1986, cette somme est multipliée par quatre. [\(80\)](#) De nouveaux gadgets de haute technologie, qui feraient rêver James Bond lui-même, leur sont attribués. Un exemple: en 1983, deux officiers aident l'armée soudanaise à retrouver en plein désert un refuge, occupé par des rebelles. Pour un service de police 'ordinaire' il s'agit là de la légendaire aiguille dans une botte de foin. Mais pas pour les agents des unités spéciales! Les deux officiers réussissent tout simplement, au moyen d'un poste récepteur de la grandeur d'une mallette normale, à obtenir comme par enchantement des photos détaillées qui localisent exactement les rebelles. Les photos en question proviennent d'un satellite d'espionnage américain. Au moyen de terminaux portables, les Spécial Forces parviennent, le temps d'un éclair, à obtenir des informations précieuses provenant des gigantesques banques de données américaines situées un peu partout dans le monde. [\(81\)](#)

Les membres des Spécial Forces travaillent sous le couvert d'un poste honorable, le plus souvent dans des firmes privées. [\(82\)](#) Ils effectuent un nombre fort varié de tâches. Ainsi les Bérêts verts, qui se sont fait une fâcheuse réputation au cours de la guerre du Vietnam dans les années '60, et qui ont servi de conseillers pour la lutte anti-surrectionnelle pour

les armées des dictatures sud-américaines, assurent actuellement l'entraînement des contras du Nicaragua. En vue d'une meilleure coordination entre les diverses unités spéciales, un 'Commando commun pour les opérations spéciales' (Joint Spécial Operations Command) est créé à Fort Bragg.(83)

Un capitaine des Spécial Forces, William Burgess prévoit un grand avenir pour de telles unités, étant donné la resurgence du terrorisme. Dans le Military Review du mois de juin 1986 il énumère toutes les missions possibles: enlèvement ou élimination physique de terroristes nonextradés, propagande clandestine ou campagnes de désinformation, opérations psychologiques dans les pays qui encouragent le terrorisme, destruction d'objectifs économiques ayant une importance stratégique. De telles considérations illustrent parfaitement la mentalité de 'guerre sale' qui règne dans certains milieux militaires américains.

Spécial Forces jouent aux terroristes dans les Ardennes - [Table des matières](#)

Vielsalm, dimanche matin 13 mai 1984. La caserne des Chasseurs Ardennais offre un spectacle désolé mais paisible. Peu après minuit, un commando de trois hommes pénètre dans la caserne. Ils sectionnent les fils barbelés, scient les barreaux de l'armurerie, maîtrisent et bâillonnent le jeune milicien Pascal Moreau. Le sous-officier de garde Cari Freches entend des bruits suspects. Il va voir ce qui se passe; aussitôt un des assaillants ouvre le feu à l'aide d'un pistolet-mitrailleur Thompson et Freches est impitoyablement abattu de 4 balles calibre 45.

Les assaillants s'enfuient, munis d'une vingtaine de fusils FAL, de cinq pistolets-mitrailleurs Vigneron, de trois fusils Lee Ensfield et d'un pistolet-mitrailleur FALO. A cinq kilomètres de là, ils chargent leur butin dans une jeep Minerva et une Mercedes et disparaissent dans la nuit sans laisser de traces.(84)

L'auditorat militaire à Liège ouvre une enquête sur cette action de commando, organisée à la perfection, mais bientôt il se dessaisit du dossier au profit du parquet de Marche-en-Famenne, estimant que cette affaire ne concerne pas les militaires. Les enquêteurs sont placés devant un mystère. La version officielle dit, en substance, que l'attaque quasi meurtrière est le fait de gangsters ou de terroristes. Un des partisans de Carette, Bertrand Sassoye, n'a-t-il pas été soldat à la caserne de Vielsalm jusqu'au mois de mars 1982, lorsqu'il a déserté? (85) La suite des événements semble tout d'abord donner raison aux enquêteurs. Le 23 août 1985, la police judiciaire découvre à l'occasion d'une perquisition dans un appartement 'conspiratif' au numéro 73 de la rue des Cottages à Uccle, un arsenal assez impressionnant comprenant notamment un fusil FAL et un pistolet-mitrailleur FALO, provenant du vol de Vielsalm. (86) De plus, les

enquêteurs découvrent des empreintes digitales appartenant à Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillon Joëlle Aubron et Cipriani, les leaders d'Action Directe. Et enfin, ils déclarent avoir retrouvé un 'fragment' d'empreinte de Chantal Paternostre, arrêtée une semaine auparavant. [\(87\)](#)

A la mi-85, on a fortement l'impression qu'Action Directe, les CCC ou les FRAP se cachent derrière l'attaque de la caserne de Vielsalm.

Le 12 septembre 1985, un inconnu, Lucien Dislaire, fait la une du journal *Le Soir*. Dislaire est un ancien para-commando ; dans le courant des années '60, il s'est battu comme mercenaire dans la province du Kasai, la 'province des diamants' du Zaïre. De retour en Belgique, il devient un spécialiste des 'petits boulots'. Il est successivement garçon de café, bûcheron, gérant d'une agence bancaire et hôtelier à Houffalize. [\(88\)](#) Au début de l'année 1985, le tribunal correctionnel de Neufchâteau condamne Dislaire à 4 ans de prison pour son rôle de cerveau et d'acteur dans l'attaque d'un fourgon postal à Recogne. Au cours de l'été 1985, Dislaire obtient son premier congé pénitentiaire du directeur du centre de Saint-Hubert. Il en profite pour jouer la fille de l'air. Au début du mois d'août, il réussit une double escroquerie et se cache avec la bagatelle de onze millions quelque part dans la région parisienne.

C'est à Paris qu'il révélera au début du mois de septembre 1985, à René Haquin, journaliste au *Soir*, les dessous des manoeuvres secrètes de l'OTAN, 'Oesling 84'. Haquin n'en revient pas. Dislaire affirme catégoriquement que ce sont des para-commandos belges qui ont perpétré l'attentat de Vielsalm à l'instigation d'instructeurs des Spécial Forces américaines pendant les 'exercices antiterroristes' 'OESLING '84'. Haquin a, bien entendu, des doutes, car un aventurier tel que Dislaire n'en est pas à son premier mensonge. Haquin vérifie donc soigneusement le récit en question, et découvre qu'il ne s'agit nullement d'une fable.

Mais qu'est-ce donc que 'OESLING '84'? Ces manoeuvres de l'OTAN ont lieu du 24 avril au 18 mai 1984 et sont commandées depuis le quartier-général de l'Organisation en Grande-Bretagne, relié à deux postes de commande locaux, l'un à Vielsalm et l'autre au Luxembourg, à Diekirch. D'après le scénario prévu, des 'groupes de résistance' ou des 'groupes terroristes' doivent entreprendre des actions de sabotage et de guérilla contre des 'objectifs militaires ennemis', c.à.d. des postes de gendarmerie et des casernes dans la province du Luxembourg. [\(89\)](#) On demande aux commandos de la base de Flawinne de faire office de terroristes. A la suite des attentats des CCC et de la Bande du Brabant wallon, ces commandos seront mobilisés en novembre 1985, en vue d'aider la gendarmerie à rétablir 'l'ordre et le calme'. Au début du mois de mai 1984, les commandos belges sont rejoints par 12 instructeurs des Spécial Forces de la Caroline du Nord. L'armée et la gendarmerie doivent tenter de faire échouer les 'attentats' et d'attraper les 'terroristes'. Le poste

de commandement de ces 'chasseurs de terroristes' est installé dans la caserne des chasseurs ardennais de Vielsalm. (90) Les 'terroristes' ou 'partisans' doivent obtenir le soutien logistique de citoyens sympathisants. Pour ce faire, les commandos de Flawinne s'adressent à une dizaine d'anciens paras, parmi lesquels Dislaire (son casier judiciaire ne semble pas les gêner). Dislaire s'occupe de la nourriture, du logement et des munitions. De plus, il conduit les 'terroristes' vers leur objectif à bord de sa Volvo ou encore d'un camion ou d'un bus loués. Il est en contact radio permanent avec l'officier chargé du commandement. Il est, en quelque sorte, l'officier de liaison entre les 'groupes terroristes' du nord et ceux du sud de la province du Luxembourg, il leur fait passer les ordres et les informations. (91) Au début du mois de mai 1984, les 12 experts des Spécial Forces sont 'parachutés' quelque part dans la forêt au nord d'Houffalize, où ils se joignent aux 24 commandos belges. Aussitôt, les chasseurs ardennais organisent une battue, en vue de retrouver les 'terroristes'. Les Spécial Forces aiment se faire passer pour les unités de combat les plus dures de l'armée américaine, et ils sont bien décidés à le prouver, une fois encore. Les Américains ont soigneusement étudié le scénario des attaques prévues. Pour eux, cet exercice n'a apparemment rien d'un 'Kriegspiel'. Ils veulent réaliser de véritables actions terroristes. Une nuit, cinq 'civils' attaquent par surprise le poste de gendarmerie de Neufchâteau. En réalité, il s'agit d'un commando belgo-américain de 'terroristes'. Au cours de l'attaque, une grenade d'exercice explose.

De véritables attaques sont également dirigées contre le poste de gendarmerie de Longlier, un dépôt d'essence à la caserne de Bastogne et un pylône-relais de la RTBF dans le bois d'Anlier. (92) Une attaque est programmée pour la nuit du 12 au 13 mai, elle vise le quartier-général des 'antiterroristes', en l'occurrence la caserne des chasseurs ardennais, à Vielsalm.

Dislaire est chargé de transporter les 'terroristes' vers le lieu de l'attaque, le samedi 12 mai. Voici ce qu'il déclare à ce sujet: 'le samedi 12 en fin de journée, j'ai transporté deux groupes, l'un à Beho, l'autre près de la caserne de Vielsalm. Ils se sont installés en planque, attendant la nuit, pour une attaque du parc d'hélicoptère. Le pouvoir opérationnel opposa son veto. Je les ai quittés vers 19 heures, prévenant que je ne serais pas là le lendemain. Je suis parti avec mon épouse dans la région de Spontin. Le dimanche 13 au matin, j'ai entendu un flash à RTL annonçant l'attaque de Vielsalm. Je suis rentré. A 18 heures, j'ai tenté, en vain, d'avoir le contact radio avec mes groupes. Je suis allé au bivouac et aux points de coordonnées: tout avait disparu. Le lundi matin, un officier de Vielsalm m'a téléphoné pour que j'informe le commandant des commandos que 'le militaire récupéré la nuit était gravement blessé à l'oeil mais hors de danger, et que son arme n'avait pas été récupérée'. Le groupe commando belge est arrivé chez moi à 11 heures. Un des hommes m'a dit qu'ils avaient eu un tué. J'ai rassuré le lieutenant qui m'a dit:

'nous avons une sale blague'. Les Américains devaient venir le lendemain mardi. Je ne les ai plus vus, mais j'ai appris qu'ils avaient été récupérés par hélicoptère et transportés en Allemagne, alors que leur manoeuvre ne devait se terminer que cinq jours plus tard. Pour moi, ce sont bien eux qui ont attaqué l'armurerie, en contradiction avec les ordres, mais sur l'initiative des Américains. Ces derniers étaient munis de pistolets-mitrailleurs Thompson'. [\(93\)](#)

Les autorités militaires belges ont mystifié la justice pendant une année entière. Elles agissaient de la sorte, soi-disant, pour sauvegarder la sécurité militaire. Mais elles ne pouvaient rejeter en bloc le récit de Dislaire et elles reconnaissent que 'des incidents regrettables' ont eu lieu, mais pas à la caserne de Vielsalm. Elles démentent formellement la rumeur selon laquelle les militaires belges et américains auraient été munis de munitions réelles de type 45 et de pistolets-mitrailleurs Thompson, au cours des exercices en question. Début novembre 1985, un membre du département américain de la Défense arrive à Bruxelles pour d'entériner la version des faits donnée par le haut commandement de l'armée belge. [\(94\)](#) Entretemps, Dislaire a été arrêté fin septembre à Luxembourg pour la double escroquerie qu'il a perpétrée au mois d'août. Le juge d'instruction Pochet, de Marche-en-Famenne, avait lancé un mandat d'arrêt contre lui. Les autorités militaires 'chuchotent' à voix haute que Dislaire peut fort bien avoir été lui-même l'auteur de l'attentat ou, tout au moins, qu'il a pu 'tendre la main' aux 'terroristes'. Le 21 novembre, le Luxembourg livre Dislaire à la Belgique, et le juge d'instruction Pochet s'empresse de l'inculper de vol avec violence et de tentative de meurtre dans le cadre de l'attaque de Vielsalm. [\(95\)](#) Pour l'affaire d'escroquerie, Dislaire sera condamné le 17 décembre 1986 à deux ans de prison. [\(96\)](#)

Au début de 1987, le parquet décide d'ajouter le vol d'armes au dossier 'CCC'. Mais ce n'est pas fini: le 21 février 1987, les chefs historiques d'Action Directe sont arrêtés à Vitry-aux-Loges. Dans la ferme où se cachaient Rouillan, Cipriani, Ménigon et Aubron, la police retrouvera une des armes volées à Vielsalm. Le mystère de ce vol d'armes sera-t-il jamais tout à fait élucidé? C'est peu probable. Ce qui est sûr, par contre, c'est que sans la confession publique de Dislaire, personne n'aurait plus jamais reparlé des exercices antiterroristes ardennais ultra-secrets de l'OTAN.

L'OTAN, la DMT et l'ennemi intérieur - [Table des matières](#)

'OESLING '84' n'est nullement un fait exceptionnel. La répression de l'ennemi intérieur' constitue de plus en plus une composante des manoeuvres de l'OTAN. Dans les exercices militaires, on accorde davantage d'attention à l'aspect 'ennemi intérieur', déclare le ministre de la Défense Donnée, 'ce qui ressort aussi bien des scénarios que des mesures de sécurité qui sont prises'. [\(97\)](#) Les remarques de Donnée cadrent avec la stratégie de la 'Défense Militaire du Territoire' (DMT), ce qui, d'après un cours de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon, signifie en substance: 'l'ensemble des

mesures militaires prises afin de pouvoir s'opposer à des groupes armés, provenant de l'extérieur ou organisés sur place par un ennemi qui se prépare à une attaque de l'extérieur ou l'exécute, dans le but de permettre et de garantir l'exercice de l'autorité légale, et d'assurer la survie de la nation'.[\(98\)](#)

Concrètement, qu'est-ce que cela peut bien signifier? Aux yeux de l'OTAN et des Etats-Unis, une attaque militaire est tout d'abord précédée dès l'atterrissage d'unités de commandos ennemies - les Spetsnaz russes par exemple - qui visent à occuper les positions stratégiques importantes et les installations d'intérêt vital, en collaboration avec des terroristes et des forces de subversion à l'intérieur du pays. Dans cette vision de la DMT, les ennemis 'intérieurs' et 'extérieurs' sont de véritables frères siamois: la lutte dirigée contre les uns ne va pas sans lutte contre les autres. La gendarmerie, l'armée et les officiers de réserve en sont chargés. Ce qui revient, en fait, à intégrer la gendarmerie à la défense nationale, tandis que l'armée se voit confier un rôle plus important en ce qui concerne le maintien de l'ordre. Le fait que les paras aient été appelés à soutenir la gendarmerie à la fin de 1985, en réaction aux attentats des CCC et de la Bande des Tueurs du Brabant wallon, en est une parfaite illustration.

La décision de placer des missiles de croisière et la création par les Etats-Unis des 'Rapid Deployment Forces' ont apparemment été de pair avec des accords secrets visant à renforcer la répression contre l'ennemi intérieur'. Les stratégies de l'OTAN souhaitent que la gendarmerie et l'armée assurent la paix et la sécurité dans l'arrière-pays, parce que les ports et les aéroports belges ('Lines of Communication') seront primordiaux lorsqu'il s'agira d'amener les armées américaines à pied d'œuvre en Europe occidentale en cas de crise internationale. D'après le programme Pomcus de l'OTAN, c'est la raison pour laquelle l'équipement d'une division américaine entière devait être entreposé dans notre pays à la fin '86.[\(99\)](#) C'est dans cette optique que la Belgique s'est engagée en 1979 à créer huit dépôts américains.[\(100\)](#) Depuis lors, des travaux d'aménagement sont effectués sur les aéroports de l'OTAN à Ursel, Zoersel, Weelde, Grobbendonk, Zutendaal, Bertrix, Saint-Hubert et Chièvres. Les milliards que coûtent les travaux en question sont débloqués peu à peu par l'OTAN.

En 1979-80, sous la pression des Etats-Unis et de l'OTAN, un certain nombre de mesures de sécurité ont été prises.

En 1980, l'armée a entrepris la formation d'unités DMT' spéciales. D'après Jan Cappelle, l'état-major général de la Force terrestre a donné, le 16 janvier 1980, des instructions précises aux commandants provinciaux à propos de l'utilisation des forces armées pour le maintien de l'ordre public.[\(101\)](#) D'après les instructions, ils doivent diviser leur province en différentes zones. Pour chaque zone, on désigne les 'points vitaux' que les 'unités DMT' sont appelées à

défendre. La liste des 'points vitaux' est établie par la gendarmerie dans les 52 districts. Les 'points vitaux' sont ceux qui sont 'essentiels pour la vie économique et sociale de la nation', comme, par exemple, les autoroutes, les lignes de chemin de fer, les ponts, les centrales électriques, de même que toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs (100 dans les grandes agglomérations). Pour chaque entreprise, la gendarmerie est chargée d'enregistrer les noms, adresses et numéros de téléphone de la direction et des délégués syndicaux, l'effectif normal des employés et des ouvriers, le pourcentage de main-d'œuvre immigrée et toutes autres 'informations utiles'. Afin de compléter les listes, la gendarmerie rendit visite en 1980 à de plusieurs employeurs, et nota consciencieusement les noms des syndicalistes. Outre ce qui précède, la fiche par entreprise comporte un croquis des lieux qui permet une étude tactique : il y est notamment mentionné le type de clôture, les entrées, les points névralgiques. Chaque croquis s'accompagne de l'estimation des effectifs nécessaires pour la surveillance de l'installation. Sous la direction de la gendarmerie, les unités DMT sont engagées afin de 'surveiller' les points vitaux, et au besoin, de les occuper militairement. Comment l'armée peut-elle s'y prendre? Les directives indiquent la marche à suivre: 'le bâtiment doit être protégé au moyen d'obstacles (talus, murs, fils barbelés, cheveux de frise) qui se trouvent à une distance telle qu'il soit possible de faire feu... A côté de la sentinelle, un panneau bilingue doit toujours être appliqué: 'occupation militaire, entrée interdite'.

Contre qui seront engagées ces unités DMT? Le cours de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon considère comme des 'ennemis intérieurs': les terroristes qui entreprennent des actions dirigées contre les autorités ou contre de hauts dignitaires, les saboteurs qui détruisent des installations vitales, et toute personne qui paralyse des secteurs vitaux par des actes de sabotage ou des grèves. Et c'est ainsi que l'on met dans le même panier les terroristes et les grévistes.

A la limite, ces directives secrètes du 16 janvier 1980 pourraient entraîner une sorte d'état d'urgence ou l'occupation militaire d'une région, ou même de tout le territoire. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, la Belgique ne dispose pas d'une loi qui autoriserait un tel état de crise ou d'urgence en temps de paix. L'arrêté-loi du 11 octobre 1916 concernant 'l'état de guerre et l'état de siège' prévoit: la censure de la presse, l'internement des personnes 'dangereuses', l'interdiction des grèves et des réunions, l'extension des pouvoirs des tribunaux militaires, les perquisitions de jour comme de nuit sans mandat judiciaire, ainsi que la possibilité d'écoutes téléphoniques et le viol de la correspondance. Mais l'état de guerre ne commence qu'au jour fixé par arrêté royal pour la mobilisation de l'armée. Depuis 1979, l'OTAN et les Etats-Unis insistent auprès du gouvernement belge afin qu'il approuve une loi d'exception qui permettrait, en cas de tension internationale ou de crise, de réduire considérablement les droits démocratiques. Dans ce contexte, un projet de loi

relatif à l'exercice de certains pouvoirs en temps de paix' a été élaboré par le général Close, qui était à l'époque président de la Commission pour les Problèmes nationaux de Défense (CPND) et est actuellement sénateur PRL et membre du bureau exécutif de la WACL(World Anti-Communist League). Ce projet de loi a été présenté au gouvernement par le ministre de l'Intérieur Gramme et transmis au Conseil d'Etat le 3 mars 1980. Que dit ce fameux projet de loi Gramme-Close? En vertu du premier article le gouvernement peut, sans devoir ordonner la mobilisation générale de l'armée, établir 'le temps de guerre', transformant ainsi notre pays en une espèce de dictature militaire si cela est estimé nécessaire 'en vue de préserver la sécurité extérieure du pays et d'assurer l'accomplissement des obligations résultant des traités garantissant cette sécurité'. Mais ce projet de loi fort controversé va plus loin que les simples engagements de l'armée belge vis-à-vis de l'OTAN ou qu'une 'crise internationale'. L'article deux habilite le conseil des ministres à engager l'armée en temps de paix 'dans le cas où l'ordre public est gravement compromis par des troubles violents et étendus'.

Depuis mars 1980, on n'a plus beaucoup entendu parler du projet de loi. Close et d'autres amoureux de l'OTAN déposent, il est vrai, régulièrement d'autres propositions de loi du même genre, [\(102\)](#) mais l'événement le plus marquant s'est déroulé dans les coulisses. Le 20 octobre 1981, le général-major Jean Tytgat, le successeur de Close au poste de président du CPND, et le lieutenant-général Richard H. Graves, conseiller pour l'OTAN du ministère de la Défense des Etats-Unis, signent une 'déclaration de principes' commune'.[\(103\)](#) Cette déclaration de principe règle l'assistance belge aux forces armées américaines qui traverseraient le territoire belge en cas de crise ou de guerre. Le ministre de la Défense, Vreven, n'a rien voulu déclarer à ce propos, excepté le fait qu'une déclaration de principe ne constitue pas pour autant un accord international, qu'elle contient donc des promesses mais aucun engagement véritable.[\(104\)](#) Les Etats-Unis ont également signé de tels accords de principe secrets avec l'Allemagne de l'Ouest, ainsi qu'avec la Grande-Bretagne. Au début du mois de septembre 1985, The New Statesman révélait l'existence de cet accord anglo-américain. Son contenu n'a rien de particulièrement réjouissant. Dans l'hypothèse d'une menace de guerre, l'état d'urgence serait déclaré: les armées britanniques et américaines auraient des pouvoirs étendus et la censure serait alors de règle dans les régions dites 'de défense' (Ground Defence Areas) situées autour des points d'appui militaires et des centres industriels.[\(105\)](#)

Tout porte à croire que le terrorisme est parvenu à intensifier encore la lutte contre 'l'ennemi intérieur'. 'La structure et les fonctions de nos forces armées devront être repensées à terme pour tenir compte des contraintes budgétaires et démographiques auxquelles est confrontée la Belgique ainsi que de l'évolution des tâches assumées par les autres membres de l'OTAN. Cette réflexion devra aussi tenir compte

de l'évolution de la menace à laquelle les pays européens doivent faire face; évolution qui se caractérise notamment par une montée du terrorisme international', c'est ce que déclarait de Donnea en septembre 1986, lors de la visite qu'il effectua auprès des troupes belges qui participaient aux manoeuvres de l'OTAN, dans la république ouest-allemande.(106) Cette déclaration retentissante inspira un article de fond à Manu Ruys *du Standaard*. 'Dans la lutte antiterroriste, les premiers responsables seront toujours les services de sécurité, la gendarmerie et la police, mais il peut également s'avérer nécessaire d'engager l'armée, mieux équipée'.(107) Une évolution pour le moins inquiétante !

Ce qui est également inquiétant, c'est l'aisance avec laquelle la Belgique et les autres alliés de l'OTAN se rallient au point de vue américain. Le 12 décembre 1985, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN sont rassemblés à Bruxelles. Cette réunion a lieu quelques semaines après l'attentat qui visait les pipelines de l'OTAN près d'Audenarde, et quelques jours avant l'arrestation des quatre membres des CCC. Le secrétaire d'Etat Schultz parvient sans trop de peine à convaincre les autres alliés de l'OTAN d'exprimer leur accord avec le point n. 11 du communiqué final, qui affirme en substance: 'nous condamnons fermement le terrorisme et œuvrons en vue de l'élimination de cette menace. Nous appelons tous les Etats à se joindre à nous et à être aussi déterminés que nous'.(108)

Le Defence Planning Committee de l'OTAN se réunit à Bruxelles le 22 mai 1986. Le ministre de la Défense Weinberger tente de gagner les alliés occidentaux au plan américain qui prévoit la production d'armes binaires chimiques et leur stockage en Europe en temps de crise. (109) Aucun accord n'est atteint dans le domaine des armes chimiques. Par contre, les membres de l'OTAN déclarent qu'ils 'sont déterminés à s'unir afin de supprimer la plaie du terrorisme'. Autrement dit, l'OTAN et les Etats-Unis vont s'imiscer encore davantage dans les affaires intérieures des pays membres. L'OTAN organise des programmes de manoeuvres communes, mais le plus important est de connaître parfaitement son adversaire. C'est pourquoi l'OTAN a mis sur pied un système compliqué devant servir à récolter des informations de toutes sortes à propos des terroristes et d'autres 'ennemis intérieurs'. Ces informations peuvent au besoin être échangées avec les services de renseignements américains.(110) Dans le système de pensée sans nuance qui est celui de l'OTAN, l'ennemi intérieur', cela signifie: les communistes, les syndicalistes actifs, les militants pacifistes etc.. Le réseau de l'OTAN est nourri d'informations provenant des divers services de police et de sécurité occidentaux. En Belgique, le contre-espionnage militaire, la gendarmerie et la Sûreté de l'Etat ont tous, dans une certaine mesure, des liens avec l'OTAN.

Au sein de l'OTAN fonctionne un comité spécial où siègent des responsables des divers services de sûreté nationaux. En principe, ce comité se réunit deux fois par an; il est chargé de

superviser des échanges d'informations. Au début des années '70, il était présidé par Gunther Nollau, qui était également à l'époque le chef du Verfassungsschutz ouest-allemand (l'Office de protection de la constitution, l'équivalent de notre Sûreté).⁽¹¹¹⁾ Il paraîtrait que, depuis 1985, le comité serait dirigé par de l'atterrissage d'unités de commandos ennemies -les Spetsnaz russes par exemple- qui visent à occuper les positions stratégiques importantes et les installations d'intérêt vital, en collaboration avec des terroristes et des forces de subversion à l'intérieur du pays. Dans cette vision du DMT, les ennemis 'intérieurs' et 'extérieurs' sont de véritables frères siamois : la lutte dirigée contre les uns ne va pas sans lutte contre les autres. La gendarmerie, l'armée et les officiers de réserve en sont chargés. Ce qui revient, en fait, à intégrer la gendarmerie à la défense nationale, tandis que l'armée se voit confier un rôle plus important en ce qui concerne le maintien de l'ordre. Le fait que les paras aient été appelés à soutenir la gendarmerie à la fin de 1985, en réaction aux attentats des CCC et de la Bande des Tueurs du Brabant wallon en est une parfaite illustration.

La décision de placer des missiles de croisière et la création par les Etats-Unis des 'Rapid Deployment Forces', ont apparemment été de pair avec des accords secrets visant à renforcer la répression contre l'ennemi intérieur'. Les stratèges de l'OTAN souhaitent que la gendarmerie et l'armée assurent lapaix et la sécurité dans l'arrière-pays, parce que les ports et les aéroports belges ('Lines of Communication') sont primordiaux lorsqu'il s'agira d'amener les armées américaines à pied d'oeuvre en Europe occidentale en cas de crise internationale. D'après le programme Pomcus de l'OTAN, c'est la raison pour laquelle l'équipement d'une division américaine entière devait être entreposé dans notre pays à la fin '86.⁽⁹⁹⁾ C'est dans cette optique que la Belgique s'est engagée en 1979 à créer huit dépôts américains.⁽¹⁰⁰⁾ Depuis lors, des travaux d'aménagement sont effectués sur les aéroports de l'OTAN, à Ursel, Zoersel, Weelde, Grobbendonk, Zutendaal, Bertrix, Saint-Hubert et Chièvres. Les milliards que coûtent les travaux en question, sont débloqués peu à peu par l'OTAN.

En 1979-80, sous la pression des Etats-Unis et de l'OTAN, un certain nombre de mesures de sécurité ont été prises.

En 1980, l'armée a entrepris la formation d'unités DMT' spéciales. D'après Jan Cappelle, l'état-major général de la Force terrestre a donné, le 16 janvier 1980, des instructions précises aux commandants provinciaux à propos de l'utilisation des forces armées pour le maintien de l'ordre public.⁽¹⁰¹⁾ D'après les instructions, ils doivent diviser leur province en différentes zones. Pour chaque zone, on désigne les 'points vitaux' que les unités DMT' sont appelées à défendre. La liste des 'points vitaux' est établie par la gendarmerie dans les 52 districts. Les 'points vitaux' sont ceux qui sont 'essentiels pour la vie économique et sociale de la nation', comme, par exemple, les autoroutes, les lignes de chemin de fer, les ponts, les centrales électriques, de même

que toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs.(100 dans les grandes agglomérations). Pour chaque entreprise, la gendarmerie est chargée d'enregistrer les noms, adresses et numéros de téléphone de la direction et des délégués syndicaux, l'effectif normal des employés et des ouvriers, le pourcentage de main-d'oeuvre immigrée et toutes autres 'informations utiles'. Afin de compléter les listes, la gendarmerie rendit visite en 1980 à de plusieurs employeurs, et nota consciencieusement les noms des syndicalistes. Outre ce qui précède, la fiche par entreprise comporte un croquis des lieux qui permet une étude tactique: il y est notamment mentionné le type de clôture, les entrées, les points névralgiques. Chaque croquis s'accompagne de l'estimation des effectifs nécessaires pour la surveillance de l'installation. Sous la direction de la gendarmerie, les unités DMT sont engagées afin de 'surveiller' les points vitaux, et au besoin, de les occuper militairement. Comment l'armée peut-elle s'y prendre? Les directives indiquent la marche à suivre: 'le bâtiment doit être protégé au moyen d'obstacles (talus, murs, fils barbelés, chevaux de frise) qui se trouvent à une distance telle qu'il soit possible de faire feu... A côté de la sentinelle, un panneau bilingue doit toujours être appliqué: 'occupation militaire, entrée interdite'.

Contre qui seront engagées ces unités DMT? Le cours de l'Ecole d'Infanterie d'Arlon considère comme des ennemis intérieurs des terroristes qui entreprennent des actions dirigées contre les autorités ou contre de hauts dignitaires, les saboteurs qui détruisent des installations vitales, et toute personne qui paralyse des secteurs vitaux par des actes de sabotage ou des grèves. Et c'est ainsi que l'on met dans le même panier les terroristes et les grévistes.

A la limite, ces directives secrètes du 16 janvier 1980 pourraient entraîner une sorte d'état d'urgence ou l'occupation militaire d'une région, ou même de tout le territoire. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, la Belgique ne dispose pas d'une loi qui autoriserait un tel état de crise ou d'urgence en temps de paix. L'arrêté-loi du 11 octobre 1916 concernant l'état de guerre et l'état de siège prévoit : censure de la presse, l'internement de personnes 'dangereuses', l'interdiction des grèves et des réunions, l'extension des pouvoirs des tribunaux militaires, les perquisitions de jour comme de nuit sans mandat judiciaire, ainsi que la possibilité d'écoutes téléphoniques et le viol de la correspondance. Mais l'état de guerre ne commence qu'au jour fixé par arrêté royal pour la mobilisation de l'armée. Depuis 1979, l'OTAN et les Etats-Unis insistent auprès du gouvernement belge afin qu'il approuve une loi d'exception, qui permettrait, en cas de tension internationale ou de crise, de réduire considérablement les droits démocratiques. Dans ce contexte, un projet de loi relatif à l'exercice de certains pouvoirs en temps de paix a été élaboré par le général Close, qui était à l'époque président de la Commission pour les Problèmes nationaux de Défense (CPND) et est actuellement sénateur PRL et membre du bureau exécutif de la WACL (World Anti-Communist League).

Ce projet de loi a été présenté au gouvernement par le ministre de l'Intérieur Gramme et transmis au Conseil d'Etat le 3 mars 1980. Que dit ce fameux projet de loi Gramme-Close? En vertu du premier article le gouvernement peut, sans devoir ordonner la mobilisation générale de l'armée, établir 'le temps de guerre' transformant ainsi notre pays en une espèce de dictature militaire si cela est estimé nécessaire 'en vue de préserver la sécurité extérieure du pays et d'assurer l'accomplissement des obligations résultant des traités garantissant cette sécurité.' Mais ce projet de loi fort controversé va plus loin que les simples engagements de l'armée belge vis-à-vis de l'OTAN ou qu'une 'crise internationale'. L'article deux habilite le conseil des ministres à engager l'armée en temps de paix 'dans le cas où l'ordre public est gravement compromis par des troubles violents et étendus'.

Depuis mars 1980, on n'a plus beaucoup entendu parler du projet de loi. Close et d'autres amoureux de l'OTAN déposent, il est vrai, régulièrement d'autres propositions de loi du même genre, [\(102\)](#) mais l'événement le plus marquant s'est déroulé dans les coulisses. Le 20 octobre 1981, le général-major Jean Tytgat, le successeur de Close au poste de président du CPND, et le lieutenant-général Richard H.Graves, conseiller pour l'OTAN du ministère de la Défense des Etats-Unis, signent un 'principe de base commun'.[\(103\)](#) Cette déclaration de principe règle l'assistance belge aux forces armées américaines, qui traverseraient le territoire belge en cas de crise ou de guerre. Le ministre de la Défense, Vreven, n'a rien voulu déclarer à ce propos, excepté le fait qu'une déclaration de principe ne constitue pas pour autant un accord international, qu'elle contient donc des promesses mais aucun engagement véritable.[\(104\)](#) Les Etats-Unis ont également signé de tels accords de principe secrets avec l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne. Au début du mois de septembre 1985, The New Statesman révélait l'existence de cet accord anglo-américain. Son contenu n'a rien de particulièrement réjouissant. Dans l'hypothèse d'une menace de guerre, l'état d'urgence serait déclaré :les armées britanniques et américaines ont des pouvoirs étendus et la censure est alors de règle dans les régions dites 'de défense'(Ground Defence Areas) situées autour des points d'appui militaires et des centres industriels.[\(105\)](#)

Tout cela donne à penser que le terrorisme est parvenu à intensifier la lutte contre Tennemi intérieur'. 'La structure et les fonctions de nos forces armées devront être repensées à terme pour tenir compte des contraintes budgétaires et démographiques auxquelles est confrontée la Belgique ainsi que de l'évolution des tâches assumées par les autres membres de l'OTAN. Cette réflexion devra aussi tenir compte de l'évolution de la menace à laquelle les pays européens doivent faire face ; évolution qui se caractérise notamment par une montée du terrorisme international' , c'est ce que déclarait de Donnea en septembre 1986, lors de la visite qu'il effectua auprès des troupes belges qui participaient aux manoeuvres de l'OTAN, dans la république ouest-

allemande.(106) Cette déclaration retentissante inspira un article de fond à Manu Ruys *du Standard*. 'Dans la lutte antiterroriste, les premiers responsables seront toujours les services de sécurité, la gendarmerie et la police, mais il peut également s'avérer nécessaire d'engager l'armée, mieux équipée.'(107) Une évolution pour le moins inquiétante !

Ce qui est également inquiétant, c'est l'aisance avec laquelle la Belgique et les autres alliés de l'OTAN se rallient au point de vue américain. Le 12 décembre 1985, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se sont rassemblés à Bruxelles. Cette réunion a lieu quelques semaines après l'attentat qui visait les pipelines de l'OTAN près d'Audenarde, et quelques jours avant l'arrestation des quatre membres des CCC. Le secrétaire d'Etat Schultz parvient sans trop de peine à convaincre les autres alliés de l'OTAN d'exprimer leur accord avec le point n. 11 du communiqué final, qui affirme en substance: 'nous condamnons fermement le terrorisme et et œuvrons en vue de l'élimination de cette menace. Nous appelons tous les Etats à se joindre à nous et à être aussi déterminés que nous' (108).

Le Defence Planning Committee de l'OTAN se réunit à Bruxelles le 22 mai 1986. Le ministre de la Défense Weinberger tente de rallier les alliés occidentaux au plan américain qui prévoit la production d'armes binaires chimiques et leur stockage en Europe en temps de crise. (109) Aucun accord n'est atteint dans le domaine des armes chimiques. Par contre, les membres de l'OTAN déclarent qu'ils 'sont déterminés à s'unir afin de supprimer la plaie du terrorisme'. Autrement dit, l'OTAN et les Etats-Unis vont s'immiscer encore plus intensément dans les affaires intérieures des pays membres. L'OTAN organise des programmes de manoeuvres communes, mais le plus important est de connaître parfaitement son adversaire. C'est pourquoi l'OTAN a mis sur pied un système compliqué devant servir à récolter des informations de toutes sortes à propos des terroristes et d'autres 'ennemis intérieurs'. Ces informations peuvent au besoin être échangées avec les services de renseignements américains.(110) Dans le système de pensée sans nuance qui est celui de l'OTAN, l'"ennemi intérieur", cela signifie : les communistes, les syndicalistes actifs, les militants pacifistes etc.. Le réseau de l'OTAN est nourri d'informations provenant des divers services de police et de sécurité occidentaux. En Belgique, le contre-espionnage militaire, la gendarmerie et la Sûreté de l'Etat ont tous, dans une certaine mesure, des liens avec l'OTAN

Au sein de l'OTAN, un comité spécial où siègent des responsables des divers services de sûreté nationaux fonctionne. En principe, ce comité se réunit deux fois par an, il est chargé de superviser des échanges d'informations. Au début des années '70, il était présidé par Gunther Nollau, qui était également à l'époque le chef du Verfassungsschutz ouest-allemand (l'Office de protection de la constitution, l'équivalent de notre Sûreté).(111) Il paraît que, depuis 1985, le comité

serait dirigé par l'administrateur-directeur général de la Sûreté publique, Albert Raes.

Le service le plus proche de l'Otan, c'est le Service de Renseignements et de Sécurité (SGR) dont dépend le Service de Renseignement et d'Action (SDRA). Ce dernier surveille le personnel militaire et délivre des certificats de sécurité pour des postes de confiance. Il comprend une soixantaine de gendarmes qui participent aux enquêtes de sécurité. Le SDRA vérifie si les militaires qui ont accès à du matériel classifié ne sont pas, en réalité, des 'subversifs' de gauche. Au cours de cette opération, on ne prête pas seulement attention aux activités politiques du militaire en question, mais également à celles de sa famille et de ses connaissances. Les enquêtes de sécurité ont lieu sur base de directives de l'OTAN. (112) L'extrémisme de droite et l'anticommunisme ne semblent apparemment pas faire obstacle à l'obtention d'un certificat de sécurité. C'est ainsi qu'en 1981-1982, le SDRA ne découvrit pas que 8 fascistes du WNP étaient employés au centre de transmissions de l'état-major de l'armée belge à Evere, qu'ils y avaient dérobé systématiquement des telex OTAN ultra-secrets et qu'ils les avaient publiés dans leur périodique 'Althing' pour démontrer que l'armée belge n'était qu'un 'gruyère' largement infiltré par des 'collaborateurs du KGB'. (113) Certains telex concernaient des déplacements de personnages de haut niveau de l'OTAN. D'autres contenaient des renseignements secrets, provenant du Marine Intelligence Summary de l'OTAN. Bref, le groupe néo-nazi du WNP possédait en 1983 des secrets concernant l'OTAN qui auraient pu faire rêver des terroristes....

2 La Coopération européenne contre le terrorisme - [Table des matières](#)

C'est sur une proposition du Royaume-Uni qu'est créé en 1975 le groupe Trevi, du nom de la fontaine romaine auprès de laquelle les ministres européens se sont réunis la première fois pour rencontrer le terrorisme. Le 29 juin 1976, à Luxembourg, les ministres des pays membres de la CEE signent une résolution chargeant des hauts fonctionnaires d'organiser des groupes de travail. Depuis, Trevi a grandi et s'est révélé l'une des plus importantes formes de collaboration des divers services de police et des renseignements européens. En mai 1985, Gol obtient de la Chambre qu'elle ratifie la Convention européenne pour la répression du terrorisme.

A Washington, le 17 mars 1987, il signe un traité d'extradition belgo-américain, *calqué sur les dispositions de la convention de Strasbourg*. Tant au sein de Trevi que du Conseil de l'Europe, Gol, 'Mister antiterrorisme', se fait le champion de l'Amérique.

Terrorisme, Radicalisme et Violence Internationale (TREVI)

Le 24 avril 1986, les douze ministres de la CEE responsables de la lutte antiterroriste se rencontrent à La Haye, dans le cadre du groupe Trevi. Trevi est né d'une résolution du comité ministériel du Conseil de l'Europe en décembre 1975. Sous l'impulsion de la Grande-Bretagne, qui avait à faire face à une nette résurgence de la lutte des résistants de TIRA, les ministres de l'Intérieur et de la Justice des Douze se mirent d'accord afin de se rencontrer régulièrement et de discuter tous ensemble du terrorisme et du maintien de l'ordre. Outre des ministres chargés de la sécurité, Trevi est aussi composé de hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et de la Justice ainsi que des services secrets et des polices.

Aucun doute là-dessus: Trevi est bien la principale initiative de coopération policière européenne depuis la seconde guerre mondiale. C'est ce qu'ont dû penser aussi les Américains, car, à la veille de la conférence prévue, une délégation américaine arriva à l'improviste à La Haye. Elle était composée de Edwin Meese, 'attorney general' (Secrétaire d'Etat à la Justice), de William Webster, le chef du FBI, et de William Oakley responsable de la cellule antiterroriste du département d'Etat (ministère américain des Affaires étrangères). Cette délégation entama des pourparlers avec le président en exercice de Trevi, le ministre de la Justice des Pays-Bas, Korthals Altes, ainsi qu'avec le futur président, le ministre britannique de l'Intérieur, Douglas Hurd.

Apparemment, la délégation américaine espérait bien que l'expédition punitive dirigée contre la Libye avait créé un climat rendant possible la participation américaine à Trevi. Cela tomba cependant partiellement à l'eau, et cela surtout à cause du ministre grec de l'Intérieur. Koutsogiorgas, qui s'opposa à une collaboration trop étroite avec les Etats-Unis.[\(114\)](#)

Pour le moment tout au moins, les Etats-Unis ne doivent apparemment plus songer à devenir membres du groupe Trevi. Mais les ministres de la CEE ont pris plusieurs décisions qui ouvrent de nouvelles voies, ce que les Américains auront entendu avec plaisir. Ils ont décidé tout d'abord de créer une sorte de bureau exécutif pour le groupe Trevi, la Troïka, constitué d'un président en exercice de Trevi, nommé pour six mois, ainsi que de son prédécesseur et de son successeur. La Troïka est chargée dorénavant de la coordination et de l'évaluation des activités des groupes de travail Trevi et du comité des hauts fonctionnaires. De plus, la Troïka est habilitée à transmettre les informations concernant le terrorisme aux 'pays tiers', comme par exemple les Etats-Unis, sans oublier Israël, le bras droit des Américains au Moyen-Orient. Le communiqué final précise bien que 'les ministres ont décidé, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, de ne pas utiliser les connaissances opérationnelles disponibles dans le domaine de la collecte et de l'analyse d'informations, ainsi que dans le domaine de la technique et de la tactique policière, uniquement pour la coopération au sein de Trevi: ces connaissances seront également utilisées pour la prise de décisions politiques dans

le cadre de la coopération politique relative à la lutte commune contre le terrorisme'.[\(115\)](#)

Dorénavant, les ministres de Trevi se réuniront tous les six mois, ou 'en cas d'urgence, si les circonstances le requièrent'. Les activités des trois groupes de travail existants sont intensifiées. Le premier groupe échange les informations sur 'les projets et des activités terroristes', et s'occupe d'aide mutuelle dans des cas spécifiques. Quelles informations seront échangées, et à propos de qui? Ce point reste 'Top secret'. Il y a tout lieu de s'en inquiéter, lorsque l'on entend Goll respondre sans aucune hésitation à une question parlementaire qu'aucune définition officielle du concept 'terrorisme' n'est utilisée au sein de Trevi.[\(116\)](#) Bref, étant donné l'absence de tout critère objectif, chaque Etat-membre décide lui-même de ce qu'il considère comme un terroriste ou un terroriste en puissance.

Les aventures de trois Bruxellois de gauche (voir plus loin) désignés par les services de police ou de renseignements belges aux Espagnols comme de dangereux terroristes -ils auraient même projeté un attentat sur la personne de Reagan !- démontre si besoin en est que les antiterroristes belges éprouvent peu de scrupules en la matière.

Le secret qui entoure Trevi, et qui ressemble fort à un complot, et l'absence de tout contrôle démocratique ne peuvent que faciliter de telles pratiques. Il y a également de quoi se poser de sérieuses questions lorsqu'on constate la collaboration intégrée entre les services de police et de sécurité, et l'amalgame entre la lutte antiterroriste et le maintien de l'ordre public.

Le deuxième groupe de travail sert à l'échange d'informations plus techniques, qu'il s'agisse de lutte antiterroriste ou de maintien de l'ordre. Dans ce cadre, on échange les dernières nouvelles en ce qui concerne l'organisation, la formation et l'équipement de la police.

Après la conférence Trevi à Rome en juin 1985, un troisième groupe de travail fut mis sur pied. Il s'occupe de la grande criminalité ayant des aspects internationaux, comme le trafic d'armes et de drogue, les attaques à main armée et les enlèvements.[\(117\)](#) Du coup, le chemin est ouvert pour la création d'une police européenne (Europol), souhaitée par divers chefs de police. Le commandant de gendarmerie Bernaert déclare sans ambages: 'Nous sommes au regret de constater que pour le crime organisé, il n'y a pas de frontières nationales. Les services de police par contre, se retrouvent étranglés dans leurs étroits carcans nationaux. De la sorte, le terrorisme, les trafics de stupéfiants et d'armes régneront en maîtres dans notre monde occidental. Une solution pourrait résider en la création d'un 'Espace juridique européen' basé sur un code pénal européen, à l'instar des 'Fédéral Offenses' aux Etats-Unis. Un tel code pénal européen, qui se limiterait à la lutte contre certaines formes de grand banditisme, devrait

être appuyé par une police (FBI), valable dans tous les pays européens et qui comprendrait des hommes des différents Etats-membres. Voilà qui serait une sorte de petite copie de l'OTAN, à l'échelon de la police'.[\(118\)](#)

Ce sont les Allemands surtout qui sont enthousiasmés par Europol. Au cours du congrès du CDU traitant de la sécurité interne en Allemagne Fédérale qui se tint le 31.10.1986, le vice-président du Bundes Kriminalamt (le service criminel fédéral), Gerhard Boeden, plaida en faveur de la possibilité pour la police de poursuivre et d'arrêter, sur le territoire des autres pays, des personnes soupçonnées d'actes terroristes. Ce qu'il voulait en fait, c'était une 'super-police' européenne.[\(119\)](#)

Europol - [Table des matières](#)

Même sans la pression de la délégation américaine, les ministres de la CEE visaient déjà à une collaboration plus intense des services policiers et à une lutte antiterroriste accrue. Les réunions de Trevi se succèdent à une allure fort rapide. A la suite de la vague d'attentats qui fit 9 morts et 160 blessés à Paris, la France demanda une réunion d'urgence, qui eut lieu à Londres le 25 septembre 1986. A la veille de cette conférence extraordinaire, les ministres belges de Trevi, Nothomb et Gol, se réunirent afin de définir le point de vue de la Belgique. Nothomb fit alors une déclaration remarquée: Il faut éviter que dans la lutte contre le terrorisme, la police belge se mette sous une autre tutelle, éviter qu'elle se mette dans la main d'une autre'.[\(120\)](#)

Ce faisant, Nothomb tendait un doigt accusateur en direction de Gol. Après son séjour de cinq jours en tant qu'invité d'honneur du gouvernement Reagan, ce dernier avait plaidé le 11 septembre 1986 afin que la lutte antiterroriste occidentale soit remise pour une grande part entre les mains des Américains. Meese, Webster et Oakley avaient invité Gol afin qu'il puisse étudier sur place la politique américaine antiterroriste. Il s'agissait apparemment pour les Américains de parvenir en un temps record à préparer Gol à sa fonction de président de l'influente Troïka, fonction *qu'il occupe depuis le premier janvier 1987*. La leçon que Gol tira de sa visite fut claire: les Etats-Unis avaient un 'rôle essentiel' à jouer, étant donné les moyens et les informations considérables qu'ils avaient à leur disposition. 'Les Américains ont un véritable Guide Michelin de tout ce qui a de près ou de loin quelque rapport avec le terrorisme' affirme Gol.[\(121\)](#)

La conférence de Londres représente un véritable pas en avant dans la coopération policière. Ainsi que l'exprime le président britannique de Trevi, Douglas Hurd, 'La clé qui mène à la solution, c'est le meilleur échange possible de toutes les informations disponibles'.[\(122\)](#) Par ailleurs, la 'troïka' fera tous les deux ou trois mois une analyse et une synthèse des informations recueillies. [\(123\)](#) Le résultat le plus probant de la réunion Trevi du 25 septembre 1986 est l'établissement

d'une sorte de 'téléphone rouge' européen. Il s'agit, en fait, d'un système de communication (télécopieur crypté, utilisant un code secret) qui permet d'échanger plus rapidement et sûrement les informations sur les activités des terroristes. Gol et Nothomb parlent même d'une manière fort lyrique de 'la naissance d'une Europe des renseignements'. La conférence, enfin, lance un appel afin que l'Irlande, la Grèce et la France signent la Convention européenne pour la répression du terrorisme.

Les réunions Trevi se succèdent à une allure accélérée et le terrain de l'action s'étend sans cesse. Le 20 octobre 1986, l'immigration illégale constitue le principal sujet prévu par l'ordre du jour des débats. Sur le plan de la lutte contre la drogue, l'Europe emboîte également le pas aux Etats-Unis. Reagan, depuis un certain temps déjà, a entamé une véritable croisade anti-drogue et le 11 septembre 1986, la Chambre des Représentants des Etats-Unis a voté un projet de loi qui prévoit la peine de mort pour les gros trafiquants de drogue, des peines plus lourdes pour les petits délinquants et l'engagement de l'armée dans la lutte contre la drogue. Grâce à ce projet de loi, des pièces à conviction obtenues d'une manière illégale peuvent être employées au cours d'un procès contre des trafiquants de drogue.

A l'instar des Etats-Unis, les ministres de Trevi se mettent d'accord le 20 octobre afin de contrôler plus sérieusement si l'aide au développement est effectivement employée afin de réduire la production de la drogue. Ils proposent également de saisir les biens des trafiquants de drogue notoires dans les douze pays de la CEE. La Belgique, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest et le Danemark seront dorénavant représentés dans un groupe de travail chargé de dépister les transports de drogue en Europe. Le groupe de travail élaborera une carte reprenant la production mondiale de drogue, et conseillera le Conseil de l'Europe en ce qui concerne le stationnement d'officiers de police dans les pays d'Amérique du Sud ou d'Asie.

Pendant la réunion qui eut lieu à Londres le 9 décembre 1986, Edwin Meese, le ministre américain de la Justice, rendit une nouvelle fois visite aux ministres de Trevi. [\(124\)](#) Il eut des entretiens avec le ministre Gol et le tout nouveau ministre de l'Intérieur, Michel, tous deux à la tête de la Troïka depuis le premier janvier 1987. Meese était venu à Londres avant tout parce que le président Hurd y présentait la première analyse globale, effectuée par Trevi, de la menace terroriste. Ce document secret est un instantané basé sur des informations provenant des divers Etats-membres. D'après des rumeurs non confirmées, il cite explicitement, outre des organisations et des Etats, environ deux cents individus. Cette analyse fut approuvée par tous, la Grèce exceptée. Des décisions concrètes furent également prises pendant cette réunion, visant à éviter la répétition d'un drame comme celui du Heysel. Les Douze désigneront un correspondant permanent, qui sera chargé de discuter avec les polices des différentes

mesures de sécurité à prendre à l'occasion des matches importants de Coupe d'Europe.

L'accord de Schengen - [Table des matières](#)

En France, la vague d'attentats de septembre 1986 risque d'entraîner une véritable chasse à l'Arabe rappelant les sinistres du temps de la guerre d'Algérie. A l'occasion de la réunion de Trevi à Londres, le 25 septembre '86, le ministre de la Justice français Pandraud plaide en faveur de l'obligation d'un visa d'entrée pour la CEE. Il utilise l'argument selon lequel l'Amérique, grâce à cette obligation, a pratiquement été épargnée par le terrorisme. Le 14 septembre, le gouvernement français avait décidé que tous les voyageurs étrangers, sauf les citoyens de la CEE et les Suisses, devront dorénavant être munis d'un visa en règle avant de pouvoir entrer sur le territoire français. [\(125\)](#) Cette mesure s'accorde bien avec la vision angoissante qu'un parti d'extrême droite, celui de Le Pen, agite démagogiquement : les étrangers sont la source de tous les maux, y compris du terrorisme. A la conférence de Trevi, Pandraud dépeint cette mesure comme un élément d'une sorte de ligne Maginot contre le terrorisme, la criminalité, l'immigration illégale et les perturbations de l'ordre public. Le gouvernement britannique est tenté par la mesure française, ne serait-ce que parce qu'il a lui-même introduit depuis le premier septembre une obligation de visa pour les visiteurs venant de l'Afrique occidentale et du sous-continent indien, [\(126\)](#) afin de clore de façon tout à fait hermétique une éventuelle 'porte à l'immigration illégale'. Cependant, la majeure partie des ministres de la CEE ne sont pas prêts à suivre les exemples français ou britannique. Par contre, tous les ministres de Trevi sont d'accord pour étudier soigneusement cette mesure, car les contrôles aux frontières internes de la CEE devraient être abolis pour 1992. Au plus tard, ce qui inquiète plus d'un ministre. [\(127\)](#) Ainsi le ministre britannique Douglas Hurd avait déclaré avant la réunion de Trevi : 'la réduction des contrôles à l'intérieur de la CEE ne doit pas faire le jeu des terroristes'. [\(128\)](#)

Lors de la conférence suivante de Trevi, qui se tint à Londres le 20 octobre 1986, la question des immigrants illégaux fut discutée une première fois. Un groupe de travail fut chargé d'étudier la création éventuelle d'une 'ceinture de sécurité' autour de la CEE. Parmi les mesures prévues, relevons les suivantes : renforcement des contrôles aux frontières externes de la CEE; coordination des politiques nationales en matière de visas; coopération contre l'utilisation frauduleuse des passeports; politique commune visant à éliminer les abus du droit d'asile. [\(129\)](#)

L'accord conclu à Schengen le 14 juin 1985 entre le Benelux, la France et l'Allemagne de l'Ouest indique bien la direction vers laquelle se dirige l'Europe. D'après cet accord, la suppression des contrôles aux frontières intérieures devrait aller de pair avec une sévérité accrue en ce qui concerne la délivrance de visas. L'article 7 de l'accord de Schengen invite les états membres à procéder, avant le premier janvier 1986,

à un rapprochement des dispositions sur la délivrance de visas et l'accès au territoire, en prenant soin de protéger leur territoire contre 'l'immigration illégale' et 'les activités susceptibles d'attenter à la sécurité'.

Sur base de cet accord, le ministère des Relations extérieures fait parvenir le 20 décembre 1985 des instructions confidentielles aux ambassades et consulats belges du monde entier. Le ministère insiste pour 'qu'un soin tout particulier' soit de mise lors de la délivrance de visas aux citoyens appartenant à des pays qui 'représentent une menace accrue pour la sécurité'. Les Affaires étrangères précisent clairement qu'il s'agit d'espionnage, de terrorisme et de toutes les activités susceptibles de mettre en danger l'ordre public'. Au 'moindre doute' concernant la bonne foi des demandeurs de visas, les consulats doivent soumettre la question au Service National des Visas, qui est en contact avec la Sûreté.

Quels sont les pays qui se trouvent sur la fameuse 'liste noire'? Leur nombre est impressionnant: l'Afghanistan, l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, la Bulgarie, le Cambodge, la Corée du Nord, Cuba, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, l'Ethiopie, la Hongrie, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Laos, le Liban, le Maroc, la Mongolie, le Nord-Yemen, Oman, le Pakistan, la Pologne, le Qatar, la République Démocratique allemande, la République populaire de Chine, la Roumanie, le Soudan, la Somalie, le Sud-Yemen, le Surinam, la Syrie, Taiwan, la Tchécoslovaquie, la Tunisie, la Turquie, l'URSS, le Vietnam et le Zaïre (cette liste est reprise dans l'annexe de l'accord). Les instructions sont claires: les ambassades et les consulats de Belgique doivent collaborer étroitement avec les autres pays, par exemple lorsqu'il s'agit d'échanger des informations en ce qui concerne la délivrance ou la non-délivrance d'un visa.

Mammouth en Espagne - [Table des matières](#)

Le 25 avril 1985, le quotidien madrilène *El País*, habituellement digne de foi, titre en gros caractères: 'L'activité intense des services secrets doit empêcher un attentat dirigé contre Reagan'. Et le sous-titre: 'La police soupçonne un groupement terroriste belge et un groupe islamique de se trouver en Espagne'.⁽¹³⁰⁾ Les informations de *El País* sont très précises, car elles proviennent d'un telex du Commissariat général à l'Information (Comisarià General de Informacion), dont le texte sera repris par la suite par le magazine espagnol *Tiempo*.⁽¹³¹⁾ Selon *El País*, les services secrets espagnols auraient été avertis de ce qu'un attentat allait être perpétré entre le 6 et le 8 mai, dates de la visite du président américain en Espagne. Les forces de police espagnoles sont chargées d'inspecter minutieusement tous les hôtels et autres logements possibles, et de 'retrouver au plus vite trois dangereux terroristes belges': Jacques E. (30 ans), Marc M. (30 ans) et Corinne A. (26 ans). Toujours d'après le fameux telex, les trois Belges voyageraient munis de passeports belges dont les numéros respectifs sont 637/84, 3881/35 et 568985; ils se déplacent à bord d'une

Citroën GS de couleur 'vert pomme', immatriculée en Belgique AVM-438, et d'une Toyota rouge immatriculée DGJ-839. La police espagnole apprend que les trois suspects font fort probablement partie des CCC. Aussitôt, la surveillance des ports espagnols, des restaurants, des aéroports et des frontières est considérablement renforcée.

Fidèles à leurs habitudes, les trois Belges en question écoutent -à Bruxelles-les nouvelles à la RTBf. Quelle n'est pas leur surprise d'apprendre que l'Espagne toute entière se trouve quasiment sur pied de guerre afin d'éviter qu'ils ne commettent un attentat terroriste! Ils envoient aussitôt un communiqué à l'agence de presse Belga: 'Nous nous insurgons contre les affirmations du quotidien espagnol *El País* qui nous accuse d'être membres des CCC. Nous nous sommes rendus au Portugal pour un simple voyage touristique et nous ne nous sommes pas rendus en Espagne pour y préparer des attentats'.[\(132\)](#) L'Espagne est donc sens dessus-dessous pour trois Belges qui se trouvent à Bruxelles !

Et pourtant. *De Standaard* écrit le 26 avril : 'Les autorités judiciaires de Bruxelles ont déclaré hier que les trois personnes en question sont effectivement des suspects dans le dossier CCC. Il y a toutefois un problème : de nombreuses indications mènent au trio en question, mais aucune preuve n'est encore apparue. Dans les milieux policiers, on voit dans les nouvelles venues d'Espagne une indication de plus en faveur de l'existence de contacts entre les CCC et le FRAP. Les deux groupes pourraient même être composés des mêmes personnes. Le FRAP, qui se déclare depuis le dernier week-end un groupe terroriste belge de gauche, porte le nom d'un groupement qui commit des attentats terroristes dans l'Espagne de Franco. Il est fort possible que les terroristes belges se servent de l'idéologie de leurs prédécesseurs espagnols'.[\(133\)](#)

Qu'en est-il réellement? Le trio en question est enregistré par les services policiers belges comme étant 'd'extrême gauche': à l'université, Corinne et Jacques ont joué dans une troupe de théâtre de gauche et Marc a été l'éditeur responsable d'un périodique gauchiste. C'est pour ces raisons qu'après les attentats des CCC, ils se voient surveillés par les antiterroristes. Lors de l'opération Mammouth, leur domicile est perquisitionné. Aucun document compromettant n'est trouvé, et d'ailleurs, il n'existe aucune preuve matérielle de liens d'aucune sorte avec les CCC. Néanmoins, les enquêteurs persistent à prendre le trio en filature, le soupçonnant d'une éventuelle complicité avec les CCC. Des informations à leur propos sont également transmises aux enquêteurs des autres pays. Il est vraisemblable que les antiterroristes belges et espagnols se sont concertés et ont échangé des informations à propos des faits et gestes des dénommés 'euroterroristes'.

L'incident nous apprend, en tous cas, que les antiterroristes belges, en l'absence de critères objectifs et contrôlables, décident eux-mêmes quelles sont les personnes qu'ils considèrent comme des 'terroristes en puissance', et que tous

les gens 'de gauche' font éventuellement l'affaire. Par ailleurs, nos services de police et de sécurité considèrent apparemment comme allant de soi la transmission d'informations, sans aucune limite, à leurs collègues étrangers, même si, de cette façon, un certain nombre de citoyens belges risquent de se retrouver qualifiés, dans les fichiers et les ordinateurs des pays en question, de 'terroristes potentiels', alors même qu'ils n'ont rien à voir avec le terrorisme.

Il est absolument nécessaire que l'on introduise un contrôle démocratique sur l'échange et l'acquisition des informations. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, l'existence d'un réseau international fort dense d'informations apparaît également à l'étude d'autres sources. Le journal français *Libération* [\(134\)](#) publie un rapport confidentiel rédigé par François Le Mouel, le chef de l'UCLAT (L'Unité de Coordination de la Lutte Anti-terroriste), en quelque sorte le pendant français du GIA. Dans son rapport, daté du 3 décembre 1985, le commissaire Le Mouel écrit: 'Etant donné les liens qu'entretient Action Directe avec la RAF et les CCC, un groupe de travail triparti franco-germano-belge a été mis sur pied. C'est sans aucun doute cette dernière formule qui constitue la forme de coopération la plus achevée. En dehors des réunions périodiques du groupe de travail, l'échange d'informations par le biais du telex est constant. C'est ainsi que depuis juin dernier (1985), 177 messages ont été échangés par l'U.C.L.A.T. avec ses deux correspondants, le BKA à Wiesbaden, le GIA à Bruxelles. Dans le cadre de cette collaboration multilatérale, les filatures peuvent être relayées sans problème d'un pays à l'autre.'

Ce réseau de collaboration policière qui couvre toute l'Europe fait à la longue peser le risque que des forces de police étrangères puissent effectivement opérer sur notre territoire national. Le rapport de Le Mouel ne fait que renforcer cette crainte: 'Dans le cadre de la recherche de membres d'Action Directe en fuite, une proposition de coopération basée sur l'envoi de policiers français à Bruxelles, pour une mission commune avec leurs collègues belges a reçu une fin de non recevoir'. Et Le Mouel de poursuivre: 'Une intervention au niveau diplomatique par le canal du ministère des Relations extérieures est à envisager, pour amener nos partenaires à réviser leur position'.

La convention sur le terrorisme et le Conseil de l'Europe - [Table des matières](#)

La conférence du groupe Trevi convoquée à Londres veut que les derniers retardataires-la France, la Grèce et l'Irlande-ratifient sans plus tarder la fameuse Convention européenne pour la répression du terrorisme passée à Strasbourg, le 27 janvier 1977, dans le cadre de la 'Grande Europe'. A l'époque, l'Allemagne et l'Italie connaissaient les démêlés que l'on sait avec les Brigades rouges et la RAF. La convention tire un trait sur le droit d'asile, selon lequel les Etats n'extradent pas les étrangers qui ont trouvé refuge sur leur territoire, lorsque

ceux-ci ont agi dans un but politique. Ce droit d'asile, ancré dans notre loi d'extradition datant du premier octobre 1833, a empêché l'extradition d'un certain nombre d'anti-fascistes dans les années '30 et d'un grand nombre de combattants du FLN pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie. (135) Afin d'abolir le droit d'asile, le traité use d'un artifice qui consiste à dépolitiser l'infraction politique, en déclarant que certaines infractions ne seront pas considérées comme politiques, comme par exemple les prises d'otages, les enlèvements de diplomates, les détournements d'avions et les attentats à la bombe (Art. 1). De même, tout délit grave contre les biens peut perdre son caractère politique 'lorsqu'il a créé un danger collectif pour des personnes'(Art.2). La Convention prévoit l'extradition automatique des auteurs de tels actes. Mais il y a la 'soupape de sécurité' de l'article 15. Par cet article, le gouvernement se réserve le droit de considérer néanmoins comme constituant des délits politiques, justifiant le refus d'extradition, des infractions que la convention a précisément pour objet de dépolitiser. Reste toutefois une conséquence importante. En effet, l'Etat qui refuse l'extradition en raison du caractère politique de l'infraction s'oblige à poursuivre l'auteur devant ses propres tribunaux. Extradier ou poursuivre: la convention ne laisse pas le choix entre une approche dure ou modérée: elle vise exclusivement une répression dure.

On peut également s'insurger contre le fait que la convention ne fait aucune différence entre le terrorisme et les autres formes de violence politique. Le concept du 'terrorisme' n'a pas été défini. Par contre, la convention énumère une série impressionnante de délits; de cette liste il apparaît que toute violence politique peut être considérée comme du terrorisme, sauf celle dont on use au nom de l'Etat. Ce point est confirmé une fois de plus par Gol: 'Il y a terrorisme quand la violence est dirigée contre un régime démocratique où les citoyens ont les moyens de résister paisiblement'. (136) Aux yeux de Gol, toute action autre que parlementaire et toute lutte anti-capitaliste radicale ne se justifie d'aucune façon dans une démocratie occidentale. Dans la ligne de cette convention, une occupation d'usine au cours de laquelle le directeur est 'tenu en otage' pendant quelque temps dans son bureau, peut parfaitement être qualifiée 'd'acte de terrorisme' et suffit à justifier l'extradition ou des poursuites obligatoires. Des magistrats français, réunis au sein du 'Syndicat de la Magistrature' (orienté à gauche), sont arrivés à la conclusion suivante: 'cette convention attaque de façon sérieuse les principes de liberté et de légitimité de la lutte politique'. (137)

En Europe, Gol peut se permettre d'avoir le verbe haut, maintenant qu'il est parvenu à faire ratifier la convention par le parlement belge, le 9 juillet 1985. Le 31 mai 1979 déjà, le ministre Van Elslande avait déposé à la Chambre un projet de loi soumettant la Convention de Strasbourg à l'assentiment du Parlement, mais depuis tout ce temps, ce projet de loi était resté bloqué au niveau des Commissions des Relations extérieures et de la Justice, étant donné les nombreuses critiques formulées à son égard. (138) Après l'attentat de la

synagogue de la rue de la Régence à Bruxelles, le 18 décembre 1982, Gol revient à l'attaque, en jouant sur l'émotion provoquée par ce drame. Bien que la convention n'ait pas encore été ratifiée, Gol s'en inspire lorsqu'il ordonne l'extradition vers l'Espagne de 2 militants basques de l'ETA, Ormaza et Artetxe, le 14 juillet 1984.

Après l'attentat dirigé contre les bâtiments de la FEB, le premier mai 1985, qui entraîne la mort de deux pompiers, le Parlement ne voit subitement plus aucune objection à la ratification de la convention. Le 17 mai 1985, le projet de loi est accepté à l'unanimité par les commissions réunies des Relations extérieures et de la Justice de la Chambre.⁽¹³⁹⁾ Cinq jours plus tard, il est voté par la Chambre. Il n'y a que quatre abstentions.⁽¹⁴⁰⁾ Apparemment, les partis socialistes ont oublié leurs objections passées. Bien entendu, Gol est fort satisfait, il va jusqu'à louer le consensus politique.

L'ancien ministre français de la Justice, Alain Peyrefitte, a comparé un jour la convention de Strasbourg au premier échelon d'une fusée spatiale ⁽¹⁴¹⁾ devant déboucher sur un 'Espace juridique européen', c'est-à-dire une véritable alliance de coopération anticriminelle. Gol constate avec un soupir de soulagement que cet Espace juridique européen est maintenant en vue.⁽¹⁴²⁾

Après la campagne d'attentats du mois de septembre 1986, la France modifie rapidement son attitude. 'La France a reconnu qu'elle s'est trompée et que l'Europe ne peut pas continuer à être une terre d'asile pour les terroristes', déclare Gol lors du rassemblement de Trevi à Londres, le 25 septembre. En moins de trois mois, la France livre à l'Espagne 22 membres de l'ETA. ⁽¹⁴³⁾ Le 14 novembre, les Pays-Bas livrent à la Grande-Bretagne deux membres de TIRA, Kelly et Mc Farlane, ce qui crée un précédent, car jusqu'alors, aucun pays occidental n'avait encore extradé un membre de cette organisation.⁽¹⁴⁴⁾

Après un périple de cinq jours avec les responsables antiterroristes américains, Gol plaide énergiquement en faveur d'une convention d'extradition belgo-américaine, brodée en quelque sorte sur le modèle de la Convention de Strasbourg. ⁽¹⁴⁵⁾ Les conventions bilatérales entre les pays européens et les Etats-Unis concordent bien avec le schéma que Gol nomme 'un espace de sécurité démocratique dans le monde', qui place l'Europe, Israël, le Japon et les Etats-Unis, sous la direction de ces derniers. ⁽¹⁴⁶⁾ La Grande-Bretagne, 'partenaire fidèle', a déjà signé un tel traité. C'est d'ailleurs sur base de cet accord que, le 20 octobre 1986, les Etats-Unis ont livré un membre de TIRA à la Grande-Bretagne. Il s'agissait de William Quinn.⁽¹⁴⁷⁾

Immédiatement après le raid sur la Libye, le conseil des ministres du Conseil de l'Europe décide, le 25 avril 1986, d'organiser la première conférence consacrée à la lutte

antiterroriste. [\(148\)](#) Cette conférence se tient les 4 et 5 novembre 1986, sous la présidence du ministre italien des Affaires Etrangères, Scalfaro. Ce dernier y exprime le souhait d'arriver à un 'Front européen uni contre le terrorisme'.[\(149\)](#)

Mais c'est le ministre Gol qui provoque le plus de remous. Il ironise cruellement à propos des projets de résolutions 'plus que pauvres et absolument creux' qui ont été élaborés par le comité préparatoire. A l'issue de la récente réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE, on a même parlé d'Euro-peur. Si les projets de résolutions qui nous sont proposés ne sont pas modifiés dans le sens de la clarté, je crains que l'on puisse bientôt dire que l'euro-impuissance et l'euro-bavardage ne mènent qu'aux euro-clichés' déclare Gol, furieux. [\(150\)](#) Gol exige des résultats concrets. Il propose que le secrétaire général du Conseil de l'Europe soit chargé de coordonner l'échange d'informations avec des pays tiers, surtout avec les Etats-Unis, et qu'un groupe soit organisé, qui comprendrait des collaborateurs proches des ministres.[\(151\)](#)

L'éclat fort remarqué de Gol ne reste pas sans conséquences. Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la France, l'Irlande, la Grèce et Malte promettent de ratifier la convention de Strasbourg. Parallèlement, un groupe de travail est mis sur pied, sous la direction du secrétaire-général du Conseil de l'Europe. Le chef de cabinet adjoint de Gol, Jean Spreutels, représentera la Belgique au sein de ce groupe de travail.[\(152\)](#) Spreutels siège déjà au sein de Trevi. Le 'groupe de conseillers' devra notamment examiner comment parvenir à une amélioration de la collaboration antiterroriste entre les 12 pays européens du groupe Trevi et les 9 autres pays du Conseil de l'Europe non membres de la CEE.

Quand un proche de Reagan préside Interpol.... - [Table des matières](#)

Interpol n'est pas une force de police internationale indépendante, mais un organisme qui encourage la collaboration entre les services de police de 134 pays, dans le but de prévenir la criminalité de droit commun ou de lutter contre elle. Le rôle que jouent les pays du Tiers-Monde au sein d'Interpol est négligeable, car sont pratiquement les seuls à disposer les services de police européens des moyens de communication les plus avancés, et 70% de toutes les activités d'Interpol se déroulent entre l'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord. [\(153\)](#)

Des fonctionnaires de police belges ont très souvent occupé des postes de haut niveau au sein d'Interpol. Pendant la seconde guerre mondiale, Florent Louwage en fut le rapporteur. A cette époque, Interpol était un instrument nazi, puisque le chef des SD, Heydrich, en était devenu le président en 1940. Le 3 juin 1946, Louwage organise une importante conférence internationale à Bruxelles, dans le but de remettre

Interpol sur les rails. Il y apparaît flanqué du chef du FBI, le chasseur de communistes J. Edgar Hoover. [\(154\)](#)

En 1984, lors de l'assemblée de Luxembourg, le vice-président était le commissaire en chef de la police judiciaire de Bruxelles, Robert Van Hove, qui est également depuis le premier octobre 1980 commissaire général aux délégations judiciaires.

La ratification de la 'convention européenne pour la répression du terrorisme', qui vise toute une série d'infractions très globalement envisagées et leur dénie à priori le caractère d'infraction politique, fait, et c'est bien ennuyeux, qu'Interpol peut parfaitement échanger des informations politiques, sans pour autant être forcé de changer de statut. En effet, d'après ses statuts, la politique y est tabou: l'article 3 interdit à Interpol toute intervention dans le domaine des affaires politiques, militaires, religieuses ou raciales, donc également en ce qui concerne le terrorisme international. Mais tout indique que les temps changent. Du 4 au 11 septembre 1984 se tient à Luxembourg l'assemblée annuelle de l'organisation. Au programme .-l'élection d'un nouveau président. Il y a trois candidats pour ce poste: Mohamed Messaid (Algérie), J. Van Straten (Pays-Bas) et John R. Simpson (Etats-Unis). Simpson est un ami intime de Reagan et depuis le 2 décembre 1981, il est également le directeur du Secret Service. Ce service secret assure en priorité la protection du président et d'autres hauts dignitaires américains ou étrangers. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les Etats-Unis balaient la candidature des Pays-Bas. Par un des pressions politiques raffinées, le chef de la délégation américaine, Revell, (FBI), parvient à persuader la majorité de l'assistance que 'ce qui est bon pour les Etats-Unis l'est aussi pour Interpol'. Voilà donc, en la personne de Simpson, le premier président américain d'Interpol.

La prise de pouvoir américaine ne resta pas sans échos. On se doutait bien que Simpson allait poursuivre au sein d'Interpol la croisade antiterroriste de Reagan. A Luxembourg, la réunion générale adopta deux résolutions ouvrant la porte à une participation active d'Interpol dans la lutte antiterroriste. [\(155\)](#)

Lors de la cinquante-quatrième assemblée générale, qui se tint à Washington du 1 au 8 octobre 1985, Reagan et son ministre de la Justice, Edwin Meese, félicitèrent Simpson pour cette nouvelle orientation politique. 'Interpol se doit de donner l'exemple aux organismes qui tentent d'enrayer le terrorisme international'. [\(156\)](#) Au sein du secrétariat général, une unité spéciale 'terrorisme international' fut mise sur pied en janvier 1986. En même temps, à Paris, au siège d'Interpol, on mettait la dernière main aux améliorations techniques sur le plan de l'informatisation de la documentation et des moyens de communication internationaux. [\(157\)](#)

L'assemblée générale tenue à Belgrade en octobre 1986 approuva un 'Code antiterroriste', réglant les échanges d'informations entre les Etats-membres. ([158](#))

Les pitreries d'un provocateur équivoque - [Table des matières](#)

Qu'un agent secret s'infiltrer, pour le compte des services de sécurité américains, au sein de mouvements pacifistes aux Pays-Bas, qu'il incite le 'noyau dur' au terrorisme, qu'il le conduise même à commettre des attentats contre des objectifs militaires en Belgique et aux Pays-Bas, le premier mai 1984 -un an jour pour jour avant l'attentat commis par les CCC contre le bâtiment de la FEB- tout cela paraît à première vue la matière idéale pour un roman d'espionnage ou de science-fiction. Mais dans le récit qui suit, il n'est pas question de science-fiction. Fin 1983, Gervasi, un professeur d'université américain, lance un avertissement: dans les milieux de l'administration Reagan, des plans circulent en vue de l'infiltration des mouvements pacifistes d'Europe occidentale, afin de les entraîner sur le terrain des actes de violence extrémistes. (159) Ceci serait aux yeux de l'aile pro-américaine de la bourgeoisie européenne le prétexte idéal pour discréditer et marginaliser le mouvement pacifiste dans son ensemble. Le 29 novembre 1983, Stevenson, un colonel américain résidant à Francfort, contacte John Wood afin de l'inciter à s'infiltrer dans l'aile radicale du mouvement pacifiste des Pays-Bas. Le mot d'ordre est le suivant: transmettez toutes les informations à Blackburn. Blackburn est un agent de la CIA, stationné à l'ambassade américaine de La Haye. A son tour, Blackburn présente Wood au BVD (service de la Sûreté intérieure aux Pays-Bas), ce qui est le processus habituel; en effet, la CIA veut à tout prix rester hors du jeu dans le cas où quelque chose tournerait mal pour son agent. Mais qui est au fait ce John Wood? Bien qu'ayant encouru des peines pour vols et trafic de drogues dans une douzaine de pays, il possède néanmoins un état de services impressionnant en tant qu'agent secret, statut qu'il cultive soigneusement en effectuant toutes sortes de 'corvées' pour différents services secrets américains ou européens. Selon ses propres dires, il aurait découvert en 1974 tout un trafic d'héroïne en Espagne, sur l'ordre de la NSA (National Security Agency), un service de renseignements militaires américain. Toujours en Espagne, il est condamné à dix ans de prison pour une affaire de drogue, mais l'agence américaine de lutte contre la drogue la DEA (Drug Enforcement Administration) le sort bien vite de sa cellule et le fait travailler pour son compte en Europe occidentale.

Dans le courant des années '70, la DEA fit parler d'elle lorsque par le biais de Francis Eaton, son agent à l'ambassade américaine à Bruxelles, elle introduisit les méthodes américaines, agressives et même illégales, au sein du Bureau national de drogues du commandant de gendarmerie Léon François. Ce dernier, ainsi que quelques-uns de ses comparses, fut condamné pour trafic de drogue en 1980, alors que Eaton, le principal responsable, parvenait à s'en

tirer grâce à son immunité diplomatique. Il disparut en Amérique.

En 1978, Wood est engagé par la police politique britannique, le 'Spécial Branch', qui le charge de s'infiltrer dans les groupements favorables à TIRA. Wood conduit la police britannique sur l'île irlandaise d'Innish Free où elle découvre un dépôt d'armes de TIRA. Ensuite il retourne à ses vraies amours: le monde de la drogue. Le 4 décembre 1983, Wood arrive à Woensdrecht, au camp d'action pacifiste, déguisé en hippie attardé. Depuis le mois de septembre en effet, des activistes pacifistes bivouaquent là pour protester contre le placement imminent des missiles. Wood se fait appeler Gardiner et se fait passer pour un vieil opposant américain à la guerre du Vietnam. En très peu de temps, il devient fort populaire, ce qui lui permet en janvier 1984 de parvenir jusqu'à la 'concertation par ville des groupes de base du mouvement pacifiste', position idéale pour observer l'aile gauche du mouvement pacifiste néerlandais. Gardiner professe une vision du monde si simple qu'elle en devient émouvante: 'Je ne suis pas un pacifiste, mais un activiste. I'm not a talker, i'm a do-er'.

A l'époque, Folkert Jensma note dans *NRC Handelsblad*: 'D'autres actions ont un caractère plus dur. Des groupes de 5 à 8 personnes pénètrent de nuit sur la base afin d'y réunir des informations, d'y commettre des déprédations ou de menus larcins. Ces 'excursions' sont dirigées par l'éminence grise' du camp, l'américain John. L'année dernière, au mois de novembre, il avait fait la une des journaux lorsqu'il avait embouti en voiture une porte de la base aérienne de Greenham Common, afin d'empêcher l'atterrissage d'un avion militaire qui transportait des pièces de missiles'.[\(160\)](#)

Wood n'a pas confiance dans les actions pacifistes de masse. Et comme de telles actions échouent souvent, l'idée que l'action de masse ne sert à rien gagne du terrain. Écoutons Folkert Jensma: 'Un certain nombre des campeurs pour la paix estiment que le temps des chansons et des manifestations devant une porte fermée est bien passé; ils cherchent d'autres moyens de protester. Le plus radical d'entre eux est certainement l'Américain John. Le sabotage des bulldozers, des freins des camionnettes des unités mobiles: autant d'actions qui sont envisagées fort sérieusement. Et John est tout prêt à expliquer comment il faut s'y prendre'.[\(161\)](#)

Gardiner fait tout ce qu'il peut pour influencer le 'noyau dur', tant belge que néerlandais. Il parle sans cesse d'action directe' et d'*approche militaire'. Marion, une militante: 'John disait toujours: Oh, vous autres, avec votre fameuse 'démocratie de base' ! Cela ne marche pas. Il faut être dur, c'est tout, et surtout, travailler par petits groupes'. Il nous rappelait aussi sans cesse que nous avions affaire à un 'ennemi'. Et contre un ennemi, il faut user de tous les moyens dont il use lui-même. Il m'avait demandé de suivre une

formation de commandos. Il voulait créer un petit groupe de huit personnes, qu'il désirait former sur le modèle militaire et qui seraient amenées à commettre des attentats'.[\(162\)](#)

Il est clair que Gardiner désirait amener le 'noyau dur' à commettre des actes terroristes.

A ce stade de l'opération de provocation, Gardiner lance prudemment une idée, en présence de quelques confidents belges et néerlandais: il faudrait attaquer en même temps les bases de Woensdrecht et de Florennes. Il suggère de faire exploser un vieux Fokker à Woensdrecht le premier mai 1984, et le même jour un Mirage à Florennes; il charge même des activistes radicaux d'acquérir les explosifs nécessaires à cette action.

Pendant le week-end du 11 mars, des membres du groupe d'action belge 'Rakettenvergif (poison pour les missiles) se rendent à Woensdrecht.

Ils invitent un orateur néerlandais pour un débat qui doit se dérouler à Louvain le 27 mars. Le jour du débat en question, Gardiner, qui n'était pas invité, est également présent dans la ville universitaire. Le groupe venu des Pays-Bas passe la nuit chez Rudy Daems, un étudiant pacifiste bien connu. Deux jours plus tard, à 15 heures, en plein jour donc, le dépôt de munitions de la base aérienne de Florennes, pourtant très surveillé, est cambriolé. Les voleurs n'hésitent pas à sortir avec 4 lourdes caisses, contenant 193 grenades. Alors que les gardiens effectuent normalement une ronde toutes les heures, ce jour-là, ils ont modifié le schéma habituel des patrouilles. Le vol n'est donc découvert qu'à 21 heures 30, et aussitôt signalé au responsable du camp, Bosman. L'auditorat militaire et la gendarmerie ne seront avertis que le lendemain. Le 'hasard' veut que le dépôt avait été visité, précisément le jour du vol, par deux Américains, Deluca et Raily. La veille, ce même Raily était déjà venu au camp, en compagnie de deux membres de l'ambassade américaine à Bruxelles, Godfrey et Grant. Que venaient donc faire à Florennes tous ces Américains? Au début, l'enquête judiciaire piétine. Le 11 avril, à 15 heures vingt, la BSR de Léopoldsborg reçoit un coup de fil anonyme. Un inconnu met la gendarmerie sur une piste en déclarant laconiquement: 'il y a des choses intéressantes à voir, sur la bretelle de l'autoroute E-39 à Tessenderlo'. Du même coup, l'indicateur anonyme lance le nom et l'adresse de Rudy Daems. La gendarmerie se hâte vers l'endroit indiqué et y trouve 180 grenades, produit du vol de Florennes. 13 unités manquent dans l'inventaire.

Un examen plus approfondi fait apparaître que les obus en question se trouvent à un jet de pierre de la maison des parents de Rudy Daems. La BSR de Louvain s'empresse bien entendu d'arrêter ce dernier. Daems ne comprend rien à ce qui lui arrive. Il se sent devenu une sorte de personnage de

'Série Noire', mais il se rend rapidement compte qu'il est la victime d'une machination.

Lors d'une perquisition dans sa chambre d'étudiant à Louvain, la gendarmerie ne découvre que des tracts et un agenda. La BSR manque de preuves et est donc forcée de relâcher Daems. Une organisation bizarre, le 'CIA ' ou 'Comité d'Intervention Anti-militariste' se réclame du vol du 18 avril, dans un communiqué envoyé au journal '*Vers l'Avenir*'. Le 'CIA' déclare que le vol a été commis afin de tester la sécurité de la base. Autrement dit, le CIA voulait démontrer que les mesures de sécurité n'étaient pas suffisantes et que des mesures drastiques devaient être prises. Un raisonnement équivalent avait déjà été utilisé il y a quelques années par le groupe néo-nazi WNP, afin d'expliquer un vol de telex OTAN ultra-secrets.

Les pacifistes de Louvain, comprennent que quelque chose cloche en ce qui concerne ce militant américain qui a passé une nuit chez Rudy Daems, et qui connaissait de ce fait son nom et son adresse. Est-il vraiment l'apôtre de la paix pour lequel il se fait passer? Avec les campeurs de Woensdrecht, ils décident de mettre John à l'épreuve. Mais le 19 avril, la veille du jour où ils veulent l'interroger, Gardiner avoue à la presse et à des personnalités du mouvement pacifiste néerlandais qu'il a espionné le camp en sa qualité d'agent secret américain, et qu'il a également opéré pour le compte de 'Hans' et 'Pieter' du BVD, la Sûreté néerlandaise. Aussitôt après, il s'empresse de disparaître.

Les activistes découvrent les 13 grenades manquantes dans la caravane de Gardiner, ce qu'ils vont aussitôt déclarer à la police.

Gardiner démasqué, la BVD a perdu tout contrôle sur le camp de liquider de la paix. Les autorités décident alors de le liquider. Le 27 juillet, deux pelotons de la police nationale montent à l'assaut du camp et le démolissent entièrement. Quelque temps auparavant, la police de Groningen avait arrêté Gardiner. Le 3 octobre 1984, à La Haye, il est interrogé sous serment par le juge d'instruction Van Rossum. Gardiner reconnaît avoir provoqué des activistes du mouvement pour la paix et les avoir amenés à entreprendre des actions violentes. Il déclare en substance: 'Afin de discerner quelles sont les personnes susceptibles de prendre part à des actions violentes, je suis persuadé qu'il faut organiser de telles activités^.. .) Lorsque les gens mordaient à l'hameçon, je veillais à ce que ces activités soient accomplies jusqu'à un certain stade, et à ce moment-là, j'avertissais les autorités'. Si le mouvement pacifiste s'était laissé entraîner dans cette voie, il n'y a pas de doute que l'on serait parvenu à le criminaliser, et donc à le diviser.

Mais il y a plus grave ; Wood, alias Gardiner, explique en détail comment le vol a été commis au su des autorités belges et néerlandaises. 'J'ai fait savoir à mes contacts du

BVD qu'une action allait avoir lieu sur une base aérienne en Belgique,... Ils m'ont déclaré qu'ils allaient en avertir les autorités belges. Nous avons pénétré sur la base et nous nous sommes rendus vers l'endroit où étaient stockés les explosifs. J'étais persuadé qu'en temps normal, cet endroit serait étroitement surveillé. Pourtant, nous n'avons vu aucune sentinelle, bien que nous ayons mis beaucoup de temps à terminer notre besogne et que nous ayons provoqué beaucoup de bruit en arrachant une porte blindée. Ce qui m'amène à dire que la surveillance avait délibérément été suspendue'. En fin de compte, Gardiner accuse Rudy Daems d'avoir commis le vol en question avec lui. Le ministre Rietkerk est forcé de reconnaître devant le parlement néerlandais que Gardiner a travaillé pour le BVD. Ce fait rassure Rudy Daems. Qui peut encore quelque chose contre lui? Aussi, quelle n'est pas sa surprise lorsque la gendarmerie, dans le cadre de l'opération 'Mammoth' destinée à lutter contre les CCC, se rend à son domicile le 19 octobre 1984 ! Il est évident que la gendarmerie a classé l'activiste pour la paix parmi les 'terroristes potentiels'.

Le 15 novembre, Gardiner est extradé. Deux jours plus tard, le juge d'instruction D'Aspremont Lynden ordonne l'arrestation de Daems. Celui-ci n'en croit pas ses oreilles. Un juge d'instruction qui croit sur parole un provocateur! L'arrestation de Daems provoque de nombreux remous et un important courant de solidarité. Wood sent d'où vient le vent et déclare au juge d'instruction que Daems n'a pas été impliqué dans le vol des obus de Florennes. Pourtant, 59 jours se passeront encore avant que Daems puisse quitter la prison de Dinant.

Le 18 février 1985, il est acquitté par le tribunal correctionnel de Dinant. Wood s'en tirera avec une peine de dix-huit mois. La cour d'appel de Liège accorde une réduction de peine, ce qui la ramène à un an. Exit Wood, alias Gardiner...

Notes Part III - [Table des matières](#)

(1) *Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde*, 1985, p. 24.

(2) *Shultz, discours devant la Commission Trilatérale à Washington*, le 3 avril 1984, *Current policy* nr.561, State Department, Washington.

(3) BUTLER, SANERA, WEINROD, *Mandate for Leadership II : continuing the conservative révolution*, Washington 1984, p. 223.

(4) MICHAEL T. KLARE, 'La nouvelle doctrine d'intervention américaine', *Le Monde Diplomatique*, mars 1986.

(5) *Discours du 25 octobre 1984 du secrétaire d'Etat Shultz*, *Current policy* n° 629, State Department, Washington, p. 11.

(6) RONALD BROWNSTEIN et NINA EASTON, *Reagan's Ruling Class*, Panthéon Books, New York, p.621.

(7) HENRY T. NASH, *American Foreign Policy*, The Dorsey Press 1985.

(8) JEFFREY T. RICHELSON, *The US Intelligence Community*, p.25.

(9) MARCHETTI and MARKS, *The CIA and the Cult of Intelligence*, p.86-87.

(10) *Le Soir*, 17 décembre 1986.

(11) *Los Angeles Times*, 15 juillet 1981.

(12) *Reagan's Ruling Class*, o.c. p. 623.

(13) *De Volkskrant*, 12 décembre 1986.

(14) *Le manuel de la CIA*, EPO, 1985, p.11.

(15) *De Volkskrant*, 16.12.1986.

(16) *Le Monde Diplomatique*, août 1986.

(17) *Le Monde Diplomatique*, août '86.

(18) *De Morgen*, 10 septembre 1986.

(19) *Newsweek*, 26 août 1985.

(20) *Time*, 27 mai 1985. *Soldier of Fortune*, magazine pour mercenaires dont les responsables se chargent de l'entraînement de groupes de guérillas anticomunistes en Amérique centrale, et dirigé par M. Robert Brown, ancien membre des Forces Spéciales.

(21) *Washington Post*, 15 novembre 1986.

(22) *Washington Post*, 3 décembre 1986.

(23) *De Volkskrant*, 19 décembre 1986.

(24) *FBI, Law Enforcement Bulletin*, mai 1986, p.11, WILLIAM WEBSTER, Terrorism as a crime.

(25) JEFFREY T. RICHELSON, *The U.S. Intelligence Community*, Ballinger Publishing Company.

(26) *Crime and Social Justice*, nos 21-22, p. 187.

(27) *United States Information Service (USIS)*, Ambassade des Etats-Unis, Bruxelles, 264'84.

(28) *De Volkskrant*, 19 avril 1986.

- (29) *Washington Times* 27 juin 1984.
- (30) *FBI, Law Enforcement Bulletin*, mai 1986, discours de Webster- voir plus haut.
- (31) *Frankfurter Rundschau*, 27.10.84.
- (32) *International Herald Tribune*, 16 avril 1984.
- (33) *The New Yorker*, 8 juillet 85.
- (34) ROBERT MC FARLANE, 'Terrorism and the future of free society', discours devant le National Strategy Information Center, le 25 mars 1985, *Terrorism*, volume 8, nr.4, 1986.
- (35) *Le Monde Diplomatique*, juillet '85.
- (36) *Le Monde Diplomatique*, août '86.
- (37) Discours de Walters devant le Conseil de Sûreté des Nations Unies, 1 juillet 1986 *De Volkskrant*, 3 juillet 1986.
- (38) *USIS*, Ambassade des Etats-Unis, Bruxelles, 9 juillet 1985.
- (39) *De Morgen*, 18 octobre 1985.
- (40) *Newsweek*, 21 octobre 1985, et *Time*, 28 octobre 1985.
- (41) *Le Monde Diplomatique*, janvier 1986.
- (42) *Le Soir*, 5.11.1985.
- (43) *Le Soir*, 14.1.86.
- (44) *Europa van Morgen*, 29 janvier 1986.
- (45) *Le Monde*, 29.4.1986.
- (46) *Le Nouvel Observateur*, 18-24 avril 1986.
- (47) *Chambre des Parlementaires*, séance du 30.4.1986, *Annales parlementaires*, p.896.
- (48) *Europe*, 11.4.86, nr.4298.
- (49) *Die Zeit*, 25.4.86 et *Financial Times*, 16.4.1986.
- (50) *Europe*, nr.4300, 15 avril 1986.
- (51) *The Times*, 13 juin 1985.
- (52) ALAIN GUERIN, *Les Gens de la CIA*, Editions Sociales, Paris, 1980.
- (53) *De Standaard*, 16 avril 1986.

[\(54\)](#) *La Dernière Heure*, 21 avril 1986.

[\(55\)](#) *Commission de l'Intérieur de la Chambre*, séance du 30 avril 1986, interpellation de Eerdeken, Nols et Hendrick à propos de la manifestation du 20 avril 1986.

[\(56\)](#) *Sénat*, séance du 30 avril 1984, *Annales parlementaires*, '85-'86, p.895.

[\(57\)](#) *Chambre des représentants*, séance du 30 avril 1986, *Annales parlementaires*, '85-'86, p. 885 et suiv.

[\(58\)](#) *Le Soir*, 29 avril 1986.

[\(59\)](#) *De Morgen*, 3 septembre 1986.

[\(60\)](#) *Washington Post*, 2 octobre 1986.

[\(61\)](#) *Time* et *Newsweek* du 13 octobre 1986.

[\(62\)](#) *De Standaard*, 12 décembre 1985.

[\(63\)](#) *Chambre des représentants* - compte rendu, '85-'86 - séance du 5 mars 1986 - p.357.

[\(64\)](#) *Department of State Report to the Congress on the Anti-Terrorism Assistance Program*, 5 mars 1985, H.R. 2822, p.313.

[\(65\)](#) *Idem*, p.311.

[\(66\)](#) Témoignage de Robert B. Oakley devant le *Committee on Foreign Affairs, Subcommittees on Arm Control, International Security and Science and on International Operations*, le 5 mars 1985, H.R.2822, p.10 et suiv.

[\(67\)](#) cfr. p.313.

[\(68\)](#) *L'Espresso*, 10 février 1985, *le Groene Amsterdammer*, 10 avril 1985.

[\(69\)](#) voir 2 p.255.

[\(70\)](#) cfr. 2, p.6.

[\(71\)](#) *Time*, 13 janvier 1986.

[\(72\)](#) *International Herald Tribune*, 22 novembre 1985.

[\(73\)](#) *De Standaard*, 6 décembre 1985.

[\(74\)](#) *De Morgen*, 11 septembre 1986.

[\(75\)](#) *De Standaard*, 6 décembre 1985, et *Le Soir*, 7 décembre 1985.

[\(76\)](#) *De Morgen*, 19 juin 1985.

[\(77\)](#) *Newsweek*, 22 avril 1985.

[\(78\)](#) *Newsweek*, 22 avril 1985.

[\(79\)](#) GILLET JEAN-PIERRE, *les Bérets Verts, les commandos de la CIA*, Paris, 1981 ; HECKWITH CH., *The inside story of America's supersecret counterterrorist unit*, Glasgow, 1983; *Time* 13 janvier 1986.

[\(80\)](#) *Time*, 13 janvier 1986.

[\(81\)](#) *Newsweek*, 22 avril 1985.

[\(82\)](#) *International Herald Tribune*, 25 mars 1985.

[\(83\)](#) *Newsweek*, 22 avril 1985.

[\(84\)](#) *Le Soir*, 14 mai 1984.

[\(85\)](#) *De Morgen*, 20 décembre 1985.

[\(86\)](#) *De Morgen*, 23 novembre 1985.

[\(87\)](#) *De Morgen*, 5 novembre 1985 et 20 décembre 1985.

[\(88\)](#) *Le Soir*, 12 septembre 1985.

[\(89\)](#) *Le Soir*, 13 septembre 1985 et *De Morgen*, 23 novembre 1985.

[\(90\)](#) *De Standaard*, 2 octobre 1985.

[\(91\)](#) *Le Soir*, 6 octobre 1985.

[\(92\)](#) *Le Soir*, 25 septembre 1985.

[\(93\)](#) *Le Soir*, 12 septembre 1985.

[\(94\)](#) *Le Soir*, 14.11.85.

[\(95\)](#) *Le Soir*, 22.11.86.

[\(96\)](#) *Le Soir*, 18.12.8

[\(97\)](#) Question n° 179 de monsieur Pepermans, datant du 20 juin 1986, *Questions et Réponses, Chambre des représentants*, 5 août 1-8-86, 3303.

[\(98\)](#) Document CVHO cité par Jan Cappelle lors de la conférence traitant de '*Crise Economique et militarisation*' du CIDEPE (Comité d'Initiative pour la Défense de la Paix en Europe) février 1985.

[\(99\)](#) *De Standaard*, 17 septembre 1980.

[\(100\)](#) Questions et Réponses, Chambre des représentants, 21 mai 1985, p.2962, Réponse du ministre de la Défense à la question nr.254 de monsieur Militis, le 23 avril 1985.

[\(101\)](#) *Het Labyrint*, publication SEVI, 19824, p.197.

[\(102\)](#) Proposition de loi du 18 avril 1985, déposée par les sénateurs Close, du Monceau, Decléty, Friederichs et Février- *Doc.parlementaires Sénat 1984-1985* - n° 858,1 ; Proposition de loi déposée le 6 février 1986 par les sénateurs Close, Friederich, Vandehaute, Gillet et Desmarets - *Documents pari. Sénat 1985-1986*, nr.134,1.,

[\(103\)](#) *Vox*, numéro 40, 1981.

[\(104\)](#) Question n° 43 bis de monsieur Nagels, *Questions et Réponses*, Chambre, 4 janvier 1984, p.575.

[\(105\)](#) *De Morgen*, 13 septembre 1985.

[\(106\)](#) *Le Soir* et *De Morgen*, 12 septembre 1986.

[\(107\)](#) *De Standaard*, 20 septembre 1986.

[\(108\)](#) Réunion du 5 mars 1986, Chambre des représentants, compte rendu p.358.

[\(109\)](#) Chambre des représentants, séance du 30 avril 1986, *Annales parlementaires*, p.883.

[\(110\)](#) CHRISTOPHER DOBSON ET RONALD PAYNE, *Terror! The West fights back*, Londres, Macmillan, 1982.

[\(111\)](#) *Die Welt*, 27 mai 1974.

[\(112\)](#) Questions et Réponses, Chambre des représentants, 12 mars 1985, p. 1875, réponse du ministre de la Défense à la question n° 151 de monsieur De Mol, 11.2.1985.

[\(113\)](#) RENE H AQUIN, *Des taupes dans l'extrême droite*, EPO et Vie Ouvrière.

[\(114\)](#) *NRC Handelsblad*, 25 avril 1986.

[\(115\)](#) *Europa van Morgen*, 30 avril 1986.

[\(116\)](#) Question n° 273 de monsieur Pepermans, *Questions et Réponses*, Chambre, 12 août 1986, p.3362.

[\(117\)](#) *Le Monde*, 26 avril 1986.

[\(118\)](#) *Revue de la Gendarmerie*, n° 98, janvier 1984.

[\(119\)](#) *De Volkskrant*, 31.10.1986

[\(120\)](#) *Le Soir*, 25 septembre 1986.

[\(121\)](#) *La Libre Belgique*, 12 septembre 1986.

[\(122\)](#) *De Standaard*, 26 septembre 1986.

[\(123\)](#) *La Dernière Heure*, 26 septembre 1986, *Europe*, 27/486.

[\(124\)](#) *De Morgen*, 10 décembre 1986.

[\(125\)](#) *Libération*, 15 septembre 1986.

[\(126\)](#) *Le Monde*, 26 septembre 1986; *The Guardian*, 2/486

[\(127\)](#) Décision du Conseil de l'Europe, 25 juin 1984.

[\(128\)](#) *Le Monde*, 26.9.86.

[\(129\)](#) *De Volkskrant*, 21.10.86 et *Europe*, numéro 4.413, 21.10.86

[\(130\)](#) *El Pais*, 25 avril 1985.

[\(131\)](#) *Tiempo*, 13 mai 1985

[\(132\)](#) *Le Soir*, 26 avril '85.

[\(133\)](#) *De Standaard*, 26.4.85.

[\(134\)](#) *Libération*, 14 décembre 1985

[\(135\)](#) CHRIS VAN DEN WIJNGAERT, 'La Belgique et l'exception pour délits politiques en matière d'extradition, analyse critique de la pratique judiciaire et administrative', *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1977, 852 et suiv..

[\(136\)](#) Exposé du ministre Gol, datant du 7 mai 1985, devant les commissions réunies des Affaires étrangères et de la Justice – *Document parlementaire* 241-n° 4.

[\(137\)](#) *Justice* 1977, n° 25.

[\(138\)](#) SALMON, 'La Convention européenne pour la répression du terrorisme: un vrai pas en arrière?', *Journal des Tribunaux*, 1977, 497; PIERRE MERTENS, 'Du terrorisme à la terreur légale?' *La Revue Nouvelle*, 7.12.1977 p. 574 à 580.

[\(139\)](#) *Document parlementaire* 241 n° 4 de la Chambre des Représentants.

[\(140\)](#) *Annales Parlementaires*, Chambre, Séance du 22 mai 1985, 1984-1985, 2628 et suivantes.

[\(141\)](#) *Le Monde*, 25 avril 1979

[\(142\)](#) *Le Soir*, 5.11.'86.

[\(143\)](#) *De Volkskrant*, 7 novembre 1986.

[\(144\)](#) *Le Soir*, 15 novembre 1986 et *De Volkskrant*, 21 octobre 1986.

[\(145\)](#) *Le Soir* et *La Libre Belgique*, 12.9.1986.

[\(146\)](#) *La Dernière Heure*, 12 septembre 1986.

[\(147\)](#) *Volkskrant*, 22 octobre 1986.

[\(148\)](#) *Europe*, n° 4309, 26 avril 1986.

[\(149\)](#) *Europe*, n°4424, 6 novembre 1986.

[\(150\)](#) *De Volkskrant*, 5 novembre '86.

[\(151\)](#) *Le Soir*, 5 novembre 1986.

[\(152\)](#) *Le Soir*, 6 novembre 1986.

[\(153\)](#) FYNAUT, 'De grenzen van de rechtstreekse politiele samenwerking in West-Europa', *Delict et Delinquent*, 1981, n° 9 p.711 et suiv.

[\(154\)](#) BERT SCHWITTERS, *Dossier Interpol*, Uitg. Alexander Jonckx.

[\(155\)](#) *Revue Internationale de Police Criminelle*, novembre 1984.

[\(156\)](#) *Revue Internationale de Police Criminelle*, décembre 1985.

[\(157\)](#) *Revue Internationale de Police Criminelle*, mars 1986.

[\(158\)](#) *Le Soir*, 16 octobre 1986.

[\(159\)](#) *De Morgen*, 224 284.

[\(160\)](#) *NRC Handelsblad*, 21 avril 1984.

[\(161\)](#) *NRC Handelsblad*, 21 avril 1984.

[\(162\)](#) *Haagse Post*, 28 avril 1984.

Index - [Table des matières](#)

22 mars, [18](#), [105](#), [113](#)

A

Abbas Aboe, [162](#)

Abdallah Georges Ibrahim, [24](#), [34](#)

Abdallah Maurice, [34](#),[35](#)

ABT, [52](#), [127](#)

ABVV, [122](#)

ACEC, [61](#),[62](#)

ACOD-LRB, [72](#)

Action Directe, [9](#), [17](#), [23](#), [24](#), [33](#), [34](#), [35](#),
[38](#), [39](#), [45](#), [49](#), [51](#), [61](#),[62](#),[172](#), [193](#)

ACV, [122](#)

ACW, [41](#)

Aderholt Heine, [154](#)

AEG-Telefunken, [52](#)

AFP, [11](#)

Agee, [153](#)

Agence Presse Liberation (APL), [10](#),[11](#)

Aginter Press, [21](#)

Air Libre, [27](#),[61](#)

Akkerman Pierre, [37](#),[65](#),[75](#),[77](#)

Akkerman Piet, [65](#)

Albertson, [108](#),[109](#)

Algemeen Politiedagblad van het
Koninkrijk der Nederlanden, [140](#)

Allen Charles, [161](#)

Allende, [150](#)

Alvarez (El Tigre), [59](#),[61](#)

Alvarez Angela, [59](#)

Alvarez Stalin, [59](#)

Amada, [58](#)

American Bar Association, [160](#)

Anti-Terrorism-Assistance
Program, [168](#),[169](#)

Anthemus, [15](#)

Appelmans Maurice, [15](#)

Argano Gloria, [33](#)

Argov Shlomo, [26](#)

Arnoult J.M., [34](#)

Artexste, [32](#),[195](#)

Article, [34](#)

Association Belgo-Atlantique, [41](#), [154](#)

Ateliers Graphiques, [23](#)

Aurbon Joëlle, [24](#), [34](#), [172](#), [175](#)

B

Baader Andréas, [10](#), [11](#),[13](#),[14](#)

Babar, [18](#),[27](#)

Baily, [200](#)

Balis Philippe, [177](#)

Bank of America, [75](#)

Banque Bruxelles-Lambert (BBL), [66](#), [79](#), [82](#)

Barabass Ingrid, [17](#)

Barril, [97](#), [98](#)

Barsimentov Yacov, [24](#), [31](#)

Baudet Michel, [100](#)

Beaurir, [116](#), [137](#)

Beckwith, [170](#)

Belang van Limburg, [141](#)

Belga, [11](#), [192](#)

Belmonte Guiseppe, [22](#)

Bernaert, [58](#), [59](#), [67](#), [70](#), [95](#), [117](#), [121](#),
[122](#), [124](#), [187](#)

Besse François, [14](#)

BIC, [107](#), [132](#)

Bishop, [169](#)

BKA, [63](#), [100](#), [188](#), [193](#)

Blakburn, [198](#)

Blanpain, [82](#)

Boeden Gerhard, [188](#)

Boel Rik, [12](#)

Bond James, [133](#), [171](#)

Boone, [125](#)

Borghese, [22](#)

Bosman, [200](#)

Bosquet, [101](#)

Bouhouche Madani, [101](#)

Bourguereau Jean-Marcel, [18](#)

Brigade Julien Lahaut, [13](#)

Brigades Rouge (BR), [17](#), [20](#), [21](#), [23](#), [25](#),
[27](#), [33](#), [57](#)

Brody Reed, [153](#)

Brouhon, [94](#)

Brownstein Ronald, [203](#)

Buback Siegfried, [11](#)

Bultot Jean, [100](#), [101](#), [102](#)

Burgeon, [140](#)

Burgess William, [171](#)

Bush, [154](#), [158](#)

Busquin, [99](#)

Busset Max, [133](#)

Butler, [203](#)

C

C20, [41](#)

Caeymaex Ludo, [92](#)

Café [17](#), [105](#)

Capelle Jan, [132](#), [140](#), [176](#), [207](#)

Carette Henri, [9](#), [10](#)

Carette Pierre, [5](#), [6](#), [9-20](#), [23-31](#),[33](#), [34](#), [37](#),
[38](#), [42](#) [43](#), [55-57](#), [60](#), [67](#), [76](#), [78-80](#), [103](#)

Carlos, [17](#)

Carlucci, [155](#)

Carpenter Louis-Jean, [59-61](#)

Carpentier Rosanne, [59](#)

Carrington, [57](#)

Carter, [148](#),[151](#)

Casey, [151](#),[152](#), [153](#),[155](#), [156](#)

CDU, [187](#)

Cellules Révolutionnaires

Allemande, [18](#), [39](#)

Cenerelli Jozef, [97](#)

Central European Operating Agency (CEOA),
[76](#)

Centre Paul Huysmans, [42](#)

CEPIC, [93](#)

Chevolet Didier, [23](#), [27](#), [31](#),[32](#), [33](#),
[37](#),[80](#)

Chirac, [164](#)

Christopher V, [31](#)

Church Commission, [150](#)

CIA, [21](#), [22](#),[146](#),[150-162](#),[164](#), [167](#),
[168](#),[198](#), [202](#)

CIP, [25](#)

Cipriani, [34](#), [62](#),[172](#),[175](#)

Clarridge Duane, [153](#)

Close, [46](#), [177](#),[207](#)

CNAPD, [41](#), [46](#), [54](#), [65](#), [66](#), [165](#)

Cocu Michel, [57](#), [100](#)

Cointelpro, [108](#), [109](#)

Collignon, [117](#)

Collège Anti-Terror, [43](#), [46](#), [80](#), [91](#), [92](#),
[93](#), [98](#), [99](#), [102](#), [125](#)

Colruyt, [6](#), [7](#), [100](#), [130](#)

Comité de Defense des Prisonniers

Politiques, [103](#)

Comité de soutien aux prisonniers

politiques, [10](#)

Comité Graindorge, [103](#)

Commission Anselmi, [22](#)

Commission Holloway, [170](#)

Commission Trilatérale. [149](#)

Conseil d'Etat, [135](#), [177](#)

Conseil National de la Sécurité, [150](#)

Contra-Gate, [152](#), [155](#)

Cools, [96](#), [116](#)

Coors, [148](#)

Coppieters 't Wallant, [59](#)

Cosyn Philippe, [41](#)

Craen, [125](#)

Craxi, [161](#), [162](#)

Croissant, [12](#)

Cudell, [117](#)

Curcio, [17](#)

CVP, [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [46](#), [50](#), [56](#), [79](#),
[103](#), [105](#)

D

Daems, [105](#), [200-202](#)

De Bock Walter, [47](#), [99](#), [102](#), [125](#)

De Bremaeker, [139](#)

De Croo, [70](#)

de Donnée, [96](#), [115](#), [127](#), [176](#), [179](#)

De Laever Marc, [10](#), [12](#), [14](#), [78](#)

De Mol, [207](#)

De Morgen, [47](#), [68](#), [76](#), [78](#), [114](#), [125](#)

De Nieuwe Gazet, [58](#)

De Rijcke, [101](#)

De Staercke Philippe, [100](#)

De Standaard, [15](#), [40](#), [46](#), [54](#), [72](#), [80](#),
[81](#), [175](#), [192](#)

De Volkskrant, [203](#), [206-208](#)

De Vriesse, [140](#)

De Wasseige Yves, [43](#), [105](#)

De Wasseige Georges, [105](#)

Declety, [207](#)

Defence Intelligence Agency
(DIA), [164](#)

Dehaene, [70](#)

Deleuze, [43](#)

Dellwo Karl Heinz, [13](#)

Delors Jacques, [76](#)

Delta, [42](#)

Delta force, [161](#), [169-171](#)

Deluca, [200](#)

Deneve, [122](#)

Deprêtre, [100](#)

Desmarets José, [78](#), [154](#), [207](#)

Detrembleur, [93](#)

Devlin Larry, [156](#)

Die Zeit, [204](#)

Dirdarevic Raif, [162](#)

Direct Action, [39](#)

Directorate for Operations (DDO), [151](#)

Dislaire Lucien, [172](#), [174](#), [175](#)

DOCOM, [23](#), [24](#)

Dole Robert, [157](#)

Donner Frank J., [108](#), [140](#)

Dozier, [171](#)

Draps, [82](#)

DST, [24](#), [164](#),

Dujardin, [140](#)

Dumont, [38](#)

Dyane, [91](#), [96](#), [97](#), [130](#), [132](#), [169](#)

E

E.U. (Etats-Unis), [6](#), [40](#), [41](#), [107](#), [147-151](#),
[155-161](#), [168-170](#), [175- 180](#), [195-197](#)

Easton Francis, [198](#)

Easton Nina, [203](#)

Ecolo, [43](#), [64](#), [83](#)

Eerdeken, [165](#), [204](#)

Eisenhouwer, [109](#)

El Pais, [191](#), [192](#)

El Tigre, [59-61](#)

Eloy, [104](#), [106](#)

Engels, [38](#), [55](#)

Ensslin Gudrun, [10](#), [11](#), [13](#)

Epanorthose, [9](#)

Equipe Nationale d'Observateur (ENO), [112](#)

ESI, [96](#), [97](#), [112](#), [113](#)

Estievenait Jean-Claude, [99](#)

ETA, [31](#), [195](#)

Etat-Major,

[92](#), [113](#), [116](#), [118](#), [124](#), [127](#), [130](#)

Europa van Morgen, [207](#)

Europe. [205](#), [208](#)

Europol, [195](#)

Expresse, [206](#)

Eyskens, [96](#), [116](#)

F

Fabius, [51](#)

Fabrimetal, [64](#)

FAL, [126](#), [172](#)

Falkenburg Claudine, [102](#)

FAR, [10-17](#), [23](#), [33](#), [43](#), [47](#)

Farkas Peter, [130](#)

FARL, [23](#), [24](#), [26](#), [31](#)

FBI, [72](#), [73](#), [91](#), [107-109](#). [155-158](#)

[166](#), [186](#), [187](#), [197](#)

FC-Liverpool, [58](#), [117](#)

FCI, [31](#)

FDF, [9](#)

FGTB, [54](#), [83](#), [114](#)

Financial Times, [205](#)

Fiorina Franco, [33](#)

FLN, [194](#)

F.N., [101](#), [126](#)

Forces Nouvelles, [101](#)

Ford, [151](#), [164](#)

Ford Kenneth, [163](#)

Formica Rino, [169](#)

Fortier Donald, [162](#)

Fouché, [93](#)

Franco, [60](#), [192](#)

Frankfurter Rundschau, [204](#)

Frankfurter Allgemeine Zeitung, [46](#)

François Leon, [132](#), [198](#)

FRAP, [51](#), [52](#), [56](#), [61](#), [62](#), [82](#), [192](#)

Freches Cari, [178](#)

Fredericks, [207](#)

French Smith William, [109](#)

Front de la Jeunesse, [201](#)

Front Lycéen de Liberation, [23](#)

Fynaut Cyrille, [111](#)

Fédération des Entreprise

Belges(FEB), [52-54](#), [124](#), [132](#) [195](#), [197](#)

Fédérations Syndicale de la

Gendarme, [129](#)

Février, [207](#)

G

G.I.G.N., [97](#), [98](#)

Galand Pierre, [65](#), [66](#)

Gardiner, [105](#), [199](#), [200](#)

Gazet van Antwerpen, [12](#), [43](#), [45](#), [79](#)

Gelli Licio, [21](#), [22](#)

Gérard Jean-Paul, [16](#), [17](#)

Gervasi, [198](#)

Gestapo, [95](#)

Geyselings, [85](#)

Gillet Jean-Pierre, [206](#), [207](#)

Gilot, [60](#)

Gilson, [120](#)

Godfrey, [200](#)

Gol Jean, [5](#), [38](#), [39](#), [42-46](#), [51](#), [54](#), [59](#), [67](#),

[70-83](#), [91-93](#), [95](#), [96](#), [99](#), [103](#), [106-109](#),

[111](#), [112](#), [114](#), [119](#), [129](#), [131-138](#), [165](#),

[185](#), [187-189](#), [194- 196](#)

Gomez Max, [154](#)

Goossens Paul, [78](#)

Graindorge, [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [32](#)

Gramme. [136](#), [177](#)

Gramme-Close, [120](#), [178](#)

Grant, [200](#)

Grassini, [22](#)

Grauwels Jan, [122](#)

Grippa, [58](#)

Grootjans, [70](#)

Groupe de Contact d'Observation National,
[112](#)

Groupe d'Intervention Anti-Terroriste (GIA),
[34](#), [38](#), [40](#), [43](#), [51](#), [55](#), [67](#), [68](#), [75](#), [80](#), [91](#),
[94-96](#), [98](#), [99](#), [102-104](#), [107](#), [125](#), [165](#), [167](#), [193](#)

GSG, [11](#)

H

Haag Siegfried, [13](#)

Haas Odette, [15](#)

Haig Alexander, [13](#), [14](#), [15](#), [22](#), [25](#)

Halfen Nicolas, [33](#)

Hana, [164](#)

Haquin René, [102](#), [173](#), [207](#)

Hamami Mohand, [24](#), [33](#)

Hasenfus Eugène, [154](#)

Hausner Siegfried, [11](#)

Hendrick, [140](#), [204](#)

Heritage Foundation, [148](#), [149](#)

Herpelinck Guy, [77](#), [130](#)

Het Nieuwsblad, [79](#), [141](#), [142](#)

Het Volk, [68](#), [77](#), [81](#), [103](#), [140](#)

Heydrich, [196](#)

Hoffman Sieglinde, [17](#)

Holloway Jim, [158](#)

Holsters, [93](#)

Honeywell, [38](#), [39](#)

Hoover Edgar J., [108](#), [109](#), [197](#)

Houston San, [170](#)

Howe, [164](#)

Humo, [19](#), [134](#), [142](#), [143](#)

Hurd Douglas, [186](#), [188-190](#)

Hymans Paul, [42](#)

I

IAO, [41](#)

Info-FAR. [10](#), [11](#)

Infosermi, [65](#)

International Herald Tribune, [159](#),
[204](#), [205](#)

Interpol, [92](#), [196](#), [197](#)

IRA, [83](#), [160](#), [181](#), [195](#), [199](#)

J

Janssens Eduard, [93](#)

Jenkins B., [159](#)

Jensma Folkert, [199](#)

Jeune Europe, [9](#)

Jihad, [51](#)

Joint Spécial Operations Command, [158](#),

[171](#)

Jonnaert A., [82](#)

Journal des Tribunaux, [207](#)

Joxe, [45](#)

Juventus de Turin, [117](#)

K

Kadhafi, [157](#), [162](#), [164-166](#)

Kamp Karin, [17](#)

Kelchtermans Théo, [92](#), [139](#), [142](#)

Kelly, [195](#)

Kennedy, [109](#)

Kensier, [58](#), [59](#)

Keppens Frans, [124](#)

KHID, [41](#)

Khomeiny, [165](#)

Kissinger Henry, [22](#)

Klare Michael T., [203](#)

Klein, [18](#)

Klinghoff Leon, [161](#)

Knack, [143](#)

Kohl, [164](#)

Korthals Altes, [186](#)

Koutsagiorgas, [186](#)

Kredietbank, [68](#)

inalistik, [140](#)

vin, [82](#)

L

La Bande du Brabant Wallon, [5](#), [6](#), [37](#), [57](#),
[58](#), [64](#), [69-71](#), [74](#), [78](#), [79](#), [98](#) [102](#), [107](#),
[113](#), [116](#), [124](#). [126](#), [130](#), [173](#)

La Belle, [163](#)

Cité, [45](#), [68](#), [78](#)

La Dernière Heure, [38](#), [43](#), [48](#), [58](#), [72](#), [94](#),
[102](#), [103](#), [112](#), [140](#), [141](#)

La Libre Belgique, [73](#), [104](#), [143](#), [207](#), [208](#)

La Lique des Droits de l'Homme, [119](#), [122](#),
[131](#)

La Wallonie, [65](#), [87](#)

Lahaut. [78](#)

Lambrechts, [72](#)

Lapeyre Michel, [16](#), [17](#)

Latinus, [78](#)

Le Monde, [86](#), [207](#), [208](#)

Le Nouvel Observateur, [204](#), [205](#)

Le Morrel François, [193](#)

Le Pen, [114](#), [137](#), [190](#)

Le Piment, [103](#)

Le Revue Nouvelle, [206](#)

Le Soir, [11](#), [36](#), [100](#), [103](#), [106](#), [135](#).
[172](#), [173](#), [205](#), [206](#)

Le Vif, [19](#), [34](#), [85](#), [86](#)

Lefebvre, [119](#)

Lenin, [20](#), [27](#), [38](#), [49](#), [55](#)

Leguen Javatte, [15](#)

Les Sandinistes, [147](#)

Lévi Eduard, [109](#)

Libération, [18](#)

Ligne Rouge, [9](#), [27](#), [31](#), [33](#), [39](#), [43](#), [56](#), [59](#),
[61](#), [66](#), [74](#), [75](#), [77](#), [80](#), [103](#),

Litton, [37](#), [38](#), [39](#)

Loch te, [163](#)

Longo, [22](#)

Los Angeles Time, [203](#)

LRT, [32](#), [33](#), [113](#)

Lumumba. [156](#)

Lyna Francinnet. [62](#), [78](#), [83](#)

M

Magg Karolo, [17](#)

Magotte, [125](#)

Mahieu, [58](#), [59](#)

Makrotest, [41](#)

Man, [38](#), [39](#)

Manufactures Hannover Bank, [68](#)

Mao, [55](#)

Marion, [199](#)

Marshall John, [170](#)

Martens Ludo, [66](#)

Martens Wilfried, [37](#), [40](#), [42](#), [48-50](#), [55](#), [67](#),

[74](#), [79](#), [103](#), [111](#), [119](#), [129](#), [163](#), [169](#)

Martin Graham, [22](#)

Marty André, [65](#)

Martyr Halimeth, [11](#)

Marx, [19](#), [37](#), [38](#), [55](#), [64](#), [66](#)

Mayer Roland, [13](#)

Mc Farlane Robert, [154](#), [155](#), [159](#), [161](#), [195](#)

Mc Mahon John, [153](#)

Médina Ramon, [154](#)

Meese Edwin, [155](#), [186](#), [188](#), [189](#), [197](#)

Meinhof Ulrike, [10](#), [13](#)

Moins Holger, [10](#)

Mendez Juan, [101](#)

Mertens Pierre, [208](#)

Mesrinne Jacques, [14](#)

Messaid Mohamed, [197](#)

Miceli, [22](#)

Michel, [189](#)

Military Review, [171](#)

Missions très Spéciales, [140](#)

Mitterand, [163](#)

Mobutu, [156](#)

Moreau Arthur. [161](#)

Moreau Pascal, [172](#)

Mosberg, [126](#)

Mossad, [24](#)

Motoren und Turneunion, [49](#)

Motorola, [73](#), [74](#)

Moureau, [83](#), [132](#)

Moureaux Philippe, [98](#), [99](#)

Mundeleer, [167](#)

Mutti Claudio, [21](#)

Muso Pietro, [23](#)

Ménignon Nathalie, [17](#), [23](#), [33](#), [45](#), [62](#), [175](#)

N

Nagels, [207](#)

NAPAP (Noyau Armée pour l'Autonomie Populaire),
[16](#), [18](#)

Napoléon, [93](#)

Nash Henry T., [203](#)

National Front, [117](#)

National Security Agency (NSA), [163](#)

National Security Council, [150](#), [151](#), [152](#),
[156](#), [159](#), [161](#), [162](#)

National Security Decision Directive (NSDD), [158](#)

National Security Planning Group, [151](#)

New York Times, [167](#), [169](#)

Newsweek, [162](#), [204](#), [205](#)

Nicolai Regina, [17](#)

Nidal Abu, [26](#)

Nixon, [147](#), [155](#), [156](#), [164](#)

Nollau Günter, [175](#)

Nols, [165](#), [204](#)

North Olivier, [154](#), [155](#), [161](#)

Nothomb [44](#), [45](#), [59](#), [65](#), [67](#), [70](#), [73](#), [93](#),
[94](#), [102](#), [113](#), [114](#), [117](#), [119](#), [120](#), [122](#)
[125](#), [188](#)

NRC-Handelsblad, [199](#)

O

Oakley Robert, [169](#), [186](#), [188](#)

Occident, [9](#)

Opération Mammouth, [32](#), [43](#), [44](#), [45](#), [56](#), [81](#), [91](#), [95](#),
[102](#), [103](#), [106](#), [112](#), [192](#), [202](#)

OLP-PLO, [21](#), [26](#), [40](#), [91](#), [160](#)

OPS, [168](#)

Oriach Frédéric, [9](#), [16](#), [24](#), [32](#), [36](#), [49](#), [56](#), [74](#), [77](#)

Ormaza [32](#), [195](#)

Oussekiné Malik, [115](#)

Overney Pierre, [16](#)

P

P2, [22](#)

Pandraud, [190](#)

Parabellum, [102](#)

Parti Communautaire Nationale (PCN), [57](#)

Parti du Travail de Belgique (PTB), [20](#), [38](#),
[42](#), [55-58](#), [64-66](#), [75](#), [113](#), [165](#)

Pasqua Charles, [165](#)

Paternostre Chantal, [27](#), [61](#), [63](#), [68](#), [82](#), [83](#),

[172](#)

Paul Jean-Marie, [101](#)

Payne Ronald, [207](#)

Pazienza Francesco, [21](#), [22](#)

PC54, [64](#), [65](#), [66](#), [108](#)

Peci Patrizio, [17](#), [27](#)

Pepermans, [207](#)

Peres, [154](#)

Peyrefitte Alain, [195](#)

Phénix, [102](#)

Pinochet, [45](#)

Pink A.J.B. Major, [96](#)

PLF, [162](#)

Pochet, [179](#)

Poelman Francis, [67](#), [68](#), [71](#)

Poindexter, [155](#), [161](#), [166](#)

Poniatowski, [32](#)

Ponto Jürgen, [11](#)

Pour, [101](#), [103](#)

Pourquoi Pas, [44](#), [86](#)

Practical Shooting Club, [101](#), [102](#)

Preumont Jacques, [83](#)

Prima Linea, [18](#)

PRL, [42](#), [43](#), [165](#)

Praiteau Christian, [98](#)

PS, [10](#), [43](#), [54](#), [64](#), [65](#), [66](#), [78](#), [117](#), [165](#)

PSC, [43](#), [44](#), [72](#), [79](#), [93](#),[154](#)

PVV, [42](#), [68](#), [118](#)

Q

Quin William, [195](#)

R

Radio Air Libre, [61](#)

Radio Mouvance, [61](#)

Raes Albert, [92](#), [180](#)

Rafsanjani, [154](#)

Rambo, [159](#)

Rapid Deployment Forces, [148](#), [178](#)

Raspe Jan Cari, [10](#), [11](#)

Ray Robert Charles, [24](#)

Reagan, [5](#), [6](#), [23](#), [48](#), [50](#), [73](#),[109](#), [119](#),
[147-149](#), [151-157](#), [163](#),[164](#), [166](#), [167](#),
[169-171](#), [187](#), [189](#), [191](#), [196-198](#)

Reuter, [50](#), [58](#)

Revell, [197](#)

Reviere, [92](#)

Revue Internationale de Police

Criminelle, [208](#)

Revue van de Rijkswacht, [141](#), [142](#), [207](#)

Reyniers, [132](#)

RFA, [12](#), [47](#)

Rice Wesley, [158](#)

Rietkerk, [202](#)

Rocky, [159](#)

Roelandt M., [82](#)

Roland Jacques, [15](#)

Romberg Alain, [50](#)

Rote Armee Fraction, [9](#), [10](#), [49](#), [51](#), [57](#), [63](#),
[103](#), [150](#), [160](#), [193](#)

Rouillon Jean-Marc, [17](#), [23](#), [33](#), [34](#), [45](#),
[62](#), [172](#), [179](#)

RPW, [105](#), [106](#)

RTBF, [13](#), [45](#), [53](#), [71](#), [79](#), [107](#), [172](#), [192](#)

RTL, [76](#), [174](#)

Ruys Manu, [40](#), [48](#), [81](#), [175](#)

RW, [10](#)

S

Salinas Emilio, [60](#)

Sallesse, [101](#)

Salmon, [208](#)

Sampieri Didier, [32](#), [103](#)

Santoviti, [22](#)

Sarti, [22](#)

Sassoye Bertrand, [23](#), [31](#), [37](#), [62](#), [80](#).
[81](#), [172](#)

Scaife Mellon, [148](#)

Scalfaro, [196](#)

Scelp Valeer, [126](#)

Schleicher Régis, [33](#), [34](#)

Schlesinger James, [151](#)

Schlicker, [100](#)

Schlyer Hans-Martin, [11](#)

Schwimmer, [155](#)

Schwitter Bert, [208](#)

SDRA, [93](#), [180](#)

Seals, [171](#)

Septembre Noir, [96](#)

Service des Etrangères (Office des
Etrangers), [9](#)

Seul, [104](#)

SGR, [93](#), [180](#)

Shape, [37](#), [49](#), [50](#), [164](#)

Schultz, [47](#), [149](#), [150](#), [158](#), [160](#), [162](#),
[167](#), [175](#)

Sibelgaz, [66](#)

Sietsma, [114](#)

SIG, [152](#)

Simpson John R., [193](#)

Singlaub John, [154](#)

SISDE, [22](#)

SISMI, [22](#)

Smit Andréas, [32](#)

Société Générale, [67](#)

Soldier of Fortune, [154](#)

Somoza, [147](#)

Sonnenberg Gunther, [13](#)

Southern Air Transport, [154](#)

SP, [43](#), [72](#), [78](#), [131](#)

Spadolini, [162](#)

Speakes Larry, [162](#)

Spécial Forces, [149](#), [169](#), [171-174](#)

Spitaels, [66](#)

Spreutels, [195](#)

Stannati, [22](#)

Sterck Olivier, [55](#)

Stevenson, [198](#)

Stille nacht, Heilige Vracht, [140](#)

Stiner, [161](#)

Subversion, [14](#), [25](#), [27](#), [39](#), [99](#), [106](#)

Suenens, [13](#)

Suy Patrick, [129](#)

Swaelen, [40](#), [48](#), [50](#)

Syndicale Echo, [141](#)

Syndicat National de la Police
Belge, [120](#)

T

Tatcher, [164](#)

Team Consult, [107](#)

Teller Daniel, [153](#)

The Guardian, [208](#)

The Invisible Gouvernement, [152](#)

The New Yorker, [204](#)

Thiriart Jean, [57](#)

Tichon Paul, [93](#)

Tiempo, [191](#), [208](#)

Tijdschrift voor de Politie, [139](#), [140](#)

Time, [204](#), [205](#)

Tindemans Léo, [41](#), [47](#), [48](#), [49](#), [163](#),
[165-167](#)

Tobback, [131](#)

Tolley Michel, [27](#), [61](#)

Toulotte Martine, [24](#)

Tower, [156](#)

Tramoni Jean-Antoine, [16](#)

Trevi, [93](#), [185-190](#), [193](#), [196](#)

Troika, [186](#), [188](#), [189](#)

Truman, [152](#)

Tumba Carine, [32](#)

Turner Jeffrey T., [151](#)

Tytgat Jean, [176](#)

U

UCLAT, [45](#), [193](#)

United Freedom Front, [39](#)

Union de l'Europe Occidentale
(UEO), [35](#)

UNISOP, [41](#)

V

VAKA, [41](#), [46](#), [50](#)

Valfil, [65](#)

Van De Putte, [14](#)

Van De Velde H., [142](#)

Van den Bossche Luc, [140](#)

Van den Broucke, [83](#)

Van Den Wijngaert Chris, [208](#)

Van Der Brest Alain, [123](#)

Van Der Poorten, [132](#), [137](#)

Van Elsande, [194](#)

Van Engeland, [101](#)

Van Esbroeck, [101](#)

Van Geyt- [66](#)

Van Glabbeke, [133](#)

Van Honsté, [93](#)

Van Hove Robert, [92](#), [197](#)

Van Miert, [72](#), [131](#)

Van Neuman Ludwig, [59](#)

Van Oirbeek Robert, [15](#)

Van Parijs, [142](#)

Van Rossum, [197](#)

Van Straten J., [197](#)

Vandegeerde Pascale, [23](#), [27](#), [31](#), [33](#), [37](#), [61](#), [81](#), [83](#)

Vandehaute, [208](#)

Vandeputte Freddy, [15](#)

Vandoren André, [62](#), [67](#), [68](#), [70](#), [80](#), [107](#)

Vatican, [22](#)

Verstraeten Jan, [43](#)

Vermeulen Herman, [122](#)

Villers François, [15](#)

Vittorio Adrien, [100](#)

Vox, [47](#), [208](#)

Vranckx, [131](#), [132](#)

Vreven, [48](#), [70](#), [112](#), [113](#), [117](#), [126](#),
[176](#)

W

Wall Street Journal, [166](#)

Walters Vernon, [160](#), [164](#), [166](#)

Warlier, [92](#)

Washington Post, [162](#), [169](#)

Watergate, [147](#), [150](#), [152](#), [155](#), [156](#), [162](#)

Weber Guy, [135](#), [137](#)

Webster William, [155](#), [156](#), [186](#), [188](#)

Weinberger, [150](#), [175](#)

Wijninckx, [96](#), [99](#), [137](#)

Williot Gaston, [48](#)

Wise David, [152](#)

WNP, [78](#), [180](#), [201](#)

Wolverdige, [93](#)

Wood John, [198](#), [199](#), [201](#), [202](#)

Woodward Bob, [162](#), [166](#)

World Anti-Communist League, [154](#), [177](#)

Z

Zimmerman Ernst, [51](#)

Page derrière - [Table des matières](#)

La première bombe des CCC explose le 2 octobre '84 chez Litton, à Evere. Au cours de la nuit suivante, cinq bombes explosent à Grand-Bigard, chez MAN. Le terrorisme en Belgique, cela ne se voit plus seulement à la télévision: maintenant, il est dans la rue.

Que se passe-t-il donc, en Belgique? Qui donc se cache derrière tout cela?

Les CCC prétendent lutter pour le mouvement de la paix, pour les mouvements ouvriers, elles se déclarent d'extrême gauche. Mais où nous mènent les pistes? La gauche désavoue publiquement l'action des CCC, la qualifie de provocation. Toute cette violence, à qui profite-t-elle?

Jos Vander Velpen, un avocat, a étudié le contexte international et l'origine des CCC. Il s'est attardé sur les réactions du gouvernement et sur les suites de tout ceci sur la démocratie. En effet, les para-commandos apparaissent dans les rues; tout ce que la gendarmerie demandait depuis des années elle l'obtient : des riotguns, des unités POSA chargées de l'infiltration... dans le cadre des manifestations et des grèves; de nouvelles lois sont votées, qui facilitent l'écoute téléphonique...

Une figure-clé dans ce contexte: le ministre de la Justice, Gol, un ardent défenseur de la politique de Reagan et de l'OTAN, selon laquelle le terrorisme est l'ennemi numéro un dans le monde entier. Le terrorisme, qui doit être combattu de toutes les façons. Jusqu'aux Spécial Forces, les nouvelles unités américaines, qui jouent dans les ardenes belges leur War Game anti-terroriste.

Le terrorisme en Belgique... à qui profite-t-il?

[Table des matières](#) - [Top](#)